REVUE

DES

DEUX MONDES

XLIe ANNÉE. — SECONDE PÉRIODE

IMPRIMERIE J. CLAYE
RUE SAINT BENOIT 7
LABOR
PARIS

REVUE

DES

DEUX MONDES

XLIe ANNÉE. — SECONDE PÉRIODE

TOME QUATRE-VINGT-QUATORZIÈME

PARIS

BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE BONAPARTE, 17

1871

11.568

054
R3274
1871 [v.4]

LE VINGTIÈME CORPS

DE

L'ARMÉE DE LA LOIRE

La *Revue*, dans son numéro du 15 mai, a consacré une étude aux opérations de l'armée de la Loire. Cette étude nous décide à sortir de la réserve que nous nous étions imposée. Il nous semblait en effet qu'en présence des événemens terribles dont Paris était le théâtre, l'heure n'était pas venue d'entreprendre l'histoire de cette douloureuse campagne, marquée par de si tristes revers (1). De tels récits doivent être un enseignement pour l'avenir. Les conditions de pareilles recherches ne sont pas seulement le calme et l'impartialité de l'écrivain, il est encore nécessaire qu'il puisse consulter des documens difficiles à rencontrer aux heures troubles que nous traversons. Nous entendons par là les rapports de témoins oculaires libres de tout intérêt personnel, n'ayant qu'un seul but en exposant en toute sincérité ce qu'ils ont vu, la vérité et l'espoir d'être utile.

Nous n'ignorons pas que, sauf en de bien rares positions, tout exceptionnelles d'ailleurs, chacun ne voit à l'armée que quelques scènes du drame général, et de l'ensemble des opérations seulement quelques incidens le plus souvent secondaires. Nous n'étions pas nous-même dans une de ces positions; nous espérons néanmoins que nos observations, simples commentaires de ce que nous avons vu, seulement de ce que nous avons vu, auront leur utilité pour les écri-

(1) Ce n'était point l'opinion de notre collaborateur, ni celle de la *Revue*. Il est toujours temps de dire aux contemporains une partie même de la vérité, quand on le peut, et puisque l'étude dont il est question a provoqué celle de l'honorable témoin oculaire, que nous insérons volontiers malgré ses réserves, elle aura doublement servi la cause de l'histoire.

vains futurs de notre histoire générale. La sincérité est une grande force, et c'est elle qui nous a guidé.

De l'exposé général de la situation des deux armées ennemies en présence, vers la fin de novembre 1870, il semblerait résulter, dans l'étude que nous avons en vue, que l'armée française de la Loire méritait par son organisation le nom d'armée, qu'elle était placée sous les ordres d'un seul général, et qu'enfin les affaires de Ladon, Maizières, et surtout de Beaune-la-Rolande, ne furent « que des engagemens préliminaires, où nous perdions beaucoup de monde, il est vrai, mais en infligeant des pertes cruelles à l'ennemi, et qui relevaient le moral du soldat en le disposant favorablement pour une lutte plus décisive.

S'il en eût été réellement ainsi, on ne saurait de quels termes flétrir les chefs, quels qu'ils fussent, généraux ou dictateurs, qui, disposant d'une pareille armée, ne surent s'en servir que pour nous conduire à d'irréparables désastres. Hélas! la vérité seule est déjà assez triste; il suffit de l'exposer dans toute sa simplicité pour comprendre les causes de nos revers et aussi pour convaincre les esprits les plus rebelles que, dans notre siècle, ni les généraux, ni les soldats ne s'improvisent, et que, si rien en ce monde ne se recommence, ceux-là furent des insensés qui rêvaient de 92 en 1870.

I.

La retraite de l'armée des Vosges, dans les conditions déplorables où elle s'accomplit, fut un prodige d'habileté de la part du général qui la commandait, général peut-être oublié aujourd'hui, mais pour lequel tous ceux qui l'ont connu éprouvent ce respectueux dévoûment qu'inspirent seuls les hommes dignes de commander. Attaqué par ces journaux dont on peut dire qu'avant comme pendant la guerre ils ont désorganisé l'armée et paralysé ses efforts, le général Cambriels, blessé à Sedan, malade et ne se soutenant que par la plus énergique volonté, se retira devant ces attaques, contre lesquelles ne sut ou n'osa réellement le défendre le rhéteur brouillon qui gouvernait alors la France. Pourtant il ne pouvait se méprendre, lui, sur la valeur réelle d'une armée au milieu de laquelle il était accouru pour lui inoculer sa *bouillante* ardeur. Cette armée, bivouaquée autour de Besançon, sous la pluie et la neige, resta après comme avant dépourvue de tout ce qui est le plus nécessaire. Nous affirmons avec tous ceux qui en faisaient partie que quelques-uns de nos hommes n'avaient pas de souliers, que tous, sauf de très rares exceptions, n'avaient ni guêtres, ni cartouchières, ni sacs, ni effets de campement; dans une musette en toile s'entas-

saient pêle-mêle les objets de rechange, les vivres et les cartouches. Aux jours de distribution, les soldats ne pouvaient emporter les biscuits qu'ils recevaient pour quatre jours qu'en les perçant au milieu et en faisant un chapelet qu'ils passaient en sautoir sur leurs épaules. En marche, sous la pluie ou la neige, qui certes ne nous ont jamais manqué, les biscuits s'émiettaient, et les hommes restaient sans pain. Enfin, chose plus triste et plus grave dans ses conséquences immédiates, les cartouches elles-mêmes, détrempées par l'humidité, contre laquelle la toile des musettes ne pouvait longtemps les défendre, rendaient parfois leurs armes inutiles. Quant à ces armes, elles offraient le choix le plus bizarre et le plus varié, depuis le simple fusil à percussion, du modèle 1815 transformé, jusqu'au remington américain : autre source de trouble et de confusion. Le moral de la plupart de nos soldats était celui qu'un tel dénûment peut faire prévoir, surtout après une retraite marquée par autant de souffrances que celle des Vosges. J'en citerai un seul exemple, mais il suffit.

Le jour du combat de Châtillon-le-Duc, la 1re brigade de la 2e division occupait les hauteurs qui dominent le village de Pouilley-les-Vignes, le 32e régiment de marche la colline escarpée qui s'étend à gauche de la route de Besançon à ce dernier village; les habitans en avaient été requis pour aider à des travaux de fortification passagère. A cinq heures et demie, la nuit vint; le seul corps ennemi que nous eussions vu était, au coucher du soleil, à plus de 5 kilomètres au-delà du village d'Audeux, où il semblait avoir pris ses cantonnemens. Nos grand'gardes veillaient à Pouilley-les-Vignes. Certes jamais positions ne furent plus fortes, mieux à l'abri de toute surprise et plus faciles à défendre que celles qu'occupaient et la 1re brigade et le 32e de marche. Les travaux de fortification passagère se poursuivaient malgré l'obscurité. Soudain le cri : qui vive? retentit. Le villageois auquel il s'adresse, et qui remonte du village en suivant un sentier tracé au flanc de la colline, n'y répond point. Trois fois ce cri est répété sans éveiller son attention, alors la sentinelle se sauve en jetant ses armes; sa frayeur se communique aux autres sentinelles, puis au régiment presque tout entier. En vain les officiers veulent arrêter les fuyards. A minuit, 300 hommes manquaient à l'appel; 150 hommes ne rallièrent que le lendemain; l'un d'eux, dans sa fuite précipitée, s'était tué par mégarde en s'enfonçant son sabre-baïonnette en pleine poitrine.

On sait ce que sont de telles paniques, et que souvent, sous la pression de la honte qu'elles inspirent à ceux qui les ont subies, elles relèvent le moral de ces mêmes hommes et l'exaltent jusqu'à la témérité. Le 32e de marche quitta l'armée à Chagny, et plus

tard, aux combats de Nuits et de Beaune, se montra digne de son vaillant colonel, de ses braves officiers. Il est évident néanmoins que, lorsque l'armée de l'est partit de Besançon pour aller former le 20e corps de l'armée de la Loire, le général Crouzat, qui la commandait, devait d'autant plus tenir compte de pareils faits, que, malgré tous ses efforts, malgré ceux de tous les généraux placés sous ses ordres, rien n'était changé dans les conditions matérielles de l'armée.

Le temps écoulé pendant les marches qui nous conduisirent successivement à Gien et enfin à Bellegarde, en avant de la forêt d'Orléans, ne permit aucun changement favorable dans ces mêmes conditions; — on peut dire cependant qu'à cette époque les rapports incessans des chefs et des soldats avaient relevé l'esprit général de nos troupes, — l'impatience de l'action, qui animait les plus ardens, s'était répandue de proche en proche; tous nous demandions d'en finir par une action décisive avec ces marches et ces contre-marches dont nous ne comprenions guère l'utilité, et qui avaient l'air, du moins à nos yeux, non de mouvemens stratégiques, mais d'une longue retraite devant un ennemi qu'on disait partout et que nous ne voyions nulle part.

Il convient d'insister sur cette disposition nouvelle des esprits, car elle a eu une suprême importance, même au point de vue des résultats généraux de la campagne que nous entreprenions. Le 20e corps était en grande partie composé de bataillons de mobiles; la 1re brigage de la 2e division par exemple, après avoir compté le 32e régiment de marche, le régiment des Deux-Sèvres et deux bataillons du Haut-Rhin, était réduite en arrivant sur les bords de la Loire au régiment des Deux-Sèvres et à un bataillon de 1,500 hommes de mobiles de la Savoie. Une telle armée avait toutes les qualités et aussi tous les défauts des troupes jeunes, intelligentes, souvent pleines d'ardeur, mais inexpérimentées, qui en formaient le fonds essentiel. Nos mobiles obéissaient avec une régularité qui ne s'est jamais démentie à tous les ordres donnés, ils supportaient sans plainte les fatigues de nos marches incessantes, leur patiente abnégation, leur dévoûment, furent toujours à la hauteur des privations sans nombre qui leur furent imposées; mais, tout en obéissant, on raisonnait, on demandait le pourquoi des choses, et on discutait d'autant plus au bivouac les ordres reçus, que l'autorité n'apparaissait ni aux soldats, ni aux officiers, avec la sanction de l'expérience, avec le prestige des grades dès longtemps acquis. Tel général commandant une division n'était-il pas un ancien sous-officier, devenu général en faisant son apprentissage du commandement en Amérique, dans les rangs des sécessionistes?

Tel autre n'était-il pas simple capitaine au début de la guerre, ou, mieux encore, la veille et dans les rangs mêmes de l'armée où nous l'avions connu? Que ces généraux improvisés fussent dignes de leur position nouvelle par leur bravoure et leur patriotisme, là n'était pas la question. Étaient-ils par leur science militaire à la hauteur du commandement qui leur était confié? Bien des faits avaient répondu, et, comme nous cherchons avant toutes choses la vérité, qu'il nous soit permis d'en citer un, bien propre d'ailleurs à justifier les réflexions précédentes. Nous le choisissons à dessein parmi tant d'autres, parce qu'il s'agit d'un de nos compagnons les plus chers, mort héroïquement en rachetant par la bravoure du soldat les fautes du général.

Parmi ces esprits d'élite et ces cœurs généreux qui, sous le nom des *quarante*, avaient tenté de faire sauter le pont de Saverne et n'avaient échoué que par la trahison d'un maître d'école des Vosges, qui de nous n'avait remarqué le lieutenant Girard et n'était fier de son amitié? Le ministre de la guerre avait lui-même désigné ce vaillant soldat de nos guerres d'Afrique, de Crimée et d'Italie comme le plus capable d'organiser militairement cette troupe de volontaires appartenant aux classes élevées de la société, et que rien n'avait préparés aux rudes exigences de la vie guerrière. En tout, Girard s'était montré digne de ce choix. Seul, la nuit, son revolver à la main, il avait pénétré dans le camp prussien, et s'était emparé du traître dont les ignobles révélations avaient fait échouer la tentative de Saverne. En toute circonstance, il avait réclamé sa place au premier rang du danger. C'était donc un admirable soldat, un officier hors ligne. Le lendemain du premier engagement de Maizières, le commandant en chef le nomma général de brigade dans une de nos divisions. Vingt-quatre heures après la prise de possession de son commandement, sans ordres, sans reconnaissance préalable, sur la foi de je ne sais quels renseignemens inexacts qu'il n'avait pu contrôler, il se lançait dans la plus folle des entreprises et y trouvait la mort, heureusement pour lui, car il se fût demandé lui-même et aurait eu à rendre un compte terrible des 300 hommes qu'il avait fait écharper par son inexplicable conduite.

Si cet exemple, où, comme nous l'avons dit, une mort héroïque atténue du moins bien des fautes, peut faire comprendre l'opinion des soldats envers leurs chefs improvisés, il met aussi en lumière une des causes les plus actives de notre infériorité vis-à-vis des bandes prussiennes, où le courage des soldats était si rigoureusement réglé par la discipline, et le commandement par la science la plus méthodique de la guerre. Ajoutons que ces généraux de fraîche date n'avaient pas tous la mâle simplicité de Girard, et que trop

souvent, à voir leurs nombreuses escortes, la hâte de leurs aides-de-camp à retenir pour leurs quartiers-généraux les châteaux et les fermes qui eussent pu servir de cantonnemens à des bataillons entiers, alors que l'armée était obligée de bivouaquer, souvent *sans abri, sans paille et sans bois*, sous la neige et dans la boue, bien des murmures s'élevaient dans nos rangs contre tant d'insouciance pour les uns, tant d'égoïsme chez les autres, — murmures trop légitimes, si l'on songe que souvent aussi, à ces rudes bivouacs et pendant ces longues nuits d'un hiver rigoureux, nos hommes n'eurent pas même les vivres de première nécessité.

Cette disposition des esprits ne tenait pas seulement aux causes que nous avons cherché à exposer; elle se rattachait par des liens tout naturels à la situation de la France, aux tristesses de nos revers, aux douleurs de l'invasion, et aussi aux espérances fiévreuses que des bulletins, hélas! mensongers et trop vite démentis nous laissaient concevoir. Lorsque, abandonnant la région de l'est, nous apprîmes que nous allions rejoindre l'armée de la Loire après la reprise d'Orléans, nous avions hâte de prendre part à ses glorieux efforts. En voyant le temps d'arrêt qui suivit la victoire de Coulmiers, nous crûmes que le plan général reposait sur cette donnée de simple bon sens : là où 100,000 hommes, 150,000 hommes ne passent pas, 200,000 hommes font leur trouée, et nous étions pressés d'aller grossir notre armée d'un nouveau corps de 35,000 hommes, résolus à tout pour la réussite de ce plan. Plus tard, quand, après avoir rencontré le 18e corps en formation à Gien, nous le vîmes entrer en lice, quand nous-mêmes, on nous envoya camper à Bellegarde sans nous donner un seul de ces objets les plus indispensables qui nous manquaient depuis si longtemps, et qu'on nous avait tant de fois promis, nous expliquions cette hâte par la nécessité de marcher au plus vite au secours de Paris affamé, et nous vivions dans l'attente de ce grand jour où allait se décider le sort de la France. Ce jour-là, tous nous étions prêts à faire notre devoir; mais, si l'on tient compte de nos longues épreuves, de cette anxiété patriotique, de notre inexpérience militaire, on doit comprendre que tout dépendait de notre première bataille. Victorieuse, l'armée puiserait dans la victoire tous les élémens d'autres succès; vaincue, elle rejetterait sur ses chefs, avec la certitude d'avoir fait ce qui dépendait d'elle, toute la responsabilité de la défaite, et ne les suivrait plus avec confiance dans de nouvelles entreprises.

Cette journée, pour nous décisive, fut celle du 28 novembre 1870. Notre première bataille fut celle de Beaune-la-Rolande, et malheureusement ce fut un échec.

II.

Nous avons sous les yeux la carte plus qu'incomplète sur laquelle nous marquions nos campemens, — on sait que dès le début des hostilités les cartes françaises de l'état-major furent introuvables, — ce chiffon de toile imprimée suffit pour nous permettre d'établir la situation respective des deux armées en présence, ou tout au moins de notre aile droite et de l'aile gauche prussienne. Vers la fin de novembre, le 18e corps était à l'extrême droite, entre Bellegarde et Montargis. Cette dernière ville était au pouvoir des Prussiens, qui occupaient également Beaune-la-Rolande et les villages intermédiaires de Ladon, Maizières et Juranville. Le 20e corps avait son quartier-général à Bellegarde, et s'étendait des hauteurs de Fréville à Boiscommun, ayant pour objectif Beaune-la-Rolande, qu'une route directe met en communication d'un côté avec Pithiviers, quartier-général du prince Frédéric-Charles, de l'autre par Maizières avec Montargis, par où débouchaient les approvisionnemens de l'armée ennemie et les renforts qui du nord et de l'est augmentaient chaque jour son effectif. Le 15e corps, sous les ordres du général Martin des Pallières, avait son extrême droite vers Chambon, sur la lisière de la forêt d'Orléans, et son quartier-général vers Neuville et Chilleurs-aux-Bois. Les deux corps français les plus voisins en ce point ne se donnaient pas la main, puisque les points extrêmes qu'ils occupaient étaient distans de plus de 10 kilomètres, et les quartiers-généraux, qu'il faut seuls avoir en vue quand il s'agit de communications, séparés par plus de 25 kilomètres, — distance évidemment trop grande, eu égard au peu de longueur des journées en cette saison, et au mauvais état des chemins, défoncés par la pluie et couverts de neige. — Si, malgré l'éloignement de ces divers corps les uns des autres, on les regarde comme faisant tous partie d'une armée unique aux ordres du général d'Aurelle de Paladines, alors, le grand quartier-général étant à Artenay, il devient évident qu'en l'absence de toute ligne télégraphique les reliant les uns aux autres, les corps extrêmes échappaient à l'action *immédiate*, sinon directe, du général en chef. N'ayant point de documens qui en pourraient établir la réalité, nous nous bornerons à rappeler ici, comme indice de l'opinion, les bruits qui circulaient parmi nous, et d'après lesquels le 18e et le 20e corps, bien que placés sous les ordres du général d'Aurelle, agissaient néanmoins d'après ceux du ministre de la guerre. Ces bruits, que confirmerait une circulaire fameuse, véritable acte d'accusation contre le général en chef après la perte d'Orléans, expliqueraient parfaitement les marches et contre-mar-

souvent, à voir leurs nombreuses escortes, la hâte de leurs aides-de-camp à retenir pour leurs quartiers-généraux les châteaux et les fermes qui eussent pu servir de cantonnemens à des bataillons entiers, alors que l'armée était obligée de bivouaquer, souvent *sans abri, sans paille et sans bois,* sous la neige et dans la boue, bien des murmures s'élevaient dans nos rangs contre tant d'insouciance pour les uns, tant d'égoïsme chez les autres, — murmures trop légitimes, si l'on songe que souvent aussi, à ces rudes bivouacs et pendant ces longues nuits d'un hiver rigoureux, nos hommes n'eurent pas même les vivres de première nécessité.

Cette disposition des esprits ne tenait pas seulement aux causes que nous avons cherché à exposer; elle se rattachait par des liens tout naturels à la situation de la France, aux tristesses de nos revers, aux douleurs de l'invasion, et aussi aux espérances fiévreuses que des bulletins, hélas! mensongers et trop vite démentis nous laissaient concevoir. Lorsque, abandonnant la région de l'est, nous apprîmes que nous allions rejoindre l'armée de la Loire après la reprise d'Orléans, nous avions hâte de prendre part à ses glorieux efforts. En voyant le temps d'arrêt qui suivit la victoire de Coulmiers, nous crûmes que le plan général reposait sur cette donnée de simple bon sens : là où 100,000 hommes, 150,000 hommes ne passent pas, 200,000 hommes font leur trouée, et nous étions pressés d'aller grossir notre armée d'un nouveau corps de 35,000 hommes, résolus à tout pour la réussite de ce plan. Plus tard, quand, après avoir rencontré le 18e corps en formation à Gien, nous le vîmes entrer en lice, quand nous-mêmes, on nous envoya camper à Bellegarde sans nous donner un seul de ces objets les plus indispensables qui nous manquaient depuis si longtemps, et qu'on nous avait tant de fois promis, nous expliquions cette hâte par la nécessité de marcher au plus vite au secours de Paris affamé, et nous vivions dans l'attente de ce grand jour où allait se décider le sort de la France. Ce jour-là, tous nous étions prêts à faire notre devoir; mais, si l'on tient compte de nos longues épreuves, de cette anxiété patriotique, de notre inexpérience militaire, on doit comprendre que tout dépendait de notre première bataille. Victorieuse, l'armée puiserait dans la victoire tous les élémens d'autres succès; vaincue, elle rejetterait sur ses chefs, avec la certitude d'avoir fait ce qui dépendait d'elle, toute la responsabilité de la défaite, et ne les suivrait plus avec confiance dans de nouvelles entreprises.

Cette journée, pour nous décisive, fut celle du 28 novembre 1870. Notre première bataille fut celle de Beaune-la-Rolande, et malheureusement ce fut un échec.

II.

Nous avons sous les yeux la carte plus qu'incomplète sur laquelle nous marquions nos campemens, — on sait que dès le début des hostilités les cartes françaises de l'état-major furent introuvables, — ce chiffon de toile imprimée suffit pour nous permettre d'établir la situation respective des deux armées en présence, ou tout au moins de notre aile droite et de l'aile gauche prussienne. Vers la fin de novembre, le 18e corps était à l'extrême droite, entre Bellegarde et Montargis. Cette dernière ville était au pouvoir des Prussiens, qui occupaient également Beaune-la-Rolande et les villages intermédiaires de Ladon, Maizières et Juranville. Le 20e corps avait son quartier-général à Bellegarde, et s'étendait des hauteurs de Fréville à Boiscommun, ayant pour objectif Beaune-la-Rolande, qu'une route directe met en communication d'un côté avec Pithiviers, quartier-général du prince Frédéric-Charles, de l'autre par Maizières avec Montargis, par où débouchaient les approvisionnemens de l'armée ennemie et les renforts qui du nord et de l'est augmentaient chaque jour son effectif. Le 15e corps, sous les ordres du général Martin des Pallières, avait son extrême droite vers Chambon, sur la lisière de la forêt d'Orléans, et son quartier-général vers Neuville et Chilleurs-aux-Bois. Les deux corps français les plus voisins en ce point ne se donnaient pas la main, puisque les points extrêmes qu'ils occupaient étaient distans de plus de 10 kilomètres, et les quartiers-généraux, qu'il faut seuls avoir en vue quand il s'agit de communications, séparés par plus de 25 kilomètres, — distance évidemment trop grande, eu égard au peu de longueur des journées en cette saison, et au mauvais état des chemins, défoncés par la pluie et couverts de neige. — Si, malgré l'éloignement de ces divers corps les uns des autres, on les regarde comme faisant tous partie d'une armée unique aux ordres du général d'Aurelle de Paladines, alors, le grand quartier-général étant à Artenay, il devient évident qu'en l'absence de toute ligne télégraphique les reliant les uns aux autres, les corps extrêmes échappaient à l'action *immédiate*, sinon directe, du général en chef. N'ayant point de documens qui en pourraient établir la réalité, nous nous bornerons à rappeler ici, comme indice de l'opinion, les bruits qui circulaient parmi nous, et d'après lesquels le 18e et le 20e corps, bien que placés sous les ordres du général d'Aurelle, agissaient néanmoins d'après ceux du ministre de la guerre. Ces bruits, que confirmerait une circulaire fameuse, véritable acte d'accusation contre le général en chef après la perte d'Orléans, expliqueraient parfaitement les marches et contre-mar-

ches qui n'avaient eu jusqu'à ce jour d'autre résultat que d'épuiser les forces de nos hommes; ils expliqueraient surtout le décousu, le manque d'ensemble des opérations qu'il nous reste à préciser, du moins dans leurs résultats généraux.

Le 24 novembre, vers neuf heures du matin, le 18e corps attaquait les villages de Maizières et de Ladon. Ce mouvement offensif donnait lieu à des engagemens divers, auxquels le 20e corps ne prit part que par l'affaire peu importante d'ailleurs où le général Girard trouva la mort, et le premier jour par sa deuxième division, lancée contre une colonne ennemie qui, descendant de Beaune-la-Rolande, menaçait le flanc gauche de nos troupes engagées sur la route de Bellegarde à Maizières. Les bataillons du Haut-Rhin, dans une charge impétueuse, y montrèrent l'entrain et l'aplomb de vieilles troupes. Au chant de *la Marseillaise*, musique en tête, bannières déployées, et sur les pas de leur vaillant commandant, le chef de bataillon Dolfüs, ils coururent à l'ennemi et le refoulèrent victorieusement. La nuit, nos troupes couchèrent sur le champ de bataille. Néanmoins ni Ladon, ni Maizières, ni Juranville, n'étaient tombés en notre pouvoir. Quelque sérieux qu'ils fussent, ces engagemens n'étaient que les préliminaires d'une action décisive; mais ils justifiaient, par la bravoure des soldats, la confiance des généraux qui venaient de prendre l'offensive. En effet, ce mouvement en avant de notre aile droite se continua en s'accentuant davantage.

Le 27 au soir, la 1re brigade de la 2e division du 20e corps vint occuper le village de Saint-Loup-des-Vignes, à 3 kilomètres de Beaune-la-Rolande, qu'il domine. Dans la nuit, la 2e brigade se portait sur Montbarrois, à 2 kilomètres de Saint-Loup, et au point du jour la première division, partant de Boiscommun, s'ébranlait à son tour dans la direction de Batilly, village qui commande le passage de l'antique chaussée connue sous le nom de *Chemin de César*. En même temps, le 18e corps reprenait sa marche en avant, un moment interrompue, sur Ladon, Maizières et Juranville, pour déboucher sur notre droite. Le village de Beaune-la-Rolande, objectif de l'armée française, allait donc être attaqué à la fois sur la gauche et au centre par le 20e corps, sur la droite par le 18e corps, c'est-à-dire, en évaluant l'effectif de ces deux corps à un minimum, par plus de 50,000 hommes.

L'importance stratégique de cette position explique nos efforts pour l'arracher à l'ennemi, ceux de l'ennemi pour la conserver. Les Hanovriens de Voght-Rheiss occupaient le village depuis plusieurs jours. Dans la prévision d'une attaque, ils en avaient fortifié les approches par des fossés profonds, barricadé toutes les rues, crénelé les maisons; ils l'avaient en un mot transformé, comme tant

d'autres de nos villes françaises tombées sans coup férir dans leurs mains, en une de ces citadelles formidables devant lesquelles nos soldats, luttant poitrine nue contre d'invisibles ennemis, ont vu tant de fois se briser leur audace. En évaluant à 25,000 hommes le corps de Voght-Rheiss, à 15,000 les divisions de renfort qui lui furent envoyées de son quartier-général par le prince Frédéric-Charles, avec une nombreuse artillerie, on voit que 90,000 hommes allaient se heurter sur une ligne de moins de deux lieues d'étendue pour se disputer la possession d'un de nos plus obscurs villages (1).

A huit heures du matin, le canon de la 1re division se fait entendre du côté de Batilly. Le signal de l'attaque générale est donné par la batterie de réserve, en position sur les hauteurs de Saint-Loup-des-Vignes; les bataillons du Haut-Rhin, musique en tête, comme à Fréville, le régiment des Deux-Sèvres, au chant de *la Marseillaise*, s'élancent sur les pas de leurs colonels (Dumay, Dolfüs, du Haut-Rhin, Rougé, des Deux-Sèvres), et balaient les Prussiens devant eux. Le bataillon de Savoie (commandant Dubois), accueilli par une fusillade terrible sur la lisière des bois qui défendent le village au sud, hésite et recule un moment; mais bientôt il est ramené au feu sous une grêle de balles par le commandant de la brigade, suivi de tout son état-major; les zouaves du brave général Vivenot débouchent sur la gauche; ils abordent l'ennemi avec leur élan d'autrefois, et sur toute la ligne le refoulent vers le village; les positions extérieures sont enlevées. Nos batteries prennent position à 400 mètres sur la hauteur à laquelle aboutit la route de Saint-Loup, et couvrent de leurs obus l'église et les grandes maisons qui l'entourent, mais sans pouvoir entamer leurs fortes murailles. Leurs projectiles, trop faibles, sont également impuissans contre les barricades qui ferment l'entrée de toutes les rues; devant ces barricades, devant les fossés qui les entourent, l'élan vic-

(1) Nous avons pris les évaluations minimum pour rester en-deçà plutôt qu'au-delà de la vérité. D'après les chiffres donnés par les documens divers, on arriverait à un total bien supérieur.

Du côté des Français, 18e corps.	25,000 hommes.
20e corps.	35,000 hommes.
Francs-tireurs et autres.	3,000 hommes.
Formant un total de	63,000 hommes.
Du côté des Prussiens, 10e corps (Hanovre).	35,000 hommes.
Deux divisions de renfort du 3e corps à 10,000 hommes chacune.	20,000 hommes.
Donnant un total de	55,000 hommes.

Ce qui porterait à 118,000 hommes le chiffre des combattans de Beaune-la-Rolande.

torieux de nos troupes s'arrête brisé. Cependant chaque maison, chaque pan de mur, chaque arbre devient un point d'attaque derrière lequel se massent nos soldats, prêts à s'élancer par la première brèche que leur ouvrira l'artillerie. Un moment l'intrépide commandant de Verdière, chef d'état-major de la 2e division, croit une des rues abandonnée par l'ennemi. Faisant franchir par un bond énorme à son cheval les obstacles qui en ferment l'accès, il y pénètre, et la parcourt dans presque toute sa longueur, sans essuyer un coup de feu. Revenant alors sur ses pas, il appelle à lui les soldats voisins, zouaves du 3e régiment, mobiles des Deux-Sèvres, de la Savoie et du Haut-Rhin, francs-tireurs de Keller, et en forme une colonne d'assaut. Lui-même, suivi du colonel Rougé, du commandant Dubois, la guide à l'attaque. Soudain, à 20 mètres du fossé extérieur, une décharge meurtrière, véritable ouragan de plomb et de fer, part de ces maisons naguère silencieuses et en apparence abandonnées. Le commandant de Verdière échappe comme par miracle; le colonel Rougé, le commandant Dubois, ont leurs chevaux tués, et se relèvent avec peine. Tous néanmoins restent prêts à recommencer leur héroïque tentative à ce poste périlleux, où ils reçoivent les félicitations du général en chef, accouru de sa personne pour seconder leurs efforts. Jusqu'au soir, la lutte se continue aussi ardente, aussi acharnée.

Ces épisodes de cette sanglante affaire montrent quelles furent la persévérance, la bravoure de nos soldats et de nos officiers. Dans tous les corps, partout, ils se montrèrent dignes les uns des autres, et pourtant non-seulement *Beaune-la-Rolande ne fut pas occupée par nos troupes, non-seulement nous n'enlevâmes pas un canon à l'ennemi*, mais encore, devant les renforts qu'il reçut de Pithiviers, et qui à quatre heures faisaient leur apparition sur le champ de bataille, l'armée française recula jusqu'à Bellegarde et à Boiscommun. Or une retraite jette toujours du trouble dans l'esprit des soldats, même les plus aguerris. Pour nos mobiles inexpérimentés, qui presque tous venaient de faire leurs premières armes, qui avaient eu ou qui croyaient avoir eu l'affaire décisive longtemps attendue, à en juger par leurs sanglans efforts et les 3,000 hommes mis hors de combat et laissés sur le champ de bataille, ce fut plus que du trouble, ce fut le découragement qui, pour un moment du moins, s'empara de leur esprit sous l'impression de la retraite. D'autres causes d'ailleurs, toutes particulières à notre armée, résultant de sa composition elle-même, aidèrent activement à cette désespérance générale; nous essaierons de les préciser.

On a vu l'attitude héroïque des bataillons du Haut-Rhin. Ce brave régiment, comme tous ceux qui ne se ménagent pas au feu,

laissa de nombreux prisonniers aux mains de l'ennemi. Les Prussiens saisirent l'occasion; ils parlèrent à ces prisonniers le langage, non de vainqueurs insolens, mais de compatriotes, déplorant une erreur fatale qui armait les uns contre les autres les enfans d'un même pays. « Vous êtes libres, » leur dirent-ils, et à tous, avec des vivres, des vêtemens, ils offrirent les papiers nécessaires pour retourner dans leurs foyers, l'argent dont ils avaient besoin pour leur voyage; ceux qui dédaignèrent de pareilles offres, et bien peu ne les repoussèrent pas, furent délivrés d'une surveillance trop active, ils purent bientôt s'échapper. De retour dans nos rangs, ils racontèrent, suivant les *prévisions* de l'ennemi, la façon dont ils avaient été traités, les singulières assertions qu'ils avaient entendues. L'œuvre de démoralisation, préparée déjà par tant de privations et de souffrances, fut rapide et profonde; huit jours après Beaune-la-Rolande, le commandant Dolfüs motivait la démission de son commandement sur le découragement de ces mêmes hommes qu'il menait naguère si intrépidement à l'attaque, sur la triste conviction où il était qu'à la première affaire nul d'entre eux ne le suivrait. Cette démission fut retirée depuis, mais qu'importe?

Dans d'autres régimens, sous des impressions différentes, se produisaient des effets identiques. La 1re brigade de la 2e division, à laquelle nous avions l'honneur d'appartenir et dont nous parlons plus souvent par cette raison même, s'était, à 6 heures du soir, ralliée presque tout entière sur le terrain qu'avaient occupé pendant l'affaire les compagnies de réserve des Deux-Sèvres, à 200 mètres du village. Les hommes, épuisés par les fatigues de la journée, étendus sur le sol humide, laissaient passer au-dessus de leur tête ces obus égarés, ces décharges de mousqueterie de plus en plus rares qui survivent encore à une longue lutte, et qui en marquent la fin. Abrités par un repli du terrain, ils attendaient, ignorant encore le résultat de la journée et prêts à toute éventualité, les ordres qu'ils auraient à exécuter. La nuit était froide et sombre. Néanmoins les flammes de l'incendie du village et des fermes environnantes l'éclairaient par places de leurs lueurs décroissantes. — De distance en distance, sur les hauteurs voisines, des feux de signaux brillaient un moment comme des phares sur la mer, et s'effaçaient quand la signification en avait été comprise. A nos pieds, devant et autour de nous, passaient et repassaient, pareils à des feux follets, les fanaux des voitures d'ambulance, venant ramasser les blessés sur l'étroit espace du théâtre de l'action, là où elle avait été la plus meurtrière. Soudain dans le silence de la nuit s'élèvent du village des chants de triomphe, — ces chants sont ceux de Vaterland. — Les ambulances se rapprochent, ce sont des ambulances prus-

siennes. Plus de doute, la victoire, que nous espérions encore, appartient à l'ennemi. Dès lors la situation de la brigade apparaît pleine de gravité, et d'une gravité que nos généraux ne peuvent ignorer. Pourtant nul ordre n'arrive pour nous fixer sur ce qu'on attend de nous. Faut-il rester sur le terrain conquis par tant d'efforts en présence de l'armée ennemie dont nous avons compté les renforts, dont nous entendons les mouvemens d'artillerie sur les routes sonores, et que nous aurons demain tout entière sur les bras? Faut-il l'abandonner sans ordres pour éviter une catastrophe qu'il est trop facile de prévoir? Trois heures se passent dans cette attente, dans cette cruelle anxiété. Les officiers envoyés à la découverte du 18e corps annoncent qu'il a évacué le terrain où vers quatre heures et demie il a débouché à droite, à 300 mètres de la brigade, pour prendre part au combat. Tous affirment que partout ils n'ont rencontré que des ambulances et des patrouilles prussiennes. A 11 heures, l'ordre est donné par le commandant de la brigade de se mettre en marche dans le plus grand silence, et de regagner Saint-Loup-des-Vignes par la route qui relie ce village à Beaune-la-Rolande. La gravité de la situation est si bien comprise de tous, que les hommes, prévenus un à un pour ainsi dire par les officiers, se forment en rang et se mettent en marche sans que le moindre bruit éveille l'attention de l'ennemi. Partis quand déjà la brigade est engagée sur la route, les chevaux de l'état-major général et de son escorte révèlent seuls aux Allemands cette retraite qui leur arrache une proie assurée. Une décharge générale des grand'gardes et des avant-postes ennemis salue nos cavaliers au passage. Quelques minutes après, ils ont rejoint la brigade, un moment retardée par le fossé dont nos pionniers coupent la route pour arrêter la marche de l'ennemi.

C'est là, dira-t-on, un incident commun à la guerre. Peut-être, et nous l'ignorons; mais, comme le premier renseignement qui nous fut donné en entrant à Saint-Loup fut que le grand quartier-général du 20e corps était à Bellegarde, à 15 kilomètres, le quartier-général de la division à Boiscommun, à 9 kilomètres, il devint évident pour tous que, sans la décision du commandant de la brigade, nous étions cernés par toute l'armée ennemie, et qu'en tout cas nous avions été abandonnés sans que nul se préoccupât de notre sort. Les réflexions que suggérait cet abandon sont faciles à deviner. Certes elles tendaient à affaiblir, sinon à détruire cette confiance des soldats dans leurs chefs que rien ne peut faire renaître quand elle s'est évanouie, et qui est assurément la première comme la plus indispensable condition de succès.

Quelle que fût d'ailleurs l'influence regrettable de ces incidens, il

en est d'autres qui vinrent la fortifier, et que nous ne pouvons passer sous silence. A quatre heures et demie, le jour du combat de Beaune-la-Rolande, le 18e corps, vainqueur à Juranville, débouchait à notre droite, et aux cris mille fois répétés : en avant! en avant! prenait part à l'action principale. Malheureusement les feux de ses bataillons ne furent meurtriers que pour nos soldats groupés autour des maisons extérieures du village, et trois fois il avait fallu répéter la sonnerie : cessez le feu! pour mettre fin à cette cruelle méprise. Enfin, le matin même du 28, le zouave Jacob fut surpris par le colonel Vivenot au moment où il revenait des avant-postes ennemis. Dans un interrogatoire sommaire, il fut constaté que depuis trois mois, chaque nuit, ce misérable allait rendre compte aux officiers prussiens qui éclairaient notre marche de la situation exacte de nos troupes. A cette époque, la croyance à la trahison, la défiance qu'elle entretenait, n'étaient que trop justifiées par tant de projets avortés, par tant de résolutions tenues pour secrètes, et que déjouait la vigilance de l'ennemi. Ici d'ailleurs la trahison était manifeste. Cet espion, caché sous l'uniforme de nos zouaves, était-il le seul? Que pouvions-nous encore contre la trahison de nos compagnons d'armes, contre l'insouciance, l'abandon même de nos chefs? Mourir? Tous le voulaient la veille du combat de Beaune-la-Rolande, avec l'espérance de vaincre et de contribuer à la délivrance de la patrie; seuls, ceux qui ne voyaient que le devoir le voulaient encore le lendemain, mais ils le voulaient sans illusion et sans espérance.

III.

Le combat ou plutôt la bataille de Beaune-la-Rolande (le chiffre élevé des troupes qui prirent part à l'action, celui des blessés, l'importance des résultats, lui méritent ce nom) fut pour le 18e et surtout le 20e corps ce que dans leur langage expressif les soldats appellent *un coup de chien*. Après un pareil effort, les troupes, même les plus aguerries et les plus confiantes, ont besoin de quelques jours de repos pour se retrouver, ou tout au moins de sentir que, pour n'avoir pas été couronnés par la victoire, leur dévoûment et leurs efforts n'ont pas été stériles, et ont servi la cause générale. L'annonce d'un succès dû à ces efforts, une marche en avant, peuvent seuls effacer l'impression de leur échec personnel. Par malheur, rien ne détruisit dans l'esprit de nos soldats les impressions que nous avons essayé de faire comprendre. Tout vint au contraire les confirmer. Une proclamation de M. Gambetta annonça bien, il est vrai, que nous avions été victorieux, et, par une singulière dérision à l'adresse du 20e corps, qui seul avait porté le poids de la

journée devant Beaune-la-Rolande, que le 18e corps et son général avaient en cette journée bien mérité de la patrie, qu'en conséquence le colonel Billot était confirmé dans son grade de général; mais déjà on savait à quoi s'en tenir sur ces proclamations, et pour nous la dictature de M. Gambetta n'était pas seulement la « dictature de l'incapacité, » suivant l'expression de M. Lanfrey, elle était surtout celle du mensonge officiel. Les actes parlaient du reste plus haut que toutes ces phrases de rhéteur creuses et sonores. Quarante-huit heures passées à nos anciens cantonnemens de Fréville, auprès de Bellegarde, avaient à peine donné le temps de rallier les traînards, qu'au bruit du canon ennemi, tonnant contre Saint-Loup-des-Vignes, nous nous mettions de nouveau en marche. Pour nous porter en avant? Non certes, mais pour nous replier sur la forêt d'Orléans, vers Nesploy et Nibelles, et, pour mieux attester que nous reculions, notre marche ou mieux notre retraite s'effectuait, comme devant un ennemi victorieux lancé à notre poursuite, par brigades en échelons. Ainsi se confirmait dans tous les esprits la conviction de notre insuccès, ainsi allait grandissant le découragement de l'armée. Ce découragement, qui se traduisait par des actes d'indiscipline chez les soldats de certains bataillons de mobiles dont il est inutile de citer ici les noms, était partagé même par les meilleurs esprits, par ceux qui, se mettant au-dessus des incidens particuliers, se préoccupaient surtout de la situation générale de l'armée et de la France. C'était peut-être un défaut; mais le nombre en était grand, on le conçoit, parmi ces jeunes hommes, intelligens, instruits, éclairés, qui dans les rangs de l'armée mobile faisaient en définitive la guerre en volontaires.

On connaissait mieux aux bivouacs de Nesploy et de Nibelles les péripéties changeantes de la lutte. Pour tous, il devenait évident que ce n'était pas seulement contre les maisons crénelées de Beaune-la-Rolande, contre ses fossés, contre ses barricades, que s'était brisé notre élan victorieux. Si nous avions reculé, c'était surtout devant les renforts qu'avaient reçus les Prussiens vers la fin de la journée. Comment deux divisions d'infanterie et les batteries d'artillerie nombreuses dont nous avions senti les coups redoutables quand, vers quatre heures, elles donnèrent à la résistance de l'ennemi une vigueur nouvelle, avaient-elles pu être détachées contre nous en présence du 15e corps? Comment ce 15e corps, si nombreux, le plus aguerri, disait-on, et assurément le mieux équipé de toute l'armée, était-il resté dans l'inaction pendant toute la journée du 28? A défaut d'ordres précis, assurant l'ensemble des mouvemens de tous les corps, n'avait-il pas entendu notre canon, et n'est-ce pas une règle générale, que nul ne peut ignorer, que les

généraux allemands avaient, eux, suivie contre nous, de marcher au canon? Si, par une attaque à fond sur Pithiviers et le quartier-général du prince Frédéric-Charles, ce corps eût secondé notre attaque, cette diversion puissante n'eût-elle pas assuré notre succès? En tout cas, l'ennemi, sans les renforts qu'il avait reçus si à propos, aurait-il pu résister le 29 à un nouveau mouvement offensif? Ce jour-là, la jonction du 18e corps, retardé par sa lutte à Juranville le 28, nous assurait une supériorité numérique incontestable, surtout en artillerie, et n'était-ce pas un gage assuré de la victoire? La réponse à ces questions était impossible au moment où, suivis d'une avant-garde prussienne dont nous ignorions la force, nous nous repliions sur la forêt d'Orléans; mais cette réponse nous fut donnée bientôt dans un conseil de guerre tenu au château de Nibelles et par le général lui-même commandant le 15e corps.

Les paroles que nous allons répéter aussi textuellement que possible révèlent une méconnaissance trop profonde de la situation militaire à ce moment décisif de la campagne pour que nous ne citions pas les noms de quelques-uns de ceux qui les ont entendues comme nous, et qui ne peuvent les avoir oubliées. Ce sont, parmi tous les généraux et les chefs de service du 20e corps, ceux du général Crouzat, qui le commandait, du général Thorton, commandant de la 2e division, du colonel Vivenot, commandant la 2e brigade de cette division.

Le général Crouzat avait dit en substance : Le 20e corps, épuisé autant par ses longues marches et le dénûment où il a été laissé depuis la retraite des Vosges que par l'effort qu'il vient de faire à Beaune-la-Rolande, a besoin de quelques jours de repos. Depuis trois mois, les hommes ont fait tout ce que l'on peut exiger de leurs forces physiques et de leur dévoûment. Il n'est que temps de leur donner enfin ce qui leur manque, ce qui leur a toujours manqué : des souliers à beaucoup d'entre eux, à tous des guêtres, des cartouchières, des sacs, si on ne veut pas que, leur moral fléchissant sous tant d'efforts et tant de privations, ils se laissent aller à un découragement trop bien justifié. — Il lui fut répondu par le général des Pallières : « Les hommes sont ce qu'on les fait; le 15e corps, lui aussi, était à mon arrivée très mal organisé, sans ordre, sans discipline. En quinze jours, tout a changé, et, je le répète, si leur moral est aujourd'hui excellent, c'est que les hommes sont ce qu'on les fait. » A ces paroles peu flatteuses pour les généraux, ses égaux, à qui elles étaient adressées, à cette comparaison très mal venue entre deux corps, dont l'un avait toujours été en marche depuis trois mois, loin de tout centre d'approvisionnement, tandis que toutes les ressources de la France avaient été, sous l'œil

de la délégation de Tours, consacrées à l'organisation de l'autre, le général des Pallières ajouta : « D'ailleurs vous voyez les Prussiens partout, et vous croyez à ce qu'on dit de leurs forces. Détrompez-vous, nous n'avons devant nous qu'un rideau de troupes sans consistance : seulement ces troupes sont habilement manœuvrées, et elles peuvent vous faire illusion; mais elles ne le font, elles ne paraissent redoutables qu'à ceux qui ne connaissent pas comme moi la tactique prussienne. » Et, pour être mieux compris par un exemple, il dit encore : « On parle du grand nombre de canons qui partout accompagnent l'armée prussienne, — on est disposé à les voir partout; — eh bien! voici ce qui se passait à Dijon : chaque jour, par une porte sortaient des batteries aux attelages reposés, aux servans d'une tenue irréprochable, aux pièces reluisantes. A une lieue de la ville, ces attelages sont couverts de boue, ces pièces brunies, ces uniformes tachés à plaisir; ces attelages rentrent alors par une autre porte, et le tour est joué, et l'on croit à la formidable artillerie prussienne! » Comme le commandant de la 1re brigade lui fit observer qu'il n'y avait pas d'illusion de ce genre à se faire, et que la puissance de la nombreuse artillerie ennemie avait été très bien constatée à l'affaire de Beaune-la-Rolande, le général, haussant les épaules, quitta brusquement la salle du conseil sur ces paroles du même officier : « puissiez-vous ne pas faire bientôt l'expérience de la réalité! »

Le lendemain ou le surlendemain peut-être avait lieu le combat de Chilleurs-aux-Bois, combat d'artillerie surtout, dont les détonations répétées nous arrivaient à travers la forêt, semblables à un feu roulant de mousqueterie. Le 20e corps à ce bruit se tint prêt à partir au premier appel, mais cet appel arriva trop tard. A onze heures et demie, la canonnade s'éteignait sans qu'on sût quel était le résultat de cet engagement si court, et dont nous ne pouvions soupçonner l'importance. Hélas! c'était une véritable défaite, et la plus funeste dans ses conséquences qui pût être infligée à l'armée de la Loire.

IV.

Il semble qu'on peut aujourd'hui, par les dispositions mêmes du général en chef ennemi, juger de la portée réelle des combats qui marquent la fin du mois de novembre, et que, sur la foi de documens officiels français, on a crus de simples engagemens préliminaires. Dès le lendemain même de la journée de Beaune-la-Rolande, le prince Frédéric-Charles, masquant ses desseins par une vigoureuse attaque sur Saint-Loup-des-Vignes, dégarnissait sa gauche

et ne laissait plus en face de notre aile droite qu'un corps d'observation de 8,000 hommes. Toutes ses forces actives étaient concentrées à Pithiviers, prêtes à tomber en masse sur le 15e corps, et lui porter un coup décisif. Pour l'état-major général ennemi, si bien informé par ses nombreux espions, et guidé d'ailleurs par une longue expérience pratique de la guerre, les affaires successives de Ladon, Maizières, Juranville et Beaune-la-Rolande surtout avaient paralysé, pour un moment du moins, l'aile droite de l'armée française. La vigueur que nous avions montrée, à laquelle nos ennemis ont rendu justice (1), leur était précisément un gage certain d'un instant de détente, et ils croyaient avec raison que quelques jours de répit leur étaient assurés de ce côté. On sait comment ils en profitèrent. Les combats victorieux du 2 et du 3 décembre, notamment celui de Chilleurs-aux-Bois, leur ouvrirent la route ou plutôt les routes d'Orléans. D'autres mettront en pleine lumière les incidens et les causes diverses qui ont transformé la défaite du 15e corps en désastre irréparable. Résolu à ne parler que de ce que nous avons vu, nous nous bornerons, malgré la sûreté de nos informations, à dire qu'il en fut ainsi, surtout parce que l'esprit, le moral des soldats était au 15e corps, comme dans l'armée tout entière, celui que nous avons dit animer l'ancienne armée des Vosges. Peut-être même, entre tous ces corps, dont nous avons pu étudier les soldats réunis à Bourges après la défaite du 15e corps à Salbris, c'est encore nos propres troupes, celles du 20e corps, que nous regarderions comme ayant été les plus solides et animées du meilleur esprit.

Nous avons déjà dit que les résultats du combat de Chilleurs-aux-Bois ne furent connus à l'aile droite que lorsqu'il était trop tard pour en atténuer les fatales conséquences. Un simple coup d'œil jeté sur la carte suffit pour montrer que, même en partant aux premiers bruits du canon, la distance qui nous séparait du 15e corps était trop grande pour que nous pussions arriver à temps sur le champ de bataille. Nous répéterons qu'à onze heures et demie la canonnade avait cessé entièrement. Nos généraux n'avaient dès lors qu'à attendre. On a écrit, rendant le général Bourbaki responsable d'une inaction qu'il est de toute injustice de lui imputer, puisqu'à cette époque il n'exerçait pas le commandement du 18e et du 20e corps, « que peut-être ces corps dans les mains d'un stratégiste habile eussent pu être jetés sur les communications de l'ennemi, et l'inquiéter sérieusement au point de le forcer à rétrograder. » Il n'en est rien. Ce mouvement fut exécuté; mais, bien que le 20e corps fût bivouaqué, non à Bellegarde, comme on le sup-

(1) Voyez les numéros du *Times* à cette époque et les dépêches prussiennes.

pose, mais plus près de Chilleurs, à Nesploy et à Nibelles, la route qui nous conduisait le plus directement sur Orléans, déjà tombé au pouvoir de l'ennemi, offrait une distance presque double de celle qui sépare cette malheureuse ville de Chilleurs et d'Artenay. Cela seul explique comment les Prussiens purent nous y devancer et y concentrer des forces imposantes qui garantissaient leur précieuse conquête contre tout retour offensif de notre armée. Cette route passe par la chaussée de Combreux, Vitry-aux-Loges, La Faye-aux-Loges et Donnery. En plusieurs points, elle avait été coupée par des tranchées profondes qui, mal comblées à la hâte, retardaient notre marche, surtout celle de l'artillerie. Néanmoins, grâce à l'ardeur de nos troupes, réveillée par l'attente du combat, vers trois heures nous avions dépassé Donnery et franchi le canal d'Orléans. Vains efforts : l'ennemi, rangé en bataille, nous attendait en avant d'Orléans avec des forces considérables. Un moment, un engagement fut imminent. Nos positions de combat étaient prises sur les hauteurs qui séparent le canal d'Orléans de la vallée de la Loire. Des informations plus exactes sur la situation de l'armée firent sans doute changer les résolutions du général en chef. Par un mouvement à gauche, nos colonnes rejoignirent la grande route qui conduit à Jargeau, le long du grand fleuve. A six heures du soir, nous étions bivouaqués sur la rive gauche. Infanterie, cavalerie, artillerie, bagages, tout avait passé sur le pont de Jargeau, — pont en fil de fer coupé avant la première occupation des Prussiens, et rétabli par eux. — Que nul désastre ne marqua ce passage précipité sur un tel pont, ce fut certes un hasard providentiel; mais notre tristesse n'en était pas moins profonde. Si nos chefs n'avaient pas cru devoir livrer un dernier combat pour le salut d'Orléans, c'est qu'Orléans était bien perdu pour la France, et la perte d'Orléans, c'était la fin de nos espérances les plus chères, la preuve trop évidente de désastres que nous ne pouvions connaître, mais qui avaient dû frapper notre armée : tristes et douloureuses conjectures qui répondaient trop bien à la réalité, tristes et douloureuses prévisions que l'avenir devait trop tôt vérifier. En effet, dès ce jour les destinées de l'armée de la Loire étaient écrites, et de fait cette armée n'existait même plus comme menace, comme obstacle à la marche de l'ennemi. Que le prince Frédéric-Charles voulût écraser soit l'aile droite, dont le général Bourbaki venait de prendre le commandement avec une abnégation patriotique dont l'histoire lui tiendra compte, soit l'aile gauche, aux ordres du général Chanzy, il le pouvait avec plus ou moins de peine, mais il le pouvait sûrement. Ces deux ailes, désormais sans communications directes, débris épars d'une armée imposante au moins par le nombre, ne

pouvaient plus agir qu'isolément. On en forma deux armées distinctes, mais chacune d'elles était désormais inférieure en nombre à la grande armée allemande, comme elle l'était depuis longtemps par l'organisation, la discipline et surtout la confiance qu'engendre le succès. Les premiers coups du prince Frédéric-Charles tombèrent sur le 16e corps. Cela devait être.

Le 16e corps couvrait Blois, Tours et toute cette partie de la France la plus riche et aussi la plus ouverte à l'invasion, tandis que Bourges, défendue par de sérieux ouvrages, armée de pièces de marine, offrait à l'armée de Bourbaki le premier point d'une résistance qui pouvait énergiquement se continuer dans les collines du Morvan et les défilés de l'Auvergne. Néanmoins, dans l'incertitude des résolutions que prendrait l'ennemi, et lorsque la deuxième défaite du 15e corps à Salbris lui permettait de nous tourner pour nous acculer à la Loire, le mouvement de concentration de toutes nos forces à Bourges était impérieusement commandé; ce mouvement, exécuté avec une hâte trop justifiée par toutes ces considérations, peut donner une mesure exacte de la cohésion, de l'ordre des différens corps qui formèrent plus tard la seconde armée de l'est, qui fut se briser devant Héricourt. Sur 2,600 hommes du régiment des Deux-Sèvres, 500 répondaient seuls à l'appel en arrivant à Bourges; des 1,200 hommes du bataillon de Savoie, 50 avaient pu seuls suivre leur énergique commandant, et c'étaient là des corps d'élite. La neige d'ailleurs n'avait cessé de tomber pendant cette longue marche de vingt-quatre heures, dépensées à franchir les 56 kilomètres qui séparaient nos bivouacs, près d'Argent, de nos premiers cantonnemens, à Bourges. Malgré la neige, les chemins étaient couverts de verglas, et ce fut un miracle que notre artillerie pût suivre, même au prix de la moitié de ses chevaux. Aussi le général en chef ne faisait-il qu'obéir aux dures exigences de la réalité quand il répondait à une dépêche de M. Gambetta, lui enjoignant *impérieusement* de partir à l'heure même de Bourges, le 10 décembre, pour secourir Blois, où tombaient les premiers obus prussiens, et le général Chanzy, dont la position était sérieusement compromise : « L'armée ne peut partir, car, si je me mettais en route, j'arriverais peut-être de ma personne, mais sûrement sans un seul homme et sans un seul canon. »

Ce que nous venons de raconter est la vérité, la vérité que nous avons vue, mais dont nous n'avons pas dit tous les détails navrans. Quant à la France, voici la vérité qu'on lui disait :

« Tours, 6 décembre.

« Le ministre de l'intérieur aux préfets et sous-préfets.

« Je suis informé que les bruits les plus alarmans sont répandus sur la situation de l'armée de la Loire.

« Démentez hardiment toutes ces mauvaises nouvelles, colportées par la malveillance dans le but de provoquer le découragement et la démoralisation.

« Vous serez strictement dans le vrai en affirmant que notre armée est en ce moment dans d'excellentes conditions, que son matériel est intact ou renforcé, qu'elle se dispose à reprendre la lutte contre l'envahisseur. Que chacun soit ferme et fort, que tous ensemble nous fassions un suprême effort, et la France sera sauvée.

« L. Gambetta. »

Ici s'arrêteront ces commentaires d'un des soldats les plus obscurs et les plus ignorés de cette désastreuse campagne. Il nous a semblé que nous avions pour les écrire un double devoir à remplir : le premier, de rendre hommage à la bravoure et au dévoûment de nos compagnons d'armes, bravoure, dévoûment méconnus, peut-être parce que souvent ce sont les ouvriers de la dernière heure qui, suivant la parole de l'Évangile, reçoivent le meilleur salaire, peut-être aussi parce que nous n'avions pas été choisis pour être les instrumens d'une volonté personnelle, et que nous n'étions que ceux de la délivrance de la patrie; — le second, celui de dire la vérité telle qu'elle nous était apparue, parce que, si l'on veut que le passé ne soit pas perdu pour l'avenir, c'est par la vérité seule que les enseignemens et les leçons qu'il contient peuvent devenir efficaces.

De toutes ces leçons, de tous ces enseignemens, celui que nous voudrions voir ressortir le plus clairement de notre récit est cette vérité trop méconnue des théoriciens de 92, admirateurs aveugles d'une époque qu'ils croyaient pouvoir recommencer : les armées, généraux et soldats, ne s'improvisent plus aujourd'hui; mais, quelque funeste que cette erreur nous ait été, il en est une plus déplorable encore : c'est celle qui nous a fait croire aux vertus de la dictature, et qui, après vingt ans d'un pouvoir personnel dont les conséquences logiques se révélaient chaque jour aux lueurs sinistres de nos ruines, poussait la France à se jeter de nouveau, pour être sauvée, dans les bras d'un homme, — moyen commode de salut en vérité, s'il n'était illusoire, et auquel ne recourent jamais les peuples inspirés du sentiment réel de la liberté. Ces peuples savent que les dictatures n'ont jamais rien sauvé, et qu'elles aboutissent toujours à quelque despotisme dégradant, despotisme d'un soldat de génie, de sophistes aux mains sanglantes, « bourreaux, barbouil-

leurs de lois, » ou bien encore d'une *commune effrénée*, tourbe sans nom de furieux, dont les monstrueux excès font pâlir les rêves sanglans des Tibère et des Néron. Pour nous, on le voit, l'homme n'est pas en cause, et, si l'on a pu accuser avec raison le dictateur que la France s'était donné de l'avoir conduite plus avant dans l'abîme, c'est qu'il était dans la logique qu'il en fût ainsi. On peut dire aujourd'hui quel était le plan à suivre pour que l'armée de la Loire fût l'armée libératrice de la France. Paris approvisionné pour deux mois encore, il fallait *former, organiser* cette armée derrière la Loire et la forêt d'Orléans, et, quand elle eût été réellement organisée, la lancer par un mouvement d'ensemble dans un effort gigantesque sur toutes les routes qui conduisent à Paris. — Sur l'une d'elles, en quelque point, on eût passé. L'armée allemande, inférieure en nombre, ne pouvait les défendre toutes à la fois. — Au lieu d'une armée, au lieu de soldats, nous avions des foules et des hommes, et même avec eux, au lieu de cette action générale et de ce coup unique frappé partout à la fois, nous avons eu les combats successifs des 24 et 25 novembre : Ladon, Maizières; 28, Beaune-la-Rolande; 2 et 3 décembre, Songy et Chilleurs-aux-Bois; enfin du 6 au 25 décembre, de Beaugency au Mans, combats glorieux où la bravoure française a jeté de vifs éclats, mais qui ne pouvaient aboutir qu'à des défaites, parce que, à égalité numérique, la victoire appartient toujours à l'armée la plus aguerrie et la mieux organisée. Ces fautes eussent pu être évitées, dira-t-on. Oui, si l'on reste dans les idées abstraites; non, si l'on fait la part de la réalité, je veux dire des passions humaines. En novembre 1870, la question semblait être non pas : comment sauver la France? mais qui sauvera la France, de Paris ou du dictateur dont elle subissait la direction fatale? Le pouvoir de ce dictateur, sa gloire si l'on veut, pour être juste peut-être, n'étaient fondés qu'à ce prix; dès lors, organisée ou non, il fallait que l'armée de la Loire courût à l'ennemi. Enfin, si de ces hauteurs du pouvoir nous descendons dans les rangs pressés de la foule, que d'ambitions vulgaires, que de vanités jalouses, que d'intérêts égoïstes ne voyait-on pas à l'œuvre! C'est que vingt ans d'un pouvoir absolu avaient tari en nous toutes les croyances généreuses, toutes les vertus rédemptrices, et que partout l'égoïsme et la lâcheté coudoyaient le dévoûment et la bravoure.

Que ce soit là le suprême enseignement de cette douloureuse histoire; puissions-nous ne jamais l'oublier, et ne chercher le remède qu'aux sources pures qui seules l'ont en elles : le culte viril de la justice, la pratique féconde de la liberté!

TH. AUBE.

LA GRÈCE

ET SES VOLONTAIRES

DANS LA GUERRE DE 1870

Le malheur, qui nous apprend à nous connaître nous-mêmes, doit nous apprendre aussi à connaître les autres. C'est surtout dans les crises douloureuses de leur existence que les particuliers font l'épreuve de ce qu'ils peuvent attendre du dévoûment et de la fidélité de leurs amis; c'est également à l'heure des désastres que les peuples éprouvés par la mauvaise fortune sont le mieux éclairés sur les sentimens qu'ils inspirent aux autres peuples. La lutte que nous venons de soutenir contre l'Allemagne nous rend du moins le service de nous montrer où sont ceux qui nous aiment, dans quel coin du monde il reste encore quelques sympathies pour la France. Avant cette épreuve, notre vanité ignorante se figurait volontiers que les souffrances d'un pays tel que le nôtre intéresseraient toute l'Europe, et qu'aucune nation ne nous verrait souffrir sans éprouver le besoin de nous porter secours. La foule se flattait même que notre infortune nous vaudrait des alliés au-delà des mers, et que l'Amérique, autrefois aidée par nos armes, nous aiderait à son tour. Toutes ces illusions de l'amour-propre national doivent se dissiper aujourd'hui, si nous ne voulons continuer à nous tromper nous-mêmes en prenant nos espérances pour des réalités. Les événemens ont prouvé qu'on s'abusait étrangement en France sur les dispositions des peuples à notre égard. Là où nous croyions recueillir les marques de sympathie que nous ne refusons guère aux malheurs des autres, ou tout au moins le souvenir des services rendus, nous

ne rencontrions que l'indifférence générale, sinon le mauvais vouloir du plus grand nombre. Non-seulement aucun état ne s'armait pour notre défense, ce qui peut à la rigueur s'expliquer par des nécessités politiques, mais nulle part, dans les grands pays où l'opinion publique dirige les affaires, elle n'imposait aux gouvernemens l'obligation d'intervenir en notre faveur : les populations nous abandonnaient en même temps que la diplomatie.

Seuls, quelques états neutres, quelques petits peuples condamnés à l'impuissance par leur faiblesse, nous témoignaient alors un attachement qu'il serait injuste et impolitique d'oublier. On sait ce que le département de la Moselle, ce que les villes de Metz et de Thionville, doivent à l'humanité du grand-duché de Luxembourg. La Suisse a été hautement remerciée de la généreuse assistance qu'elle offrait au mois de septembre 1870 à la population de Strasbourg, de l'accueil hospitalier qu'elle faisait quelques mois plus tard à notre malheureuse armée de l'est. Peut-être ne sait-on pas aussi bien quels secours nous sont venus de l'Orient, ce que la race hellénique a tenté sur tous les rivages qu'elle occupe pour nous payer la dette de Navarin et de l'expédition de Morée. Il importe cependant de ne pas laisser dans l'ombre des faits qui honorent une nation trop souvent méconnue en France. La Grèce, qui a oublié nos épigrammes pour ne se souvenir que de nos bienfaits, mérite que notre gratitude réponde à la sienne. Traitons-la comme ces amis fidèles dont on médit quelquefois dans la prospérité, mais qu'on est sûr de retrouver dans les jours difficiles, dont on ne connaîtrait pas tout le dévoûment, si l'on n'avait souffert, — auxquels on doit d'ailleurs d'autant plus d'égards et de marques d'amitié qu'on les a moins ménagés lorsqu'on se figurait qu'on n'aurait jamais besoin d'eux.

I.

La politique étrangère du gouvernement impérial, dont la guerre vient de dévoiler toutes les fautes, n'avait été ni plus habile, ni plus clairvoyante en Orient que dans le reste du monde. Elle y commettait même l'étrange et inexcusable maladresse d'y combattre, sur le seul terrain où elle pouvait le défendre sans danger pour la France, le principe des nationalités qu'elle introduisait ailleurs dans la diplomatie, et dont elle favorisait à nos portes la périlleuse expérience. Pendant qu'elle laissait la Prusse dépouiller le Danemark sous prétexte de protéger dans les duchés danois les intérêts de la race germanique, elle prenait parti en toute occasion pour la Tur-

quie contre la Grèce, pour les oppresseurs de la nationalité hellénique contre les représentans de la race grecque opprimée. Elle ne se contentait même pas de soutenir les intérêts et les prétendus droits de la Porte-Ottomane, il ne lui suffisait pas que le Turc fût maintenu en possession de toutes ses conquêtes; elle voulait qu'il fût respecté, honoré, qu'il prît rang parmi les peuples civilisés. Tandis que l'Angleterre maintenait l'intégrité de l'empire ottoman par un calcul politique dont elle ne dissimulait pas les motifs intéressés sans essayer de faire illusion au monde sur les vertus de son protégé, la France officielle entreprenait la réhabilitation morale de la race turque, et propageait le mensonge d'une civilisation musulmane. Notre diplomatie insinuait volontiers que, si les Turcs avaient conquis autrefois par le droit du plus fort la Thessalie, l'Épire, la Macédoine, la Crète, les côtes de l'Asie-Mineure, ils les gardaient aujourd'hui du droit que leur donnait leur supériorité sociale sur la race hellénique. Partout où séjournaient des représentans de la France en Orient, missionnaires, négocians, agens consulaires, il circulait parmi eux une sorte de mot d'ordre en l'honneur de la probité, de la loyauté turque, qu'on opposait avec affectation à la duplicité grecque.

Assurément les Hellènes ne méprisent ni l'habileté, ni la ruse; ils se glorifient eux-mêmes de descendre en droite ligne de l'artificieux Ulysse, type du Grec des îles, aussi bien que du bouillant Achille, type du Rouméliote; mais quoi de plus corrompu et de plus vénal que l'administration turque? Quoi de plus suspect que la probité des pachas, des juges, des fonctionnaires de tout ordre, de tous ceux enfin qui prétendent représenter la civilisation ottomane? Il serait aussi puéril d'y croire que de parler encore de la vieille honnêteté allemande après le pillage méthodique de nos maisons de campagne. Notre presse officieuse n'en essayait pas moins de nous abuser sur le compte des Turcs en leur attribuant des vertus conventionnelles, en énumérant les progrès accomplis chez eux, comme si la Turquie ne devait pas ce qu'elle fait de mieux à l'activité des étrangers, ou à l'industrie des chrétiens qu'elle compte parmi ses sujets. On connaissait même si bien les dispositions favorables des Tuileries pour la Porte-Ottomane, qu'un journaliste officiel, au retour d'un voyage en Orient, croyait plaire au souverain en rappelant qu'une jeune personne de la famille de Joséphine, enlevée autrefois par des corsaires et devenue sultane favorite, établissait un lien de parenté entre un des ancêtres du sultan et l'empereur des Français. D'autres courtisans exploitaient contre les Grecs, qu'on voulait décidément sacrifier aux Turcs, les sentimens religieux de la France en réveillant les vieilles querelles des deux

églises d'Orient et d'Occident, en parlant avec amertume du schisme de Photius.

Au fond, cette politique, si contraire aux traditions et aux véritables intérêts de la France, nous était inspirée par l'Angleterre, qui considérait comme avantageux pour elle tout ce qui fortifiait l'empire turc, comme dangereux tout ce qui l'affaiblissait. Après nous avoir entraînés à leur profit dans la guerre de Crimée, nos habiles alliés nous faisaient partager les inquiétudes que leur causaient les sympathies présumées des Grecs pour la Russie. Ils nous montraient à Constantinople l'obstacle qui devait arrêter l'ambition moscovite, en Grèce le point d'appui que les Russes trouveraient un jour dans leurs projets de conquête. C'est en effet un axiome de la diplomatie anglaise en Orient, que les Grecs, rapprochés des Russes par la communauté de la foi religieuse et de la haine contre les Turcs, sont les instrumens désignés de la politique des tsars. Rien de plus vrai, si on se place au point de vue exclusif de l'Angleterre, si on veut maintenir à tout prix l'intégrité de l'empire ottoman, et forcer les populations chrétiennes à subir indéfiniment une domination qu'elles détestent. Rien de plus faux au contraire, si on admet le droit des races opprimées à conquérir leur indépendance, si, en vertu d'un principe d'humanité supérieur aux calculs de la politique, on laisse un libre jeu aux forces nationales qui s'agitent sous l'apparente unité de l'empire ottoman. Les Grecs des provinces turques n'ont qu'une pensée, celle de s'affranchir, mais ce n'est pas pour retomber sous le joug des Russes après avoir échappé à celui des Turcs. En demandant à vivre libres, ils ne servent aucun intérêt qui leur soit étranger : ils obéissent à l'instinct le plus sacré de la nature humaine. L'Angleterre n'aurait aucun grief à faire valoir contre les Grecs, si elle ne contrariait elle-même leurs vœux les plus légitimes. C'est elle qui paraît les jeter quelquefois dans les bras de la Russie en mettant des obstacles à une émancipation que les Russes, plus avisés, feignent d'encourager. Qu'on intervertisse les rôles, et que les Anglais se montrent à leur tour plus favorables que les Russes à l'indépendance hellénique, il ne restera pas en Grèce un seul partisan de la politique moscovite. Il ne se mêle en réalité au sentiment national des Hellènes aucun attachement particulier pour la Russie, aucun désir de lui être agréable, aucune affinité de race. En revendiquant une nationalité indépendante, ils travaillent pour eux, pour eux seuls, sans aucun souci de ce qu'on pense ou de qu'on espère à Saint-Pétersbourg.

Peut-être même les Russes inspirent-ils plus de défiance aux Grecs qu'aucun autre peuple à cause des projets ambitieux qu'on leur prête. On veut bien en Grèce faire cause commune avec eux

contre le Turc, qui est l'ennemi commun, mais à la condition que la victoire devra profiter avant tout à l'affranchissement de la race hellénique, et qu'un maître nouveau ne viendra pas se substituer au maître ancien. La communauté de croyances religieuses, que les observateurs superficiels considèrent comme une cause de rapprochement entre les deux peuples, éloignerait plutôt le clergé grec de toute idée de fusion avec le clergé russe. Il y a chez les Hellènes, en religion comme en toute chose, un sentiment obstiné d'indépendance qui ne s'accommoderait pas de la suprématie religieuse du tsar. L'église grecque, qui donne son nom à une grande communion chrétienne, qui se vante de son antiquité, de ses traditions, de son histoire, se croirait humiliée et amoindrie, si elle devenait église russe. Les prêtres grecs, qui ont toujours résisté au pape de Rome, ne sacrifieraient sous aucun prétexte la liberté dont ils jouissent au sein d'une église indépendante à l'autorité absolue d'un pape du nord doublé d'un autocrate. Je demandais un jour au jeune et intelligent évêque de Paramythia, en Épire, si le clergé des provinces grecques de la Turquie verrait avec plaisir les Russes y remplacer les Turcs. « Nous y perdrions, me répondit-il; sous la domination turque, quelque dure qu'elle soit, il nous reste du moins un asile, l'église : jamais le Turc n'y pénètre, jamais il n'intervient dans les questions religieuses. Nos temples nous appartiennent et n'appartiennent qu'à nous. Le Russe nous poursuivrait jusque dans le sanctuaire au nom du pouvoir spirituel qu'il attribue à l'empereur, et nous y apporterait la volonté d'un maître. » Tous les prêtres hellènes ne sont pas aussi francs : ils acceptent même volontiers les cadeaux que la Russie envoie chaque année à leurs églises et à leurs couvens; mais tous réservent également leur indépendance et entendent rester Grecs. Ils entretiennent si peu l'amour de la Russie dans les classes populaires, sur lesquelles ils exercent une véritable influence, que le peuple, dont les sentimens intimes se traduisent souvent par des mots caractéristiques, applique généralement aux Russes un sobriquet méprisant, et emploie un des termes les plus énergiques de sa langue pour désigner les partisans supposés de la politique moscovite (1). L'Anglais au contraire, sans être aimé, in-

(1) Dans le peuple, on appelle le Russe *Kakolos*, comme pour se moquer de quelques sons de la langue moscovite qui, se reproduisant trop fréquemment, paraissent grossiers aux oreilles athéniennes. C'est ainsi que les anciens Grecs ont composé le mot *barbaros* (barbare) avec les deux syllabes les plus rudes et les plus usitées de la langue étrangère qu'ils ont entendue la première. Dans le même idiome populaire, le partisan du Russe est un *napiste*, un *napas*, c'est-à-dire un coquin et pis encore. On s'exposerait à un mauvais parti, si on se permettait d'appeler ainsi le plus humble, le plus inoffensif des Athéniens.

spire plutôt de l'estime et du respect. Quant au Français, pour lequel la langue populaire n'a inventé aucune qualification dédaigneuse, il figure dans quelques chants nationaux, notamment dans les chansons souliotes, comme le type du courage et de l'esprit chevaleresques.

Voilà pourtant le peuple que l'Angleterre et la France accusaient pendant la guerre de Crimée de soutenir en Orient les intérêts des Russes. Notre diplomatie ne voulut pas comprendre alors que ce qui séparait les Grecs de nous, c'était non pas leur attachement pour la Russie, mais leur haine contre le Turc, autrefois combattu, maintenant protégé par nous. Ce n'était pas la querelle des Russes et des puissances européennes qui touchait la race hellénique; c'était son propre intérêt engagé dans la question, la crainte qu'elle éprouvait de voir la Turquie sortir du combat plus forte, d'attendre plus longtemps la délivrance de la Thessalie, de l'Épire, des îles grecques de la Méditerranée. Pouvait-on demander à un peuple émancipé d'hier, éprouvé par des siècles d'esclavage, de faire des vœux pour ses anciens oppresseurs, pour ceux qui détiennent encore une partie des provinces dont il réclame l'affranchissement au nom des droits du sang, de la communauté de l'origine et de la langue? Les Grecs sont excusables de s'être placés à leur point de vue, et non au nôtre, pour juger la guerre de Crimée. Il faut se résigner à mettre contre soi leurs intérêts les plus chers et leurs sentimens les plus légitimes chaque fois qu'on ajoutera quelque chose à la force de la Turquie, qu'on rendra celle-ci plus capable de maintenir sa domination sur les provinces grecques de son empire. Et cependant, quoique notre politique d'alors irritât et inquiétât les populations helléniques, quoique la Russie au contraire parût soutenir la même cause qu'elles, les Russes inspirent en Grèce si peu de sympathies et de telles défiances, qu'aucun mouvement sérieux ne se produisit en leur faveur. Il ne se prêcha pas de croisade, il ne se forma pas de corps de volontaires, la jeunesse ne s'enrôla point pour aller servir dans leurs rangs. Quelques patriotes essayèrent même de distinguer la cause grecque de la cause russe en offrant leurs services aux armées alliées qui assiégeaient Sébastopol. Un Grec du Magne, M. Dimitracaracos, de la puissante famille des Mavromichalis, proposa aux deux gouvernemens de France et d'Angleterre de lever un corps de 500 Maniotes qui, en combattant à côté de nos soldats, témoigneraient de la reconnaissance que la Grèce nous garde pour d'anciens services, attesteraient son désir de rester fidèle à notre alliance. Cette offre ne fut point acceptée. On craignit sans doute de s'engager envers les Grecs, et, comme on était résolu à ne rien leur accorder de ce qu'ils espéraient, on crut

prudent de commencer par ne rien leur devoir : politique habile peut-être, mais insuffisante à coup sûr, si on se bornait à un rôle négatif, si on ne remarquait pas l'importance d'une telle manifestation, faite publiquement en notre faveur dans des conjonctures si difficiles pour la Grèce. Il y avait là un symptôme qui indiquait le courant naturel de l'opinion publique, qui montrait clairement de quel côté se porteraient les sympathies des Hellènes le jour où notre politique ne contrarierait plus leurs légitimes espérances. Il fallait que la France fût singulièrement populaire auprès des chrétiens d'Orient, et que la Russie le fût bien peu, pour que, dans une guerre où la France faisait cause commune avec les Turcs contre la Russie, il se trouvât plus de Grecs disposés à servir dans les rangs des Français que dans les rangs des Russes.

Notre diplomatie, trop souvent à la remorque de la diplomatie anglaise, n'en persista pas moins à confondre les intérêts des Grecs avec ceux des Russes, et à témoigner aux populations helléniques autant de défiance qu'elle montrait de sympathies à l'empire ottoman. On le vit surtout pendant l'insurrection de Crète. Nous qui nous faisions ailleurs les avocats et qui allions devenir les dupes du principe des nationalités, nous assistions de mauvaise grâce, non-seulement sans le favoriser, mais avec le désir évident de le voir terminé à l'avantage des Turcs, au combat inégal que livrait une poignée d'hommes pour la plus juste des causes. Le droit des Crétois était clair, d'accord avec la seule idée générale dont notre gouvernement eût pris l'initiative dans les questions de politique extérieure. Il s'agissait d'une lutte éminemment nationale, de l'effort désespéré d'un peuple asservi pour conquérir enfin l'indépendance à laquelle il aspirait depuis des siècles. — Sur d'autres points du monde, la France trouvait vingt argumens en faveur de révoltes moins légitimes. Ici, la presse officieuse n'eut que des paroles sévères à l'adresse des insurgés, et notre diplomatie ne les ménagea point. Sans doute ceux qui succombent accusent volontiers ceux qui les abandonnent. Sans ajouter foi à tous les bruits qui circulèrent alors en Orient sur l'attitude de notre marine et de nos agens diplomatiques, il est fâcheux qu'on ait pu croire à quelque connivence des bâtimens français et de la flotte ottomane dans les eaux de la Crète, plus fâcheux encore qu'un consul de France ait paru intervenir pour décider le chef de l'insurrection, l'énergique Pétropoulaki, à déposer les armes.

Cette politique menaçait de nous faire perdre les dernières sympathies de la Grèce, des sympathies qui avaient survécu à la guerre de Crimée, mais que décourageait le mauvais vouloir persistant de la diplomatie française; on put croire alors que tous les liens étaient

brisés entre la France et la race hellénique, qu'on oublierait en Grèce et le dévoûment de Fabvier et le courage de notre armée expéditionnaire, pour ne se souvenir que des griefs récens. Qui eût été témoin de l'explosion de joie avec laquelle une partie de la population athénienne accueillit l'année dernière la nouvelle de nos premiers malheurs en aurait conclu que les Grecs nous haïssaient autant qu'ils nous avaient aimés autrefois. Au premier moment, la foule, irritée contre notre gouvernement, ne fit pas de distinction entre l'empire et la France, et se félicita des revers de la politique impériale.

Ce mauvais sentiment, la diplomatie russe, qui dévoilait dès le début ses intelligences avec nos ennemis, essaya de l'entretenir en même temps qu'elle commençait la propagande la plus active au profit de l'Allemagne. Il eût suffi de lire au mois d'août 1870 un seul numéro du *Siècle*, journal d'Athènes dévoué à la Russie, pour deviner que cette puissance avait déjà pris parti contre nous pour la Prusse. On y annonçait aux Hellènes que le rôle de la France était fini dans le monde; on les engageait à ne plus tourner leurs regards de notre côté, — à tout attendre dans l'avenir des sympathies de la Russie, qui, de concert avec l'Allemagne, résoudrait un jour la question d'Orient en faveur des Grecs; on découvrait même, grâce aux notes que la légation de Prusse communiquait sans doute au journal grec, que les Prussiens étaient d'ardens philhellènes, et que le baron de Stein avait plaidé autrefois la cause de la Grèce auprès des puissances européennes. Pour nous porter le dernier coup, les partisans de la Russie relevaient soigneusement toutes les marques de sympathie que la politique française avait données aux Turcs, ces éternels ennemis de la Grèce. Il n'était pas jusqu'à l'alliance de François Ier et de Soliman qui ne nous fût reprochée comme un crime envers la race hellénique; l'inspiration de la Prusse se reconnaissait sans peine au pédantisme de ce dernier trait.

Le peuple grec heureusement ne persista point dans le premier mouvement de colère qui lui avait fait accueillir avec joie la nouvelle de nos désastres. Dès qu'il eut exhalé son ressentiment contre la politique impériale et savouré le plaisir de la vengeance, il se rappela ce que la France avait fait pour lui à d'autres époques. La sympathie pour nos malheurs succéda bien vite à la satisfaction que lui causait l'écroulement de l'empire. Il y eut alors une série de manifestations touchantes et comme un élan de toutes les forces généreuses de la Grèce vers la nation française. On ne pensa plus qu'à nos souffrances, au caractère impitoyable de la guerre qui nous était faite, au bombardement de nos villes, à l'énergie que la population déployait dans la résistance, au courage avec lequel

nous supportions tant d'épreuves. La Grèce aussi avait souffert, son territoire avait été ruiné et dévasté par un ennemi implacable; les vieux témoins de ses désastres, nombreux encore et attachés à leurs souvenirs, retrouvaient dans le récit de nos maux une image agrandie de leurs propres malheurs. D'ailleurs cette France qui se débattait sous la main de l'étranger, c'était la France des philhellènes, la patrie de tant de généreux écrivains qui avaient raconté les exploits des palikares et appelé l'Europe au secours de la Grèce, de tant d'hommes de cœur qui avaient offert leurs vies pour la liberté hellénique, la patrie de Chateaubriand et celle de Fabvier. La presse libre d'Athènes, la presse qui se tient en étroite communication avec le sentiment populaire, qui s'inspire surtout du patriotisme, se reporta avec émotion vers l'époque héroïque de la guerre de l'indépendance pour y chercher la trace de tous les services désintéressés que les Français avaient rendus à la Grèce. Il ne fut plus question alors que de notre générosité passée et de nos calamités présentes. On ne songea plus qu'à nous prouver la reconnaissance de la Grèce, à nous payer une dette nationale. Le branle était donné à l'opinion, l'idée d'une croisade pour la France, partie de la capitale, se propagea de proche en proche, de rivage en rivage, jusqu'aux extrémités du monde hellénique.

II.

A la tête de ce mouvement se plaça dès le début un homme de cœur et de l'esprit le plus distingué, M. Gennadios, professeur à l'université d'Athènes, rédacteur en chef du journal *l'Étoile*, ancien étudiant des universités allemandes, nourri des travaux de la science germanique, mais trop au courant de l'histoire de l'Allemagne, trop instruit de la nôtre pour hésiter entre un peuple qui n'a jamais rien fait pour la Grèce, dont la Grèce ne doit rien attendre dans l'avenir, et les meilleurs, les plus anciens amis de la race hellénique. Il prit le parti de la France avec une grande énergie; il exprima le premier l'opinion qu'il ne fallait pas s'en tenir à une démonstration d'amitié platonique, que, les Français ayant secouru les Grecs dans leur malheur, ceux-ci devaient à leur tour secourir les Français, et de même que la presse libérale de la restauration avait fait appel aux philhellènes de notre pays, il invita ses compatriotes à s'organiser en corps de volontaires, à quitter leur patrie pour concourir à la défense de notre territoire. Les journaux grecs dévoués à la Russie donnèrent une nouvelle preuve de leurs sympathies pour la Prusse en essayant de s'opposer à ce mouve-

ment national; mais la presse patriotique s'y associa unanimement en Grèce, hors de la Grèce, partout où la race grecque compte des représentans et des organes. *L'Indépendance hellénique* d'Athènes, rédigée en français, défendit naturellement la même cause que *l'Étoile*. A Bucharest, *l'Iris*, à Constantinople, *le Nouvelliste*, adversaire habituel du panslavisme, embrassèrent chaudement la cause de la France. A Trieste, *la Clio*, plus calme, mais connue par son impartialité et respectée de tous comme le journal le plus influent du monde grec, se prononça en notre faveur. On remarqua dans la même ville les tendances germaniques du *Jour*. On s'en étonna d'autant plus que cette feuille reçoit les inspirations de M. Rizo Rangabé; on ne s'attendait guère à rencontrer au premier rang des adversaires de la France un des hommes que la France a le mieux accueillis. Presque seul parmi ses compatriotes, le même personnage donna l'exemple étrange d'envoyer ses deux fils servir contre nous dans l'armée prussienne.

Les sympathies générales de toutes les classes et de toutes les parties du monde hellénique devaient largement nous dédommager. Nos défenseurs se recrutèrent en effet dans les rangs les plus divers de la société grecque. Officiers et soldats de l'armée régulière, accourus malgré leur serment professionnel et la menace d'un conseil de guerre, fils des vieux palikares qui avaient combattu pour l'indépendance, avocats, séminaristes, professeurs, étudians, habitans de Smyrne et de Constantinople, Épirotes et Thessaliens, enfans de la Grèce libre ou de la Grèce encore asservie, un même sentiment de patriotique reconnaissance, un même élan de généreux enthousiasme les poussait sous le drapeau français. Les jeunes gens de l'université d'Athènes, entraînés par les nobles passions de leur âge, enflammés par les paroles de M. Gennadios et par les articles de *l'Étoile*, se faisaient en grand nombre les missionnaires de cette croisade improvisée. Pendant que les plus pauvres vendaient leurs livres pour s'embarquer à leurs propres frais, les plus riches et les plus influens parcouraient les provinces pour soulever l'opinion en faveur de la France. En Messénie, le jeune Théophilopoulos réunissait dans une église les habitans de sa ville natale, et leur rappelait tous les services que les Français avaient rendus aux Messéniens pendant l'expédition de Morée. A Sparte, un avocat du groupe de la jeune Grèce, Anastase Zervéas, montait sur une ruine et parlait de la France aux Spartiates en face du château de Mistra, bâti par les Francs. Ailleurs, c'étaient les hommes les plus respectés et les plus populaires, les chefs des palikares, qui dirigeaient le mouvement et recrutaient les volontaires. A Lépante, dernier asile des familles souliotes, où vivent encore les

rares descendans de ces montagnards qui ont étonné l'Europe par leur courage, le député Plastiras, un des hommes les plus populaires et les plus estimés du pays, allait de maison en maison expliquer à chacun le devoir de reconnaissance auquel tous les Grecs étaient tenus envers le peuple français. A Nauplie, foyer des idées libérales, une femme justement célèbre réunissait chez elle et encourageait les partisans de la France.

En peu de temps, dans ce petit royaume de Grèce, à peine aussi peuplé que le département de la Seine, plus de 1,500 volontaires étaient réunis. M. Gennadios en rassemblait lui-même 1,200 autres, choisis presque tous parmi les montagnards et les Grecs les plus belliqueux, dans les vieilles familles guerrières de Souli, de l'Épire, de la Roumélie, du Péloponèse, et que devait commander un chef intrépide, le colonel Pétropoulaki, fils du dernier défenseur de la Crète. Il en serait venu un plus grand nombre, si le gouvernement prussien n'avait insisté auprès du gouvernement grec pour qu'on surveillât les côtes et qu'on s'opposât au départ. Le roi George, en sa qualité de Danois, eût volontiers favorisé la France aux dépens de la Prusse; mais son mariage avec une fille du grand-duc Constantin le plaçait en quelque sorte sous la dépendance de la Russie, et la Russie ne dissimulait pas ses préférences prussiennes. Il prit donc les mesures qu'on exigeait de lui; il envoya au Pirée de nombreuses patrouilles, et soumit à une rigoureuse surveillance les soldats de l'armée régulière, parmi lesquels on lui signalait des tentatives d'embauchage. Du reste le port était soigneusement gardé par le consul de Prusse, qui, de concert avec le commandant de place, très zélé pour les intérêts de la Russie, ne laissait partir aucune personne suspecte. Quelques militaires, ayant essayé de forcer la consigne pour s'embarquer à bord des bâtimens français, furent arrêtés et conduits par mesure disciplinaire au fort de Palamidès, où l'on compta jusqu'à 100 prisonniers retenus à la fois pour la même cause. La police et la gendarmerie faisaient des rondes de nuit si sévères entre Athènes et le Pirée, que, sur 15 séminaristes qui essayèrent de franchir cette ligne pour rejoindre les volontaires, 12 furent découverts; 3 d'entre eux seulement arrivèrent à destination, y compris un enfant de quinze ans, Kypriadès de Lépante, qui était le plus brillant élève du séminaire d'Athènes.

Ces précautions rigoureuses, mais tardives, n'avaient pas empêché les 1,500 volontaires de la première heure de partir pendant que la route était encore ouverte, les uns sur des bâtimens grecs, les autres sur des bateaux de nos Messageries nationales, où l'industrie et le patriotisme d'un agent de la compagnie leur assuraient le passage. Leur arrière-garde arrivait à Messine au commencement de

novembre, pour y apprendre la capitulation de Metz, et y voir avec colère toute la ville illuminée en l'honneur de nos ennemis. Les Grecs avaient espéré que le gouvernement français enverrait des navires croiser sur leurs côtes et recueillir les hommes de bonne volonté; mais il n'en fut rien, et le préfet de Marseille, à qui on demandait des moyens de transport, ne put en fournir aucun. Heureusement les négocians hellènes de cette ville, aussi dévoués à leur patrie d'adoption qu'à la Grèce, se firent un point d'honneur d'aider leurs compatriotes à gagner la France. Leur générosité pourvut même aux frais d'embarquement et d'entretien de beaucoup d'entre eux. Quel que soit le lieu de sa résidence, le Grec reste Grec, toujours prêt à servir de son argent ou de son crédit les intérêts de la race hellénique. S'il s'est enrichi à Londres, à Liverpool, à Malte, à Alexandrie, en France, à New-York, il se croit généralement obligé de faire quelque chose pour cette patrie qu'il rêve grande et glorieuse, dans laquelle il comprend par la pensée tous les pays habités par des Grecs, mais que la diplomatie européenne réduit aux modestes proportions du royaume de Grèce. C'est une sorte de protestation indirecte contre les combinaisons un peu artificielles de la politique. C'est en tout cas la meilleure manière d'affirmer la solidarité de tous les Hellènes, de rappeler fréquemment au monde qu'il reste encore des Grecs asservis en dehors de la Grèce libre.

La croisade pour la France devait séduire le patriotisme hellénique en réunissant des Grecs de toutes les parties de l'Orient. Où trouver une meilleure occasion de faire apparaître au monde, sous sa plus noble et sa plus vivante image, l'union de tous les enfans de la même race? Macédoniens, Épirotes, Crétois, Thessaliens, Péloponésiens, Rouméliotes, pour la première fois depuis bien longtemps, allaient combattre ensemble, à côté les uns des autres, et servir la même cause. Aussi beaucoup de familles grecques voulurent-elles contribuer de leur bourse à cette œuvre patriotique. Il se fit de grands efforts pour que l'entreprise conservât le caractère national d'un concours gratuit, absolument désintéressé, offert à l'armée française. Autant que les circonstances le permirent, les Grecs se proposèrent de se suffire à eux-mêmes, de s'armer, de s'équiper, de se nourrir à leurs propres frais, de ne rien demander à la France que le droit de mourir pour elle. Ils s'acquittaient mieux ainsi de leurs obligations envers nous; ils témoignaient surtout de la communauté de leurs sentimens et de l'étendue des sacrifices que chacun pouvait s'imposer pour une œuvre commune. Quelques-uns même se crurent obligés de prendre une part dans les charges générales de la guerre, d'aider en quelque sorte, au nom de leur pays, en leur qualité de Grecs et comme représentans de la Grèce, à soutenir le

crédit français. Pendant que les volontaires nous offraient leur sang, les banquiers nous offraient leurs capitaux. Quand la ville de Marseille émit un emprunt de 10 millions pour subvenir aux dépenses militaires, les trois premiers millions furent souscrits par une seule maison grecque; d'autres maisons souscrivirent dans une très forte proportion au reste de la somme. Ailleurs, on faisait des quêtes pour nos blessés ou pour les Français victimes de la guerre. Dans la colonie grecque de Manchester, on avait déjà réuni beaucoup d'argent pour cet objet au moment où la paix fut signée.

Il nous reste un curieux monument de la propagande que la société hellénique fit alors en notre faveur : c'est un décret (*psé-phisma*) proposé aux cinq cents familles grecques de Marseille et voté par elles. On en remarquera la couleur antique.

« Les Grecs de Marseille, y est-il dit, enfans de la grande patrie panhellénique, une et indivisible, de celle qui est libre et de celle qui se trouve encore sous le joug des barbares, s'étant réunis, ont réfléchi et résolu ce qui suit :

« Sachant que le peuple généreux de la France a toujours combattu et travaillé pour le bien des autres peuples, même contre ses propres intérêts; se souvenant que le peuple français a toujours aimé la Grèce, et avant et après sa délivrance, par une noble reconnaissance pour nos ancêtres, qui ont civilisé les peuples de l'Europe et de l'Asie; attendu qu'il a immortalisé notre guerre de l'indépendance par sa littérature et par ses beaux-arts, et surtout qu'il est accouru au secours de nos pères pendant leur lutte sacrée, que les particuliers nous ont aidés aussi bien que le gouvernement, qu'on nous a envoyé des armées et des flottes, et que le noble sang français a coulé fraternellement sur notre terre avec le sang grec; voyant aujourd'hui le peuple français tombé dans un grand danger par la faute d'un despotisme parjure et sans contrôle; considérant qu'à la suite d'une invasion sauvage il combat pour son salut, sa liberté et son honneur, et qu'avec lui sont en danger la liberté, les lois, la justice et le progrès des autres peuples, — déclarent par ces motifs que c'est un devoir sacré pour tout homme et pour toute nation de secourir le peuple français, mais que c'est principalement le devoir du peuple grec, car c'est une vertu traditionnelle des Grecs d'être reconnaissans envers leurs bienfaiteurs, — disent qu'aujourd'hui surtout la Grèce exige de ses enfans d'oublier ce qu'ils ont souffert récemment en Crète par le crime de la politique impériale, de ne se souvenir que du philhellénisme traditionnel du peuple français, et, tandis que les autres peuples ont étonné la France par leur oubli et par leur ingratitude, de l'étonner au contraire par leur amour et par leur reconnaissance : — c'est pour cela qu'ils ont décidé, en partageant le désir commun du peuple grec, de proclamer

devant Dieu et devant les hommes leurs vœux ardens pour le triomphe du peuple français, et de contribuer à l'entretien de la phalange hellénique pour payer ainsi leur dette de sang envers la France, et pour montrer que les vertus antiques se conservent toujours parmi les descendans des anciens Grecs. »

Quelques jours plus tard, les signataires de ce manifeste adressaient un appel aux négocians et aux banquiers hellènes de toutes les parties du monde en les invitant à se cotiser pour entretenir de leurs deniers les combattans grecs, tant que ceux-ci resteraient sur le sol français. Dans un langage où l'on cherchait à reproduire encore une fois l'élévation du style antique, la France y était appelée « la grande bienfaitrice des peuples et de l'humanité, la Grèce de l'Occident. » L'esprit et l'idiome des vieux Phocéens se perpétuent ainsi de siècle en siècle dans la ville qu'ils ont fondée, sans qu'aucune vicissitude altère chez leurs descendans les traits du caractère national, et diminue leur attachement pour la mère-patrie. Sous la domination romaine, sous les Arabes, sous les comtes de Provence, sous nos rois, l'indestructible vitalité de la race persiste; le Grec s'isole de ses vainqueurs, il garde, comme le Juif, sa physionomie distincte, il s'enferme dans la piété de ses souvenirs et dans le respect du passé. Après les révolutions politiques les plus violentes, le Grec survit à toutes les guerres et à toutes les conquêtes. Il a beau habiter la France, l'Angleterre, les États-Unis, il n'est devenu ni Français, ni Anglais, ni Américain : la Grèce reste sa première patrie, c'est au nom de ses pères, c'est dans leur langue qu'il parle et qu'il fait acte de citoyen.

Dès leur arrivée en France, les volontaires se mettaient à la disposition des autorités françaises, qui les distribuaient dans les différentes armées. Les uns rejoignirent l'armée des Vosges, les autres l'armée de la Loire, d'autres suivirent Bourbaki dans sa campagne de l'est, beaucoup furent envoyés dans le corps international de *l'Étoile*, qui s'organisait à Lyon. La plupart étaient des hommes résolus, quelques-uns faisaient un sacrifice douloureux en quittant leur pays. Il y avait parmi eux des pères de famille qui avaient tout abandonné pour s'enrôler sous notre drapeau. M. Gennadios vit venir un jour chez lui, à la suite d'une proclamation qu'il avait adressée au peuple hellène, un propriétaire d'Éleusis, marié, père de plusieurs enfans, qui demandait à partir pour la France. Refusé à cause de son âge, il s'embarqua furtivement le soir même, et le lendemain, du navire sur lequel il avait pris place, il écrivit à M. Gennadios pour lui recommander sa famille. Celui-là put revoir les siens; il en fut quitte pour une blessure reçue à l'armée des Vosges. D'autres

ne devaient pas rentrer dans leur pays. Parmi les plus regrettables victimes, il faut citer en première ligne le lieutenant du génie Léondaritès, d'Olympie, un des combattans de l'insurrection crétoise. Il était connu dans toute la Grèce par sa noblesse d'âme et ses aventures légendaires. Ses ennemis eux-mêmes le respectaient. On racontait qu'un soir, en Crète, pendant qu'il sortait déguisé en marin de la maison d'une jeune fille qu'il aimait, et qu'il allait voir à travers l'armée turque jusque dans un village dévasté et saccagé, il fut suivi par un Crétois musulman qui, après l'avoir observé quelque temps, lui dit tout à coup : « Tu es Léondaritès. Les ruines que nous traversons, c'est toi qui les as faites. Là étaient mes jardins et tout ce que je possédais; mais ne crains rien. Je ne t'en veux pas. Cela était écrit. Je te pardonne, car tu es un brave. » Le sort lui fut moins favorable sur notre sol; il tomba dans le rang obscur qu'il avait choisi, sous la capote du simple soldat. Les officiers grecs s'étaient fait un point d'honneur de n'accepter aucun grade dans l'armée française. Ils voulaient qu'on ne pût élever aucun doute sur leur désintéressement. D'ailleurs ils n'entendaient engager que leur propre personne, et non le corps auquel ils appartenaient. Ce n'était pas le lieutenant du génie Léondaritès, c'était le citoyen de ce nom qui venait servir la France. Pour que cette situation fût nettement établie, le noble jeune homme avait envoyé sa démission au ministre de la guerre avant de quitter la Grèce. On lui répondit en le citant comme déserteur devant une juridiction militaire. Garibaldi lui offrit inutilement le grade de commandant. Il refusa avec beaucoup de dignité en disant : « Ce ne sont pas des grades que je viens chercher ici. Si j'en voulais, il n'y en a pas de plus honorable que celui que j'occupais dans l'armée de mon pays. Je reste ce que j'ai voulu être, un simple soldat du droit, un volontaire de la bonne cause. » Quelques jours après, il était mort.

Le Maniote Stéchoulis, montagnard de haute stature, aux formes sculpturales, taillé comme un marbre antique, était un ancien officier de l'expédition de Sicile, un de ces hommes dont le dévoûment s'offre d'avance à toutes les nobles causes. Il amenait avec lui près de 200 combattans. Un corps spécial qu'on appelait la *légion hellénique* était commandé par le Messénien Vitalis, un des jeunes collaborateurs de M. Gennadios, un des rédacteurs du journal *l'Étoile*. Quand on lui demandait pourquoi il s'intéressait au sort de la France et prenait les armes pour elle, il répondait par un touchant souvenir de l'expédition de Morée. « Je suis né à Calamata, disait-il; ma ville natale avait été ruinée et incendiée par les Turcs. Les rares habitans qui survivaient encore y rentrèrent avec les troupes françaises pour réparer leurs ruines et chercher quelques débris de

leur fortune. Personne n'oublie chez nous le bien que nous firent alors les soldats français : ils soignaient et portaient dans leurs bras les petits enfans pendant que les mères travaillaient, ils aidaient les hommes à reconstruire leurs maisons, ils distribuaient du quinquina aux malades atteints de la fièvre. En allant combattre dans leurs rangs, je paie la dette de mon pays, et, quoi que je fasse pour eux, ma reconnaissance n'égalera jamais leurs bienfaits. » Quelques Hellènes avaient précédé en France le gros des volontaires, et prenaient leur part des combats, des fatigues du siége de Paris, entre autres le capitaine du génie Nicolaïdès, ancien professeur de mathématiques à l'école militaire du Pirée, Mavromichalis, descendant d'une famille illustre, et le lieutenant Bourbaki, neveu du général français de ce nom, dont on connaît l'origine grecque (1).

Les occasions de montrer leur courage ne manquèrent pas aux envoyés de la Grèce dans les différentes armées où on les dispersa. A l'armée de la Loire, un certain nombre d'entre eux faisaient partie du corps des francs-tireurs de Paris, qui ne se ménageait point. A la retraite d'Orléans, les étudians grecs sauvèrent le drapeau d'une compagnie, et furent mis à l'ordre du jour après avoir perdu la moitié des leurs. A l'attaque d'un village des Vosges, une avant-garde, tout entière composée de Grecs, ne put être secourue à temps par les Italiens qui la suivaient, et se trouva enveloppée de toutes parts. On les somma de se rendre, ils refusèrent et combattirent en désespérés. Dix-sept tombèrent sous les balles; d'autres, faits prisonniers, furent immédiatement passés par les armes. Il ne s'échappa qu'une poignée d'hommes, tous blessés, parmi lesquels on cite Constantin Bulgaris et George Calinzaros. Garibaldi signala ce glorieux et douloureux combat à l'admiration de son armée. La Grèce avait bien mérité de la France. Sur 1,500 volontaires hellènes qui, à travers mille difficultés, étaient parvenus à gagner notre sol, plus de 200 moururent au feu, sans parler des malades et des blessés.

Les survivans retournèrent dans leur pays avec tristesse, n'acceptant pas la défaite de la France, n'y voulant pas croire encore, espérant toujours une revanche pour nos armes. Les plus malheureux étaient les officiers et les soldats de l'armée régulière, que notre victoire aurait protégés, mais que le gouvernement grec, dominé par les influences russes et prussiennes, faisait emprisonner

(1) Le père du général Bourbaki, né en Grèce, prit du service en France sous le premier empire : il avait le grade de colonel dans l'armée française lorsque éclata la guerre de l'indépendance. Il alla au secours de ses compatriotes, fut blessé dans une rencontre et fait prisonnier par les Turcs, qui, suivant leur usage inhumain, lui coupèrent la tête. L'envoyé que l'amiral français avait chargé de le réclamer au nom de son gouvernement comme sujet et serviteur de la France arriva trop tard.

comme déserteurs pour les envoyer ensuite devant les conseils de guerre. Heureusement l'opinion publique les prit sous sa protection. Lorque les treize premiers d'entre eux comparurent devant les juges, la presse libérale plaida leur cause, la jeunesse d'Athènes soutint leurs défenseurs de sa présence et de ses sympathies. L'intérêt que leur sort inspirait à la population fut si général qu'on n'osa pas les condamner. Après les plaidoyers prononcés pour leur défense par le jeune Colocotioni et par un des meilleurs avocats du barreau grec, ils sortirent de l'audience acquittés et triomphans. Seront-ils tous aussi heureux? Il est permis de l'espérer, si le sentiment public continue à se prononcer en leur faveur. Tout porte à croire que les Athéniens resteront fidèles à la même cause. Ils sentent que c'est la leur aussi bien que celle de la France. Le patriotisme hellénique ne s'y trompe point. Un service ayant été commandé à l'une des églises d'Athènes pour les Grecs morts pendant la guerre dans les rangs de l'armée française, l'affluence fut énorme, et tous les patriotes se firent un devoir d'y assister.

Il y a donc en Grèce et partout où vivent des Grecs de véritables alliés de la France, des amis qui n'aiment point seulement en nous notre grandeur, notre prospérité, notre influence dans le monde, mais que le malheur n'a point détachés de nous, dont notre infortune même nous a fait connaître la rare fidélité. Nous avons reçu trop peu de témoignages de ce genre pour n'en pas estimer le prix. Il ne suffit pas néanmoins à notre instruction politique de savoir dans quelle partie du monde nous conservons notre crédit, et d'en témoigner notre gratitude à ceux qui le méritent. A moins de continuer, comme nous le faisons depuis trop longtemps, à vivre dans l'ignorance de ce qui se passe à l'étranger, il nous est nécessaire de démêler avec soin les motifs souvent divers de l'attachement qu'on nous porte.

Pour un observateur attentif, il n'y a rien d'absolument simple dans les relations qui rapprochent ou qui divisent les peuples. Les rapports internationaux se composent de nuances délicates, comme la plupart des rapports qui existent entre les hommes. Le sentiment y entre pour quelque chose, non pour tout. Il serait même regrettable qu'il ne s'y mêlât point un peu de cet intérêt bien entendu qui rend plus sensibles les affinités naturelles et consolide les alliances. Si l'on découvrait qu'en nous restant fidèles les Grecs ne pensent pas seulement à nous, mais qu'ils pensent aussi à eux-mêmes et aux destinées de leur race, ce serait un motif de nous réjouir plutôt que de nous affliger. Leur affection nous paraîtrait plus solide encore et plus durable, si elle se confondait avec leur politique nationale.

Les hommes intelligens, les esprits vigoureux et patriotiques qui se mirent à la tête de la croisade pour la France ne nous laissent à cet égard aucun doute. Ils connaissent trop bien la nature humaine pour s'être contentés, lorsqu'ils s'adressaient à leurs compatriotes, de considérations sentimentales, pour n'avoir parlé que de la reconnaissance qu'on nous devait sans y ajouter quelques argumens décisifs, quelques motifs déterminans tirés de l'intérêt même du peuple grec. Il ne leur fut pas difficile de prouver que nous seuls en Europe, quand nous aurions reconquis un gouvernement libre, pourrions aider sincèrement la Grèce, tout au moins de notre influence morale, peut-être plus efficacement encore, à réaliser ses espérances politiques. Qu'attendre de l'Angleterre, dont la diplomatie ne travaille en Orient qu'à maintenir par tous les moyens l'intégrité de l'empire turc, — de la Russie, qui rêve de porter l'empire des tsars jusqu'à Constantinople, — de l'Autriche en lambeaux, de la Prusse tout occupée d'elle-même, incapable d'ailleurs d'aucun effort généreux en faveur d'un autre peuple? La France seule, disaient-ils, la France, qui ne poursuit en Orient aucun établissement pour son propre compte, qui ne réduit pas toute la politique à l'emploi de la force matérielle, qui croit aux forces morales, comprend ce qu'il y a de sacré dans les revendications de la race hellénique, et les favorisera un jour, comme elle les a favorisées dans le passé. Son génie n'est-il pas le génie même de la civilisation? N'a-t-elle pas prouvé autrefois à la Grèce qu'il n'y a rien de supérieur pour elle au droit que réclament les peuples asservis de s'appartenir à eux-mêmes, de secouer le joug de la domination étrangère? Si un gouvernement absolu l'a détournée de sa voie, la liberté la ramènera à sa politique traditionnelle; si elle traverse maintenant une épreuve redoutable, elle en sortira retrempée, et se relèvera avec une force nouvelle. On connaît sa vigueur et la facilité avec laquelle elle répare ses pertes. Ne semblait-elle pas mourante en 1815? Quelques années après, elle envoyait en Grèce ses volontaires et ses soldats. Vous voulez étendre la Grèce jusqu'aux pays qu'habite votre race, ajoutaient nos amis, jusqu'à l'Olympe et jusqu'à la Crète. Pensez-y bien. Le véritable chemin de l'Épire, de la Thessalie, des îles, c'est la France; c'est en passant par la France que vous y arriverez un jour. Pour un Grec qui se dévouera à une cause française, peut-être des milliers de Français se dévoueront-ils à la nôtre.

On ne résistait guère à des raisons si persuasives, à l'espoir de ne pas perdre le fruit de sa reconnaissance, de recevoir un jour l'intérêt de ses services. Le Grec a le génie et la patience du commerçant : il sait que les meilleures opérations se font quelquefois à long terme, qu'il convient de risquer quelque chose dans le présent pour

obtenir un bénéfice éloigné. En même temps il est fier et il aime la gloire. Ne nous prendra-t-on pas pour des aventuriers? ne nous confondra-t-on pas avec ces bandes affamées qui ne vont chercher en France qu'une occasion de faire fortune, qu'une proie à dépouiller? disaient avec inquiétude les premiers volontaires héllènes. Leurs chefs ne les rassuraient qu'en leur promettant de ne laisser à la charge du gouvernement français ni leur équipement, ni leur nourriture, ni leur solde. Des fonds grecs, fournis par les riches familles des négocians hellènes, devaient suffire à tous leurs besoins. — C'est bien, répondaient-ils; dans ces conditions, nous pouvons partir avec honneur. La vie n'est rien, et nous en faisons d'avance le sacrifice; mais parlera-t-on de nous? nos noms mourront-ils avec nos personnes? — Les Athéniens du temps de Périclès n'auraient point pensé autrement. Le désir d'occuper le monde de soi trouble encore le rêve du Grec le plus obscur. — Vous savez, leur disait-on, pour satisfaire ce besoin du caractère national, qu'il n'y a pas de langue plus répandue que la langue française; les livres français donnent la gloire, ils vous immortaliseront.

Il ne dépend pas de nous de tenir une promesse qu'une amitié indulgente a faite en notre nom, qu'un Chateaubriand et un Lamartine pourraient seuls acquitter. Ce qui dépend de nous, ce que nous devons à la Grèce, c'est de ne tromper aucune des espérances qu'elle fonde sur le génie français, de demeurer fidèles aux meilleurs souvenirs de notre passé, de reprendre une tradition trop longtemps interrompue. La France qu'on aime en Orient, à laquelle tous les peuples faibles rendraient bientôt leur confiance et leur amour, n'est pas cette France livrée à la volonté d'un homme qui a déconcerté et lassé l'Europe par la versatilité de sa politique, qu'on a vue successivement prendre les armes au profit des Italiens pour leur donner la Lombardie, et contre eux pour leur fermer le chemin de Rome, imposer un prince autrichien à une république mexicaine, et abandonner le Danemark aux convoitises de la Prusse. De 1815 à 1849, des gouvernemens libres donnaient de nous au monde une opinion plus favorable. Il y avait alors dans le pays un sentiment de la dignité nationale, un souci des affaires publiques, un contrôle des gouvernés sur les gouvernans qui n'eût permis à aucun pouvoir d'user les forces de la France en vaines expéditions, mais qui n'eût toléré non plus aucun oubli du droit des faibles, aucun abandon des justes causes. C'était le temps où nous affranchissions la Grèce, où nous faisions de la Belgique une nation indépendante, où nos bienfaits ne laissaient derrière eux aucune amertume, où la France ne retirait pas d'une main ce qu'elle avait donné de l'autre, où les peuples comptaient sur nous comme sur les défenseurs na-

turels de la justice internationale. Il n'y avait pas une race opprimée qui n'attendît de nous sa délivrance ou l'adoucissement de ses maux, qui ne sût que notre diplomatie la défendrait au besoin, si nos armes ne pouvaient la secourir. Ce noble rôle que le génie positif et dur de l'Allemagne prussienne ne jouera jamais, ce protectorat moral des états faibles, des populations asservies, il dépend de nous de le ressaisir encore malgré tous nos malheurs. Il ne s'agit pour cela ni de tirer l'épée hors de propos, ni de prendre en toute occasion une attitude menaçante. Qui donc oserait aujourd'hui conseiller à notre pays une politique belliqueuse? Pour recouvrer l'autorité que nous avons perdue, il nous suffit de croire encore à la vertu qu'ont les principes dans les rapports des nations entre elles, d'en redevenir les représentans pacifiques, mais résolus, de donner une voix à toutes les plaintes de la conscience européenne, de ne laisser ni se tenter, ni s'accomplir sous nos yeux aucune entreprise violente contre la liberté d'un peuple sans rappeler aux forts les principes supérieurs de la morale éternelle. On reconnaîtra la France quand on n'entendra sortir de la bouche de ses diplomates qu'un langage humain et généreux, quand sa politique se confondra avec celle du droit, et lorsque, sans menaces, sans forfanterie, avec la seule force que donne le sentiment du devoir accompli, de la justice défendue, elle redeviendra en Europe la consolation de ceux qui souffrent, l'interprète de ceux qui espèrent.

A. Mézières.

LES

AFFAIRES DE CHINE

LA MISSION DE M. BURLINGAME ET LE MASSACRE DE TIEN-TSIN.

I.

A la suite de l'expédition anglo-française de 1859, l'attitude du gouvernement chinois parut pendant plusieurs années favorable aux intérêts européens. La leçon avait été rude; on ne peut dire cependant qu'elle eût été humiliante, car le point d'honneur en Chine a un objectif qui n'est pas le nôtre. Des bandes immenses d'hommes armés mises en déroute par quelques compagnies de soldats occidentaux, le pillage du palais d'été de l'empereur, la capture de Canton et de Pékin, c'était assez pour inspirer une terreur durable. Le baron Gros et lord Elgin n'avaient pas au surplus abusé de la victoire. Aux stipulations insérées dans le traité de Tien-tsin l'année précédente, les plénipotentiaires de France et d'Angleterre n'avaient ajouté qu'une indemnité de guerre bien inférieure aux dépenses réelles de la campagne; peut-être cette modération fut-elle affaire de sentiment plutôt que de calcul. La clémence après la victoire, aussi bien que la fermeté d'âme dans l'adversité, sont des qualités propres aux nations très civilisées; les hommes de race inférieure en profitent sans se croire obligés de s'y conformer à l'occasion. La paix conclue, Chinois et Européens avaient repris leurs relations habituelles, avec moins d'arrogance d'une part et plus de sécurité de l'autre. Les missionnaires catholiques continuaient leur œuvre de charité; les balles de soie s'empilaient plus nombreuses

que jamais sur les quais de Shang-haï; les négocians de Hong-kong débitaient leur opium en plus grande quantité que par le passé.

Au sud, au nord et à l'ouest, des troubles intérieurs d'une étendue formidable mettaient alors en question l'existence même du Céleste-Empire. Ébranlée jusque dans ses fondations par l'invasion étrangère, la vieille société chinoise était à la recherche d'un nouvel état d'équilibre. La dynastie mandchoue qui règne à Pékin est aussi faible maintenant que l'était la dynastie indigène qu'elle a supplantée il y a deux siècles. En principe, la Chine est un type de monarchie absolue avec un pouvoir centralisé à l'extrême. L'empereur nomme et révoque tous les magistrats et tous les officiers; ses ordres pénètrent partout. En fait, cet empire est partagé en dix-huit gouvernemens, dont les autorités locales n'ont qu'une déférence apparente pour le chef de l'état. Comment en serait-il autrement? Le territoire est immense; les communications sont lentes: l'administration des mandarins, qui est très corrompue, se dérobe autant que possible au contrôle supérieur. Pékin est d'ailleurs mal situé en tant que capitale. Cette ville, rapprochée de la frontière, accessible par un fleuve qui gèle quatre mois chaque hiver, était une base d'opération convenable pour des envahisseurs dont le pouvoir n'était pas encore solide : ils y restaient à faible distance des steppes d'où ils sortaient, et où ils seraient retournés, si la population native avait été rebelle à leur joug; mais, pour un gouvernement bien établi, Pékin est trop éloigné des provinces centrales de l'empire. La vraie capitale devrait être Nankin ou Hang-tchou, et c'est effectivement aux alentours de ces cités que les insurrections ont eu le plus de force et de consistance.

Le trône impérial fut menacé sur divers points en même temps. Dans les provinces frontières de Yun-nan et de Szé-tchuen, les musulmans s'étaient soulevés contre le despotisme chinois. On a peu de détails sur l'origine et la marche de cette insurrection, qui semble en définitive avoir complétement réussi. Il n'est guère douteux que les mahométans qui habitent entre le Thibet, le Turkestan et les provinces centrales de la Chine ont reconquis leur indépendance politique et religieuse; mais le succès de ces insurgés, s'il est durable, comme il y a lieu de le croire, n'aura pas d'influence sérieuse sur la zone orientale où se bornent jusqu'à présent les opérations du commerce européen. Au contraire, la secte politique des taïpings, qui ne se proposait pas moins que de supplanter la dynastie mandchoue, en possession du trône impérial depuis deux cents ans, exerçait ses ravages dans les campagnes riches en soie, dont Shang-haï est l'entrepôt. Maîtresse pendant quelque temps de Nankin, elle menaçait d'anéantir les concessions obtenues de l'em-

pereur par les puissances occidentales. La mort de ses principaux chefs et la dispersion de ses armées, que le gouvernement impérial vainquit avec l'aide des troupes européennes, rendirent la tranquillité au littoral de la Mer-Jaune. Cependant la défaite des insurgés en 1861 et 1862 n'anéantit pas entièrement cette secte redoutable. A la suite de ces longs désordres, on vit encore, comme il arrive chez toutes les nations qui ont éprouvé des troubles profonds, des bandes de pillards et de brigands qui inquiétèrent longtemps le pays. Les plus formidables de ces révoltés appartenaient aux sociétés secrètes du *nénufar blanc;* ils prenaient le nom de *nien-feï*, et paraissaient soumis à une discipline assez sévère. Ravageant les provinces, rançonnant les villages, incessamment recrutés parmi des hommes sans aveu et sans ressources, ils tinrent avec succès la campagne contre les troupes régulières. En 1868, ces bandes envahirent la province de Tché-li, où est située la ville de Pékin. Quoique les rebelles fussent à peine au nombre de 20,000, cinq ou six armées ne pouvaient en venir à bout. Un moment, le généralissime impérial crut les avoir acculés entre ses lignes et la mer; mais les *nien-feï* s'esquivèrent en bateaux. A l'approche de Tien-tsin, la terreur qu'ils inspiraient fut telle que la colonie étrangère prit le parti de s'armer, et d'appeler à son secours les équipages des canonnières européennes en station dans ces parages.

Au milieu de ces désordres, le gouvernement de Pékin n'avait nulle envie, on le conçoit, de persécuter les Européens, dont l'appui lui était souvent utile; aussi manifestait-il envers les missionnaires, aussi bien qu'envers les négocians étrangers, une tolérance que comportent aisément au reste les maximes relâchées de la religion bouddhique. On vit l'évêque de Pékin, Mgr Mouly, faire sortir dans les rues de la ville la procession de la Fête-Dieu, ce qui était probablement un fait unique dans les annales de la Chine. Les représentans des puissances occidentales se plaisaient à considérer cet acte comme une preuve que les Asiatiques s'étaient promis d'exécuter avec conscience les stipulations du traité de Tien-tsin, quoique ce ne fût, suivant toute probabilité, qu'une indifférence commandée par les circonstances. Toutefois les domaines de l'empereur sont si vastes, l'autorité centrale est tellement affaiblie, que des conflits surgissaient à chaque instant entre les indigènes et les étrangers. C'est assez l'usage d'affirmer que les côtes de la Chine sont ravagées par des pirates. Qu'il y en ait, ce n'est pas douteux; mais les navigateurs européens prenaient souvent pour des pirates les habitans riverains, qui, par haine de l'étranger ou par jalousie commerciale, leur faisaient mauvais accueil. Entre l'équipage d'un navire de commerce et les habitans d'un village du littoral, une querelle sur-

gissait sans que personne sût au juste à qui revenaient les premiers torts. Les consuls et les commandans des bâtimens de guerre étaient enclins à toujours donner raison à leurs nationaux, quoique ceux-ci fussent en plus d'un cas des aventuriers dénués de scrupule. Dans les premiers temps, les affaires de ce genre se terminaient d'une façon sommaire. A la requête du consul, et souvent même sans avoir pris le temps de lui en référer, le commandant militaire débarquait ses hommes, et mettait le feu au village dont les négocians européens avaient lieu de se plaindre. Maintes fois missionnaires et négocians s'éloignaient des ports désignés comme lieux d'échange dans le traité de 1859 : ils pénétraient dans les villes de l'intérieur, y louaient des locaux ou y achetaient des marchandises; puis la foule s'ameutait contre eux et les forçait à prendre la fuite. Le consul invoquait alors en leur faveur l'intervention toute-puissante des canonnières. En général, les mandarins accueillaient toutes les réclamations avec la politesse courtoise et l'inaltérable sérénité de gens passés maîtres en diplomatie; au fond, ils ne demandaient pas mieux que de faire esquiver les coupables, s'il y en avait, et d'apaiser par de belles promesses le courroux des officiers européens. Ceux-ci, désireux de se signaler par une action d'éclat, ne cherchaient de leur côté qu'un prétexte pour montrer leur bravoure; aux argumens dilatoires de l'autorité locale, les étrangers répondaient volontiers par des coups de canon. S'il faut en croire les documens produits devant le parlement britannique, cette justice sommaire eut souvent des conséquences cruelles. Ainsi des enfans, voyant un jour un bateau à vapeur passer devant leur village, s'effraient et prennent la fuite; les parens arrivent, et, croyant à une attaque, ripostent par quelques projectiles inoffensifs : aussitôt le commandant du bateau à vapeur débarque ses matelots, qui incendient le village. Une autre fois, dans l'île de Formose, dont les indigènes sont encore pour la plupart à l'état de barbarie, une rivalité commerciale entre eux et les Européens aboutit à l'effusion du sang. Le consul anglais appelle immédiatement à son secours le commandant d'une canonnière; il s'empare d'une ville du littoral, et en rançonne les habitans. Les abus devinrent tels que le prince Kong, régent de l'empire et oncle du souverain enfant, remit enfin une vive protestation au ministre d'Angleterre, sir Rutherford Alcock, menaçant ce diplomate d'envoyer directement par ambassadeur une plainte au gouvernement britannique, s'il n'était fait droit à sa réclamation. Le gouvernement chinois entendait, disait-il, être traité comme les gouvernemens européens se traitent entre eux. Lorsqu'un étranger est lésé dans sa personne ou dans ses biens, il n'a pas le droit de se faire justice lui-même. Ses compatriotes présens sur les lieux n'ont pas davan-

tage le droit de soutenir sa cause à main armée; c'est à l'ambassadeur qu'il appartient de réclamer auprès du pouvoir central l'équitable réparation que refusent les autorités locales. N'est-ce pas ainsi que les affaires se traitent entre gens civilisés? En agissant autrement, on doit craindre à chaque instant les excès de pouvoir de subalternes trop zélés, pour qui tout conflit est une occasion de se distinguer. — Le prince Kong avait d'autant plus raison de demander le retour aux voies diplomatiques, que les puissances alliées, lorsqu'elles avaient voulu obtenir en 1859 le droit d'entretenir des ambassadeurs à Pékin, n'avaient pas eu de meilleur argument que la nécessité de rendre le gouvernement impérial responsable des hostilités que toléraient les gouverneurs de province. Cependant il convient d'ajouter que les résidens étrangers préféraient de beaucoup l'ancien usage de représailles promptes et énergiques. Ils faisaient valoir que les mandarins étaient animés d'un esprit malveillant, que les communications étaient lentes, que le pouvoir central était mou et mal obéi, et qu'enfin, avec les gens de mauvaise foi auxquels on avait affaire, la répression n'est efficace qu'à la condition d'être immédiate.

Au surplus, les résidens étrangers insistaient en même temps auprès de leurs ambassadeurs pour que les traités de 1859 fussent révisés dans un sens favorable à leurs intérêts. Les missionnaires se plaignaient de n'être que tolérés dans les villes de l'intérieur, et souvent même d'en être éloignés par les mauvais traitemens. Les négocians voulaient avoir aussi la faculté de pénétrer dans les provinces, afin d'entrer en relations avec les producteurs sans la coûteuse entremise des courtiers indigènes; ils s'élevaient avec force contre les taxes locales dont les marchandises étaient frappées aux frontières de chaque province, contre l'interdiction de naviguer sur les canaux et les rivières. Les Anglais, les Français et les Allemands prétendaient établir avec la Chine les relations par terre dont jouissaient les Russes de temps immémorial, et ne pas être confinés au littoral de la mer orientale et du golfe de Pé-tché-li.

Tandis que ces questions se discutaient, le gouvernement de Pékin prit la résolution d'envoyer une ambassade en Amérique et en Europe. Cette innovation semblait être au premier abord une concession aux idées du monde moderne, concession d'autant plus importante que la politique séculaire de la Chine avait été le refus d'entrer en rapports intimes avec les peuples lointains, qu'elle appelle des barbares. Aussi s'en vantait-on chez nous comme d'un succès diplomatique; mais était-ce sérieux? L'ambassadeur du Céleste-Empire était un Américain, M. Anson Burlingame, qui avait représenté les États-Unis à la cour de Pékin pendant plusieurs an-

nées. Les uns croyaient que ce choix était une marque de déférence envers les étrangers; d'autres, plus subtils, supposaient, non sans raison, que le gouvernement chinois ne voulait pas compromettre dans une ambassade l'un de ses hauts dignitaires, et qu'il se réservait intérieurement le droit de désavouer cet étranger, auquel il pourrait toujours reprocher d'avoir mal compris ses instructions. M. Anson Burlingame était accompagné par deux mandarins dont les titres valent la peine d'être énumérés. Tché-kiang et Song-kia-kou étaient dignitaires du quatrième rang, décorés du bouton rouge, seconds plénipotentiaires et hauts fonctionnaires du département des relations extérieures. Ces qualifications pompeuses ne sont peut-être pas grand'chose en Chine. L'un était Tartare et l'autre Chinois, car c'est un principe du Céleste-Empire de conserver un certain équilibre dans les affaires importantes entre la race conquérante et la race conquise. En outre la mission comprenait un interprète français d'origine et un autre anglais, plus vingt officiers et secrétaires de divers grades, dont quelques jeunes bacheliers au teint jaune et aux yeux retroussés, qui devaient s'exercer en Europe à bien parler les langues française, anglaise et russe, après en avoir appris les rudimens au *Tsong-li-yamen*, c'est-à-dire au ministère des affaires étrangères de Pékin.

Partie de Pékin le 25 novembre 1867, l'ambassade faillit être arrêtée dès le début par un malencontreux événement. Une bande de trois cents cavaliers rebelles tenait la campagne entre la capitale et Tien-tsin. Grâce à la protection d'une canonnière anglaise qui se trouvait alors dans le Peï-ho, M. Burlingame parvint sans encombre jusqu'à Takou, d'où un *steamer* américain le conduisit à Shang-haï. Cinq mois après, il arrivait à New-York, qui devait être sa première résidence. L'accueil flatteur qu'on lui fit était de nature à l'encourager. Ignorant en général des habitudes de bonne confraternité qui unissent tous les étrangers de race blanche dans l'extrême Orient, le public de New-York se plaisait à croire qu'Anglais et Américains sont rivaux dans les mers de la Chine aussi bien que dans l'Atlantique, et que le choix d'un concitoyen pour cette mission insolite dénotait de la part de l'empereur autant de confiance pour la république américaine que de dédain pour la Grande-Bretagne. Il est bien certain que le gouvernement impérial n'y avait même pas songé. Toutefois il est également vrai qu'en Amérique plus qu'ailleurs l'ambassadeur de la race mongole avait matière à déployer ses talens. La Californie est si loin de l'Europe, que les émigrans de race blanche n'y arrivent qu'en petit nombre, quelque favorables que leur soient le sol et le climat. Au contraire, les émigrans chinois y pullulent : on en comptait déjà 60,000 à cette épo-

que; mais les *Yankees*, jaloux de ces concurrens sobres, patiens et laborieux, leur faisaient l'existence pénible. En vérité, si les Chinois avaient rendu aux Européens établis dans la *Terre des fleurs* la dixième partie des avanies que leurs compatriotes recevaient des colons australiens ou californiens, il y a longtemps que les puissances européennes seraient intervenues avec leurs flottes et leurs bataillons. M. Burlingame, qui s'attribuait la tâche de mettre la Chine sur un pied d'égalité avec les nations occidentales, devait avant tout faire rendre justice aux émigrans chinois de la Californie. Au reste ceux-ci, qui ne sont pas exigeans, n'en demandaient pas tant sans doute. Vivre en paix, travailler en liberté, rentrer au pays natal avec quelques centaines de dollars d'économie, ou, en cas de mort, y être rapportés dans un cercueil embaumé, telle était leur seule ambition. Après deux ou trois mois de négociations, M. Burlingame signait un traité de commerce par lequel il promettait la libre navigation du Yang-tse-kiang et l'adoption d'un nouveau système de poids et mesures, à la condition que les émigrans des deux pays seraient reçus avec des égards réciproques, et que les petits Chinois seraient admis dans les écoles publiques de la Californie. Par une clause spéciale, les États-Unis s'engageaient à fournir au gouvernement de Pékin les ingénieurs et ouvriers d'art dont celui-ci aurait besoin par la suite. Quiconque connaît la répugnance qu'inspirent aux Chinois les hommes et les choses du monde moderne pouvait prévoir que cette obligation ne serait pas bien lourde. En somme, cette révision du traité de Tien-tsin reçut l'approbation unanime du sénat; mais il est à noter que les négocians américains de Shang-haï ne s'en montrèrent pas satisfaits. M. Ross Browne, qui avait été le successeur de M. Burlingame dans les fonctions d'ambassadeur des États-Unis à Pékin, se montrait, d'accord avec tous les Européens établis en Chine, l'adversaire incrédule de la maxime nouvelle, que les puissances asiatiques avaient le droit d'être traitées d'égale à égale par les nations occidentales. Il fut rappelé, faute d'avoir su se plier à la politique du jour; les témoignages de sympathie qu'il reçut de ses compatriotes avant de partir ne permettaient pas de douter qu'il était à plus juste titre que M. Burlingame le protecteur des intérêts européens.

De New-York, l'ambassadeur de Chine vint à Londres, où il fut bien reçu. Lord Clarendon venait d'adresser un blâme aux consuls et aux commandans de canonnières anglaises qui s'étaient avisés d'intervenir à main armée en faveur de leurs nationaux sans même en référer à l'ambassadeur de la Grande-Bretagne. L'Angleterre ménageait la Chine comme un cultivateur ménage une terre dont le rapport s'accroît à vue d'œil. A Hong-kong, à Shang-haï et

dans les autres ports ouverts au commerce européen, les affaires se développaient d'année en année, et cependant les Européens ne trafiquaient encore qu'avec les habitans du littoral. Que serait-ce, si les 300 ou 400 millions de Chinois des provinces intérieures prenaient l'habitude d'apporter leur thé et leur soie et d'acheter en échange de l'opium ou des cotonnades! « Quand les marchés de la Chine nous seront ouverts, qui sait les proportions auxquelles s'élèvera notre activité commerciale? Mais il ne faut pas brusquer les Chinois; il faut leur donner le temps de comprendre les effets bienfaisans de la civilisation européenne. » Ainsi s'exprimait en public, au mois de décembre 1869, M. Otway, sous-secrétaire du *foreign office*. C'était évidemment aussi l'avis de lord Clarendon, qui ne fut toutefois qu'à moitié dupe de la mission Burlingame. La preuve en est que les négociations sérieuses relatives à la révision du traité de Tien-tsin se discutaient alors sur place par l'entremise de sir Rutherford Alcock.

A Paris, où M. Burlingame arrivait en janvier 1870, après un séjour de trois semaines à La Haye, l'accueil fut le même avec une nuance d'indifférence due au peu de place que les affaires de Chine tiennent dans nos préoccupations. Avec la courtoisie qui est dans les traditions de la diplomatie française, on se félicitait de voir le souverain et le gouvernement de la Chine entrer en rapports actifs avec les nations qui représentent la civilisation moderne. Quant au principe dont M. Burlingame se faisait l'apôtre, on ne demandait pas mieux que de réserver à notre ministre près la cour de Pékin la solution des différends qui surviendraient entre indigènes et Européens. Tout se passa d'ailleurs en conversations : le traité de Tien-tsin restait la loi internationale des deux puissances. Un mois après, à Berlin, le chancelier de l'Allemagne du nord promettait aux ministres plénipotentiaires de l'empire du Milieu, comme les cabinets de Londres et de Paris, que la Chine serait traitée à l'avenir avec déférence et avec équité. C'était naturel; ne sait-on pas que M. de Bismarck a horreur des actes de violence? Au surplus, il se souciait alors autant de la Chine que du royaume de Tombouctou. Enfin M. Burlingame allait achever à Saint-Pétersbourg son tour diplomatique, lorsqu'il mourut dans cette ville après une courte maladie. Tout indique que c'était un homme droit et loyal dont les démarches étaient guidées par une parfaite bonne foi; mais on est tenté de croire que le gouvernement chinois, avec sa malice habituelle, n'avait confié cette mission à un étranger que pour ne pas compromettre la politique séculaire du Céleste-Empire, tout en se donnant l'apparence d'une concession aux idées européennes.

II.

Tandis que M. Burlingame promenait en Europe son ambassade œcuménique, sir Rutherford Alcock travaillait en conscience à la révision du traité de Tien-tsin. Le moment était venu de s'occuper de cette affaire, car le traité, conclu pour dix années, venait à terme en 1869. Disons d'abord que la Grande-Bretagne, en prenant seule l'initiative de cette révision, s'exposait à un danger. Il était superflu de prétendre obtenir de nouveaux avantages sans compensation, car les Chinois sont trop habiles en diplomatie pour se laisser surprendre, et ils ne cèdent de bonne grâce qu'en présence d'une force supérieure. Or l'Angleterre n'avait alors dans le Pacifique du nord que les bâtimens de guerre dont se composent d'habitude les stations navales. D'autre part, les diverses conventions conclues entre la Chine et les puissances européennes assurent à chacune de celles-ci le traitement de la nation la plus favorisée. Un avantage gagné par l'Angleterre leur eût donc profité sans qu'elles fussent obligées d'accepter les charges correspondantes. Néanmoins il y avait tant de réclamations contre les clauses en vigueur, qu'il était nécessaire de tenter au moins de les améliorer dans un sens favorable.

Il importe de dire ce qu'est le commerce européen sur les côtes orientales de l'Asie, et c'est le cas de citer ici les chiffres que donne M. Jacques Siegfried, un de nos compatriotes de Mulhouse, qui a fait le tour du monde en 1868 avec l'intention d'étudier sur place les ressources commerciales des principales contrées du globe. Ces chiffres sont la mesure exacte de l'intérêt que les Anglais portent aux affaires de Chine, puisqu'ils n'ont pas, comme nous, à protéger dans ces parages une nombreuse clientèle de missionnaires et de prosélytes. Le commerce d'importation, qui déjà s'élevait à cette époque à 600 millions de francs par an, se partageait presque également entre Hong-kong et Shang-haï, et comprenait comme principaux articles des opiums pour 300 millions, des cotonnades pour 120 millions, des articles de laine pour 55 millions, des cotons bruts pour 40, des riz pour 30, des houilles et des métaux pour 25 millions. Les marchandises entreposées à Hong-kong et à Shang-haï sont vendues à des marchands indigènes, qui les introduisent le plus souvent par contrebande dans l'intérieur de l'empire, ou bien elles sont réexpédiées aux succursales que les grandes maisons de commerce ont établies dans l'un ou l'autre des quatorze ports secondaires ouverts par le gouvernement impéria aux négocians européens. L'exportation, qui s'élève au chiffre ap-

proximatif de 450 millions, s'opère par les mêmes voies, Hong-kong étant l'intermédiaire des ports de la rivière de Canton, et Shang-haï jouant le même rôle par rapport au Yang-tse-kiang et aux provinces du nord. Les deux élémens principaux en sont le thé pour 75 millions de kilogrammes, valant 270 millions de francs, et la soie pour 2 millions 1/2 de kilogrammes, valant 120 millions. Or, soit à l'entrée, soit à la sortie, les sept huitièmes de ces marchandises sont en provenance ou à destination de l'Angleterre et de ses colonies. La culture de l'opium, dont la Chine est le débouché presque unique, fait la prospérité du Bengale, et contribue pour une large part au budget des recettes de l'Inde anglaise. L'îlot de Hong-kong, qui est, comme on sait, une colonie anglaise, est le centre des opérations commerciales de l'extrême Orient, la tête de ligne des paquebots à vapeur et des services postaux, le port de relâche des navires qui font l'intercourse entre l'Asie et l'Europe ou l'Amérique. De plus ce grand marché de la Chine, qui vend et achète chaque année pour plus de 1 milliard de marchandises, se développe avec une rapidité merveilleuse, et se développera de plus en plus à mesure que les populations de l'intérieur viendront prendre part à un trafic dont les habitans du littoral ont presque seuls profité jusqu'à ce jour. Ces raisons ne suffisent-elles pas à expliquer que le cabinet de Londres s'occupe avec une sollicitude particulière des intérêts de ses nationaux dans l'Asie orientale?

Depuis plusieurs années, les marchands de Shang-haï et de Hong-kong se plaignaient que les dispositions protectrices du traité de Tien-tsin fussent éludées par les autorités provinciales. Ainsi chaque balle de soie exportée n'aurait dû payer au trésor impérial qu'un droit de 10 taëls, soit 80 francs; mais les collecteurs d'impôts frappaient cette marchandise d'une redevance foncière sur le lieu de production, puis ils l'atteignaient encore dans son voyage au port d'embarquement sous forme d'octroi des villes, de douanes provinciales et de taxes de transit, si bien que le droit prévu par le traité se trouvait quadruplé. De même à l'importation, le paiement à la douane impériale des droits d'entrée ne dispensait pas les marchandises introduites d'être taxées derechef par chacune des lignes de douanes intérieures qu'elles traversaient jusqu'au lieu de consommation. En outre, faute d'être autorisée à acheter le thé dans les districts où s'en fait la récolte, les négocians étrangers qui recevaient cette denrée de seconde main se disaient incapables d'empêcher les mélanges frauduleux et nuisibles. La libre circulation des étrangers à l'intérieur de l'empire était sans contredit affaire de mœurs plutôt que de règlement; quant à l'abolition des taxes locales, on pouvait prévoir que cette concession ne s'obtiendrait pas sans peine. Chaque

province a son budget spécial, où figurent en recettes les produits des douanes et d'autres taxes, et en dépenses le salaire des mandarins, la solde des troupes. Le trésor impérial ne reçoit que l'excédant des recettes, quand toutefois il y a un excédant. Les vice-rois, gouverneurs et autres fonctionnaires provinciaux ont un intérêt personnel à conserver l'état des choses existant, parce que leurs émolumens se composent presque en entier des remises que l'usage ou la loi leur concède sur les recettes locales. Le gouverneur-général de Nankin reçoit du trésor 150 taëls par an, plus 70 taëls pour sa provision de riz; mais les bénéfices plus ou moins licites de son emploi lui rapportent année moyenne 18,000 taëls. Les trésoriers, les agens des douanes, les magistrats eux-mêmes s'enrichissent de salaires éventuels. Si le gouvernement impérial s'avisait d'en tarir la source, il susciterait d'unanimes protestations, et, ce qui est pis, on peut compter qu'il ne serait pas obéi. L'abolition des douanes intérieures ne serait pas moins que le bouleversement financier du Céleste-Empire.

Enfin sir Rutherford Alcock obtint du gouvernement chinois les conditions suivantes, que l'on ne peut guère appeler des concessions : les marchandises appartenant à des Européens devaient être exemptes des taxes locales moyennant une surtaxe de 50 pour 100, qu'elles paieraient à la douane frontière. Le tarif était remanié; surélevés en ce qui concerne les soies à l'exportation et l'opium à l'importation, les droits étaient réduits pour les épices et pour l'étain, et annulés pour la houille et le guano. Les étrangers recevaient l'autorisation de naviguer sur les eaux intérieures des fleuves et des lacs, à la condition de n'employer que les bateaux indigènes mus à la voile ou à la rame : les bateaux à vapeur étaient donc encore exclus; toutefois les Chinois promettaient d'instituer un service de remorqueurs aux passages difficiles. L'on ouvrait un nouveau port au commerce européen et l'on parlait de tenter l'exploitation des mines de houille avec l'aide d'ingénieurs et d'ouvriers anglais. Quant aux chemins de fer et aux télégraphes électriques que la colonie réclamait depuis longtemps la permission d'établir, le nouveau traité n'en disait mot. Les ministres de l'empereur avaient déclaré qu'ils ne s'opposaient pas à ce qu'un câble sous-marin fût immergé dans les eaux de la Chine, mais qu'ils ne permettraient jamais que l'extrémité de ce câble fût amenée à terre.

Le gouvernement de Pékin était en vérité bien mal inspiré par des défiances traditionnelles contre le génie européen : une administration centralisée à l'excès n'a pas de serviteurs plus utiles que la vapeur et l'électricité. Avec les chemins de fer et les télégraphes, le souverain qui règne à Pékin tiendrait en respect les vice-rois qui

ont des velléités d'indépendance, il transporterait à bref délai sur les points menacés de son empire les troupes dont le concours lui est le moins suspect. C'eût été plutôt de la part des gouverneurs de province que l'on eût dû pressentir de l'opposition. Ces engins de la civilisation moderne ne sont pas d'ailleurs de nature à motiver la présence indéfinie des Européens dans les provinces de l'intérieur. Si leur concours est indispensable pour la construction, il est probable que les indigènes suffiraient à les entretenir, et à les exploiter une fois créés et mis en marche. On peut se fier pour cela au merveilleux talent d'imitation de la race chinoise. Le Japon, qui est en train de se régénérer sous l'intelligente domination du mikado et des daïmios, accueille avec une extrême faveur les chemins de fer et les télégraphes. Les voies ferrées seraient encore plus utiles en Chine que dans les îles de l'archipel japonais : nulle contrée n'est plus favorable à ce mode rapide de communication; nulle part on ne trouve de plus belles plaines, de plus vastes vallées. De Canton à Hankow, à travers les plantations de thé et les districts les plus peuplés de l'Asie, de Hang-tchou à Pékin, parallèlement au fameux canal qui était jadis, quand on l'entretenait avec soin, la grande artère commerciale de la Chine, les lignes ferrées seraient encombrées de voyageurs et de marchandises.

Valait-il la peine de remanier le traité de Tien-tsin aux conditions que les Chinois y voulaient mettre? Les négocians anglais qui trafiquent dans l'extrême Orient ne le pensèrent point. Dès que les clauses de cette nouvelle convention furent connues, tous protestèrent qu'elles étaient plus nuisibles qu'utiles. L'expérience leur avait appris qu'une suppression des taxes locales par les autorités centrales de Pékin ne servirait de rien, parce que les autorités provinciales n'en tiendraient aucun compte. Le plus clair dans les conditions acceptées par sir Rutherford Alcock était une aggravation de tarifs en ce qui concernait les matières de plus large consommation : l'opium, la soie, les étoffes de laine et de coton. Le refus d'autoriser la navigation à vapeur sur les eaux intérieures, les chemins de fer et les télégraphes, était une véritable déception, car l'usage de moyens perfectionnés de transport et de correspondance est surtout utile dans une contrée comme la Chine, où l'espace est grand et la population nombreuse. Les chambres de commerce de la Grande-Bretagne se récrièrent de même à l'envi contre ce nouveau traité. Les intéressés étaient unanimes à repousser le prétendu cadeau que leur voulait faire le gouvernement anglais. Lord Clarendon et sir Rutherford Alcock sont peut-être de fort habiles diplomates, se disait-on; mais ils n'entendent rien aux affaires commerciales.

Ceci se passait peu de temps après que M. Burlingame avait réclamé pour sa patrie d'adoption l'égalité de traitement avec les puissances occidentales, et que lord Clarendon, admettant ce principe, avait défendu aux consuls et aux officiers de marine de faire aucun acte d'hostilité contre les Chinois avant d'avoir obtenu l'approbation du ministre anglais à Pékin. — Nous allons traiter la Chine comme une nation civilisée, disait lord Clarendon; n'est-il pas équitable de la relever tout d'abord des obligations onéreuses que nous lui imposions, il y a dix ans, par la force des armes? Ménageons son amour-propre, ayons souci de sa dignité; elle nous en sera reconnaissante. Jusqu'à ce jour, elle n'a traité avec les *barbares* d'Occident que vaincue et humiliée. Prouvons-lui qu'il y a plus d'avantage à s'entendre avec nous par la voie diplomatique. — A quoi les négocians répliquaient qu'ils n'avaient effectivement aucun souci de l'amour-propre et de la dignité des Chinois, qu'ils ne savaient pas au juste si ces hommes jaunes avaient dans le cœur quelque sentiment de ce genre, et qu'en somme lord Clarendon n'était pas ministre d'Angleterre pour prendre la défense des Chinois contre les Anglais. Au demeurant, ils avaient lieu de croire que l'autorité de l'empereur n'était que nominale dans les provinces, et enfin ils accueillaient avec une répugnance excessive cette expérience de politique asiatique dont ils craignaient d'être victimes, corps et biens. Le cabinet de Londres aurait eu d'autant plus tort de négliger ces réclamations, que la colonie européenne entière les appuyait sans distinction de nationalité. Les Français et les Allemands, aussi bien que les sujets de la Grande-Bretagne, soutenaient avec une conviction inébranlable que la vieille politique d'intimidation réussissait seule vis-à-vis du Céleste-Empire, et les Américains eux-mêmes, si fiers qu'ils fussent du rôle attribué à leur concitoyen Burlingame, ne se laissaient pas convaincre que la Chine fût digne d'être admise dans le concert des nations civilisées.

Nombre de faits récens prouvaient que la vieille hostilité de la dynastie mandchoue contre les étrangers n'était pas éteinte. De la part du peuple, il n'y avait qu'indifférence; de la part des mandarins et des lettrés, la haine se cachait à peine. Des missionnaires anglais s'étaient établis à Yang-tchou, près du confluent du Grand-Canal et du fleuve Yang-tsé; en 1868, leur maison fut brûlée, et ils n'échappèrent à la mort que par une fuite rapide. Le consul anglais de Shang-haï s'étant aussitôt rendu sur les lieux avec une canonnière, Tseng-kou-fan, vice-roi des deux Kiangs, personnage important que nous retrouverons plus tard, promit d'abord d'accorder les indemnités pécuniaires et les réparations qu'on lui demandait; mais, la canonnière s'étant éloignée par suite d'un accident imprévu,

le consul n'obtint plus du vice-roi que des réponses évasives. Un autre jour, un Européen était massacré dans un village écarté, à l'instigation, suivant toute apparence, des lettrés du voisinage et avec la connivence des autorités chinoises. Les indigènes qui prêtaient leur maison aux missionnaires étaient battus et emprisonnés; les Chinois convertis à la religion chrétienne se voyaient soumis aux plus indignes traitemens sans cause ni raison. La population native refusait même la moindre marque de déférence aux personnes que l'on est convenu, entre gens civilisés, de traiter avec le plus grand respect. Lorsque M. Ross Browne, ministre plénipotentiaire des États-Unis et successeur de M. Burlingame, arrivait à Tien-tsin en septembre 1868, on lui fournit des bateaux pour remonter le Peï-ho jusqu'à Tong-tchou, le port de Pékin, à 15 ou 20 kilomètres de cette capitale. Une fois débarqué, il se vit abandonné sur le rivage avec sa famille, sa suite et ses bagages, au milieu de la foule. Quand il eut obtenu des voitures, après une demi-journée d'attente, il fit son entrée à Pékin sans qu'aucun officier daignât l'escorter. A la même époque, M. Burlingame et ses secrétaires étaient reçus dans les capitales de l'Europe avec les honneurs que les Occidentaux accordent aux ambassadeurs.

Un incident de ce genre vint plus tard refroidir singulièrement le zèle que les ministres de la Grande-Bretagne affichaient pour le gouvernement de la Chine. Le duc d'Édimbourg, l'un des fils de la reine Victoria, qui faisait le tour du monde sur la frégate la *Galatée*, avait été reçu partout avec les démonstrations les plus flatteuses. A Pékin, les autorités chinoises feignirent d'ignorer sa présence. Peut-être avait-on compté en Angleterre que le *fils du ciel*, en présence duquel les ambassadeurs européens n'avaient jamais été admis, recevrait du moins avec égard un membre de la famille royale. Le prince Alfred ne fut pas plus heureux que lord Elgin et le baron Gros. L'empereur, qui est visible pour les ambassadeurs du Thibet et de la Corée, ne consent jamais à recevoir les envoyés européens, et ne fait pas d'exception pour les rejetons des familles souveraines. Le fils de la reine d'Angleterre fut donc éconduit comme un simple mortel, et l'accueil enthousiaste que lui firent les résidens de Canton, de Shang-haï et de Macao parut un assez faible dédommagement de cette tentative humiliante. Le gouvernement britannique se plut alors à répéter ce qui se disait déjà depuis longtemps entre personnes se prétendant bien renseignées sur le régime intérieur de la Chine, qu'il fallait attendre la majorité de l'empereur, vers 1873, pour tenter une démarche décisive, et jusque-là sauvegarder la situation par une sage politique de non-intervention. La conséquence naturelle était l'abandon du nouveau traité.

Quand lord Granville eut pris la place de lord Clarendon au *foreign office*, l'un de ses premiers actes fut de déclarer, à la grande satisfaction des négocians intéressés, que la convention conclue par sir Rutherford Alcock ne serait pas ratifiée. Ce diplomate a-t-il renoncé lui-même à des idées de conciliation qui ont obtenu si peu de succès? Il est en congé en Europe depuis dix-huit mois, et il n'est pas encore question qu'il retourne à son poste. L'Angleterre, de même que la France, n'est plus représentée à Pékin que par un simple chargé d'affaires, M. Wade.

III.

Sur ces entrefaites survinrent de graves événemens. Vers la fin de juillet 1870, on apprit en Europe, par un bref télégramme venu des frontières de la Sibérie, que la colonie française de Tien-tsin avait été massacrée tout entière. Les récits détaillés qui parvinrent plus tard révélaient des circonstances atroces. Tien-tsin est une ville d'un million d'habitans, dont l'importance est due à deux belles voies navigables, le Peï-ho et le Grand-Canal. La population native y avait été excitée de longue main contre les missionnaires catholiques, que les préjugés populaires accusaient de voler des enfans, de les égorger et d'employer leurs yeux et d'autres parties de leur corps à des préparations pharmaceutiques. Il est probable que les lettrés ne croyaient pas eux-mêmes à de telles calomnies; mais ils les persuadaient au vulgaire. Or, si doux et inoffensifs que soient les Chinois, ils sont crédules et pleins de préjugés; on sait aussi par expérience qu'une fois lancés ils ne sentent plus le frein. Enfin ce peuple n'a nul respect pour l'enfance; l'infanticide sur les nouveau-nés, le vol des enfans plus âgés, sont des crimes quotidiens. L'une des œuvres les plus louables des missions catholiques consiste à recueillir les enfans abandonnés pour les élever, leur enseigner la doctrine chrétienne et en faire de bons citoyens. Devenus adultes, ces jeunes néophytes se marient, se groupent autour de la mission, lui font une clientèle affectionnée. Les voyageurs qui ont visité la Chine racontent tous que les missionnaires, loin d'être enclins à se procurer des pupilles par des voies illicites, n'ont ni assez d'argent, ni assez de place pour accueillir tous ceux qui leur sont apportés; mais les coquins qui font la chasse aux petits garçons pour les revendre à des bateleurs, et aux petites filles pour un commerce plus infâme encore, s'avisèrent plus d'une fois, quand ils étaient pris sur le fait, de se dire les émissaires des chrétiens; souvent même ils exhibaient les insignes de la foi catholique, avec l'espoir sans doute de se faire réclamer par les consuls européens. Le

fait s'était produit à Tien-tsin. Les autorités chinoises, dont la conduite en cette affaire fut au moins suspecte, voulurent fouiller les bâtimens de la mission, ce que les missionnaires refusèrent avec une juste indignation. Le peuple commença dès lors à proférer des menaces contre les chrétiens; des affiches, sorte de gazette populaire que l'on placardait sur les murs de la ville, engageaient les citoyens à se faire justice eux-mêmes en brûlant les habitations des étrangers. Une proclamation ambiguë des magistrats de la cité ne fit qu'enflammer les esprits; une catastrophe était imminente dès les premiers jours de juin. Le 18 et le 20 de ce mois, le consul anglais signala ces fâcheux pronostics à l'attention de Tchoung-hou, gouverneur de Tien-tsin et surintendant du commerce pour les trois ports du nord.

Le consulat français et la mission catholique sont situés au milieu de la ville, tandis que les autres établissemens européens se trouvent en dehors. Dans la matinée du 21 juin, la foule s'assemble en grand nombre et dans une attitude menaçante autour de la demeure de nos compatriotes. Notre consul, M. Fontanier, inquiet de la situation, se rend vers midi avec son adjoint, M. Simon, chez Tchoung-hou, dont le yamen est peu éloigné. M. Fontanier, en proie aux plus vives alarmes, le conjure d'intervenir, tout au moins de calmer la populace en se montrant au dehors. Ce personnage refuse obstinément d'agir, et, pour mieux montrer que sa résolution est bien prise, il quitte la chambre où avait lieu l'entrevue. MM. Fontanier et Simon sortent alors du yamen; à peine ont-ils mis le pied dans la rue qu'ils sont saisis par les perturbateurs et mis en pièces.

En même temps que cette scène de meurtre se passait devant l'hôtel du gouverneur, peut-être même auparavant, la foule faisait irruption dans les bâtimens de la mission. Elle s'attaqua d'abord à l'établissement des sœurs de charité qui, au nombre de neuf, étaient arrivées de Shang-haï depuis peu, et dont la colonie européenne tout entière connaissait le dévoûment et les vertus. Elles furent l'une après l'autre, et en présence de celles qui survivaient, soumises aux traitemens les plus abominables. On leur arrachait les yeux et on les empalait après des outrages que l'on n'ose raconter; puis leurs corps furent brûlés avec la maison qu'elles habitaient. La maison des lazaristes et celle des jésuites furent de même incendiées après que les prêtres eurent été mis à mort; un des cadavres que l'on retrouva par la suite dans les décombres était méconnaissable, tant il avait été mutilé. Les bourreaux n'épargnèrent pas les chrétiens indigènes, sauf les enfans, que l'on fit évader; encore y en eut-il une quarantaine suffoqués dans une cave où ils s'étaient réfugiés. La populace avait saccagé aussi le consulat français; des amis du consul, M. et Mme Thomassin, qui arrivaient de Shang-haï, y pé-

rirent. Un autre Français qui tenait boutique dans le voisinage fut massacré; sa femme, qui avait pu s'évader sur le moment, fut égorgée pendant la nuit. Enfin trois Russes, que l'on aperçut près du lieu du carnage, partagèrent le même sort; mais trois de leurs compatriotes, ayant pu faire connaître la nationalité à laquelle ils appartenaient, s'échappèrent sains et saufs. Il y avait encore dans le quartier chinois des Anglais, des Allemands et des Suisses que personne n'inquiéta; les autres édifices de la colonie européenne, situés à l'écart, comme nous l'avons dit, ne furent pas menacés un seul instant. Les consuls en résidence à Tien-tsin ne tardèrent pas à connaître tous les détails de cet affreux événement. Outre que les Chinois racontaient volontiers ce qui s'était passé, on eut les récits de trois Français qu'un heureux hasard avait préservés. L'opinion générale attribuait une large responsabilité dans cette affaire aux autorités locales. Il y avait assurément dans la ville quantité de gens sans aveu, pirates, brigands ou soldats déserteurs; mais le gros des émeutiers se composait des sapeurs-pompiers indigènes, qui se réunirent au son du tam-tam, comme en cas d'incendie, et qui se dispersèrent de même quand le crime fut accompli.

Quels étaient les chefs et les instigateurs de ce complot? L'opinion publique en désignait trois, qui étaient des personnages les plus considérables de l'empire. D'abord Tseng-kou-fan, que l'on regarde en Chine comme le chef du parti hostile aux étrangers. Au temps de l'expédition anglo-française, il avait ouvertement conseillé à son souverain de lutter jusqu'à la dernière extrémité plutôt que d'accorder la moindre concession aux vainqueurs. Vice-roi de Nankin, il n'avait pas su ou plutôt il n'avait pas voulu réprimer des attaques contre les Européens; quand il était venu visiter Shang-haï en 1868, c'était un bruit courant parmi les Chinois que le jour de l'expulsion des barbares était proche. Vaincu en rase campagne, battu sur le terrain diplomatique, il avait conçu le projet, pensait-on, de susciter contre ses éternels ennemis une série de coups de main populaires dans tous les ports ouverts aux étrangers, et en effet il était depuis peu de temps vice-roi de la province de Tché-li quand survint le massacre de Tien-tsin. L'un de ses principaux complices était Chen-kou-jui, qui commandait à Tien-tsin en 1859, que l'on accusait déjà d'avoir soulevé le peuple du Szé-tchuen et de Nankin contre les missionnaires, et qui était revenu à Tien-tsin depuis quelques mois. Enfin Tchoung-hou, gouverneur de la ville, avait eu sans contredit connaissance de la situation des esprits quelques jours avant l'événement, et, loin de calmer l'irritation du peuple, il avait refusé d'intervenir, on l'a vu, quand M. Fontanier réclamait son assistance au moment le plus critique.

L'émotion fut grande, on le conçoit, dans toutes les colonies eu-

ropéennes des mers de Chine, dès que la nouvelle de cet horrible massacre s'y fut répandue. Était-ce avec intention que les émeutiers ne s'étaient attaqués qu'aux missionnaires catholiques et aux Français? Les émigrans de tous les pays, les négocians aussi bien que les prêtres, n'étaient-ils pas menacés du même sort? Que l'on juge de l'inquiétude que devaient ressentir les habitans de Shang-haï sans autre protection qu'un bataillon de 500 volontaires. La valeur des marchandises entreposées dans le quartier européen et des bâtimens construits par les résidens est estimée à 500 ou 600 millions de francs; c'était en vérité une belle proie pour les brigands qui venaient de saccager les missions de Tien-tsin. La France et l'Angleterre entretiennent de nombreux navires de guerre dans ces parages; mais la station principale est sur les côtes salubres du Japon. Il ne reste sur le littoral de la Chine que quelques canonnières, qui sont une protection insuffisante. Ainsi il n'y a d'ordinaire devant Shang-haï qu'un seul de ces petits bâtimens. Cependant trois semaines après l'événement les amiraux anglais et français étaient à l'ancre dans le Peï-ho avec leurs forces disponibles. M. de Rochechouart, chargé d'affaires de France, s'y était rendu de Pékin; mais, à supposer que ce diplomate eût osé prendre sur lui la grave responsabilité d'une déclaration de guerre, l'insuffisance des armemens à sa disposition lui commandait une attitude expectante. Le Peï-ho est gelé depuis le mois de novembre jusqu'en mars. Les troupes de débarquement que les amiraux auraient pu mettre à terre étaient assurément trop faibles pour s'y maintenir en l'absence des canonnières. Une attaque de vive force, dirigée contre Tien-tsin ou contre les forts du Takou, en admettant qu'elle eût réussi, aurait eu pour conséquence inévitable l'évacuation des provinces du nord par tous les Européens avant l'hiver. Or les ambassadeurs n'en pouvaient douter, une fois sortis de Pékin de cette façon, ils n'y rentreraient plus qu'avec une armée victorieuse, comme en 1859.

Il paraît au surplus que le gouvernement chinois était lui-même partagé d'avis sur la suite qu'il convenait de donner à cette affaire. Les plus ardens voulaient déclarer franchement la guerre aux étrangers et les expulser de tous les ports; ils soutenaient que l'armée chinoise, disciplinée par des instructeurs européens, pourvue de fusils européens, était maintenant en état de tenir tête aux barbares. Tseng-kou-fan était l'âme de ce parti. De plus modérés se seraient contentés d'une attaque générale contre les établissemens catholiques, c'est-à-dire contre les protégés du drapeau français; leur plan était d'expulser chaque nation l'une après l'autre, à commencer par la France, afin d'éviter la coalition des puissances européennes, contre laquelle la Chine aurait peine à lutter avec avantage. Il paraît que le prince Kong n'appuyait ni l'un ni l'autre de

ces deux partis; plus juste appréciateur des ressources de sa patrie, il voulait s'en tenir à la lettre des traités et vivre en bonne intelligence avec les étrangers. Son avis prévalut: il fut convenu que satisfaction serait donnée au représentant de la France, toutefois avec les réticences et les lenteurs qui font tout le succès de la diplomatie chinoise. Ce fut à la suite de cette résolution que Tseng-kou-fan reçut l'ordre de faire une enquête sur les événemens du 21 juin, et que Tchoung-hou fut nommé ambassadeur près la cour des Tuileries. Deux des principaux auteurs du massacre se trouvaient donc chargés de punir les coupables. Quant au troisième, Chen-kou-jui, l'homme d'action, il était bien connu dans la population indigène que l'empereur l'avait reçu depuis lors en audience particulière.

Avec des gens tels que sont les Chinois, la justice n'est effective qu'à la condition d'être prompte; il faut que le châtiment suive de près la faute. Tseng ne manifesta nul empressement à s'acquitter de la mission dont on l'avait chargé. Son arrivée à Tien-tsin fut ajournée sous prétexte de maladie; puis, quand il y vint, l'un de ses premiers actes fut de révoquer les magistrats municipaux dont la connivence était par trop évidente. Il fit en outre arrêter quelques-uns des plus infimes acteurs du complot; mais par compensation il retenait en prison plusieurs chrétiens indigènes, qui ne furent rendus à la liberté qu'après avoir été torturés, sous prétexte de leur faire avouer leur participation aux crimes des missionnaires catholiques. Cela fait, Tseng-kou-fan attendit patiemment que les réclamations du chargé d'affaires de France eussent le temps de s'affirmer. On ne peut douter que M. de Rochechouart fût dans une extrême perplexité, puisqu'il lui fallait trois mois au moins pour recevoir des instructions écrites de son gouvernement. Par bonheur, l'opinion publique des Européens le soutenait, et lui conseillait une conduite vigoureuse. Une feuille périodique estimée dans ces parages lointains, le *North China Herald*, dressait ainsi qu'il suit le bilan des réparations à exiger de l'autorité impériale : dégrader les principaux mandarins et les mettre à mort, dégrader les autres mandarins de la localité et les exclure de toute fonction publique, inscrire sur le lieu du crime une tablette commémorative, faire payer par la ville une forte indemnité et le prix de la reconstruction des bâtimens incendiés, priver la ville de Tien-tsin pendant vingt ans du droit d'envoyer des candidats aux examens provinciaux, enfin occuper les forts du Takou, ou les raser entièrement. Les deux paragraphes les plus importans de ce programme étaient la mise à mort des mandarins compromis dans l'affaire et l'interdiction aux candidats locaux de se présenter aux examens, car cela atteignait la classe des lettrés, qui était notoirement la plus hostile aux étrangers.

Vers le commencement de septembre enfin, c'est-à-dire deux mois et demi après l'événement, la *Gazette de Pékin* rendit public le rapport de Tseng et de son complice Tchoung-hou. Toute l'affaire résultait, à les en croire, des calomnies auxquelles les jésuites, les lazaristes et les sœurs de charité s'étaient exposés : les deux mandarins avaient la bonté de reconnaître que ces calomnies n'avaient aucun fondement; mais ils excusaient la populace de Tien-tsin de s'y être laissé prendre, et ils voulaient bien convenir que les autorités locales n'avaient pas pris des précautions suffisantes, en raison de quoi les mandarins avaient été justement révoqués de leurs fonctions. C'était se débarrasser à bon compte d'une lourde responsabilité. A cette époque déjà, l'on savait en Chine quels cruels revers la France venait d'éprouver en Europe. Le gouvernement de l'empereur n'ignorait pas que nous ne pouvions songer à lui faire la guerre, et il se flattait que les autres puissances occidentales ne vengeraient pas nos offenses. En effet, M. de Rochechouart, après s'être montré très ferme dès le début, s'était vu dans l'obligation de paraître moins exigeant par crainte d'engager la flotte française dans une lutte impossible. Un peu plus tard, les mandarins parlèrent d'une indemnité pécuniaire. Chez eux, la vie humaine est pour ainsi dire tarifée. Il n'y a pas de grande ville où pour cinq cents francs par tête on ne trouve des malheureux disposés à subir la peine capitale en assurant la fortune de leur famille. Les Chinois offrirent donc une grosse somme en dédommagement des pertes que les missions avaient éprouvées. L'évêque catholique de Pékin répondit, comme on pense, que les missionnaires donnaient leur vie, mais qu'ils ne la vendaient pas; il refusa même de recevoir la valeur des bâtimens incendiés avant que le gouvernement français se fût déclaré satisfait des réparations accordées. Cependant les principaux acteurs du massacre se retiraient l'un après l'autre de la scène. Le vice-roi de Nankin, Ma, venait d'être assassiné; c'était un protecteur des chrétiens, ou du moins il avait tenu la main avec fermeté à ce que le traité de Tien-tsin fût exécuté de bonne foi dans son gouvernement. Tseng-kou-fan lui succéda; était-ce par disgrâce que ce haut personnage revenait à son ancienne résidence? Il n'est guère probable. Le gouvernement général du Tché-li a l'avantage d'être rapproché de Pékin; mais beaucoup préfèrent celui des deux Kiangs, qui est, par son éloignement, plus indépendant du pouvoir central. Le protégé de Tseng, Chen-kou-jui, s'était remis en route pour préparer sans doute de nouvelles attaques contre les barbares. Quant à Tchoung-hou, il partait pour l'Europe en ambassade extraordinaire; M. Jules Favre l'a reçu en cette qualité le 5 avril dernier. Nous ignorons quel a été le résultat de l'entrevue;

mais nous savons que la colonie de Shang-haï, aussi bien que les résidens des autres ports de la Chine, a dénoncé Tchoung-hou à l'Europe comme un complice de l'assassinat des vingt-deux Européens de Tien-tsin. Il était le premier magistrat de la cité, et il a refusé d'intervenir quand le consul anglais et après lui M. Fontanier le supplièrent d'apaiser la foule; s'il n'était pas l'un des instigateurs du complot, il n'a fait aucun effort sérieux pour découvrir les auteurs de cet abominable attentat.

IV.

Si déplorable que soit en elle-même la catastrophe du 21 juin 1870, c'est peut-être avant tout par ses conséquences prochaines qu'il convient de l'envisager. En Chine, tous les peuples de l'Occident sont solidaires. Qu'ils soient négocians ou missionnaires, de race anglo-saxonne ou de race latine, aux yeux des indigènes Européens et Américains sont des étrangers, des barbares, parlant la même langue, professant la même religion. Ce qui profite ou nuit à la France ne peut, dans l'extrême Orient, que profiter ou nuire aux autres puissances. Aussi, dès le 24 juin, les ministres plénipotentiaires des États-Unis, d'Espagne, de Belgique et de Prusse et les chargés d'affaires d'Angleterre et de Russie s'unissaient-ils à M. de Rochechouart pour adresser au *Tsong-li-yamen* une protestation contre le massacre de la colonie française. En réalité, l'union des diplomates de race blanche n'était pas aussi complète qu'on l'eût pu croire, à tel point qu'on se laisse aller à penser que cette démarche ne fut qu'un acte de haute convenance. On remarquait dans leur protestation collective cette phrase curieuse : « les soussignés ne doutent pas que le gouvernement de l'empereur partage l'indignation générale qu'ont inspirée ces atrocités, et qu'il a conscience de la responsabilité qui pèse sur lui, car, dans le cas où de tels actes se reproduiraient, la position du gouvernement impérial serait sérieusement compromise dans le monde entier. » De moins naïfs se seraient imaginé que cette seule affaire suffisait à compromettre le Céleste-Empire. Les Anglais auraient bien voulu se persuader que les Français, seuls victimes des émeutiers de Tien-tsin, étaient aussi les seuls Européens antipathiques à la population chinoise. Qu'on en juge par les propres paroles du ministère britannique. Le 24 mars de cette année, lord Granville est appelé à donner son avis sur cette grave affaire devant la chambre des lords. Il attribue le massacre aux préjugés de la population native, aux imprudences des missionnaires, à la haine des Chinois contre l'étranger et à l'inertie des mandarins. Il exprime le regret que le clergé ca-

tholique, sans égards pour les intérêts commerciaux des autres peuples, se compromette vis-à-vis des indigènes par une propagande trop active.

En ce qui concerne la situation relative des prêtres catholiques et des ministres protestans en face de la population chinoise, deux mots d'explication sont nécessaires. Les premiers sont de pauvres gens, dépourvus parfois d'éducation, mais profondément imbus de l'idée du devoir, qui sacrifient famille, patrie et bien-être, font abnégation de leur vie même, vivent avec le bas peuple, s'habillent comme lui, et donnent les plus belles années de leur existence à l'œuvre pénible de la propagande. Détestés par les mandarins, dont ils sapent l'influence, ils sont en général bien accueillis par le vulgaire, auquel ils s'adressent de préférence, et leurs efforts ne restent pas stériles. Les ministres protestans, toujours habillés de noir et cravatés de blanc, n'ont pas les mêmes visées. Agens bien rétribués de riches sociétés bibliques, ils accompagnent les consuls anglais, ils n'ont pas la prétention de les devancer. En revanche, leurs succès sont presque nuls, car ce n'est pas en distribuant des bibles à la douzaine que l'on fait beaucoup de prosélytes.

Soit jalousie, soit crainte réelle, les Anglais disaient depuis longtemps déjà que les actes du clergé catholique, ainsi que l'appui qu'il recevait des consuls français, étaient un grave sujet d'inquiétude pour les autres nations chrétiennes. Ce n'est point que les missionnaires eussent rien à craindre du fanatisme religieux des Chinois, par la bonne raison que ce fanatisme n'existe pas. Les Chinois des classes inférieures n'ont d'autre religion qu'un respect superstitieux pour la mémoire de leurs ancêtres; les lettrés sont bouddhistes, ce qui veut presque dire athées; les bonzes ou prêtres sont ignorans et méprisés, par conséquent ils n'ont aucune influence. La prédication chrétienne ne rencontrerait donc aucun obstacle, si les mandarins ne sentaient que l'enseignement de ces nouvelles doctrines porte atteinte au prestige factice dont ils sont entourés. Ce n'est pas tout : il déplaît aux Anglais comme aux lettrés chinois de voir que la France exerce un patronage bienveillant sur tous les convertis. Au dire des Anglais, qui ne sont en cela que l'écho des mandarins, un chrétien natif qui se prend de querelle avec un voisin non converti invoque la protection des missionnaires; ceux-ci en appellent au consul français, qui intervient en faveur de son prétendu coreligionnaire, si bien qu'un procès entre deux natifs, au lieu d'être simplement porté devant le tribunal indigène, devient une querelle internationale dans laquelle, en vertu de la puissance supérieure des canonnières et des officiers français, le client des missionnaires a toujours raison. Aussi les autorités chi-

noises prétendent-elles qu'un grand nombre des convertis sont de malhonnêtes gens qui ne voient dans le baptême qu'un moyen économique d'acquérir des protecteurs puissans. Il ne nous surprend pas que les mandarins sèment des bruits de ce genre; mais nous avons lieu d'être surpris que les Anglais y ajoutent foi. Lorsqu'ils insinuent ensuite que, les intérêts commerciaux de la France étant incomparablement moindres que ceux de la Grande-Bretagne, nos consuls et leurs protégés devraient conserver une attitude plus humble à l'égard des Chinois, on est bien obligé de leur rappeler qu'il y a autre chose dans le monde que des affaires d'argent, que, si notre pays a partagé les périls et les charges de l'expédition de 1859, il doit aussi en partager les profits et en jouir comme il l'entend, et qu'en définitive la liberté de la prédication chrétienne est garantie par le traité de Tien-tsin aussi bien que la liberté du commerce.

De ce qui précède ne résulte-t-il pas que lord Granville avait mauvaise grâce à se plaindre au sein de la chambre des lords de la conduite imprudente des missionnaires catholiques? Il n'avait pas moins tort d'attribuer le massacre du 21 juin à la nonchalance des mandarins, qui notoirement n'avaient été que trop actifs dans cette sanglante affaire; le récit des faits que l'on vient de lire le prouve surabondamment. Quant à une prétendue haine à l'égard de l'étranger, c'est une erreur profonde d'attribuer au peuple entier un sentiment que les classes élevées éprouvent seules; tout indique au contraire que les gens du commun, doux et hospitaliers par nature, ne partagent pas les répugnances intéressées des mandarins; laborieux, âpres au gain, ils comprennent à merveille que la présence des Européens, tout en les enrichissant, les allége en partie du joug des mandarins.

Allons au fond des choses : la question chinoise, qui se dresse à l'improviste en un moment si peu opportun, n'est qu'une des faces toutes pareilles de la situation extérieure de la Grande-Bretagne. En Chine, comme en Europe et aux États-Unis, la politique égoïste du cabinet Gladstone accule cette grande nation dans une impasse d'où elle ne peut sortir que par une humiliation ou par une catastrophe : encore n'est-elle pas certaine d'avoir toujours le choix. N'est-ce donc que comme appoint de la France que l'Angleterre a compté depuis vingt ans dans les affaires du monde, puisque, la France se retirant, l'Angleterre s'efface? Les meurtres de Tien-tsin ne sont pas encore vengés, ils ne le seront pas : nous sommes hors d'état d'entreprendre en ce moment une expédition lointaine, et les autres puissances ne manifestent pas l'intention d'agir à notre place avec l'énergie que nous aurions montrée en

d'autres temps. L'ambassade de Tchoung-hou ne mérite que d'être tenue à l'écart. Quand même ce personnage se disculperait des graves soupçons qui pèsent sur lui, c'est en Chine, à Tien-tsin, sur le lieu même de l'attentat, en présence de la foule qui a été complice, que la réparation doit être accordée; autrement le peuple n'en saura rien, et les mandarins n'en tiendront aucun compte. Jusqu'au jour de cette réparation, dont le succès est plus que douteux, les autorités chinoises ont lieu d'être satisfaites de leur complot du mois de juin 1870 : elles ont eu le bon sens de ne s'attaquer qu'à une seule nation à la fois; cela leur a réussi. Comme on devait s'y attendre, elles ne s'en tiennent point à ce premier succès, s'il faut ajouter créance aux nouvelles graves que les derniers courriers ont apportées. D'après un document de Shang-haï en date du 12 avril, le gouvernement chinois aurait adressé aux ministres étrangers une dépêche demandant l'abolition des écoles de jeunes filles et l'interdiction de tout enseignement contraire aux doctrines de Confucius. Les missionnaires seraient dorénavant traités comme sujets chinois, à l'exception de ceux qui résident dans les ports ouverts aux Européens. Il serait interdit aux femmes d'assister au service divin, et, en cas de nouveaux massacres, les victimes n'auraient aucun droit à indemnité; les assassins seraient seulement passibles des peines édictées par la loi chinoise. Ceci n'ajoute pas un centime aux tarifs douaniers de l'opium ou de la soie; mais qui peut dire à quel point ces restrictions, si elles se réalisaient, ébranleraient la situation des Européens en Chine!

A notre avis, la conduite de la France en cette conjoncture doit être franche et nette. Les événemens nous condamnent pendant quelque temps à une politique d'abstention; sachons en prendre résolûment notre parti, et commençons par la Chine. Qu'avons-nous de particulier à protéger dans cette région lointaine? Des missionnaires et deux ou trois maisons de commerce. Nous n'avons guère à nous inquiéter de ces dernières, car leurs grands établissemens situés à Shang-haï, à Hong-kong, partageront le sort des établissemens britanniques. Les Suisses et les Allemands font au moins autant d'affaires que nos nationaux sans avoir des consuls dans tous les ports et des flottilles de canonnières sur tous les fleuves; imitons-les. Quant aux missionnaires, nous ne leur ferons pas l'injure de croire qu'ils ne peuvent marcher qu'à l'ombre du pavillon français. Les jésuites, qui parcoururent la Chine entière au XVIIIe siècle et qui en ont dressé la carte la plus exacte que l'on en possède encore, n'avaient d'autre défense que leur bréviaire. Ils ont voyagé, il y a vingt-cinq ans, du littoral aux montagnes du Thibet sans réclamer l'appui d'un consul ou d'un bateau à vapeur.

Depuis la première ambassade du baron Gros, notre politique dans l'extrême Orient a été celle d'une nation chevaleresque qui a en vue les intérêts de l'humanité entière plutôt que son propre profit. L'Europe nous a signifié assez brutalement en 1870 que ce rôle lui déplaît : renonçons-y pour le moment. Laissons l'Angleterre se défendre seule en Chine contre les Chinois, au Canada contre les Américains du Nord, dans la Mer-Noire contre les Russes.

Et cependant la cause dont la France était en Chine le défenseur désintéressé est bien plus importante que ne l'imaginent les esprits superficiels; c'est sur les bords de la mer orientale que s'agite à notre époque la lutte entre les deux principales fractions de l'humanité. Les ethnologues ont divisé la population du globe en races qui diffèrent par les traits physiques, par l'intelligence, par la valeur morale, au point que certains ont nié qu'elles eussent une origine commune. Les unes prospèrent et s'étendent, d'autres dépérissent. Les nègres, paresseux et insoucians, ne vivent à l'aise que dans une étroite région de la terre, la zone tropicale. Les Peaux-Rouges de l'Amérique du Nord, qui n'ont d'autre industrie que la chasse, disparaissent au contact des Européens. Seuls, les hommes blancs et les hommes jaunes ont la faculté de vivre sous tous les climats, l'énergie de coloniser des provinces nouvelles. L'Européen a plus d'intelligence et d'industrie, le Chinois a plus de patience et moins de besoins. Dans les terres chaudes de la Malaisie, le Chinois l'emporte; sous les climats tempérés de l'Australie et de la Californie, l'Européen ne fait pencher la balance à son profit que par des lois restrictives. Notre globe doit-il être partagé entre les deux races? Mais où tracer la ligne de démarcation? N'est-il pas plus raisonnable de souhaiter, plus humain d'admettre que la civilisation chrétienne de l'Europe triomphera des partisans de Confucius et de Bouddha? Que ce résultat définitif s'obtienne par la lutte de vive force, ou par une fusion pacifique, il y faut le concours de tous les peuples de race blanche. Nos malheurs, hélas! nous commandent une politique de réserve. Ajournons à d'autres temps nos progrès de ce côté. Les ruines que l'ambition de la Prusse a entassées ne sont pas toutes dans l'Orléanais ou dans la banlieue de Paris : il y en a sur les bords de la Tamise comme sur ceux de la Sprée; il y en a dans la vallée du Peï-ho et sur les rives du fleuve Yang-tsé.

H. Blerzy.

LE

BUDGET DE LA RÉPUBLIQUE

Parmi les difficultés de toute espèce créées à la France par les funestes événemens de 1870 et de 1871, la question du budget de l'état n'est certainement pas la plus simple à résoudre. Les dépenses de la guerre étrangère et de la guerre civile, l'énorme indemnité de 5 milliards stipulée en faveur de la Prusse, la perte de trois riches départemens, ont gravement altéré les conditions d'après lesquelles on avait coutume d'asseoir le calcul des recettes et des charges publiques. L'ancien équilibre s'est trouvé violemment rompu, et, pour le rétablir, il faut rechercher les bases nouvelles sur lesquelles devront reposer les budgets de l'avenir. Ce n'est pas sans un déchirement profond que l'on procède à ce travail, car on y rencontre à chaque pas la trace de nos malheurs, et l'on poursuit une œuvre d'immolations douloureuses. On atteint tous ceux qui servent l'état, on frappe les contribuables, on interrompt des entreprises fécondes. L'amélioration des petits traitemens, les travaux d'embellissement et les travaux utiles, les constructions de lignes ferrées, de routes, de canaux, le perfectionnement des voies navigables, le développement des chemins vicinaux, tout se trouve enveloppé dans les mesures rigoureuses dictées par la nécessité de l'économie. On se voit forcé d'arracher au pays une partie de son bien-être pour payer la rançon de ses désastres. Partout où des réductions sont possibles, on doit les réaliser avec une fermeté inébranlable, sans autre souci ni sans autre règle que l'amour du bien public et le respect scrupuleux des engagemens de l'état. On doit se préoccuper avant tout de pourvoir aux services essentiels, payer la dette, entretenir l'armée et lui donner la force nécessaire pour agir efficacement contre les ennemis du dehors et du dedans, assu-

rer le fonctionnement de la justice, l'exercice des cultes, l'instruction de la jeunesse, l'administration du pays. A cet emploi doivent être consacrés les premières ressources, les revenus les plus clairs de l'état. Viendront ensuite les besoins moins urgens, dont on mesurera la part selon le supplément de sacrifices qu'il sera permis de demander aux contribuables. Malheureusement le régime le plus sévère ne pourra contre-balancer le poids des nouvelles dépenses. On ne saurait échapper à l'augmentation des impôts. Il est pénible, après les ruines accumulées depuis un an, de venir au milieu des propriétés ravagées, des fortunes compromises, des populations souffrantes, prélever au nom de l'état une part plus grosse que de coutume. Il est cruel de venir disputer à chaque citoyen une parcelle de ce qu'il a pu sauver, quand au contraire on serait tenté de lui tendre une main secourable; mais, quelles que soient les répugnances, il faut subir cette loi de notre destinée, et nous devons accepter courageusement cette dernière épreuve avec la pensée que notre résignation à supporter ces sacrifices sera le meilleur gage de notre patriotisme et le moyen le plus sûr de rendre bientôt à la France sa puissance et sa grandeur.

C'est donc par le jeu combiné de ces deux procédés, la diminution des dépenses et l'augmentation des impôts, qu'on peut désormais réussir à constituer l'équilibre du budget. Nous allons essayer d'examiner, au premier de ces points de vue, les mesures qui pourraient aboutir à ce résultat désirable. Auparavant, pour définir avec plus de précision le but que nous voudrions atteindre, nous commencerons par évaluer l'accroissement des charges imposées au trésor public par les derniers événemens, et par mesurer l'écart qu'il faut remplir au moyen des économies et des surtaxes.

I.

Au 1er janvier 1870, la dette consolidée s'élevait en chiffres ronds, déduction faite de 3 millions de rentes appartenant à la caisse d'amortissement, à la somme annuelle de 360,500,000 francs. Depuis cette époque, ce chiffre s'est accru de tous les emprunts qui ont servi à payer les frais de la guerre. Il s'accroîtra encore de tous ceux qui auront lieu pour solder les dépenses de la douloureuse campagne de 1871, pour acquitter l'indemnité prussienne et pour suppléer à l'insuffisance du rendement des impôts, tant que les choses n'auront pas repris leur cours régulier. Nous ne connaissons pas encore exactement le chiffre des dépenses militaires engagées depuis un an; d'après les déclarations du chef du pouvoir exécutif, elles monteraient à 1 milliard 663 millions pour l'exercice 1870, et

à 651 millions pour l'exercice 1871, soit à 2 milliards 314 millions pour les deux exercices réunis. Quand on les évalue à 3 milliards, on comprend sans doute la partie des dépenses payables sur les crédits ordinaires affectés à l'armée. Le déficit des impôts sur les deux années 1870 et 1871 ne dépasserait pas 685 millions. L'alimentation des troupes allemandes qui occupent notre territoire monterait à 225 millions pour toute l'année 1871. Enfin, en ajoutant toutes ces dépenses et en défalquant les 27 millions qui représentent l'excédant des économies sur les supplémens de crédits du budget normal de 1871, on aurait la somme de 3 milliards 197 millions pour l'ensemble des charges imputables jusqu'à ce jour sur les ressources non prévues aux budgets des exercices 1870 et 1871.

Quant à l'indemnité prussienne, on sait qu'elle a été fixée à 5 milliards, dont deux exigibles à une époque assez rapprochée, et les trois autres dans un délai de trois ans à partir de la signature des préliminaires de la paix.

Sur les 8 milliards 311 millions dont l'origine vient d'être expliquée, 750 millions ont été réalisés par un emprunt public émis par M. Magne avant le 4 septembre. Cet emprunt, souscrit à 60 fr. 60 c., a été recouvré jusqu'à concurrence de 600 millions, et produit par conséquent des arrérages pour un peu moins de 30 millions. Au mois d'octobre, un emprunt de 250 millions, connu sous le nom d'emprunt Laurier, a été contracté avec le concours de la maison Morgan, de Londres, qui s'est chargée de l'émission de 500,000 obligations à 500 francs, portant un intérêt de 30 francs et remboursables en trente-quatre années. Il paraît que la souscription, ouverte au taux de 425 francs, n'a été couverte en France que jusqu'à concurrence de 187,842 obligations, et de 139,635 en Angleterre, et que le surplus a été concédé à la maison Morgan au prix de 415 francs. Les banquiers auraient touché une commission de 6,875,000 francs, de sorte que le trésor public, en s'engageant pour un capital de 250 millions, aurait en définitive reçu moins de 204 millions. Les affaires de la France au 24 octobre devaient paraître bien désespérées, et le crédit de la délégation de Tours était bien mince pour qu'on se résignât à signer de semblables conditions. Il en est résulté pour le pays l'obligation de payer 15 millions d'intérêts et l'amortissement du capital, soit pendant trente-quatre ans une annuité de 17,399,500 francs.

Les autres sommes qui ont subvenu aux besoins du gouvernement ont été obtenues au moyen de la vente de rentes 3 pour 100 provenant de la liquidation de la caisse de la dotation de l'armée, et surtout au moyen des avances de la Banque de France. La caisse de la dotation possédait environ 16 millions de rentes. En supposant

qu'on les ait négociées à 6 pour 100, on a pu en retirer un capital de 266 millions, en échange duquel le trésor ne doit servir qu'une somme de 10 millions pour les arrérages des pensions payables par l'ancienne caisse de la dotation. La Banque de France a fait des avances considérables. Elles sont, d'après M. Thiers, de 1 milliard 330 millions, et s'augmenteront sans doute dans un avenir prochain de 200 autres millions. L'intérêt de ces sommes, fixé jusqu'ici à 3 pour 100, descendra probablement à 2 et même à 1 pour 100, ce qui, dans cette dernière hypothèse, ne mettrait chaque année que 15,300,000 francs à la charge du trésor.

Afin de compléter les ressources qui seront encore nécessaires et de remplir les engagemens vis-à-vis de la Prusse, le gouvernement s'est entendu avec la compagnie de l'Est pour bénéficier de l'indemnité de 375 millions formant le prix de rachat par l'Allemagne des chemins de fer de l'Alsace. Il s'est résolu en outre, avec l'assentiment unanime de l'assemblée, à émettre un emprunt de 2 milliards. Le bénéfice des 375 millions a été obtenu au moyen d'une annuité de 16,500,000 francs. Quant à l'emprunt, il est offert au public en rentes 5 pour 100 au cours de 82 francs 50 cent. On a cru avantageux de faire revivre dans les circonstances présentes la rente 5 pour 100, afin de ménager pour l'avenir la faculté d'une conversion et le profit de l'abaissement qui pourra se faire dans le taux de l'intérêt. On a vu quel accueil a été fait à cette opération, et comment le public s'est empressé de répondre à l'appel et de porter ses épargnes au trésor. Les 2 milliards vont être souscrits à moins de 6 pour 100. A ce prix, la charge annuelle des intérêts dus par le trésor ne dépasserait pas 120 millions.

Avec les ressources que nous venons d'énumérer et quelques millions demandés à la dette flottante, la France est en mesure de faire face à toutes ses obligations présentes et de compléter le paiement des deux premiers milliards de l'indemnité de guerre. Quant aux trois derniers milliards formant le solde de cette indemnité, il ne faut pas négliger le profit que peut procurer au trésor l'application de l'article du traité de paix qui fixe à 5 pour 100 le taux de l'intérêt jusqu'à l'époque du remboursement. Il y a une différence de 1 pour 100 au moins entre ce taux et celui qu'on obtiendrait probablement aujourd'hui par une réalisation immédiate, et il en résulterait ainsi un bénéfice de 30 millions chaque année pendant trois ans. Seulement, comme le retard dans l'acquittement de l'indemnité de guerre correspond à un retard dans l'évacuation du territoire français, il y aura lieu de délibérer si ce gain de 30 millions équivaut aux inconvéniens du prolongement de l'occupation. Il faudrait obtenir à la fois l'évacuation de nos provinces et le bé-

néfice du taux de l'intérêt. Ce résultat serait atteint, si l'on pouvait faire accepter à la Prusse de la rente 5 pour 100 en paiement des trois derniers milliards. Ces titres seraient entre ses mains un nantissement plutôt qu'un paiement définitif; à l'expiration de la troisième année, la France aurait la faculté de les retirer et de verser en échange la valeur en argent. A ce moment, la rente publique aura vraisemblablement regagné une partie du terrain perdu; le 3 et le 5 pour 100 pourront s'émettre au cours de 60 et de 100 francs, c'est-à-dire à 5 pour 100, et de cette façon l'économie annuelle de 30 millions sera conservée au trésor français.

En supposant que les choses se réalisent suivant nos calculs et nos espérances, le chiffre total des intérêts de l'indemnité de 3 milliards sera de 150 millions, qui, joints aux 209 millions provenant des autres emprunts, formeront la somme de 359 millions représentant l'augmentation du service de la dette publique depuis le 1er janvier 1870. Le traité de paix ne contient aucune stipulation particulière en ce qui concerne la part de la dette afférente aux territoires cédés à la Prusse. N'y aurait-il pas lieu cependant d'espérer que, conformément aux usages du droit public, cette portion sera déduite du montant de l'indemnité due par la France? En opérant cette déduction proportionnellement aux revenus des provinces détachées de notre territoire, qui étaient compris pour un trentième environ dans les recettes totales du budget, on soulagerait la dette de 24 millions de rente, ce qui réduirait à 335 millions l'accroissement de son chiffre depuis un an.

L'Alsace et la partie de la Lorraine abandonnées à l'Allemagne produisaient à peu près 58 millions au trésor. En évaluant à 20 millions la dépense de ces provinces, il résulte au préjudice de la France une diminution de 38 millions en produit net. Cette perte de ressources réunie à l'augmentation des dépenses de la dette élève à 373 millions l'écart que les nouveaux budgets sont appelés à faire disparaître.

II.

Deux moyens, avons-nous dit, doivent concourir à ce but : les économies d'abord et les augmentations d'impôts ensuite. Pour ces derniers, le travail a déjà été fait ici avec une grande compétence par M. Victor Bonnet (1). Nous n'aurons donc à nous occuper que des économies. Parmi les divisions dont se compose le budget, trois

(1) Voyez, dans la *Revue* des 1er et 15 avril, *les Impôts après la guerre*, par M. Victor Bonnet.

fixeront notre attention : la dette publique et les dotations, les services généraux des ministères, les frais de régie, de perception et d'exploitation des impôts et revenus publics.

En ce qui concerne la dette consolidée, le meilleur mode de réduction, c'est de faire fonctionner l'amortissement. Le chef du pouvoir exécutif, convaincu de cette vérité et désireux d'effacer promptement de nos budgets les lourdes charges qui viennent l'accabler, a conçu la pensée hardie d'affecter chaque année à cet emploi une somme de 200 millions. Cette allocation remplacerait les ressources spéciales attribuées à la caisse d'amortissement par la loi du 11 juillet 1866, qui serait abrogée. Il est inutile d'insister sur les avantages qui résulteraient d'une pareille mesure, et nous faisons tous nos vœux pour que l'exécution de ce projet soit compatible avec les autres exigences du budget et les forces des contribuables.

Le fonctionnement de l'amortissement sur une grande échelle rencontrera ses plus grands obstacles dans les premières années. Il deviendra chaque jour plus facile par l'annulation des rentes rachetées, et aussi par le rétablissement des affaires et le retour de la prospérité. La rente ne tardera pas à monter sous son action puissante et soutenue; le crédit public reprendra toute sa force, le taux de l'intérêt baissera du même coup, et l'on se trouvera rapidement en mesure de seconder l'effort de l'amortissement par une conversion générale des rentes 5 pour 100. La première opération de ce genre aura pour objet les obligations de l'emprunt Laurier, dont le service est particulièrement dispendieux. La conversion étant faite en rentes 3 pour 100 au cours de 60 francs, on diminuerait de 5 millions 1/2 par an la charge de cet emprunt.

La dette publique se compose non-seulement de la dette consolidée, mais encore des capitaux de cautionnement et de la dette flottante, dont les intérêts montent à 33 millions, et de la dette viagère, qui s'élève à 96 millions. La dette viagère comprend, comme on le sait, les rentes viagères ainsi que les pensions militaires et civiles de toute espèce. Parmi celles-ci, on remarque les pensions des anciens militaires de la république et de l'empire. Elles sont alimentées par un fonds annuel de 2,700,000 fr., qui doit être augmenté de 968,000 francs à partir du 1er janvier 1874. C'est ainsi que l'a décidé la loi du 5 mai 1869, qui accorde une pension de 250 francs aux soldats de la période impériale et républicaine. Sans revenir sur les dispositions bienveillantes de cette loi, et sans priver de leur allocation ceux au profit desquels la pension a été liquidée, il conviendrait d'arrêter la liquidation des pensions nouvelles et de ne les inscrire qu'au fur et à mesure des extinctions.

On entraverait ainsi dans une de ses parties l'accroissement de la dette viagère, laquelle trouvera de nombreux élémens d'augmentation dans les événemens de la guerre et dans les actes qui, à la suite des révolutions, bouleversent le personnel administratif. On doit compter sur un accroissement de 1 million pour les pensions nouvelles accordées aux soldats, gardes mobiles ou gardes nationaux blessés dans la guerre, ainsi qu'aux magistrats et fonctionnaires mis à la retraite depuis le 4 septembre. En déduisant ce million, l'économie réalisée par la conversion de l'emprunt Laurier se trouvera ramenée à 4 millions 1/2.

Les dotations, qui formaient sous l'empire un total important, ont perdu leurs plus grosses dépenses dans la révolution du 4 septembre. Le budget n'a plus à supporter ni les 25 millions de la liste civile, ni les 1,500,000 francs alloués aux princes de la famille impériale, ni les 6 millions 1/2 du sénat. Il ne reste plus sur ce chapitre que les dépenses administratives et les indemnités de l'assemblée nationale, le supplément à la dotation de la Légion d'honneur et la dotation allouée pour les dépenses du pouvoir exécutif.

En 1849, les dépenses de l'assemblée nationale dépassaient 8 millions. Il n'est guère présumable que l'assemblée actuelle puisse compter un chiffre moindre. Cette somme ne serait diminuée que si l'assemblée avait le courage d'en faire elle-même le sacrifice, d'abaisser ou, mieux encore, de supprimer entièrement l'indemnité attribuée à chacun de ses membres. Dans ce dernier cas, les seuls frais seraient ceux du matériel et de l'administration, et n'excéderaient pas 1,500,000 francs.

On a déjà beaucoup discuté le système de la représentation gratuite. Indépendamment de l'économie procurée au trésor, elle serait, selon nous, plus conforme à la dignité de l'assemblée, à l'austérité du régime républicain. L'honneur d'exercer une part de la souveraineté nationale nous semblerait plus complet et plus grand, s'il n'était pas accompagné d'une rémunération pécuniaire. L'influence du député et l'estime de sa personne gagneraient à ce que son siége à l'assemblée ne fût pas une place. Il serait bon d'ailleurs d'enseigner par cet exemple éclatant que l'acceptation des fonctions politiques, loin d'être la source du plus mince profit, est au contraire un acte de désintéressement, le sacrifice de l'homme de bien résolu à consacrer au pays son expérience et ses talens sans attendre d'autre récompense que la satisfaction de sa conscience et le respect de ses concitoyens. On donnerait ainsi à l'assemblée plus d'indépendance, plus de force : on la dégagerait de tout ce qui pourrait dans ses actes paraître un calcul d'intérêt personnel et mesquin; on aurait enfin l'avantage d'éclaircir les rangs épais des candidats en ne suscitant plus leurs convoitises par l'appât d'un traitement.

Ces considérations méritent certainement d'être mises en balance avec celles qui ont introduit le principe de la rémunération du député. Cette rémunération, il est vrai, se déduit logiquement de l'état de notre société démocratique. Tout citoyen pouvant accepter le mandat de représentant, quelle que soit sa fortune, doit trouver les moyens de vivre lorsqu'il donne son temps au service de l'état; mais dans la pratique on peut se convaincre que la pauvreté absolue est un fait rare parmi les membres de l'assemblée, et il est exorbitant de grever le budget d'une grosse dépense pour allouer l'indemnité aux quelques députés à qui elle est nécessaire.

Le principe de la rémunération n'est d'ailleurs ni aussi fondamental, ni aussi essentiel qu'on veut bien le dire, sans quoi il régnerait depuis longtemps à tous les degrés de la représentation publique. Or les conseils municipaux, les conseils-généraux, les maires et adjoints, ne reçoivent pas de récompense pécuniaire. Ils donnent cependant, comme les députés, leur travail et leur temps à des affaires multiples, souvent longues et absorbantes. Les conseillers-généraux sont obligés à des déplacemens coûteux. Pourquoi ne pas les traiter sur le même pied? pourquoi ces variations dans la règle? pourquoi deux poids et deux mesures? pourquoi ne pas rétablir l'harmonie dans toute la série des représentans du pays en adoptant pour tous la gratuité?

Nous n'avons rien à dire du supplément à la dotation de la Légion d'honneur, si ce n'est qu'il importe d'être avare, très avare, de décorations. On obtiendra par là le double avantage, d'abord de conserver à ces distinctions tout leur prix, ensuite de ne pas obliger le budget à supporter une nouvelle augmentation du crédit qui leur est actuellement affecté. Il serait même nécessaire de décider que cette allocation ne saurait être accrue, et que les derniers légionnaires nommés n'auront droit au traitement qu'au moment où les extinctions laisseront disponible une partie de la dotation.

Quant aux dépenses du pouvoir exécutif, elles viennent d'être réglées par l'assemblée nationale. Le traitement du chef du gouvernement a été fixé à 480,000 francs par an, et le service de ses bureaux et de sa maison à 131,900 fr., soit en tout 611,900 fr. Le chiffre total des dotations se trouverait ainsi réduit à 13,500,000 fr., ce serait une diminution de 36 millions sur l'ancien budget, qui comprenait ces dépenses pour 49,500,000 francs.

III.

Les services généraux des ministères doivent être soumis à l'examen le plus sérieux; ils doivent recevoir toutes les simplifications propres à produire au trésor des économies importantes, sans tou-

tefois désorganiser l'administration, ni mettre en péril les intérêts du pays.

Et d'abord le nombre des départemens ministériels n'est pas indifférent. Il faut le maintenir dans les limites les plus étroites. L'existence de chaque ministère impose au budget une dépense assez lourde. Indépendamment du matériel, de l'hôtel du ministre et de tous les frais qui s'y rattachent, il y a le traitement de ce haut fonctionnaire, il y a l'entretien de tout l'état-major administratif qui gravite autour de lui, et qui coûte fort cher, le secrétaire-général, le chef du cabinet, puis les directeurs et les chefs de division, dont il faut un certain nombre pour donner au département la consistance et l'éclat voulus. Vers la fin de l'empire, le cabinet se composait de dix ministres. On avait coupé l'ancien ministère de l'agriculture, du commerce et des travaux publics en deux parties, qui étaient devenues l'une le ministère de l'agriculture et du commerce, l'autre celui des travaux publics. On avait également détaché de la maison de l'empereur l'administration des beaux-arts, dont on avait fait un ministère avec des lambeaux enlevés à l'intérieur, à l'agriculture et aux travaux publics. Depuis le 4 septembre, ce dernier ministère a été supprimé, ce qui a ramené à neuf le nombre des départemens ministériels. On pourrait les réduire à huit en réunissant de nouveau dans une seule main les services de l'agriculture, du commerce et des travaux publics. La séparation de ces départemens en 1869 avait occasionné une augmentation de dépense de 350,000 francs; c'est une économie d'autant qu'on réaliserait en les réunissant de nouveau.

Chaque fois que les événemens imposent la nécessité de réformes financières, l'opinion réclame en première ligne des économies sur le personnel des employés et des fonctionnaires publics. Incontestablement, dans les circonstances actuelles, il faut procéder à des réductions de ce genre. La perte du territoire que nous avons dû céder entraîne de soi la suppression des agens de toute espèce qui concouraient à leur administration. D'un autre côté, la pénurie du trésor ne permet d'entretenir que les employés indispensables. On doit donc faire disparaître impitoyablement toutes les sinécures, tout ce qui n'a été jusqu'ici qu'un prétexte à revenus pour des inutiles. Les emplois de l'état sont l'objet de convoitises nombreuses. Avec la considération qui les entoure, la jeunesse y recherche les loisirs qu'ils ont la réputation de laisser. L'ambition des familles, excitée par la perspective de ces avantages, fait jouer pour les obtenir tous les moyens et toutes les influences, et les ministres, fatigués par d'incessantes obsessions, ont quelquefois la faiblesse d'acheter leur repos aux dépens de l'état, et de satisfaire les solliciteurs par la création d'emplois superflus. Le nouvel ordre de

choses ne comporte plus de telles transactions. Il ne faut plus de fonctions de complaisance, ni de places de fantaisie. Les emplois doivent être peu nombreux, et ceux qui les remplissent astreints à un travail réel. Cessons de préparer dans les bureaux des ministères et des administrations publiques un asile calme à l'ombre duquel les jeunes gens abritent leur indolence. On obligera dès lors leur activité à s'exercer, à se porter sur un objet plus fécond, et du même coup non-seulement on diminuera la dépense de l'état, mais encore on accroîtra les ressources du pays; on grossira l'armée des travailleurs, le contingent de l'agriculture, du commerce et de l'industrie en mettant fin une bonne fois à cette manie des places qui a possédé la nation française à toutes les époques.

Nous sommes loin d'exprimer ici une idée nouvelle; on a eu souvent l'occasion de la produire, et on a tenté de la mettre à exécution. Un ministre de l'empire avait entrepris une réforme de ce genre, qui devait s'accomplir notamment dans les administrations centrales des ministères. Il donna l'exemple dans le ministère des finances; mais il ne fut que médiocrement secondé par ses collègues. Sauf ce département et celui de la guerre, qui ont diminué le nombre de leurs employés, on voit dans tous les autres le personnel rester stationnaire et même augmenter d'une manière sensible. On remarque surtout cette progression dans les bureaux des affaires étrangères et de l'intérieur. En vingt ans, de 1850 à 1870, ces deux ministères ont presque doublé leur personnel. Le premier compte aujourd'hui 116 employés au lieu de 73, et le second 356 au lieu de 199, bien qu'il ait été dépouillé des archives et des beaux-arts. Il y avait en même temps une tendance particulière à multiplier les emplois supérieurs. En 1850, le nombre des directeurs pour tous les ministères ne dépassait pas 31, et leur traitement variait entre 10,000 et 15,000 francs. Aujourd'hui leur nombre atteint 43, et leur traitement s'élève à 15,000 et 25,000 fr. Au lieu de 52 sous-directeurs, chefs de division et fonctionnaires du même ordre, on en trouve 72, et 247 chefs de bureau au lieu de 240. La dépense totale du personnel des administrations centrales a monté en vingt ans de 9 millions à 12, c'est-à-dire d'un tiers environ.

En diminuant le nombre des gros emplois, en transformant en simples bureaux les directions et les divisions les moins importantes, en ne maintenant dans les cadres de l'administration que les chefs et commis indispensables, on pourrait gagner 11 ou 1,200,000 francs sur l'ensemble des ministères. En procédant avec sévérité, on pourrait ajouter à ces 1,200,000 francs une diminution de 5 à 600,000 francs sur les dépenses du matériel des administrations centrales à Paris.

Dans les départemens, on doit de même passer en revue les agens et fonctionnaires de toute espèce attachés au service de l'état, et élaguer tous ceux dont on peut se passer. Il est assez difficile d'indiquer avec précision les réductions qu'il serait désirable de réaliser. On ne pourrait y réussir qu'en examinant par le menu le détail des différens services. Il faut nous borner à signaler les suppressions que nous croirons utiles à mesure que nous avancerons dans l'étude du budget.

L'opinion publique, qui s'est tant émue sous l'empire des abus du personnel, attaquait non-seulement le nombre des emplois, mais encore et surtout le cumul et les gros traitemens. Le cumul a été l'objet de critiques nombreuses, et il nous semble inutile d'insister sur ce sujet. On ne peut méconnaître qu'il est abusif, par des émolumens entassés les uns sur les autres, de constituer au profit d'un seul individu une dépense considérable, et de prodiguer à quelques-uns des sommes qui pourraient alimenter des services entiers. Hâtons-nous de dire cependant que les lois actuellement en vigueur contiennent cet abus dans des limites assez restreintes, et que la source des cumuls les plus importans et les plus remarqués a été tarie par l'abolition du sénat. On pourrait toutefois rendre encore plus sévères les lois restrictives, et décider par exemple que le cumul ne serait autorisé que jusqu'à concurrence de 15,000 francs.

Quant aux gros traitemens, les uns disparaîtront par la simple interdiction du cumul, les autres tomberont sous les réductions du budget. A cet égard, on paraît résolu à des réformes assez profondes, puisqu'il est question de faire descendre à 48,000 francs le traitement des ministres, et de leur supprimer tous frais de représentation. L'exécution de cette mesure produirait pour les huit ministres une économie de 456,000 francs. Après ceux des ministres, les autres gros traitemens sont ceux de la diplomatie, des hauts fonctionnaires de l'administration, de quelques magistrats et des chefs supérieurs de l'armée et de la marine. Sauf pour les ambassadeurs, quelques ministres plénipotentiaires et certains consuls-généraux, qui reçoivent des sommes importantes en rapport avec le rang des représentans d'un grand pays à l'étranger, sauf pour les maréchaux chargés autrefois du commandement de la garde, le préfet de la Seine et le préfet de police, auxquels on allouait 100,000 fr., les traitemens les plus élevés aujourd'hui ne dépassent guère 35,000 et 40,000 fr., chiffre des préfets de première classe et des magistrats les plus considérables. Ces chiffres ne sont pas excessifs, ils répondent assez exactement aux exigences de la situation des premiers fonctionnaires du pays, et s'il est juste qu'ils contribuent pour leur part aux exigences de la situation, c'est à la condition de ne

point dépasser une certaine limite suffisamment indiquée par le rang de tels personnages. Quoi qu'il en soit, les émolumens du personnel ont reçu sous le dernier règne des accroissemens assez notables que l'état du trésor ne nous permet pas de maintenir. On s'était efforcé de mettre la rémunération au niveau de la cherté de la vie, d'augmenter l'aisance à tous les degrés, de donner un certain éclat aux hauts emplois, et les circonstances nous obligent non-seulement à nous arrêter dans cette voie, mais encore à revenir sur nos pas. Il faut réduire non-seulement les gros traitemens, les traitemens abusifs, aujourd'hui bien peu nombreux, mais encore les moyens, et nous ajouterons même les petits. Indépendamment des nécessités financières, il est bon que dans les malheurs publics chacun, à quelque degré qu'il se trouve, soit frappé et supporte sa part de la détresse générale. Il ne faut pas plus de privilégiés d'en bas que de privilégiés d'en haut. Il ne faut pas créer deux classes de citoyens dont l'une pourrait voir tranquillement passer au-dessus de sa tête les coups qui atteignent la nation, et aurait presque le droit de se désintéresser de nos désastres. Souffrir pour le pays, s'associer courageusement aux sacrifices qu'il réclame, c'est le devoir de chaque citoyen, c'est l'acte de patriotisme dont il ne convient d'exclure personne. Il importe néanmoins de proportionner la part de chacun à ses forces. En faisant reculer les émolumens vers le chiffre qu'ils avaient il y a vingt ans, il faut distinguer, dans les augmentations accordées pendant cette période, ce qui a été destiné à procurer à l'employé le nécessaire, à lui donner plus d'aisance, à lui permettre de mieux représenter.

Si l'on doit épargner presque complétement les augmentations de la première espèce, on peut avoir moins de ménagemens pour celles de la seconde et moins encore pour celles de la troisième. Aussi, bien qu'en matière d'impôt nous considérions la progression comme le système le plus détestable, nous admettrions pour les économies à faire sur les traitemens un tarif de réduction progressive. Le projet de loi sur les crédits rectifiés de 1871 contient un tarif de ce genre qui atteindrait tous les traitemens à partir de 3,500 francs en province et de 5,000 francs à Paris en leur faisant subir des retenues graduées de 5 à 25 pour 100. On obtiendrait par ce moyen une économie de 9,884,969 francs sur un chiffre de traitemens montant par année à 112,742,799 francs, y compris ceux du ministère des finances appartenant aux frais de régie et de perception. En soumettant à la retenue les traitemens de 3,500 fr. et de 5,000 fr., en leur faisant supporter une réduction légère, 2 pour 100 par exemple, en élevant un peu le tarif pour ceux de 6,000 à 10,000 francs, en appliquant le taux de 25 pour 100 à partir de 30,000 francs, on

pourrait augmenter d'environ 2 millions le chiffre des économies, ce qui en porterait le total à 12 millions ou à 10 millions seulement en défalquant ce qui concerne les frais de régie et de perception. Ce chiffre pourrait s'accroître encore de la suppression d'une partie des indemnités directes et indirectes de tout genre qui, à côté du traitement officiel, constituent un second traitement d'une réelle importance.

Malgré l'intérêt de ces réductions, il est facile de se convaincre que ce n'est pas avec des réformes sur le personnel qu'on pourra combler le déficit créé dans le trésor par les derniers événemens. Là seulement où sont les grosses dépenses peuvent se trouver les grosses économies. A ce titre, ce sont les services de la guerre, de la marine et des travaux publics qui offriraient le champ le plus étendu à l'épargne.

Le premier de ces services mérite une étude toute particulière. Il se relie étroitement au système militaire qui doit prévaloir en France, et ce système jusqu'ici n'a pas été fixé. Le législateur se trouve en présence d'une double nécessité, celle de constituer une force suffisante pour protéger efficacement le pays et celle d'adopter un système économique qui n'écrase pas notre budget appauvri. Il ne faut plus que la disproportion du nombre permette à l'ennemi de pénétrer en quelques semaines jusqu'au cœur de la France, et à ce point de vue notre ancienne armée de 400,000 hommes ne répond plus aux exigences de la situation. D'un autre côté, le chiffre de 370 millions porté pour les dépenses de la guerre dans le dernier budget voté par le corps législatif semble une charge bien lourde pour nos finances.

On a déjà mis en avant plusieurs projets de réorganisation militaire. Entre tous, celui du général Faidherbe a la prétention d'assurer au pays le plus grand nombre possible de combattans avec la dépense la moins grande possible. Nous allons, en suivant ce projet, déduire les conséquences financières qui en résulteraient, sans préjuger d'ailleurs des mérites ou des défauts que peut offrir au point de vue militaire la conception du général.

On sait que le principe du système repose sur l'obligation du service pour tous les citoyens. Chaque Français âgé de vingt ans et possédant l'aptitude physique entre dans l'armée nationale. Il reste deux ans sous les drapeaux, fait ensuite pendant deux ans partie de la première réserve, qui passe les deux mois de mai et de juin dans les camps, et pendant six mois de la deuxième réserve, qui passe quinze jours par an et par tiers dans les camps du 15 juillet au 1er septembre. Chaque classe donnant environ 192,000 soldats, deux classes donnent pour l'armée active un total d'environ 384,000 hommes, la première réserve 370,000 hommes

et la seconde 900,000 hommes. En appelant ces trois élémens, on peut réunir une armée de plus de 1,650,000 hommes.

L'armée comprend trois armes, l'infanterie, la cavalerie et l'artillerie, sous le commandement d'un état-major général. L'infanterie compte 300 régimens dont l'effectif de paix de 300,000 hommes peut s'élever jusqu'à 900,000 en temps de guerre. La cavalerie se compose de 30 régimens réunissant 15,000 cavaliers en temps de paix, et 30,000 en temps de manœuvres ou de guerre. Enfin l'artillerie, qui absorbe en même temps le génie, le train des équipages et le corps des pontonniers, comprend 100 régimens, 2,400 pièces, 59,000 hommes en temps de paix, et 84,000 hommes en temps de guerre, avec 50,000 chevaux. Toutes ces troupes sont réparties en cent brigades, cinquante divisions et trente corps d'armée. Ajoutons les ouvriers d'administration et les officiers du corps d'état-major, et nous aurons dans son ensemble le projet du général Faidherbe. Pour le compléter, il ne reste qu'à organiser l'intendance, qui pourrait se composer d'un intendant par corps d'armée, d'un sous-intendant de 1re classe par division, et d'un sous-intendant de 2e classe par brigade, soit en tout 180 intendans et sous-intendans, auxquels on adjoindrait pour les besoins du service un certain nombre d'officiers d'administration.

En adoptant ces données, en calculant la solde des officiers conformément au projet du général, avec une certaine augmentation cependant pour les officiers supérieurs (1), on aurait pour la solde de l'état-major, la solde et l'entretien de l'armée active, y compris les vivres, fourrages, hôpitaux, habillement, harnachement, campement, couchage, transports, remonte générale, etc., une dépense de 262 millions. En y ajoutant 13 millions pour la fabrication et l'entretien des armes, la confection des projectiles et de la poudre et les travaux de fortification, plus 12 millions pour l'administration centrale et les autres services, on formerait pour le budget de la guerre un total de 287 millions. Dans ce chiffre, il est vrai, ne figurent ni la dépense des deux réserves, ni celle des corps indigènes de l'Algérie. Pour la première réserve, la solde et l'entretien pendant

(1)

Généraux de corps	20,000 fr.	
Généraux de division	15,000	tout compris.
Généraux de brigade	10,000	tout compris.
Colonels	6,000	tout compris.
Commandans	5,000	tout compris.
Capitaines	3,600	tout compris.
Lieutenans	2,400	tout compris.
Sous-lieutenans	1,800	tout compris.
Intendant militaire	10,000	
Sous-intendant de 1re classe	6,000	
Id. de 2e classe	5,000	

deux mois occasionneraient un surcroît de 28 millions; les quinze jours d'exercices de la seconde réserve coûteraient environ 15 millions. Quant aux corps indigènes, dont l'effectif est de 13,000 hommes infanterie et cavalerie, le projet du général efface du budget de la guerre les 10 millions auxquels monte leur entretien. Il les met à la charge des ressources spéciales de l'Algérie; mais, comme ces ressources sont à peine suffisantes aujourd'hui pour subvenir aux dépenses de la colonie, il faudrait nécessairement les maintenir sur le budget de l'état, si l'on jugeait que la conservation de ces corps fût une mesure de bonne politique, propre à étendre et à consolider notre influence dans nos possessions africaines.

Le général Faidherbe élimine encore du budget de la guerre les dépenses de la gendarmerie. Il voudrait que cette troupe, dont il ne conteste pas l'utilité, fût à la solde des départemens. Ce serait une économie de 25 millions. Ne nous faisons pas cependant d'illusions. Cette économie ne serait, à vrai dire, qu'un déplacement de charge dont ne saurait profiter le contribuable, toujours obligé de payer, au nom de l'état ou du département, un corps de police indispensable.

Enfin, avec les dépenses affectées aux deux réserves, aux corps indigènes et à la gendarmerie, on porte à 365 millions le chiffre général du budget de la guerre. Moyennant cette somme, on pourrait, au moment du péril, mettre sous les armes 1,700,000 hommes. Avec une force semblable bien organisée, on peut pourvoir à toutes les éventualités. La question est de savoir si ces troupes auront la solidité nécessaire; c'est ce que peuvent seuls juger les gens du métier. Ce qu'il nous appartient de constater, c'est que ce système est relativement économique, puisqu'il fournit un grand nombre d'hommes avec une dépense inférieure de quelques millions à la dépense actuelle. En effet, les dépenses de l'armée figurent au dernier budget de la guerre pour 370 millions; on économiserait donc 5 millions.

Cette économie pourrait s'étendre encore, si les nécessités financières ne permettaient pas de donner à l'organisation militaire tout son développement. Le système à cet égard est doué d'une élasticité commode. On peut gagner 60 millions en ne retenant sous les drapeaux pendant deux ans que la moitié de la classe, et en n'imposant à l'autre moitié que des exercices pendant six mois. Il serait encore possible d'épargner quelques millions en abrégeant le temps d'exercices des deux réserves, ou en n'y convoquant pas tous les hommes; mais il faut prendre garde par la poursuite exagérée des économies de ruiner le système et de détruire toute espèce d'armée. Sans souhaiter ni sans rechercher la guerre, dont nous venons de subir toutes les douleurs, il est sage toutefois de la prévoir, de prévenir

de nouvelles surprises, d'être prêt à tout événement. A nos portes est un ennemi qui, par ses exigences et sa dureté, peut un jour provoquer de nouveaux conflits, et dès lors la France doit veiller, se donner une force formidable pour empêcher la violation de son territoire et au besoin pour être en mesure de profiter des circonstances.

Si le développement de la puissance allemande nous oblige d'augmenter notre état militaire, nos intérêts, moins menacés sur mer, nous permettent d'entamer plus profondément les allocations de la marine. Il ne nous paraît pas impossible de désarmer une partie de nos bâtimens, de renvoyer dans leurs foyers la moitié des équipages, et de réduire, soit par la délivrance de congés, soit par la mise en disponibilité ou dans le cadre de réserve, l'effectif des officiers de la marine, du génie maritime, du commissariat, des aumôniers, mécaniciens, commis aux vivres et magasiniers. Par cette mesure, on réaliserait une économie de 24 millions sur la dépense des états-majors et des équipages à terre et à la mer, ainsi que sur celle des vivres et des hôpitaux. On trouverait peut-être encore 1 million sur les corps et agens divers, inspecteurs des services administratifs, personnel des directions de travaux, des manutentions, des ponts et chaussées, etc.

Le plan militaire du général Faidherbe supprime entièrement les troupes de la marine, et laisse aux colonies le soin d'entretenir les corps chargés de leur défense et de leur protection. L'adoption de ce système équivaudrait à une économie de 11 millions; mais il semble difficile d'adopter une pareille mesure. Toutes nos colonies n'ont pas la richesse suffisante pour accepter la charge qu'on leur imposerait, et il faudrait le plus souvent subvenir sur les fonds du trésor à l'impuissance des caisses coloniales, ce qui restreindrait singulièrement les prévisions d'économie. Il existe, il est vrai, une opinion hardie qui ne s'arrêterait pas à cette difficulté, et qui la trancherait par l'abandon de toutes les colonies improductives. Cette opinion ne saurait être accueillie sans discussion. Au-dessus de la question de finances se place la question politique, l'intérêt de notre influence dans les contrées lointaines. Il y a aussi une question de générosité vis-à-vis de populations liées à la métropole depuis de longues années. Tant qu'une résolution n'aura pas été prise sur ces différens points, nous ne croyons pas possible d'adopter la suppression de l'infanterie et de l'artillerie de marine. Jusqu'à ce moment, la dépense qui en résulte continuera de figurer dans le budget de l'état.

Aux diminutions sur le personnel de la marine doivent nécessairement correspondre des diminutions analogues sur les dépenses du matériel. Il conviendrait, non pas d'arrêter complétement,

mais de ralentir dans une proportion notable la construction de nouveaux navires (1), de se borner pendant quelque temps à l'entretien de ceux qui existent, et même de diminuer ces frais d'entretien en démolissant ou en vendant les bâtimens qui sont inutiles, ou dont les conditions ne sont plus à la hauteur des progrès réalisés depuis vingt ans par la science maritime. On réussirait par ce moyen à limiter à 22 millions environ la dépense des salaires d'ouvriers, des constructions navales et de l'artillerie, dépense inscrite au dernier budget pour 62 millions. L'économie serait donc de 40 millions. On procéderait avec la même sagesse pour les travaux hydrauliques et les bâtimens civils, et de ce chef il serait permis de gagner près de 3 millions. De cette façon, et sans toucher aux crédits des colonies et du service pénitentiaire, on obtiendrait sur l'ensemble du budget de la marine une diminution de dépense de 68 millions.

Parmi les ministères qui peuvent se prêter le mieux aux économies, nous avons cité le ministère des travaux publics. Bien que les dépenses de ce département soient des dépenses fécondes, qu'elles aient pour objet de faciliter les communications, de favoriser le commerce, de développer la prospérité, et qu'en conséquence l'intérêt public fasse une loi de leur donner le plus grand essor, cependant elles ne sont pas toutes indispensables, et jusqu'à nouvel ordre le trésor ne doit payer que ce qui est strictement nécessaire. Il serait donc désirable, dans le vote des crédits, de limiter les allocations aux travaux d'entretien et à l'achèvement des travaux neufs les plus urgens. Conserver, terminer, mais ne rien entreprendre, telle doit être la règle invariablement suivie tant que la situation ne sera pas plus prospère. Réparons nos routes, nos ponts, nos canaux, nos ports : l'invasion nous a laissé des ruines qui seront longues à relever; mais ne créons aucune route, ne construisons aucun pont, n'ouvrons aucune ligne de fer, avant que la trace des derniers désastres ne soit effacée. Cette règle de conduite peut rencontrer quelque obstacle en ce qui concerne les travaux de chemins de fer. L'état ne possède pas à leur égard toute sa liberté d'action. Le gouvernement impérial a laissé à la France une série d'engagemens onéreux, et lui a imposé une dette qu'elle n'est pas complétement maîtresse de modérer à son gré. En vertu de traités passés avec les compagnies de diverses lignes et consacrés par des lois, l'état s'est engagé à exécuter lui-même des travaux, à payer des annuités ou à fournir des subventions qui montent à des sommes considérables, sans parler des garanties d'intérêts, qui retombent sur le budget

(1) Voyez particulièrement sur cette question *la Réforme de notre marine*, par un officier de marine, dans la *Revue* du 1er avril dernier.

de l'amortissement. Le montant de ces engagemens au 1er janvier 1871 était de 815 millions 1/2, sur lesquels le trésor s'était libéré jusqu'à concurrence de 55 millions. Restait une somme de 760 millions, qui doit être diminuée de 35 millions pour les chemins de fer de l'Alsace. Pour 1871, les annuités et subventions payables aux compagnies montaient à 42,501,406 fr., y compris 2,190,000 fr. destinés aux chemins de fer alsaciens. L'état devait en outre exécuter des travaux pour 3 millions : c'était donc une somme de 45,500,000 francs qui incombait au trésor, indépendamment des garanties d'intérêts prévues pour 41 millions, soit en tout plus de 86 millions.

Cette charge est excessivement lourde dans les circonstances actuelles, et l'on doit s'efforcer de l'alléger, dût-on retarder l'achèvement si désirable de nos voies ferrées. Il serait donc à souhaiter qu'on entamât avec les compagnies des négociations à l'effet de revoir d'accord les conventions, et de réduire notablement, de moitié s'il est possible, les sommes à fournir par l'état en travaux, annuités et subventions. On répartirait la dette des chemins de fer sur un plus grand nombre d'années, en se réservant la faculté de revenir aux premiers traités, si les événemens venaient à se modifier. En admettant qu'une transaction de cette nature fût acceptée, et en déduisant d'autre part l'annuité afférente aux chemins d'Alsace, on pourrait réaliser une économie de 24 millions. Les autres travaux publics donneraient lieu à des réductions non moins importantes. Si nous sommes d'avis de maintenir avec une simple diminution de 1,800,000 francs l'allocation affectée aux travaux ordinaires des routes, ponts, rivières, canaux et ports, allocation qui monterait encore à 50 millions, nous croyons qu'on pourrait supprimer presque entièrement les sommes destinées aux travaux neufs, 5 millions 1/2 pour les routes nationales, 1,800,000 francs pour la construction de grands ponts, 14 millions pour l'amélioration des rivières et des canaux, 11 millions pour l'amélioration des ports maritimes, 2 millions 1/2 pour les travaux d'amélioration agricole, en tout 35 millions. Il est bien entendu qu'on devrait restituer à ces divers travaux leurs anciens crédits dès que le permettrait la situation des finances. Avec ces 35 millions, les 24 millions des chemins de fer et quelques autres réductions sur différens chapitres, sur celui du personnel notamment, on atténuerait d'environ 60 millions la dépense du ministère des travaux publics.

La justice n'a pas une exubérance de crédits dans lesquels il soit facile de tailler largement. Pour gagner 1 ou 2 millions, il faudrait procéder à une réorganisation presque complète des services. Il faudrait remanier le nombre et peut-être la compétence des cours d'appel et des tribunaux de première instance. Un projet

préparé en 1848 contenait tout un plan de ce genre. On y modifiait la situation des cours, dont le ressort était étendu et le nombre par conséquent réduit. Or la suppression de la moindre cour d'appel équivaut pour le trésor à un bénéfice de plus de 185,000 francs. On touchait aussi aux tribunaux de première instance; on cherchait à en restreindre le nombre, soit par un déplacement du siége, mieux adapté aux nouvelles voies de communication, soit par une augmentation de la compétence des juges de paix. Ces idées, dont le mérite peut être réel, ne doivent être accueillies qu'avec une extrême réserve. Il vaudrait évidemment mieux ajouter chaque année quelques millions à la dépense que troubler et désorganiser le service de la justice.

A cette économie douteuse de 1 million, on peut joindre des économies plus certaines sur d'autres chapitres rattachés au budget de ce ministère, les 300,000 francs alloués au conseil privé, les réductions opérées sur le conseil d'état, qui dépasseraient 1,100,000 fr., en reconstituant ce conseil sur les bases de 1848, enfin les 21,000 fr. accordés au secrétaire-général du ministère et à quelques auditeurs au conseil d'état pour le conseil du sceau des titres. On voit que le tout réuni n'excéderait guère 2 ou 3 millions.

Après la justice viennent les cultes, pour lesquels le dernier budget de l'empire demandait 55,400,000 francs. Une opinion radicale n'hésite pas à réclamer l'économie de toute cette somme en supprimant entièrement ce budget au nom du principe de la séparation de l'église et de l'état. Elle voudrait ramener l'église aux premiers jours de son existence, alors qu'elle subvenait à ses besoins par les seules offrandes des fidèles; mais elle oublie que depuis cette époque des faits importans se sont passés, que les oblations primitives n'ont pas tardé à faire place à des donations et à des legs, que la propriété ecclésiastique a grandi à l'ombre de la protection des premiers empereurs chrétiens, que même en France elle est parvenue, sous l'œil bienveillant des anciennes dynasties, à prendre des développemens considérables. En 1789, les biens du clergé furent mis à la disposition de la nation et vendus au profit de l'état; mais, à titre de compensation, le décret du 24 août 1790 accorda aux ministres de la religion un traitement, dont le principe fut reconnu en 1793 même par le décret du 18-20 septembre de ladite année. Le même principe a été confirmé dans le concordat de 1801, et ce fut pour ainsi dire à ce prix que l'église abandonna toute réclamation contre la dépossession dont elle avait été victime. Supprimer aujourd'hui le traitement du clergé, ce serait rompre le contrat passé en 1793 et renouvelé en 1801, ce serait faire revivre des droits éteints et donner à l'église la faculté de réclamer ses biens aliénés, ou du moins une indemnité équivalente, et il serait

difficile de repousser sa réclamation sans porter en même temps une atteinte dangereuse au droit de propriété. En accordant la restitution, l'opération ne serait plus très économique. Supposons pourtant qu'on puisse équitablement se soustraire à cette obligation, ou qu'on supprime purement et simplement le budget des cultes sans indemnité, n'y a-t-il pas une autre question redoutable derrière la question de finances? L'état a-t-il intérêt à dégager de son action une puissance aussi considérable que l'église? A-t-il intérêt à la laisser grandir dans sa pleine indépendance et à lui imposer l'obligation de reconstituer sa richesse? Cette question que nous nous contentons d'indiquer est tellement grosse, qu'il serait téméraire de compter pour les prochains budgets sur des économies venant de cette source. Les réductions réalisables sur le service des cultes pourraient atteindre au plus 5 millions, et porter principalement sur les travaux extraordinaires des cathédrales et autres édifices religieux.

Le ministère des affaires étrangères n'a pas un budget très important, puisqu'il ne demande au trésor que 13 millions. Il peut néanmoins supporter quelques réductions. Le budget de ce département est un de ceux qui ont le plus grossi depuis 1850, puisque de 7 millions il a monté jusqu'au chiffre actuel. Cet accroissement s'explique par une augmentation notable du taux des traitemens des agens extérieurs, et aussi par la création d'un assez grand nombre de postes. Le développement de nos relations commerciales et politiques dans les différens pays du monde, surtout dans l'extrême Orient, a nécessité l'établissement d'agens politiques et consulaires pour protéger les intérêts français. Ainsi on a envoyé un ambassadeur à Pékin, des ministres à Téhéran et à Yeddo, des consuls-généraux à Batavia, San-Francisco, Shang-haï, des consuls à l'Assomption, Bagdad, Bangkok, Hong-kong, etc. L'accroissement du personnel extérieur se résume en 2 ministres plénipotentiaires, 17 secrétaires d'ambassade, 8 consuls-généraux et 30 consuls. L'élévation du taux des traitemens n'a pas été moindre. Les sommes allouées aux ambassadeurs ont été portées de 120,000 à 300,000 fr. pour Saint-Pétersbourg, de 150,000 à 275,000 pour Londres, de 90,000 à 200,000 pour Vienne, etc. Il en est de même pour les consuls-généraux et les consuls : leur traitement s'est également accru dans une assez grande proportion. Les malheurs de la France imposent à ses représentans à l'étranger une simplicité qui permettra de réduire ces chiffres. On pourra en outre apporter dans le nombre et la nature des postes des modifications qui atténueront la dépense. Ainsi rien n'empêcherait de supprimer certains de nos agens politiques. En Allemagne notamment, où les anciennes conditions sont si profondément changées, ne conviendrait-il pas de retrancher les postes diplomatiques de Carlsruhe, Darmstadt, Dresde,

Hambourg, Munich, Stuttgard, Weimar, et d'entretenir un ministre là seulement où se trouve le siége de l'empire, à Berlin? On établirait dans les autres résidences des agens politiques secondaires ou même de simples consuls. Dans les villes où l'on remarque deux agens, on n'en conserverait qu'un seul, sauf peut-être à Londres, où l'importance de nos relations rend nécessaire la coexistence de l'ambassadeur et du consul-général; mais à Buenos-Ayres par exemple l'entretien d'un ministre plénipotentiaire et d'un consul ne semble pas indispensable, et l'on pourrait y rétablir comme autrefois un consul-général. Il appartient au département des affaires étrangères d'étudier avec soin les réformes, et de les concilier avec les exigences du service et le soin de l'influence française. De cette façon, il serait possible de diminuer de 500,000 francs à 1 million les dépenses du ministère, non compris ce qui serait gagné par la retenue sur les traitemens.

Qu'on nous permette d'exprimer ici une opinion qui étonnera peut-être en ce qui concerne certaines grandes fonctions administratives et particulièrement celles de préfet. Serait-ce une grande hardiesse de tenter pour l'administration du département ce qui fonctionne avec avantage pour l'administration de la cité? Serait-il plus difficile de trouver dans le pays même un citoyen honorable et intelligent qui consentît à donner ses soins aux affaires départementales, comme il les donne aujourd'hui aux affaires municipales, sans autre récompense que l'honneur même de ses fonctions? La province serait-elle moins bien administrée, si ses administrateurs étaient choisis dans son sein, parmi des hommes instruits de ses besoins, dévoués à ses intérêts, possédés de l'unique ambition de remplir utilement leur tâche au milieu de concitoyens qui les connaissent et près desquels ils veulent rester? Ce système ne serait-il pas préférable à ce qui existe aujourd'hui? Ne vaudrait-il pas mieux que la façon dont chaque parti ou chaque ministre, en arrivant au pouvoir, envoie ses amis dans des pays auxquels ils sont étrangers, où souvent la question politique les préoccupe exclusivement, et où enfin ils ne s'efforcent de signaler leur zèle que pour obtenir un poste plus avantageux? La gratuité ne serait-elle pas un moyen efficace de calmer l'ardeur de tous les ambitieux qui assiégent chaque gouvernement nouveau, et pour arrêter ces administrateurs improvisés qui croient posséder d'intuition la science des affaires publiques?

Si l'on se décidait à entrer dans cette voie, on n'allouerait aux préfets que le logement à l'hôtel de la préfecture avec quelques frais de représentation et de déplacement, et l'on pourrait aisément réaliser une économie de 2 millions. On gagnerait encore 500,000 francs en supprimant les secrétaires-généraux, dont le ré-

tablissement remonte à quelques années, et en transportant leurs attributions aux plus anciens conseillers de préfecture. Quant aux conseils de préfecture, dont la constitution actuelle est également mise en question, nous ne pensons pas qu'il y ait lieu d'obtenir une réduction de quelque importance sur les crédits qui leur sont affectés. Il n'est guère possible de faire disparaître complétement ces conseils. S'ils peuvent être remplacés par les tribunaux ordinaires pour le jugement de certaines affaires contentieuses, par exemple des procès entre l'administration et les entrepreneurs de travaux publics, il est difficile de leur enlever les décisions sur les questions d'impôt. On ne peut leur retirer davantage l'apurement des comptabilités des communes et des établissemens de bienfaisance dont les revenus sont inférieurs à 30,000 francs, car la cour des comptes, qui seule serait en mesure de recueillir cet héritage, recevrait une augmentation de travaux supérieure aux forces de son personnel. Si l'on veut opérer une réforme en ce qui touche les conseils de préfecture, on doit se contenter de remanier la nature et l'étendue de leurs fonctions. Peut-être alors serait-il avantageux de remplacer le contentieux administratif qui leur serait enlevé par une compétence plus large dans le jugement des comptes communaux et hospitaliers. Les comptables, rapprochés de leurs juges, seraient plus vite libérés, et la cour des comptes, dégagée d'une foule de petites affaires qui entravent son action, pourrait réserver tous ses soins pour des objets plus importans.

L'administration actuelle de l'arrondissement est sérieusement attaquée, et une opinion puissante demande la suppression des sous-préfets, dont les attributions retourneraient à la préfecture ou seraient dévolues aux municipalités cantonales. La mise à exécution de cette mesure procurerait une économie de plus de 3 millions, tant pour le traitement des sous-préfets que pour leurs frais de bureau. En définitive, les réformes qui viennent d'être indiquées pour les préfectures et les sous-préfectures atténueraient d'environ 5 millions 1/2 la dépense qui figure à ce titre aux précédens budgets.

On pourrait trouver 200,000 ou 300,000 francs dans des réductions sur le personnel des inspections administratives, ramené au chiffre de 1850, dans la dépense des commissariats de l'émigration, dans le crédit des commissaires de police et des inspecteurs de la librairie. Les frais de police des villes de Paris et de Lyon, qui sont aujourd'hui supportés par l'état pour une somme de 5,207,000 fr., pourraient être mis en grande partie, sinon entièrement, à la charge de ces deux cités. Un million paraît suffire pour les dépenses secrètes; on épargnerait ainsi le second million alloué à ce chapitre. Le gouvernement propose lui-même une réduction de 500,000 fr.

sur les secours aux étrangers réfugiés. Enfin, avec quelques diminutions sur diverses subventions payées par le trésor, avec la suppression temporaire de l'allocation des chemins vicinaux, qui n'est pas inférieure à 11,500,000 francs, on parviendrait à retrancher 24 millions sur le budget du ministère de l'intérieur.

Les dépenses du ministère des finances qui ne se rattachent pas à la dette publique appartiennent presque tout entières aux frais de régie, de perception et d'exploitation des impôts. Nous remettons donc à cette partie des opérations l'examen des économies que pourrait fournir ce département.

Il y a peu de chose à diminuer sur les dépenses ordinaires de l'Algérie, qui s'élèvent à 15 millions; mais, en ce qui regarde les dépenses extraordinaires, on pourrait soulager l'état de la charge des travaux qu'il exécute et qu'il paie avec les fonds avancés par la Société algérienne. Ces travaux étaient prévus au dernier budget de l'empire pour 16,666,666 francs. On en retarderait la continuation, ce qui supprimerait une dépense égale. On arrêterait du même coup la progression de l'annuité due à la société pour les intérêts et l'amortissement du prêt qu'elle s'est engagée à faire à l'état pour une somme de 100 millions, et qu'elle a réalisée jusqu'à concurrence de 79 millions. La progression de l'annuité était prévue en 1871 pour 964,000 francs. Le chiffre de l'annuité elle-même pourrait être abaissé au moyen d'un accord avec la Société algérienne, qui ne refuserait pas sans doute de répartir l'amortissement sur un plus grand nombre d'années. En procédant d'une façon analogue pour les chemins de fer de l'Algérie, en ralentissant les travaux et en obtenant de la compagnie la modération du taux de l'annuité qui lui est due, on réaliserait sur l'ensemble de ces dépenses une économie de 2 millions 1/2, déduction faite des 16 millions de travaux qui sont compensés par la suppression de la recette fournie par les avances de la Société algérienne.

Le ministère de l'instruction publique est celui qui a le droit d'être le plus épargné. Cependant la nécessité conseillerait de distraire de ses crédits une somme d'environ 2 millions, prise notamment sur la dépense des bourses dans les lycées, sur les subventions extraordinaires aux lycées, sur les subventions aux communes et aux départemens pour l'instruction primaire, sur l'Observatoire, le Bureau des longitudes, la Bibliothèque nationale, les voyages et missions scientifiques, l'école des hautes études, etc. Les services de l'agriculture et du commerce pourraient supporter un retranchement de 2 millions sur les encouragemens et subventions de toute espèce payés par l'état. Pour les services dépendant de l'ancien ministère des beaux-arts, avec un peu de hardiesse on leur enlèverait 10 millions 1/2 : 200,000 francs de la fête du 15 août,

300,000 ou 400,000 francs des monumens historiques, 100,000 fr. des souscriptions et encouragemens, 4,800,000 francs des travaux, ouvrages d'art et décorations des édifices publics et notamment du nouvel Opéra, 3,800,000 francs de l'administration des haras supprimée et livrée à l'initiative privée, enfin une grande partie de la subvention des théâtres, qui s'élève à 1,838,000 francs. On ne conserverait cette subvention que pour le Théâtre-Français et l'Opéra en la ramenant au chiffre de 700,000 ou 800,000 francs, et l'on supprimerait ces allocations énormes qui ne servent qu'à exciter les appétits des artistes. On pourrait en outre épargner quelques milliers de francs en réduisant le nombre des inspecteurs-généraux des beaux-arts, des bibliothèques, des musées, etc., dont la création sous le dernier règne n'a pas toujours été motivée par les nécessités du service.

Aux déductions ci-dessus indiquées sur les dépenses des ministères, il faut ajouter 8,400,000 francs, représentant les augmentations de dépense qui avaient été portées au projet de budget de 1871 en prévision d'une période tranquille et prospère, et dont nos désastres semblent naturellement entraîner la suppression. Ces augmentations avaient pour objet des améliorations de traitemens et des créations d'emplois, le développement du service télégraphique dans l'intérieur et en Algérie, des subventions pour l'instruction publique, des encouragemens à l'agriculture, etc. En réunissant toutes les économies sur les services généraux des ministères, on forme une somme de 203 millions, qu'on peut élever plus haut, si l'on opère des réductions sur l'effectif de l'armée.

IV.

Les frais de régie, de perception et d'exploitation des impôts et revenus publics étaient inscrits au dernier budget pour 243 millions, dont 22 afférens aux contributions directes, 15 à l'enregistrement, 27 aux douanes, 28 aux contributions indirectes, 11 aux forêts, et le reste aux tabacs, aux poudres et aux postes. Ces frais représentent avec les recettes une proportion qui varie entre 3,31 pour 100 et 74,32, suivant les services. L'enregistrement, les domaines et le timbre présentent les conditions les plus favorables, et les postes les conditions les plus onéreuses. Pour les contributions directes, la proportion est de 3,86 pour 100 et de 7,76 pour les contributions indirectes. Les douanes prélèvent 18 pour 100 de leur produit, les tabacs 25,41, les poudres 40,17. En ce qui concerne les tabacs, les poudres et les postes, dont les frais sont les plus élevés, il faut considérer que ces branches de revenus ne sont pas des contributions, mais sont des monopoles, et que les recettes

qui en résultent sont le bénéfice d'une exploitation industrielle exécutée par l'état. Ce qui constitue la proportion défavorable de leurs frais est, non pas la rémunération exagérée accordée aux fonctionnaires et employés qui les administrent, mais bien toutes les dépenses qui sont la base indispensable de leurs produits, l'achat des matières premières, le salaire des ouvriers, la construction et l'entretien des ateliers, etc. L'administration des postes est grevée de charges énormes pour le transport sur mer. Les subventions allouées aux compagnies maritimes auxquelles a été concédé le transport des dépêches s'élèvent à 27 millions 1/2, à peu près les deux cinquièmes de la dépense totale du service des postes.

Aux 243 millions représentant les frais de régie et de perception, il faut joindre les sommes qui complètent les frais de manutention des deniers de l'état, et qui sont allouées à titre d'émolumens aux trésoriers-payeurs-généraux et aux receveurs particuliers des finances. Cette dépense, classée parmi les services généraux des ministères, s'élève à 7,845,000 francs. C'est donc une somme totale de 251 millions qui se trouve en définitive prélevée sur les recettes, avant que celles-ci puissent être employées à solder les services publics. On a souvent eu la pensée de réduire cette partie de la dépense, et il s'est trouvé des réformateurs qui ont promis des économies merveilleuses au moyen d'un changement radical dans le système de nos impôts. Leurs théories n'ont pas prévalu jusqu'à ce jour; aussi nous contenterons-nous de rechercher les réductions qu'on peut obtenir dans le cadre actuel de notre organisation fiscale.

Le premier moyen d'atténuer la dépense consiste à diminuer le chiffre du traitement et le taux des remises de tous les fonctionnaires et agens de la perception. Cet abaissement, opéré conformément au tarif indiqué plus haut pour le personnel des autres administrations, épargnerait au trésor une somme de 2 millions 1/2. On pourrait y joindre 150,000 francs en réunissant de nouveau le service des douanes à celui des contributions indirectes et en supprimant par conséquent les quinze directeurs spéciaux créés en 1870. Le service des forêts pourrait supporter une diminution de plus de 3 millions, proposée d'ailleurs par le gouvernement sur les travaux de reboisement des montagnes, de gazonnement et divers autres travaux. On réussirait encore à gagner 1 million en réglant avec sévérité le matériel des tabacs et des poudres. Dans les postes, on ne peut espérer un résultat de quelque importance qu'en révisant les traités conclus avec les compagnies maritimes concessionnaires du service des dépêches, et principalement avec la Compagnie des Messageries et celle des Paquebots transatlantiques, qui absorbent à elles seules 26 millions de subventions. En tombant d'accord d'une modification du cahier des charges, en réduisant par exemple

le nombre des navires et le nombre des voyages imposés à ces compagnies, on pourrait réaliser sur le chiffre des subventions une diminution proportionnelle qu'il n'est pas déraisonnable d'évaluer à 6 millions. Il faut aussi comprendre parmi les économies les augmentations de dépense qui devaient s'ajouter à partir de 1871 et qui montaient à 3,800,000 francs. Ces augmentations étaient destinées, comme celles des services généraux, à créer de nouveaux emplois et améliorer les traitemens. Le total de toutes les réductions sur les frais de régie et de perception atteindrait de cette façon le chiffre de 16,450,000 francs.

Nous terminerons cette étude par le service de la centralisation des deniers publics et celui de la trésorerie. Ces services, comme on le sait, sont entre les mains des trésoriers-payeurs-généraux et des receveurs particuliers des finances : ils occasionnent une dépense d'environ 8 millions. On est d'avis que cette dépense est exagérée, et qu'elle pourrait être notablement diminuée sans inconvénient. On va même jusqu'à demander l'entier abandon du système français et l'adoption des institutions anglaises, ce qui, suivant les partisans de la réforme, permettrait d'économiser toute la somme affectée à cette dépense. Personne n'ignore en effet que la Banque d'Angleterre procède gratuitement à la recette du revenu public. Dans les comtés où ce grand établissement a des succursales, chacune des succursales est chargée de la réunion des produits perçus dans une circonscription déterminée. A certains jours du mois et sur des points convenus, l'un des commis de la Banque va joindre les agens de perception en tournée, et touche de leurs mains le produit de leurs recettes. La Banque en fait l'encaissement et crédite l'échiquier de leur montant. Elle tient les deniers ainsi recouvrés à la disposition de l'état, et les remet aux créanciers publics selon les avis et les ordres qui lui sont transmis. L'importation de cette méthode entraînerait la suppression des trésoriers-payeurs-généraux et des receveurs des finances. La Banque de France ferait ce que fait la Banque d'Angleterre. Elle recevrait à Paris ou dans ses succursales les versemens des percepteurs de l'impôt et des receveurs des revenus indirects, et serait également chargée de délivrer les fonds suivant les besoins de l'état. Ne semble-t-il pas que le service serait parfaitement assuré dans ces conditions, et qu'il est inutile d'entretenir plus longtemps des comptables dispendieux?

Ce système malheureusement n'est pas aussi parfait, ni aussi économique qu'on pourrait le croire. Malgré l'apparence de gratuité de ses services, un établissement privé ne se charge pas d'une tâche aussi lourde et d'une responsabilité aussi étendue sans rémunération et par pur dévoûment pour le bien public. A défaut d'un émolument direct et déterminé, il faut qu'il trouve un bénéfice suffisant

dans l'emploi des fonds laissés plus ou moins longtemps dans ses caisses. Cela est si vrai que la Banque d'Angleterre fixe à vingt et un jours à partir du recouvrement le terme pour l'exigibilité des sommes recueillies par elle au compte du trésor, et qu'elle a droit à une commission pour prompt paiement dans le cas où les sommes doivent être remises plus rapidement à l'état. La disponibilité pendant vingt et un jours des deniers publics forme la prime de recouvrement et de transmission des fonds, qui chez nous est représentée par le traitement fixe, et les remises des trésoriers-généraux et des receveurs des finances. Or, sur 2 milliards de recettes, au taux actuel des prêts faits au commerce, cette disponibilité équivaudrait à un bénéfice d'environ 7 millions. Le trésor aurait-il avantage à bouleverser toute son organisation pour substituer une prime de cette importance aux 8 millions qu'il paie à ses comptables? D'un autre côté, n'éprouverait-il pas des embarras réels en changeant les coutumes qui depuis de longues années régissent notre service de trésorerie, en renversant la situation, et en se mettant dans la nécessité d'être, comme en Angleterre, en avance avec la Banque, au lieu d'obliger ses receveurs à être en avance avec lui?

Le service fait par la Banque a un autre inconvénient en ce qui concerne la dépense. Ce grand établissement ne peut être à cet égard pour l'état que ce qu'il est pour les particuliers qui lui confient leurs épargnes, un caissier qui, tant qu'il a des fonds, remet au porteur le montant des mandats délivrés par le dépositaire ou ses représentans; mais il n'a rien des attributions d'un agent chargé de libérer le trésor envers ses créanciers et de reconnaître la validité des pièces justificatives de la créance. Il serait donc impossible de lui imposer, surtout en l'obligeant à un travail gratuit, la responsabilité des dépenses irrégulières, responsabilité qui enchaîne les trésoriers-payeurs, et qui est une des meilleures garanties de la bonne gestion des finances. Les nécessités du contrôle exigeraient l'institution de comptables auxquels incomberait la mission de vérifier, avant l'acquittement, l'exactitude et la légitimité des dépenses, et sur lesquels retomberait cette responsabilité que décline la Banque. On rétablirait les anciens payeurs du trésor, ce qui occasionnerait une allocation d'environ 1,200,000 francs.

Sept millions de prime d'un côté, 1,200,000 fr. de l'autre pour le traitement de nouveaux comptables, ce ne serait pas une économie sur les sommes actuellement payées. Nous ne croyons donc pas que l'abandon de notre système soit une mesure avantageuse, ni même un progrès. Cependant, tout en maintenant ce qui existe, nous pensons qu'on pourrait diminuer la charge de l'état en restreignant les bénéfices attachés aux fonctions des grands comptables des

finances. La rémunération des trésoriers-payeurs et des receveurs particuliers se compose d'un traitement fixe, et de commissions sur les recettes et les paiemens. Cette rémunération, augmentée de quelques bénéfices de banque, atteint pour certains trésoriers un chiffre élevé. Il serait facile de la réduire. En effet, la nécessité d'un gros profit pour les titulaires des trésoreries et des recettes n'existe que dans le cas où le crédit de l'état, ébranlé par les événemens, a besoin d'être secondé par le crédit de riches particuliers. On doit alors payer le concours personnel donné pour raffermir les finances chancelantes; mais, lorsque l'état n'a pas besoin de ce concours, lorsque le receveur n'a par lui-même aucune puissance financière, et que son crédit dérive non de sa propre fortune, mais des fonctions qu'il occupe, un émolument trop considérable est non plus le prix d'un service rendu réellement au pays, mais un acte de munificence envers un protégé, un bénéfice, une prébende, et c'est précisément ce que la France n'est plus assez riche pour supporter.

Nous avons trop de confiance dans le crédit de l'état, malgré nos malheurs, pour attacher au concours des agens de la trésorerie une importance exagérée qu'on ne saurait trop chèrement acheter, et nous n'aurions aucun scrupule à réaliser une économie sur les trésoreries et les recettes. On pourrait procéder de deux manières, soit par l'abaissement du tarif des commissions, soit par la suppression de la partie variable de l'émolument, et par la constitution d'un traitement fixe d'un chiffre équitablement réglé et plus ou moins considérable suivant l'importance de la recette. Si l'on adoptait ce dernier moyen, on pourrait diviser les comptables en plusieurs classes, par exemple les trésoriers-payeurs-généraux en trois classes et les receveurs particuliers en quatre. Les premiers recevraient de 15,000 à 25,000 francs, et les seconds de 6,000 à 10,000. On allouerait en outre, à titre de frais de bureau, 12,000 francs en moyenne aux trésoriers-payeurs et 3,000 aux receveurs particuliers. La dépense réglée d'après ces bases serait inférieure de 2,500,000 francs à la dépense actuelle.

Nous venons de parcourir les différentes parties du budget sur lesquelles il ne nous semble pas impossible d'obtenir des économies. Il nous reste à les résumer. Sur la dette publique, par la conversion de l'emprunt Laurier, on réduit la dépense de 4,500,000 francs, déduction faite d'une augmentation de 1 million sur la dette viagère. Les dotations offrent une économie de 36 millions par la suppression de la liste civile, du sénat, et par la gratuité des fonctions de député. Les services généraux des ministères peuvent être réduits de 202 millions 1/2, au moyen de réformes dans le personnel administratif, par la réorganisation de l'armée, la diminution de la marine, le ralentissement des travaux publics. Enfin on peut

épargner 19 millions sur les frais de régie et de perception des impôts et sur le service de trésorerie. En réunissant toutes ces sommes, l'économie totale s'élèverait à 262 millions.

L'écart produit par les derniers événemens entre les anciens budgets et ceux de l'avenir est de 373 millions. Les nouvelles ressources à créer ne seraient donc pas supérieures à 111 millions; encore faudrait-il déduire de cette somme le revenu net des biens composant l'ancienne dotation de la couronne, qui venait s'ajouter autrefois à la liste civile de l'empereur, et qui a fait retour au budget de l'état. Il est permis d'évaluer ce revenu à 9 ou 10 millions en tenant compte des améliorations qu'il peut recevoir par l'exploitation ou la mise en location des forêts, terres et châteaux qui étaient exclusivement consacrés au plaisir du prince. Il ne resterait donc environ qu'une centaine de millions à demander à l'impôt. On pourrait les trouver aisément sans écraser les contribuables.

En établissant les résultats qui précèdent, nous avons recherché l'expression la plus simple et la plus rigoureuse du chiffre auquel pourrait être réduit le budget de l'état sans compromettre les parties essentielles des services publics. Nous n'avons compris dans nos calculs ni les allocations de l'amortissement, ni les indemnités qui pourront être accordées aux victimes de la guerre étrangère et de la guerre civile, ni les frais de reconstruction ou de réparation des monumens détruits ou incendiés dans la dernière insurrection. Nous avons en outre supposé un ralentissement considérable dans les grands travaux publics, des arrangemens avantageux avec les compagnies subventionnées, et enfin l'adoption d'un système de gratuité qui soulèvera probablement d'assez vives résistances. Il appartient au pays de juger dans quelle proportion devront être autorisées des dépenses dont nous ne contestons ni la justice ni l'utilité. L'assemblée nationale seule aura les élémens nécessaires pour apprécier la mesure dans laquelle on pourra concilier des intérêts respectables et des désirs légitimes avec les ménagemens auxquels ont droit ceux qui fournissent l'impôt. Nous penchons pour qu'on entre le plus loin possible dans la voie des économies; nous espérons que le chef du pouvoir exécutif, qui depuis trois mois a si bien mérité de la France, ne s'arrêtera pas, comme on semble le craindre, à mi-chemin, et qu'il aura la fermeté nécessaire pour mener jusqu'au bout et résolûment la réforme de la dépense. Il rendra au pays un nouveau service en ne mettant pas à une trop rude épreuve les forces des contribuables, car il doit savoir que l'exagération des impôts restreint la production, appauvrit le pays, détruit la matière imposable, et tarit les sources vives où les finances d'un peuple doivent se régénérer et puiser une énergie nouvelle.

L. Bouchard.

LES HONNÊTES GENS

SOUS

LA COMMUNE

Paris a eu, à quelques semaines de distance, deux légendes contraires. Dans les premiers jours de février, c'était encore la ville héroïque qui s'était résignée à tous les sacrifices et prêtée à tous les efforts pour repousser l'étranger; avant la fin du même mois, c'était déjà une ville maudite où toutes les violences et tous les crimes avaient le champ libre par la scélératesse des uns et par la lâcheté des autres. Les désordres incessans et toujours impunis qui ont précédé l'insurrection du 18 mars, le foudroyant succès de quelques agitateurs dans cette néfaste journée, ces saturnales de soixante-dix jours qui n'auraient été qu'une grotesque parodie de toutes les fonctions d'un gouvernement régulier, si elles n'avaient fait peser sur une population de près de 2 millions d'âmes tous les genres d'oppression, ce dénoûment lugubre qui s'est présenté à la fois comme la délivrance et comme la défaite de Paris, spectateur impuissant ou complice de l'incendie de ses monumens et des plus horribles assassinats,— c'était plus qu'il ne fallait pour faire oublier la première légende et pour donner tout crédit à la seconde. Il n'y avait pas d'ailleurs contradiction entre l'une et l'autre légende pour les partisans avoués ou déguisés de la rébellion. Ils affirmaient sans hésiter la complicité directe ou indirecte de toute la population parisienne dans une révolution qu'ils glorifiaient sans réserve, ou dont ils s'efforçaient de pallier les excès. Au dire des plus impudens, cette population tout entière se levait comme un seul homme pour la défense de ce qu'ils appelaient ses droits. Les prétendus conciliateurs se donnaient le mandat de négocier au nom de « 300,000 neutres, » tellement attachés à quelques vagues principes que, pour n'en rien

sacrifier, ils tenaient la balance égale entre les élus d'une minorité factieuse dans une seule ville et les représentans légitimes de la souveraineté du peuple français. Ceux qui jugeaient autrement une telle conduite ne faisaient pas plus de difficulté de l'accepter comme un fait acquis. L'Europe, qui depuis dix mois, quand elle ne nous était pas hostile, ne nous témoignait qu'une compassion sans bienveillance, flétrissait à la fois les crimes des insurgés parisiens et la poltronnerie ou, comme disait le *Times*, « l'abjecte terreur » de ceux qui les supportaient. La province, où l'irritation contre Paris étouffait même la pitié, retentissait des mêmes accusations. Les Parisiens fidèles à l'ordre, loin de démentir ces accusations, se montraient quelquefois les plus empressés à les propager. Nous sommes sans mesure en France dans le mal comme dans le bien que nous disons de nous-mêmes. Nous n'aimons que les propositions générales et les explications simples; notre logique les réclame, et, soit qu'elles nous appellent au partage d'une gloire universelle, soit qu'elles nous enveloppent dans une universelle infamie, notre vanité y trouve également son compte. Nous sommes fiers de notre part d'honneur, et, tout en prenant notre part de honte, en l'exagérant même au besoin pour nous donner le mérite de ne pas nous en faire accroire, il nous semble que la responsabilité s'efface pour chacun de nous quand elle s'étend à tout le monde. Combien, après nos désastres militaires, éprouvaient une étrange satisfaction à s'écrier : « Je rougis d'être Français! Nous sommes un peuple de fanfarons et de lâches! » Combien, depuis le 18 mars, vont répétant avec le même désespoir hautain : « Je rougis d'être Parisien! Paris n'est qu'une immense maison de fous où les pacifiques sont les instrumens complaisans ou inertes de la fureur des forcenés! »

Il faut protester, au nom de la vérité historique autant que de l'honneur national, contre ces exagérations, qui tombent devant un examen attentif et impartial des faits. Des témoins judicieux, sans dissimuler les fautes et sans atténuer les défaillances, ont vengé ici même le peuple français et les forces improvisées qui lui ont tenu lieu d'armée de ce qu'il y a d'excessif dans les reproches de présomption, d'indiscipline et de manque de courage. On se propose, dans cette étude, de rendre une semblable justice à la majorité saine de la population de Paris. Son attitude vraie, dans les révolutions successives dont elle a été complice ou victime, a déjà été indiquée dans un précédent travail (1); mais au moment où il parut, on ne pouvait juger dans son ensemble une insurrection qui n'avait pas encore atteint son terme, et il y avait quelque danger pour la paix publique à en exposer toutes les causes. Aujour-

(1) Voyez la *Revue* du 1er mai.

d'hui la commune de Paris n'est plus qu'un souvenir sinistre, assez présent pour qu'on en puisse embrasser exactement tous les détails, assez loin de nous déjà pour qu'il soit possible de l'évoquer sans colère, sinon sans indignation et sans amertume. D'un autre côté, l'œuvre de délivrance accomplie avec tant d'habileté et de courage par le gouvernement et par l'armée parle assez haut pour qu'il soit permis, sans les affaiblir et sans leur manquer de reconnaissance, de laisser à l'un et à l'autre leur part de responsabilité dans les malheurs qu'ils ont si heureusement réparés. Ils ont reconquis le droit d'entendre la vérité et rendu aux honnêtes gens de Paris celui de la dire.

I.

Le 18 mars 1871, vers six ou sept heures du matin, le rappel était battu dans tous les quartiers de Paris. C'était convoquer à la fois l'émeute et les défenseurs de l'ordre, ou, pour mieux dire, c'était donner tout l'avantage à l'émeute. Depuis un mois, une partie de la garde nationale parisienne était ouvertement en état de révolte. Elle avait accepté une direction illégale qui fonctionnait au grand jour. Elle s'était assuré des espèces de camps retranchés, où elle avait entassé un nombre formidable de canons dont elle s'était emparée sous prétexte de les soustraire aux Prussiens. Elle se livrait chaque jour à des démonstrations séditieuses sur la place de la Bastille, autour de la colonne de la liberté. Si un certain ordre et une sorte de discipline militaire présidaient à ces promenades soi-disant patriotiques, elles donnaient lieu, dans la foule qui se pressait pour y assister, à des manifestations d'un autre genre, souillées plus d'une fois par des actes d'une férocité sauvage. — Chaque nuit voyait se produire des tentatives, soit pour forcer les portes d'une prison et délivrer les détenus politiques, soit pour mettre au pillage un dépôt de cartouches, et ces tentatives rencontraient rarement une résistance sérieuse. Il n'y avait point toutefois, chez la plupart des gardes nationaux qui commettaient ou qui laissaient commettre ces actes de désordre, un parti-pris de rompre avec l'ordre légal. La révolte n'était complète qu'autour des canons de Montmartre, et des symptômes de plus en plus manifestes de lassitude permettaient d'espérer qu'elle tomberait d'elle-même. Partout ailleurs, les mêmes hommes obéissaient à la fois aux autorités régulièrement constituées et à des pouvoirs irréguliers qui, en vertu d'une prétendue élection dont ils n'ont jamais fait connaître ni la date, ni la forme, se donnaient les noms de *Comité central* et de *Fédération de la garde nationale*. L'ordre et le désordre se servaient ainsi tour à tour, quelquefois tout ensemble, des mêmes in-

strumens. Beaucoup se prêtaient à ce singulier partage avec une espèce de candeur. Ils avaient pris pendant le siége des habitudes d'obéissance passive, et ils suivaient docilement, sans en scruter l'origine, les commandemens qui leur étaient transmis par leurs chefs. Les insurrections antérieures s'étaient organisées dans l'ombre; celle qui allait éclater avait reçu de l'état lui-même une organisation toute prête. L'empire avait tout fait pour accroître la séparation que les mœurs n'entretiennent que trop entre les ouvriers et les autres classes de la population. Il avait enserré le Paris bourgeois, dont il craignait l'esprit libéral, dans un Paris ouvrier. Le gouvernement de la défense nationale avait constitué une garde nationale ouvrière à côté et en dehors de la garde nationale bourgeoise. Tous les ouvriers ne sont pas acquis aux émeutes; mais il est certain qu'elles ne se recrutent guère que dans leurs rangs. Ils forment une population flottante, sans racines dans les villes qu'ils habitent, vivant au jour le jour, et, de tous les liens qui attachent l'homme à l'ordre social, ne connaissant que la famille, dont beaucoup même s'affranchissent sans scrupule. Ce n'est pas d'ailleurs une population éparse. Le cabaret les réunit après l'atelier. Le foyer domestique a rarement assez d'attraits pour les retenir. Ils vivent volontiers ensemble, s'entretenant dans les mêmes sentimens, parfois généreux et patriotiques, le plus souvent haineux à l'égard de toute autorité publique et de toute supériorité sociale. La révolution du 4 septembre leur avait donné à Paris deux nouveaux centres de vie en commun, le club et le poste. Le second, à lui seul, tenait lieu de tous les autres. Il offrait un gagne-pain plus goûté que le travail de l'atelier; il avait pour l'oisiveté et pour la débauche toutes les séductions du cabaret; il se prêtait à toutes les excitations séditieuses des réunions publiques, et, pour ajouter au péril social, il était comme un club permanent et armé. M. de Bismarck n'était pas le seul qui eût prévu une nouvelle et imminente révolution dans cet armement universel. C'était seulement une prophétie prématurée. Jusqu'à la fin du siége, le patriotisme a dominé dans la très grande majorité des ouvriers parisiens. Il s'y mêlait d'étranges illusions, un immense orgueil et toute sorte de mauvaises passions; mais le sentiment général était la répudiation de tout mouvement qui n'avait pas directement pour but la délivrance de la patrie. Les agitateurs ne s'y trompaient pas. Ils laissaient dormir les questions politiques ou sociales; pour soulever le peuple, ils ne lui parlaient que des intérêts de la défense. Ce détour même était sans effet, la « populace » de Paris se faisait un point d'honneur de ne pas justifier l'insolente prédiction de l'ennemi. Une émeute fut très près de réussir le 31 octobre par l'incroyable imprévoyance du gouvernement; une autre fit couler le sang le 22 janvier : l'une et l'autre

ne rallièrent qu'une poignée d'hommes. Jamais armée mieux préparée ne s'était offerte aux fauteurs de désordre. Ils surent la manier avec une rare habileté. Ils lui montrèrent une double cause à défendre, la république menacée par la réaction monarchique, les réformes sociales, que les travailleurs avaient le droit d'exiger après les avoir ajournées dans un intérêt patriotique honteusement trahies. Ils eurent l'art en même temps de contenir les passions qu'ils soulevaient. Ils se servirent de l'indignation excitée par l'entrée des Prussiens dans une partie de Paris en la détournant des Prussiens eux-mêmes, contre qui se fussent brisés tous leurs efforts, pour la tourner tout entière contre le gouvernement, dont ils connaissaient la faiblesse. Ils se firent les arbitres de l'ordre, dont ils prirent en main les intérêts le 1er mars, pour le renverser plus sûrement le 18.

Les révolutionnaires impatiens, dont les tentatives prématurées pendant le siége avaient misérablement avorté, cédaient désormais la place à une autre initiative autrement intelligente. L'*Association internationale des travailleurs* superposait une véritable organisation politique à l'organisation militaire de la garde nationale : c'était un gouvernement complet. Cette redoutable association s'était tenue dans l'ombre après le 4 septembre. Une conversation qui nous a été rapportée peut aider à comprendre quelles espérances elle nourrissait en se résignant à cet effacement volontaire. Un de ses chefs, qui avait joué un rôle important dans les grèves des derniers temps de l'empire, et dont le 18 mars devait faire un des maîtres de Paris, se trouvait dans un fort vers le commencement du siége à côté d'un officier de marine. Il était revêtu d'un de ces uniformes de fantaisie que les corps francs avaient multipliés. Il expliquait à son voisin pourquoi il était venu à Paris. « Je voulais, disait-il, profiter des fautes de l'empire pour tenter quelque chose. La chute de Napoléon et la proclamation de la république m'ont forcé d'ajourner la partie. Tous les esprits étant à la guerre, je me suis mis à la tête d'un corps de francs-tireurs; mais ces hommes font tant de sottises (il parlait du gouvernement de la défense nationale), que la main me démange singulièrement. Aussi, pour me soustraire à la tentation de les renverser, je me suis fait une loi de ne pas rentrer dans Paris avant la fin du siége. » Sans prendre les mêmes précautions contre la démangeaison d'agir, tous les meneurs de l'Internationale montrèrent la même prudence. Ils attendaient l'heure favorable. Les uns se préparaient à la lutte en s'attribuant ou se faisant donner les premiers grades dans les milices formées contre l'ennemi du dehors. Les autres s'insinuaient dans le pouvoir civil sous la forme de ces *comités de vigilance* que chaque mairie avait vus se constituer sans mandat. Il ne leur restait plus, pour être

maîtres de la place, qu'à constituer un centre d'action. Dès qu'ils crurent le moment venu, ils créèrent de toutes pièces en face du gouvernement légal un pouvoir militaire et un pouvoir politique. A l'état-major officiel de la garde nationale, ils opposèrent ce « comité central » qui prétendait être une délégation de 215 bataillons, et qui fut tout entier leur œuvre; à l'assemblée nationale, ils opposaient le « parlement en blouse. » Leur principal organe, *le Cri du peuple*, par le citoyen Jules Vallès, futur membre de la commune, annonçait le 27 février cette dernière institution :

« Connaissez-vous entre le Temple et le Château-d'Eau, pas loin de l'Hôtel de Ville, une place encaissée, tout humide, entre quatre rangées de maisons? Elles sont habitées au rez-de-chaussée par de petits commerçans dont les enfans jouent sur le trottoir. Il ne passe pas de voitures, les mansardes sont pleines de pauvres. On appelle ce triangle vide la *place de la Corderie*... Regardez bien cette maison qui tourne le dos à la caserne du faubourg et jette un œil sur le marché. Elle est calme entre toutes les autres. Montez. Au troisième étage, une porte qu'un coup d'épaule ferait sauter, et par laquelle on entre dans une salle grande et nue comme une classe de collége. Saluez, voilà le nouveau parlement! C'est la révolution qui est assise sur ces bancs, debout contre ces murs, accoudée à cette tribune, la révolution en habit d'ouvrier! C'est ici que l'Association internationale des travailleurs tient ses séances, et que la fédération des corporations ouvrières donne ses rendez-vous. Cela vaut tous les forums antiques, et par ces fenêtres peuvent passer des mots qui feront écumer la multitude, tout comme ceux que Danton, débraillé et tonnant, jetait par les croisées du Palais de Justice au peuple qu'affolait Robespierre. »

Sur quel chiffre d'adhérens pouvait compter, dans la population de Paris, ce double pouvoir qui se croyait assez fort pour renoncer à l'action occulte? Deux des chefs de l'Internationale, les citoyens Malon et Tolain, avaient été élus à Paris, l'un avec 117,000, l'autre avec 89,000 voix; mais des causes diverses avaient contribué à leur succès. Les votes qui appartiennent en propre et sans conteste aux élémens déjà groupés du comité central et de la future commune ne s'élèvent pas à 60,000 (1). Si l'on ajoute les purs révolutionnaires, étrangers à l'action toute socialiste de l'Internationale, mais prêts à la seconder dans une pensée de destruction, et la tourbe, toujours nombreuse dans une grande ville, des simples malfaiteurs, qui aiment le désordre pour lui-même et pour les profits qu'ils en espèrent, en dehors de toute passion politique, il faut

(1) Voici quelques chiffres qu'il n'est pas hors de propos de rappeler, les noms qu'ils concernent appartenant désormais à l'histoire : Assi, 58,776 voix; Varlin, 58,384; Johannard, 56,331; Vaillant, 49,340; Theisz, 49,230; Ranvier, 40,865.

sans doute doubler ce nombre, et il convient peut-être de le tripler en y faisant entrer les femmes et les enfans, dont on ne saurait, hélas! négliger le rôle dans les troubles civils (1). Paris renfermait donc de 150,000 à 200,000 artisans de désordre, chiffre effrayant, loin cependant de la majorité, loin surtout d'avoir une valeur égale, comme expression de l'opinion parisienne, à celle des autres parties de la population. Presque tous les élémens en sont fournis en effet par ces faubourgs qui ne font partie de Paris que depuis une dizaine d'années et par cette masse à peu près nomade que déversent sans cesse dans Paris la province et l'étranger. Ajoutez que 200,000 individus égarés ou pervers ne donnent pas une force agissante de 200,000 rebelles. Une émeute ordinaire ne voit descendre dans la rue qu'une très faible partie de ceux dont les vœux sont avec elle. Le danger au 18 mars, on ne saurait trop le rappeler, était moins dans le nombre des ennemis de l'ordre que dans l'erreur d'un gouvernement qui, trop confiant dans l'esprit de l'armée et dans l'initiative des hommes d'ordre, appela lui-même aux armes le ban et l'arrière-ban de l'émeute, après leur avoir fourni toutes facilités pour une action commune. M. Jules Favre s'est amèrement reproché l'aveugle insistance avec laquelle il s'est opposé dans la négociation de l'armistice au désarmement de la garde nationale parisienne. Combien cette faute a-t-elle été aggravée par le maintien, malgré l'état de paix, d'un service actif réunissant chaque jour sous les armes un tiers de ces bataillons, dont une portion si considérable était dans la main des factieux! C'était, au nom de la loi, préparer le renversement de la loi; c'était retarder la reprise du travail en donnant une excuse légitime à ceux qui n'avaient plus le cœur à l'ouvrage, comme ils le disaient eux-mêmes, et qui craignaient moins de ne plus retrouver le salaire que de perdre la solde. C'était laisser les esprits faibles et flottans sous la direction des fauteurs de désordre; c'était enfin, quand une occasion propice s'offrirait aux chefs, leur donner une armée où les moins décidés, incorporés avec les plus ardens, soumis à la même discipline et recevant les mêmes ordres, suivraient docilement l'impulsion commune. On sait comment se grossissent les émeutes. Tel qui un instant auparavant ne songeait à rien de mal, une fois mêlé à la foule, en partage et quelquefois en dépasse toutes les fureurs. Or, le 18 mars, le gouvernement, résolu à frapper un grand coup en enlevant à la sédition les retranchemens qu'elle avait éle-

(1) Les voix acquises à l'insurrection du 18 mars dans l'élection des membres de la commune peuvent être évaluées à 140,000; mais il faut tenir compte, comme ayant contribué à grossir ce chiffre, de l'influence des faits accomplis, de l'absence de candidatures relativement modérées dans plusieurs arrondissemens et des irrégularités plus que vraisemblables d'un vote sans contrôle.

vés et les canons dont elle s'était emparée sous un prétexte patriotique, n'attendait pas que la foule se soulevât; il se chargeait de la convoquer, il lui faisait un devoir de se grouper suivant les cadres qu'il lui avait assignés, sous des chefs dont un grand nombre méconnaissait son autorité, et ce n'était pas à un tiers, c'était à la totalité de la garde nationale qu'il faisait appel.

Le même appel s'adressait, il est vrai, à la partie de la garde nationale qui voulait l'ordre, et qui respectait la légalité. C'était la plus nombreuse, et, si elle avait pu être réunie tout entière sous une direction unique et bien entendue, l'issue de la journée eût sans doute été différente; mais à quelle horrible confusion, à quelles scènes de carnage n'était-ce pas s'exposer que de mettre aux prises, sous le même uniforme, les partis opposés entre lesquels se divisait une milice de 300,000 hommes! C'était d'ailleurs une hypothèse impossible. L'esprit de conservation est toujours moins ardent que l'esprit de destruction; s'il se monte parfois jusqu'à la fureur, c'est peu à peu, à la suite d'une lutte, en présence d'un péril manifeste et le plus souvent d'un péril passé, qui le remplit tout ensemble d'effroi et de colère. La majorité paisible de la population parisienne n'avait aucun soupçon de la catastrophe qui la menaçait. Après avoir enduré sans faiblir, avec un courage et une patience dont elle garde le droit d'être fière, les souffrances et les angoisses d'un long siége, elle avait hâte de rentrer dans les conditions de la vie régulière, et elle se prêtait difficilement à l'appréhension de nouvelles épreuves. L'avortement des tentatives d'émeute pendant le siége la tranquillisait pour l'avenir. Elle voyait une cause de rapprochement entre les classes dans les maux supportés en commun. Les désordres, les crimes même qui se produisaient sur quelques points ne troublaient pas la sécurité générale. L'ordre peut souffrir les plus sérieuses atteintes dans un quartier de Paris sans qu'on en sache rien à quelques pas plus loin. On l'apprend par les journaux le lendemain; on s'en indigne comme d'un fait odieux qui se serait passé dans une autre ville; on s'étonne que l'autorité n'ait pas mieux pris ses mesures, et, tout en maudissant les coupables et en plaignant les victimes, on éprouve à peine une vague inquiétude pour soi-même. Les canons braqués sur Montmartre par une insurrection en permanence ne donnaient pas l'idée d'un danger sérieux. L'absence de toute agitation tumultueuse autour de ces canons, le petit nombre, de jour en jour décroissant, de leurs gardiens, la placidité avec laquelle ils s'acquittaient de ce qu'ils semblaient considérer comme un devoir civique, ne laissaient voir que ce qu'il y avait de ridicule dans cette manifestation. C'était devenu un spectacle; on allait en partie de plaisir visiter le « mont Aventin. » La sécurité affectée par le gouvernement contribuait à éloi-

gner toute alarme. Il laissait croire qu'il ajournait avec intention, non par impuissance ou par faiblesse, mais par prudence, pour ne pas lui attribuer trop de gravité, la répression d'une sédition puérile. Les plus clairvoyans sentaient bien qu'on jouait un jeu dangereux; ils pensaient qu'on ne saurait prendre trop de précautions contre un coup de main, qui, dans une aussi grande ville, peut en quelques heures accomplir une révolution, non-seulement sans le concours, mais à l'insu de la très grande majorité des habitans. Néanmoins, tout en blâmant le gouvernement de sa temporisation, ils ne doutaient pas eux-mêmes qu'il n'eût facilement raison des perturbateurs dès qu'il voudrait sérieusement agir. La confiance était générale dans le bon sens et dans le patriotisme de M. Thiers. Les organes les plus décidés de l'opinion démocratique étaient d'accord avec les journaux conservateurs pour souhaiter la bienvenue au chef du pouvoir exécutif élu par l'assemblée nationale. L'assemblée nationale elle-même, sans inspirer une égale confiance, obtenait plus de respect et de justice qu'on ne croit dans tous les partis où se conservait un peu de raison. Un journal qui se donnait à lui-même le nom de radical félicitait dès ses premières séances « cette assemblée, en majorité monarchique, » des gages qu'elle donnait à la république en choisissant un républicain pour président et en composant son bureau « d'hommes notoirement hostiles à l'ex-empire; » il ne doutait pas qu'elle ne fût « amenée par la force des choses à voir dans la république le seul terrain possible de conciliation, de paix, de liberté et d'ordre. » Les révolutionnaires extrêmes s'étaient seuls indignés de sa translation à Versailles. Les Parisiens les plus jaloux des droits séculaires de « la seule capitale possible de la France » lui savaient gré d'avoir résisté aux efforts qui tendaient à la retenir dans une ville du midi ou du centre, et d'avoir permis à Paris, en venant siéger dans son voisinage et en lui laissant toutes les grandes administrations, l'espoir de la posséder bientôt elle-même.

A défaut de griefs sérieux et universellement ressentis contre le gouvernement ou l'assemblée, l'opinion publique à Paris était-elle entraînée à favoriser l'esprit de désordre par le désir impatient de certaines réformes? On avait vu, à d'autres époques, des insurrections réussir en s'emparant d'une idée ou d'un mot qui faisait battre tous les cœurs. Rien de pareil au 18 mars. L'agitation était sans formule. On parlait partout d'une reconstruction de la société française comme du but vers lequel devaient converger tous les efforts; mais les idées les plus diverses s'attachaient à ces mots, et elles occupaient les esprits plutôt qu'elles ne soulevaient les passions. Le socialisme lui-même semblait craindre de se montrer. Il avait pris la direction du mouvement populaire sans arborer son dra-

peau. On ne parlait pas davantage de ces libertés municipales où l'insurrection, une fois maîtresse de Paris, devait chercher sa justification et un prétexte pour s'étendre dans toute la France. Le seul droit un peu précis qui fût revendiqué avec quelque insistance était l'élection du général en chef de la garde nationale, et l'on tenait si peu à ce prétendu droit qu'il n'en fut plus question après la victoire. Jamais cependant on n'avait plus parlé de guerre civile; mais ceux même qui annonçaient de nouvelles journées de juin comme une éventualité menaçante avaient peine à y croire, et répugnaient encore plus à s'y préparer. La haine de l'ennemi vainqueur avait épuisé tout ce qu'il y avait de fiel dans les âmes honnêtes, l'émulation dans la résistance, la prévoyance et l'initiative dont elles étaient susceptibles. Elles revenaient à leurs plus fâcheuses comme à leurs meilleures habitudes, parce que cela seul ne demandait aucun effort. Elles ne se refusaient pas, mais elles ne se portaient pas d'elles-mêmes à des résolutions efficaces : elles avaient besoin d'une vigoureuse impulsion, que les plus sages attendaient, que quelques ardens réclamaient avec instance, et qu'eussent suivie sans trop d'hésitation, pour peu qu'on eût pris soin de les réveiller, beaucoup de ceux qui s'endormaient dans une funeste confiance. L'isolement du gouvernement dans ces tristes jours n'est pas venu de l'abandon où l'ont laissé les hommes d'ordre, il est venu du peu d'efforts qu'il a faits pour les grouper autour de lui, pour les éclairer sur leurs dangers comme sur les siens, et pour s'assurer sous une forme précise le concours de toutes les bonnes volontés que les souffrances et les déceptions du siége n'avaient pas lassées.

De là le contraste entre la garde nationale du désordre et la garde nationale de l'ordre. Dans l'une, la passion s'unissait à l'intérêt pour rechercher le service, pour en provoquer au besoin les occasions. On en vivait, on s'en amusait, on en faisait une base d'opérations contre la société qui le payait. Dans l'autre, un intérêt contraire s'unissait à l'absence de passion pour fuir des devoirs qui n'apparaissaient plus depuis la paix que par leur caractère rebutant. Les ouvriers honnêtes n'attendaient pour s'y soustraire que la reprise du travail. Les bourgeois n'y voyaient que leurs affaires ou leurs études troublées et leur santé compromise sans compensation. Les désagrémens les plus pénibles se faisaient gaîment supporter quand on était soutenu par l'ardeur patriotique; ils étaient devenus intolérables dès qu'il ne s'agissait plus que d'une mission de police. La convocation quotidienne d'un tiers de la garde nationale ne faisait que des mécontens dans les bataillons les mieux disposés : on comprenait d'autant moins la nécessité de ce déploiement de forces qu'il imposait à ceux qui s'y prêtaient les plus rudes fatigues sans que leur zèle fût mis sérieusement à profit pour le main-

tien ou pour le rétablissement de l'ordre. Les chefs ne faisaient rien pour donner un intérêt intelligible ou une sanction efficace à ces appels, dont ils étaient les premiers à se plaindre. Le nombre des réfractaires croissait tous les jours. La désorganisation était d'ailleurs à son comble dans la meilleure partie de la garde nationale, et l'autorité ne paraissait pas sentir le besoin d'y remédier. Les démissions d'officiers avaient été nombreuses après l'armistice. Beaucoup n'avaient sollicité ou accepté les grades que pour être les premiers au danger ou à l'honneur dans la lutte contre l'ennemi; le ressentiment de la défaite et le besoin de repos les poussèrent également à s'en décharger quand ils n'y trouvèrent plus qu'un fardeau.

Et cependant, le 18 mars, beaucoup se réunirent, soit le matin, soit dans la journée, lorsque des bruits sinistres commencèrent à circuler. Retenus par ordre dans leurs quartiers respectifs, inutiles dans ceux où l'émeute n'était pas à craindre, trop faibles pour lui résister dans les autres, ils ne formèrent qu'une force éparse qui ne pouvait rendre aucun service. Rassemblés avec un signe de ralliement et des instructions précises sur les points les plus menacés, réunis à l'armée régulière, dont ils auraient soutenu le moral, en même temps que son concours leur eût donné à eux-mêmes plus de confiance, ils pouvaient tout sauver sans effusion de sang peut-être, par le respect seul que leur nombre et leur fermeté eussent imposé à une insurrection où les hommes décidés à tout étaient encore en minorité. L'avant-veille, pendant la nuit, devant un des bastions les plus isolés des remparts, j'avais vu une poignée de gardes nationaux, qui étaient loin d'être des héros, faire reculer par leur ferme attitude une masse armée beaucoup plus nombreuse qui venait pour s'emparer d'un dépôt de cartouches.

Par malheur, l'armée est chargée seule de l'enlèvement des canons usurpés, et, en cas de résistance, des premiers efforts contre l'émeute. Réduite à 10,000 hommes après l'armistice, elle avait reçu peu à peu d'importans renforts, dont la plus grande partie avait été appelée de province. Les factieux n'avaient pas manqué de la circonvenir, de se faire l'écho de ses plaintes sur les imperfections inévitables d'une installation hâtive, de l'intéresser à leurs propres griefs contre le gouvernement et la société. C'est leur tactique habituelle, et il faut beaucoup de précautions pour en conjurer l'effet. Cette tactique devait réussir auprès de soldats mal disciplinés, sans confiance dans leurs chefs, et dont l'ardeur s'était éteinte dans les dernières péripéties de la guerre étrangère. Il était difficile de leur fare voir des ennemis dans ces gardes nationaux de Paris, dont le prestige était encore si grand dans toute la France, et de qui ils ne recevaient que des démonstrations ami-

cales. Sauf de rares et impuissantes exceptions, ils se débandèrent partout où l'insurrection se présenta devant eux sous un uniforme qui n'éveillait dans leurs âmes que des sentimens sympathiques. Les meilleurs refusèrent de combattre; les plus mauvais ou les plus faibles jetèrent leurs armes, fraternisèrent avec l'émeute, et, soit scélératesse naturelle, soit besoin d'assourdir le cri du devoir, quelques-uns offrirent ou prêtèrent leurs bras pour les crimes les plus exécrables. Dès lors toute résistance est vaine. Là même où elle est essayée par les gardes nationaux fidèles, ils reçoivent l'ordre de céder. A cinq heures du soir, la plupart sont congédiés sans autre instruction que de rester chez eux et de se tenir prêts au premier signal. Le rappel bat toute la nuit; mais il ne bat que pour l'émeute, par l'ordre du comité central. Le lendemain matin, une proclamation signée par les ministres présens à Paris, après avoir rappelé les attentats commis, se terminait par ces mots qui, sous la forme d'un dernier appel, n'étaient qu'un reproche immérité : « Voulez-vous prendre la responsabilité de leurs assassinats et des ruines qu'ils vont accumuler? Alors demeurez chez vous; mais, si vous avez souci de l'honneur et de vos intérêts les plus sacrés, ralliez-vous au gouvernement de la république et à l'assemblée nationale. » Cette proclamation ne put être affichée. Beaucoup de gardes nationaux qui la lurent dans le *Journal officiel* sortirent, la rougeur au front, à la recherche d'ordres qui leur permissent enfin de se dégager de la solidarité honteuse dont ils étaient menacés. Les ordres étaient absens. Ce n'étaient de toutes parts que soldats jetant, donnant ou vendant leurs armes, que gardes nationaux insurgés campant auprès de barricades qui ne leur avaient pas été disputées, et devant les principaux édifices publics, qui leur avaient été livrés sans coup férir. Nulle trace d'ailleurs de cet enthousiasme qui suit les victoires populaires. A peine l'expression d'une satisfaction enfantine chez ceux qui se partagent les chassepots des soldats, ou qui veillent avec complaisance sur *leurs* canons. Les événemens sont encore confus pour tout le monde, et l'affiche qui révèle à la population la plus vaniteuse du monde entier les noms obscurs de ses nouveaux maîtres n'est pas propre à faire la lumière dans les esprits et dans les consciences.

Maintenant, dans cette néfaste journée, que devaient suivre de plus néfastes encore, quelles ont été les responsabilités? Le crime est tout entier du côté des insurgés et de ceux des soldats qui se sont faits leurs complices; ailleurs il n'y a eu que des fautes, et les plus graves ont été commises par les autorités civiles ou militaires, dont toutes les mesures ont été imprudentes ou mal conçues. Si on ne peut accuser l'illustre chef du gouvernement, retenu loin de Paris pendant et après le siége par les plus hauts comme les

plus douloureux devoirs, dont aucun n'a été au-dessus de sa sagesse et de son énergie, sont-ils exempts de reproches ceux de ses auxiliaires qui, depuis plusieurs mois, étaient en possession du pouvoir dans Paris, avant de l'avoir reçu en dépôt de ses mains? Plus excusable peut-être a été la défaillance de l'armée, quand elle n'est pas allée jusqu'à la trahison formelle et à de criminels attentats. Trop d'exemples dans notre histoire contemporaine ont autorisé en quelque sorte la faiblesse des troupes régulières devant l'émeute, lorsque celle-ci prend l'apparence d'une révolution. Il ne faut pas oublier toutefois que la faiblesse ne s'est pas bornée, le 18 mars et les jours suivans, au refus de combattre, et que les postes les plus importans, même les forts, à l'exception du Mont-Valérien, même le château imprenable de Vincennes, ont été remis sans résistance aux insurgés. La garde nationale honnête n'a pas à se reprocher des actes semblables : elle a été aveugle, elle s'est prêtée avec mollesse à des devoirs dont elle n'a pas su ou comprendre l'importance; mais elle a offert en somme plus qu'il ne lui a été demandé, et, si elle a sa part de responsabilité dans le commun désastre, ce n'est pas assurément la plus grande.

II.

Le « comité central de la fédération de la garde nationale » ne fut pas moins habile dans le premier usage que dans la préparation et dans la poursuite de la victoire. Il affecta une modération extrême. Il ne s'était emparé du pouvoir que pour le rendre dans le plus bref délai « au peuple de Paris librement consulté. » Il reconnaissait tous les droits, ceux de la province comme ceux de Paris, et il ne songeait pas même à méconnaître ceux qu'avaient concédés à la Prusse les préliminaires de paix votés par une assemblée contre laquelle il s'était insurgé. Il ne s'agissait que d'une modeste révolution municipale. Il est vrai que cette révolution avait débuté par l'assassinat, et qu'elle se continuait par la terreur. Les arrestations arbitraires, presque toujours accompagnées de mauvais traitemens, se multipliaient. Les boutiques étaient mises au pillage sous forme de perquisitions ou de réquisitions. La garde nationale « fédérée, » comme s'intitulaient les mercenaires de l'insurrection, se livrait à tous les excès d'une soldatesque en délire dans une ville conquise; mais ces excès mêmes servaient doublement le comité central : ils effrayaient l'opposition, et ils étaient un argument pour rallier les indécis; tout rentrerait dans l'ordre, si les bons citoyens prêtaient main-forte aux autorités provisoires pour établir un régime définitif.

Les adhérens ne manquent jamais aux faits accomplis. Tant de coups de force se sont fait accepter sans résistance, que le succès en

matière politique tient lieu de droit pour une foule d'esprits d'une honnêteté scrupuleuse dans la vie privée. D'autres moyens de séduction venaient encore en aide aux vainqueurs du 18 mars. Les habitudes d'obéissance et surtout la question de la solde ramenaient dans les rangs de la garde nationale rebelle bon nombre d'ouvriers paisibles restés jusque-là étrangers au mouvement, mais dont le sens moral n'était ni assez éclairé, ni assez ferme pour refuser de se soumettre aux seules autorités de qui ils pussent désormais recevoir des ordres et attendre leur subsistance. Aux adhérens par indifférence, par ignorance ou par besoin, se joignaient ceux que leurs passions ou leurs idées politiques rapprochaient de l'insurrection triomphante. Beaucoup qui n'auraient pas voulu renverser l'ordre légal craignaient maintenant qu'il ne pût être rétabli qu'aux dépens de la république : ils se ralliaient aux vainqueurs du jour par crainte des vainqueurs du lendemain. D'autres se laissaient séduire par cette idée, si libérale en elle-même, d'un conseil municipal élu : pourquoi repousser une révolution dont le premier et le seul acte officiel était de faire rentrer Paris dans le droit commun? Les libertés municipales sont moins chères aux Parisiens que ne le prétend l'esprit de parti. Une population qui comprend des élémens aussi divers et aussi incohérens ne saurait former une véritable *commune*, dans le sens légal, non dans le sens révolutionnaire du mot; aussi toutes ses aspirations vont beaucoup plus à régner sur la France et sur le monde qu'à se gouverner elle-même. L'esprit français est toutefois trop logique, l'expérience de l'administration impériale était trop concluante, pour que chacun ne comprît pas ce qu'il y avait d'injuste et de funeste dans la situation d'une grande ville privée de tout droit de contrôle sur ses intérêts propres. Quelques esprits, qui ne manquaient ni de patriotisme, ni de lumière, n'étaient pas éloignés d'accueillir, en la dépouillant de son exagération, une autre idée qui se présentait dès lors comme le programme de la république nouvelle : celle d'une décentralisation municipale qui attribuerait aux communes, pour toutes les affaires municipales, une autonomie complète, et qui ne laisserait au gouvernement central que le soin des intérêts les plus généraux. C'était, comme on le rappelait dernièrement ici (1), le renversement de toute la tradition révolutionnaire; mais une telle volte-face ne scandalisait pas la masse du parti révolutionnaire, moins fidèle à ses principes qu'au besoin de destruction, et les naïfs, dans les autres partis, étaient tentés d'y applaudir comme à un retour aux idées vraiment libérales.

(1) Voyez la *Revue* du 15 juin.

En même temps qu'elle recrutait des partisans plus ou moins sympathiques, l'insurrection voyait ses adversaires les plus décidés lui laisser le champ libre. L'émigration commença dans les plus larges proportions dès la première semaine. Les uns fuyaient simplement par un sentiment de frayeur qui n'était que trop excusable; d'autres cédaient à un mouvement plus réfléchi. L'impuissance complète où ils se sentaient de rien faire pour le bien public les justifiait à leurs yeux de pourvoir avant tout à leurs intérêts personnels et au salut de leurs familles. Parmi les plus généreux et les plus droits, beaucoup estimaient qu'il n'y a qu'une façon honorable de protester contre des crimes que l'on ne peut empêcher : c'est de ne pas les autoriser en quelque sorte par sa présence. Tel semblait être en effet le rôle humiliant auquel étaient réduits les honnêtes gens que leurs devoirs, leurs intérêts, la médiocrité de leur fortune ou une certaine insouciance retenaient à Paris. Que pouvaient désormais quelques milliers d'hommes sans liens, sans direction, dont la plupart étaient découragés par une série inouie de malheurs, et dont beaucoup, malgré les leçons qu'ils avaient reçues, étaient encore sous l'influence, non, comme on l'a dit, du luxe anglais et de la corruption italienne, mais de ce qu'il faut appeler de son vrai nom la décadence de la France impériale? Cependant ces honnêtes gens, qui se sont laissé accuser de couardise, manifestèrent dès le premier jour leur dégoût pour la plus ignoble des révolutions, et dès le suivant ils se préparèrent à la résistance. Dans tous les lieux publics, la réprobation s'exprimait sous la forme la plus vive. Des discussions s'engageaient devant les barricades elles-mêmes entre leurs gardiens armés et les hommes d'ordre sans armes, qui savaient souvent se faire écouter. Le *Journal officiel*, dont l'insurrection s'était emparée comme de tous les instrumens de gouvernement, signalait lui-même les « groupes de vingt-cinq, cinquante et même cent personnes » qui se formaient sur les boulevards et s'y tenaient « en permanence, discutant, gesticulant et gênant la circulation. » — « Chaque groupe, ajoutait-il, possède quatre ou cinq orateurs en plein vent qui tiennent l'attention des auditeurs. Ces orateurs, *presque tous réactionnaires*, s'appuient sur ce thème, que ce qu'il faut maintenant, c'est le travail, et que le nouveau gouvernement est incapable d'en donner. » Ces premiers actes d'opposition trouvèrent un écho dans la presse, non-seulement sous la forme de critiques plus ou moins acerbes, mais sous celle d'une protestation collective à laquelle eurent le courage de s'associer les organes de toutes les opinions avouables, depuis les plus rétrogades jusqu'aux plus radicales. Le terrain commun sur lequel se plaçaient tous ces journaux, c'était le respect de la souveraineté nationale, que représentait seule l'assemblée réunie à Versailles. Ils

ne se laissaient ni effrayer par les menaces, ni duper par la feinte modération du pouvoir de fait qui siégeait à l'Hôtel de Ville. Ils refusaient des mains de ce pouvoir des élections municipales qui ne seraient que la consécration de la révolte.

Le jour où parut la déclaration de la presse, le 21 mars, la population elle-même fit directement une autre protestation collective d'un caractère plus significatif encore. Plusieurs centaines d'hommes sans armes parcoururent les principales rues de Paris, portant des drapeaux sur lesquels on lisait en grosses lettres : *vive l'ordre! vive la république! vive l'assemblée nationale! à bas le comité!* Leur nombre croissait à mesure qu'ils avançaient. Ceux même qui, soit timidité, soit hésitation légitime à faire, suivant une expression célèbre, « de l'ordre avec du désordre, » refusaient de se joindre à eux les saluaient des fenêtres. Sauf sur quelques points, les postes de gardes nationaux fédérés n'essayèrent pas de les arrêter. Nulle part leurs cris ne furent étouffés par des cris contraires. Or ce qu'ils criaient surtout à travers cette ville où l'on a prétendu que le gouvernement légal ne rencontrait qu'indifférence ou hostilité déclarée, c'était : *vive l'assemblée nationale!* Une démonstration plus imposante, sans armes encore, mais sous l'uniforme de la garde nationale, était annoncée pour le lendemain. Le parti vainqueur en vint à s'inquiéter. Un de ses organes, *la Nouvelle République*, invita les fédérés à disperser la manifestation par la force. Cette menace n'intimida pas les défenseurs de la légalité. On connaît la scène de carnage dont la place Vendôme fut le théâtre : des hommes pour qui le plus grand des crimes était de tirer sur une foule armée commandèrent un feu meurtrier contre une foule sans armes; c'était, suivant leur journal officiel, user des droits de l'autorité contre les « émeutiers. »

La guerre civile était engagée. Le parti de l'ordre, dont s'honore désormais de prendre le nom tout ce qu'il y a d'éclairé et d'honnête dans le parti républicain, n'en décline pas les cruels devoirs. Un vaste îlot est resté libre au cœur de Paris. Il s'étend des halles centrales à la gare Saint-Lazare, comprenant le second arrondissement tout entier et une partie du premier et du neuvième. Les gardes nationaux de ces quartiers y maintiennent des postes permanens qui en ferment l'accès à la rébellion, partout ailleurs triomphante. Dans plusieurs arrondissemens, les bataillons ou les portions de bataillon fidèles à l'assemblée nationale se réorganisent. Passant par-dessus les formalités légales, avec un esprit d'initiative plus rare à Paris que partout ailleurs, ils complètent leurs cadres, remplacent leurs chefs démissionnaires ou absens, et se réunissent en légions, à la tête desquelles ils aiment à placer quelques-uns de ces officiers supérieurs de marine que leur énergie pendant le siége a rendus si populaires. Ils ont leurs places d'armes au milieu des

postes occupés par les fédérés. L'École polytechnique, entre la place Maubert, aux souvenirs populaires, et celle du Panthéon, où campent jour et nuit quelques-uns des bataillons les plus dévoués au comité central, reçoit la légion du 5e arrondissement. Les premières compagnies qui viennent l'occuper s'y rendent sans bruit, le soir. Ce n'est encore qu'une conspiration; le lendemain, c'est déjà une force assez sûre d'elle-même pour agir en pleine lumière. Toute la journée, les retardataires arrivent, isolément ou par groupes, le fusil sur l'épaule. On les regarde passer non sans inquiétude, nul ne les arrête. A quelques mètres de la porte de l'école se tiennent attentifs les factionnaires de l'autre parti. Le second soir, les préparatifs étaient faits pour soutenir un siége et pour tenter au besoin une sortie agressive. Des adhésions inespérées étaient venues de la part de bataillons qui semblaient acquis au pouvoir insurrectionnel. L'assurance de toucher la solde rallie beaucoup d'ouvriers indifférens ou indécis; d'autres recrues, plus désintéressées, sont fournies par la jeunesse des écoles, infidèle cette fois à ses habitudes révolutionnaires en présence d'une insurrection où elle ne rencontre rien de ce qui parle à l'intelligence, rien de ce qui soulève les passions généreuses.

Ce n'est pas assez de la résistance organisée par arrondissemens; il faut une direction centrale, que l'on ne peut attendre que du gouvernement lui-même. Depuis le 18 mars, le gouvernement n'est plus représenté dans Paris. Il a fait son devoir en se transportant tout entier à Versailles : le salut de la France devait passer avant celui de sa capitale. Ce qui est moins justifiable, c'est le départ du maire de Paris et du général en chef de la garde nationale. Leur place ne pouvait être ailleurs que dans la ville confiée à leur vigilance. Chassés par l'émeute de leur résidence officielle, ils pouvaient trouver un abri provisoire sur quelqu'un des points qui avaient échappé à l'émeute. S'ils se sentaient trop peu populaires pour rendre des services, ils devaient solliciter leur remplacement immédiat. Le général d'Aurelle de Paladines fut seul remplacé le 20 mars. Nul ne pouvait être mieux accueilli pour commander la garde nationale que l'amiral Saisset. Le nom de l'amiral était l'un des plus populaires dans cette courageuse marine qui eût sauvé Paris, si Paris avait pu être sauvé; il venait le septième, par ordre de suffrages, sur la liste des quarante-trois députés de la Seine. Malheureusement l'installation de son état-major au Grand-Hôtel fut tardive et toujours imparfaite, et son commandement de trois jours ne s'exerça jamais qu'au milieu d'une confusion inévitable. La garde nationale d'ailleurs, par son caractère mixte, réclame une direction civile autant qu'une direction militaire. Le maire de Paris n'étant plus revenu à son poste et n'y ayant pas été remplacé, les

municipalités des arrondissemens se trouvèrent investies par la force des choses de tous les pouvoirs civils, qui leur furent confirmés par une délégation, officieuse plutôt qu'officielle, du gouvernement de Versailles. C'était une situation regrettable à tous égards. Elle était incompatible avec l'unité de direction; elle faisait prévaloir des influences qui ne représentaient ni l'esprit du gouvernement, ni surtout celui de l'assemblée. Les municipalités s'étaient désorganisées avant le siége, comme la garde nationale elle-même. Parmi les maires et les adjoints les plus attachés à l'ordre, plusieurs avaient donné leur démission. Après le 18 mars, d'autres se retirèrent par respect de la légalité. L'esprit radical domina ainsi dans ce qui restait des municipalités. Il dominait également dans une fraction de la députation de Paris qui s'associa d'office à leurs actes. De là ces compromis malheureux qui furent proposés pendant une semaine au gouvernement et à l'assemblée. Ils blessaient, dans toute la France et à Paris même, tous ceux qui avaient un vif sentiment du droit. Ils tranchaient brusquement des questions qui n'étaient pas mûres, et qui ne pouvaient sans péril recevoir une solution précipitée. Ils ne donnaient satisfaction qu'aux demandes avouées des révolutionnaires, dont ils ne pouvaient ni contenter les aspirations réelles, ni désarmer les ressentimens. Ils n'étaient propres qu'à rallier ceux qui s'étaient laissé duper par les promesses d'autonomie municipale dont le comité central avait couvert son usurpation.

L'excuse des députés et des maires est dans une situation tellement grosse de dangers que le gouvernement parut entrer lui-même à leur suite dans ces tentatives de conciliation, et que l'assemblée, quoique non sans mauvaise humeur, ne refusa pas de les discuter. L'amiral Saisset ne craignit pas de fortifier de son autorité et de celle du gouvernement ce qu'il y avait de plus excessif dans ces projets de compromis, lorsqu'il adressa au peuple de Paris la proclamation suivante :

« Chers concitoyens,

« Je m'empresse de porter à votre connaissance que, d'accord avec les députés de la Seine et les maires élus de Paris, nous avons obtenu du gouvernement de l'assemblée nationale :

« 1° La reconnaissance complète de vos franchises municipales,

« 2° L'élection de tous les officiers de la garde nationale, y compris le général en chef. »

Ces concessions, qui ne furent ni confirmées, ni démenties, dépassaient les réclamations légitimes des partis libéraux. Elles effrayèrent beaucoup d'hommes d'ordre; les révolutionnaires n'y virent qu'un encouragement à redoubler d'audace. L'empressement

avec lequel les autorités officielles ou officieuses de Paris proposaient des compromis aussi peu acceptables, la résignation des pouvoirs de Versailles à les subir ou du moins à les discuter, s'expliquent trop bien aujourd'hui. La guerre entre habitans d'une même ville est chose assez affreuse pour que des hommes moins rapprochés par leurs opinions de ceux qu'il fallait combattre que les maires radicaux et les députés de l'extrême gauche soient excusables d'avoir tout tenté pour la prévenir.

Le seul compromis légitime eût été de prendre au mot le comité central en permettant sous toutes réserves les élections dont il s'était engagé à respecter l'arrêt, quel qu'il fût. Il ne s'agissait pas pour le pouvoir légal de prendre un engagement semblable; il ne se fût pas obligé à reconnaître un conseil municipal irrégulièrement élu : il n'eût fait que laisser à la population honnête de Paris un moyen pratique de manifester ses sentimens. Ce compromis fut la dernière et tardive ressource des maires et des députés la veille même des élections, lorsqu'ils eurent perdu tout espoir d'en obtenir l'ajournement. Le comité central ne pouvait faire procéder au vote qu'après avoir brisé ou vu céder toute résistance. La lutte devenait imminente : les conciliateurs ne voulurent pas en assumer la responsabilité; ils consentirent à une nouvelle capitulation de Paris, les uns tacitement, en s'abstenant de tout acte, les autres expressément, en signant un pacte par lequel ils acceptaient les élections pour le lendemain, sans autre garantie que la réintégration des municipalités légales dans les mairies dont elles avaient été dépossédées. Cette clause même était un leurre; rien ne fut tenté pour en assurer l'exécution. L'usurpation était consommée du consentement de ceux qui avaient été les derniers représentans du droit. L'amiral Saisset se retira sans mot dire; les gardes nationaux fidèles furent renvoyés dans leurs foyers; la population crut à une paix sincère, légalement conclue. L'illusion dura peu, même dans les masses : les hommes vraiment éclairés ne l'avaient jamais partagée; dès la première annonce de ce déplorable arrangement, ils sentirent que tout était perdu.

Les signataires de cet arrangement demandèrent à l'assemblée d'approuver leur conduite; elle s'y refusa sans leur infliger d'autre part une censure expresse. Elle garda la juste mesure. Ils avaient empiété sur sa souveraineté, et ils n'avaient pas même la justification d'un service rendu à sa cause. Les élections ne pouvaient être bonnes que si tous les bons citoyens y prenaient part avec entente. Ordonnées par un pouvoir usurpateur, consenties par une autorité légale qui outre-passait son mandat, elles ne pouvaient que répugner à tous ceux qui avaient le souci du droit. Ceux qui crurent pouvoir sortir de la légalité stricte pour éviter de plus grands malheurs, ou

qui se laissèrent tromper par l'apparence d'un acte régulier, étaient réduits à voter en aveugles. Le temps manquait pour arrêter et pour publier des listes sur lesquelles pût se faire l'accord de tous les hommes d'ordre. Il était permis tout au plus, comme l'événement le prouva, d'espérer quelques choix passables qui ne pouvaient, par suite de leur petit nombre, qu'aboutir à autant de démissions. Le champ devait rester libre aux élus de l'insurrection, et l'acceptation du vote semblait leur donner la consécration d'une sorte de droit.

Faut-il donc blâmer ceux qui avaient pris en main les intérêts de Paris d'avoir reculé devant la guerre civile, et, en se résignant à une capitulation nécessaire, d'avoir cherché à en adoucir l'amertume pour la population généreuse dont ils avaient encouragé les efforts? Ils pouvaient, ils devaient peut-être subir pour leur compte les élections; il ne leur appartenait pas de les autoriser, ils étaient surtout inexcusables de les ordonner en laissant mettre leurs signatures à la suite de celles du comité central. Ils devaient abandonner à la conscience de chacun le parti à prendre, soit l'abstention par respect scrupuleux du droit, soit le vote en vue d'atténuer autant que possible la tyrannie que ces élections irrégulières allaient faire peser sur Paris. Ils ne devaient pas moins ne laisser aucun doute dans l'esprit des électeurs sur le caractère illégal du conseil qu'il s'agissai d'élire. Ceux d'entre eux qui se sont abstenus ont compris ainsi leur devoir, les autres ont été coupables; mais il convient d'ajouter qu'ils ne l'ont pas été au même degré. On peut suspecter les intentions de ceux qui ont siégé à la commune, ou qui ont pris part sous son règne à des actes manifestement factieux; la sévérité serait injuste à l'égard de ceux qui avaient donné auparavant et qui ont continué à donner des gages assurés de leur fidélité à l'ordre. C'est surtout pour une crise comme celle-ci qu'il est vrai de dire avec un penseur éminent que « le difficile n'est pas de faire son devoir par les temps d'épreuves civiles, mais de le connaître. » Qui n'a jamais failli avant et après le 18 mars? Paris en somme n'a pas à rougir du rôle qu'ont joué jusqu'à ces tristes élections quelques-uns de ceux qu'il avait élus pour l'administrer ou pour le représenter, et l'assemblée a été sage de les désavouer sans les condamner. Dès le 13 mars, dans la dernière réunion des maires au ministère de l'intérieur, l'un d'eux demandait formellement que le soir même le comité central fût dissous et ses membres arrêtés. Cet acte de vigueur parut prématuré; il était moins imprudent que celui qui, cinq jours plus tard, devait avoir une si funeste issue. Si Paris a conservé pendant huit jours des autorités légales, il ne le doit qu'à ses élus. Les municipalités se tiennent en permanence soit dans leurs mairies respectives, soit, quand elles en ont été expulsées, dans celle du 2e arrondissement. Par leurs soins, des affiches partout apposées

à côté des proclamations et des décrets de l'Hôtel de Ville apprennent aux habitans de Paris ce que fait pour eux à Versailles le gouvernement national de la France, et ce qu'essaient en son nom à Paris même les autorités qui le représentent. Sous leur direction, la résistance s'organise, et, si elle n'aboutit qu'à un avortement, elle est loin d'avoir été inutile. Elle a, pendant une semaine, arrêté la marche envahissante de l'insurrection, et gagné du temps pour les préparatifs plus efficaces qui se faisaient au dehors. Si elle-même s'est vue paralysée par une capitulation soudaine, cette capitulation, si regrettable dans sa forme et dans quelques-unes de ses conséquences, n'a pas été sans profit. La guerre civile dans Paris pouvait être immédiatement suivie, après la défaite inévitable des défenseurs du droit et dans l'enivrement de la victoire, de cette attaque contre Versailles que les élections et l'installation de la commune ont retardée d'une autre semaine : ces quinze jours de répit, en facilitant la réorganisation de l'armée, ont peut-être été le salut de la France.

III.

Le comité central avait été habile; la commune, quoiqu'elle eût hérité d'une partie de ses membres, ne fut que violente. Elle fut au-dessous de toutes les tyrannies par l'inutilité, ou, pour mieux dire, l'insanité de ses crimes. Elle ne sut que faire revivre les mots de 1793, sans y faire passer le souffle qui les animait. Loin d'avoir des hommes d'état, elle n'eut pas même des tribuns. Dans ses ternes séances, qu'elle n'osa pas rendre publiques, et dont elle hésita longtemps à donner le compte-rendu, il n'y avait pas trace de cette éloquence enflammée qui devait, suivant un de ses membres, faire « écumer la multitude, » et rappeler « Danton débraillé et tonnant. » Et cependant cette assemblée où l'ineptie le disputait à la perversité, loin de perdre ses adhérens, en vit croître le nombre; on la servait en la méprisant, on lui témoignait son dédain en s'abstenant de voter aux élections destinées à la compléter, on n'en obéissait pas moins à ses plus absurdes décrets, et on persistait à se battre pour elle. Tous ses soldats n'étaient pas également braves : beaucoup s'enfuyaient au premier choc, presque tous se lassaient après un service assidu hors des murs, ils rentraient en criant à la trahison; mais ils ne passaient pas à l'ennemi. La commune se soutenait par les espérances de transformation sociale qui s'attachaient à son nom, par la solde qu'elle assurait à tous les gardes nationaux qui reconnaissaient son autorité, par l'organisation et la quasi-discipline de ses bataillons, par une sorte de point d'honneur militaire qu'il n'était pas rare de rencontrer chez ces hommes du peuple dont l'orgueil avait été si imprudemment exalté et si amèrement déçu;

elle se soutenait surtout par la défiance et la haine dont les « Versaillais » étaient l'objet. J'ai entendu des gardes nationaux emprisonnés au nom de la commune, et qui n'avaient aucune raison de lui être attachés, s'écrier en montrant le poing : « Toute notre haine est pour Versailles ! » M. Guizot a dit excellemment : « Rien n'égale l'empressement des passions populaires à croire ce qui leur plaît et à excuser ce qui les sert (1). » L'état de démence dans lequel a vécu une partie considérable de Paris sous la commune est résumé dans cette phrase. — Tous les griefs contre un gouvernement abhorré étaient acceptés aveuglément. On ne doutait pas de l'imminence d'une restauration monarchique; c'était un article de foi qu'il n'y avait pas autre chose dans l'armée adverse que « les zouaves pontificaux de Charette, les chouans de Cathelineau et les sergens de ville de Valentin; » on se rendait complice de toutes les atrocités attribuées aux suppôts de la réaction quand on en demandait la preuve. Auprès des crimes des « Versaillais, » les plus abominables excès des « communeux » passaient pour des peccadilles ou des actes de légitime défense. « On fait pire à Versailles, » disaient les plus modérés. C'était le thème habituel des journaux populaires, même de ceux qui ne craignaient pas de flétrir ou de railler les actes de la commune.

Un langage semblable se tenait parfois en des milieux où l'insurrection n'avait jusqu'alors rencontré qu'antipathie. Même en faisant la part des exagérations, le second siége rappelait le premier, éveillait des sentimens du même genre. Ceux qui en souffraient avaient quelque peine à distinguer d'un ennemi l'ami qui les tenait en partie bloqués, qui envoyait des obus sur leurs maisons, qui les menaçait d'une prise d'assaut suivie d'une affreuse boucherie dans leurs rues barricadées, qui les exposait enfin à toutes les conséquences de l'exaspération de leurs coassiégés. De là une disposition trop répandue à placer sur la même ligne la commune et le gouvernement légal; de là cette forme comminatoire sous laquelle se produisaient de nouvelles tentatives de conciliation. Repoussés à l'Hôtel de Ville avec plus de hauteur qu'à Versailles, les promoteurs de ces tentatives ne montraient d'égards que pour le pouvoir insurrectionnel : ils lui empruntaient presque tout son programme, ils affectaient, en lui adressant leurs requêtes, une certaine confiance en sa sagesse; à peine osaient-ils se plaindre de son refus. Versailles au contraire était menacé du soulèvement de tout Paris, s'il rejetait un seul article d'un traité de paix qui eût été le complet anéantissement des droits de la France sur sa capitale. L'esprit révolutionnaire dictait seul ces propositions : plus d'un défenseur de la com-

(1) Discours sur l'histoire de la révolution d'Angleterre.

mune était parmi leurs adhérens; mais il s'y trouvait aussi bon nombre d'honnêtes gens égarés ou aigris. D'autres propositions, plus modérées, mais non moins inopportunes, étaient présentées par des hommes à qui l'insurrection n'inspirait qu'horreur. Le refus inévitable auquel ils s'exposaient fournissait de nouveaux griefs aux ennemis de l'ordre; les passions factieuses s'emparaient même des formes bienveillantes dont ce refus était entouré pour jeter la défiance entre le pouvoir exécutif et l'assemblée. La masse des hommes d'ordre ne se laissait pas entamer par toutes ces causes de malentendus; mais, privée désormais de toute garantie légale, voyant la situation de plus en plus troublée, elle se laissait aller à l'impatience, au découragement, et, si elle ne s'égarait pas dans ses vœux, elle ne savait, en dehors d'un seul homme, en qui mettre sa confiance.

Une vaste conspiration dans l'intérêt de l'ordre avait donc contre elle toutes les chances. Elle fut tentée cependant, reçut une extension considérable, s'assura des instrumens dans les rangs et parmi les chefs de l'insurrection, et, quoique soupçonnée, quoique dénoncée à la population par la commune, qui prétendait tenir « tous les fils de cette intrigue ténébreuse, » elle sut se dérober à toutes les recherches. Un jeune lieutenant de vaisseau qui avait concouru à la défense de Paris comme colonel d'une légion bretonne, M. Domalain, en prit l'initiative. Il fut activement secondé par un lieutenant-colonel de l'ancienne garde nationale, M. Charpentier. Il s'agissait non pas d'un soulèvement, mais d'un concours énergique à donner aux troupes lorsqu'elles entreraient dans Paris. Plusieurs milliers d'hommes étaient acquis à cette œuvre de délivrance, et ils pouvaient compter que la partie la plus ferme des honnêtes gens restés à Paris n'hésiterait pas à les suivre au moment décisif. Le gouvernement était averti, un signe de reconnaissance convenu, une proclamation préparée. Tout fut déconcerté par l'entrée, inopinée pour elle-même de l'armée, le 21 mai. Il ne put être entrepris que quelques mouvemens isolés, doublement périlleux, car sans ordres, sans mots de ralliement, on avait tout à craindre de la défiance des soldats comme de la fureur des fédérés. Les hommes de cœur qui ont payé de leur vie ces actes d'audace, les commandans Durouchoux et Poulizac, le capitaine Verdier, n'en font que plus d'honneur à la garde nationale fidèle.

De tels traits d'héroïsme ont été rares par la faute des circonstances; mais le courage et le dévoûment des honnêtes gens de Paris ont pu se prodiguer sous bien d'autres formes pendant le règne et à la chute de la commune. Refuser de servir un pouvoir usurpateur n'est qu'un courage négatif commandé par le strict devoir. Il ne faut pas l'admirer dans les classes supérieures, pour lesquelles les moyens de fuir ou de se cacher ne manquaient point, et

qui n'étaient pas d'ailleurs l'objet de recherches bien rigoureuses. Les fédérés tenaient peu à incorporer de force des bourgeois dans leurs rangs; ils n'étaient impitoyables que pour les ouvriers réfractaires. La résistance à leurs ordres et la fermeté devant leurs menaces sont particulièrement méritoires chez des hommes dont la défaillance eût pu avoir l'excuse non-seulement de la contrainte, mais de l'ignorance et de l'exemple. Beaucoup, pour échapper à un service odieux, n'ont pas hésité à quitter leur mansarde, leur famille, leur travail. Trop pauvres pour émigrer, ils se réfugiaient dans d'autres quartiers, s'y tenaient cachés, et n'en sortaient que le soir, de temps en temps, pour venir, au risque de leur vie, se retremper auprès des êtres chéris dont ils s'étaient séparés par devoir. Combien ont été surpris, et, plutôt que de céder, ont accepté la prison, plus d'une fois même la mort immédiate sans procès! Pendant les derniers combats surtout, les arrestations, les fusillades sommaires, se sont multipliées pour ceux qui refusaient de monter sur les barricades. On ne distinguait plus alors entre les ouvriers et les bourgeois, entre les jeunes gens et les hommes mûrs; on prenait quiconque s'aventurait dans les rues, on fouillait même les maisons.

Dans cette suprême agonie de la guerre civile, le domicile privé n'était pas seulement violé pour rechercher les réfractaires. Une surveillance inquisitoriale était exercée sur les maisons pour assurer l'exécution d'ordres arbitraires; des hommes armés y pénétraient sous le moindre prétexte, se faisaient tout ouvrir sans plus de respect pour les propriétés que pour les personnes. Dans beaucoup de maisons, l'invasion a pour but de tirer par les fenêtres sur les troupes; dans plus d'une, elle apporte l'incendie. Un grand nombre d'appartemens dont les locataires ont fui n'ont pour gardiens que les concierges ou des domestiques : s'il y a eu des actes de faiblesse, parfois même des actes de trahison parmi des hommes sans éducation chargés d'une si redoutable responsabilité, beaucoup ont fait preuve d'un rare dévoûment, et, si les ravages n'ont pas été plus considérables, on le doit surtout à leur présence d'esprit et à leur énergie. Les classes inférieures, comme toujours, ont fourni à l'insurrection le plus fort contingent; il n'est que plus juste de rappeler les grands exemples qu'elles ont donnés.

C'est aussi aux classes inférieures qu'il faut faire honneur de la fidélité et du dévoûment qu'ont montrés presque sans exception, sous la commune, les serviteurs subalternes de l'état. La plupart étaient restés à leur poste du consentement formel ou tacite de leurs chefs. Leur conscience n'était pas engagée dans les services tout matériels que pouvaient exiger d'eux les usurpateurs des fonctions publiques, et eux seuls pouvaient protéger utilement de précieux intérêts. Placés entre leurs anciens et leurs nouveaux chefs,

leur rôle était d'autant plus délicat qu'ils étaient seuls juges de la mesure qu'ils devaient y apporter. Ils se sont généralement acquittés de leurs difficiles devoirs avec autant de prudence que de fermeté. Ils ont veillé jusqu'à la fin sur le matériel des établissemens publics et sur le mobilier personnel des fonctionnaires en fuite. S'ils n'ont pu partout empêcher les incendies, ils les ont circonscrits. Leur vigilance s'est multipliée pour détourner des dépôts de poudre la fureur des incendiaires, pour couper les mèches et les fils de communication, et, quand ils n'avaient pu prévenir les désastres les plus terribles, pour essayer d'éteindre le feu ou du moins de lui arracher, avant de se mettre eux-mêmes en sûreté, quelques-uns des objets confiés à leur garde. Je cède à un sentiment de reconnaissance personnelle en donnant une mention spéciale, parmi ces modestes et courageux employés, à ceux des prisons. Ils étaient pleins d'égards pour les détenus honnêtes (il n'y en avait guère d'autres). Par une attention délicate, ils réunissaient de préférence, pour la promenade, ceux entre qui ils devinaient une certaine affinité d'éducation et de goûts. « Nous étions ici avant la commune, » disaient-ils à demi-voix, non sans une certaine fierté. Les marques d'humanité qu'ils se plaisaient à donner n'étaient pas sans péril. Le greffier du dépôt de la préfecture de police passait de son bureau dans une cellule, où il restait quarante jours, pour avoir témoigné quelque compassion aux premiers et aux plus éminens otages de la commune : l'archevêque de Paris, le curé de la Madeleine, le président Bonjean. Quand le moment suprême fut venu pour les prisonniers, menacés par l'incendie à défaut du massacre, beaucoup furent sauvés par leurs gardiens, qui leur ouvrirent les portes, leur procurèrent des déguisemens, ou bien, après les avoir fait sortir de leurs cellules, se joignirent à eux pour éteindre le feu en attendant les troupes libératrices.

Les fonctionnaires d'un ordre supérieur n'avaient pas tous quitté Paris. Beaucoup, bien qu'empêchés de remplir leurs fonctions, n'avaient pas cru devoir en déserter le siége, tant qu'ils n'étaient pas appelés ailleurs par des obligations plus impérieuses. Quelle plus belle fin que celle de M. Bonjean! Après avoir partagé depuis le mois de septembre toutes les épreuves de la population parisienne, il s'était donné à peine quelques jours de congé, vers le milieu de mars, pour embrasser sa famille, dont il était resté séparé pendant six mois. Il se hâte de revenir à Paris en apprenant le triomphe de l'insurrection. Premier dignitaire par intérim de la magistrature française, il estime que sa place ne peut être que là où le droit est en souffrance. Arrêté presque aussitôt après son retour, il est retenu comme otage. Malade, on demande qu'il soit transféré à la maison municipale de santé. L'ordre de transfert est signé par le « délégué

militaire à l'ex-préfecture de police, » le « général » Duval : le « délégué civil, » Raoul Rigault, s'y oppose. — « Bonjean ne sortira, s'écrie-t-il, que lorsque Blanqui nous aura été rendu, et il viendra ici même, à mon bureau, me demander sa grâce! » M. Bonjean ne fit pas entendre une plainte. Peu de jours avant sa mort, répondant à un jeune ami qui lui reprochait son imprudence, il expliquait les nobles motifs auxquels il avait obéi, et il ajoutait que, si c'était à recommencer, malgré la cruelle expérience qu'il avait faite, sa conduite serait la même.

Les fonctionnaires dont les emplois étaient étrangers à la politique ou à l'administration proprement dite avaient reçu pour instruction de continuer à les remplir tant que des actes contraires à leurs devoirs ne leur seraient pas imposés. C'était une situation pleine de périls, dont toutes les exigences ont été acceptées sans murmures et observées sans défaillance. Elle pouvait obliger à des actes de résistance légale qui pour la commune étaient des crimes. Ceux qui ne recevaient pas d'ordres des délégués ou des agens de la commune étaient compromis par le seul fait des relations qu'ils étaient obligés d'entretenir avec leurs chefs réfugiés à Versailles. La bureaucratie n'abdique jamais ses droits. Des circulaires étaient envoyées, des rapports officiels ou confidentiels demandés comme par le passé, sans souci du décret sur les otages, qui menaçait de mort « toute personne prévenue de complicité avec le gouvernement de Versailles. » Un tel chef d'accusation était le prétexte le plus ordinaire des emprisonnemens : les fonctionnaires fidèles enfermés dans Paris n'ont jamais cherché à en décliner les périls.

Ce sont surtout les fonctions intellectuelles, si l'on peut ainsi parler, l'enseignement public, les services scientifiques, la conservation des bibliothèques et des musées, qui ont continué à être remplies par leurs titulaires légitimes. L'intelligence était la moindre préoccupation des hommes de la commune, bien qu'ils eussent un « délégué à l'instruction publique. » Leur sollicitude n'était excitée que par l'enseignement primaire. Ils voulaient en faire je ne sais quel « enseignement intégral; » mais au fond ils n'y apportaient que la passion irréligieuse. Ils respectèrent les instituteurs laïques, ils expulsèrent les congréganistes. Dans une note de leur *Journal officiel* qui n'a pas été une de leurs moindres infamies, ils accusaient de désertion les frères de la doctrine chrétienne et les sœurs, et se justifiaient ainsi de les avoir remplacés. C'était ajouter la calomnie à la violence. Les instituteurs et les institutrices congréganistes n'ont quitté leur poste qu'à la suite d'une expulsion brutale, le plus souvent accompagnée de pillage, et plus d'une fois suivie d'arrestations. L'enseignement secondaire est resté à l'abri d'actes directs d'ingérence; ses membres ont pu continuer leurs fonctions

sans recevoir d'autres ordres que ceux de leurs chefs légitimes. Ils ne les ont pas toutefois continuées sans danger. Les plus jeunes professeurs étaient atteints par la loi des réfractaires; tous étaient menacés par la fureur des derniers jours. Les lycées n'ont pas d'ailleurs évité l'invasion, s'ils ont échappé à une immixtion directe. Quelques-uns ont eu à subir le hideux drapeau rouge, qu'ils ont dû supporter, non-seulement par prudence, dans l'intérêt de leurs élèves, mais en vertu d'un ordre venu de Versailles. Cette concession elle-même a failli être un nouveau péril : la première fois qu'ils ont vu cet emblème de la démagogie, les élèves du lycée Charlemagne ont tenté de l'arracher, et ce n'est pas sans peine qu'on a contenu leur généreuse indignation. Plusieurs lycées ont été occupés, soit partiellement, soit en totalité. La situation a été particulièrement terrible pour le lycée de Vanves, placé pendant deux mois au centre des combats les plus acharnés. Le courageux proviseur, M. Clevriaux, n'a pas voulu l'abandonner. Laissé sans instructions, il n'a pris sous sa responsabilité que de pourvoir au salut de ses élèves et des fonctionnaires sous ses ordres. Il n'a pas tardé à être arrêté comme coupable d'entretenir des relations avec Versailles. A ce crime se joignait pour lui celui d'avoir fait son devoir dans les journées de juin 1848 comme chef de bataillon de la garde mobile, et de s'être trouvé une seconde fois en face de l'émeute, le 31 octobre 1870, comme chargé au même titre du commandement de l'Hôtel de Ville. Enfermé à Mazas, il était un des otages le plus naturellement désignés à la vengeance des assassins. Le dévoûment d'un gardien le sauva la veille de la reprise de la prison par les troupes.

De même que l'enseignement secondaire, l'enseignement supérieur et les établissemens consacrés aux sciences et aux arts avaient été à peu près respectés. Le gouvernement avait cru sage de suspendre les cours publics. Les étudians étaient d'ailleurs presque tous partis pour échapper à l'*obligation* de la guerre civile sous le drapeau de la commune. Un essai de réorganisation révolutionnaire à l'École de médecine échoua misérablement. La Bibliothèque nationale reçut des mains de la commune un directeur que les conservateurs se résignèrent à reconnaître par un accord qui, sous l'apparence d'un pacte avec l'insurrection, était un acte de courage. La garde de leurs collections passait pour eux avant le scrupule des formes légales. Les musées du Louvre subirent la « fédération des artistes, » à laquelle se soumirent, au nom des mêmes devoirs et avec le même courage, les employés fidèles. Révoqués, ils n'abandonnèrent pas leur dépôt; l'un d'eux, M. Barbet de Jouy, sollicitait et obtenait l'honneur d'y rester attaché comme simple gardien. Si presque tous les établissemens voués aux travaux et aux œuvres de

l'intelligence ont pu être sauvés, ils le doivent au dévoûment de ces fonctionnaires de tout ordre, qui n'ont voulu fuir ni les périls généraux de Paris, ni les périls particuliers de leur service. Leur présence assidue, le zèle dont ils ne se sont jamais départis, ont détourné ou limité, même dans les derniers jours, les velléités d'envahissement. Ils ont presque partout imposé aux incendiaires, et, quand ils n'ont pu arrêter leur rage, ils en ont atténué les effets. Les Archives, dans un des quartiers les plus exposés, ont été préservées par l'énergique vigilance de leur directeur, M. Alfred Maury, et de ses employés. M. Barbet de Jouy, de conservateur devenu gardien, de concert avec deux autres fonctionnaires qui s'étaient maintenus à leur poste, MM. Héron de Villefosse et Morœnt, a sauvé les collections du Louvre après des prodiges de présence d'esprit et d'audace; mais c'est surtout à l'Observatoire que le dévoûment à la science a pris un caractère dramatique. Il faut lire l'émouvant récit du chef du bureau météorologique, M. Marié-Davy (1) : ces trois jours passés au milieu des fédérés, — leur surprise en voyant que leur présence et leurs formidables mesures de défense n'empêchent pas les travaux (*en apparence du moins*, ajoute modestement le courageux physicien), — l'espèce de déférence qu'ils en témoignent pour les instrumens et pour les savans, — la sollicitude pleine d'angoisses avec laquelle ceux-ci se multiplient pour veiller au salut de leurs familles, pour protéger les collections et pour ne pas interrompre les observations commencées, — la sécurité relative dont on jouit, malgré une fusillade incessante dont le bruit se rapproche de plus en plus, jusqu'au moment où, dans la nuit du 23 au 24 mai, l'incendie est tout à coup annoncé, — les efforts à peu près heureux pour l'éteindre avec la concours des domestiques et de quelques ouvriers réfractaires de la commune à qui l'Observatoire avait donné asile, — le brusque retour des fédérés, forçant l'entrée de la maison qu'ils viennent de quitter après y avoir mis le feu, et lui demandant un refuge contre les troupes qui les poursuivaient, — leurs injonctions réitérées de faire sortir les femmes et les enfans dont la présence les gêne dans leurs projets de destruction, — les préparatifs accumulés pendant plusieurs heures pour faire sauter tout l'édifice, — la diversion apportée, sous la forme d'un nouveau danger, par l'explosion de la poudrière du Luxembourg, — le salut enfin, au moment le plus critique, par l'irruption soudaine des soldats, — la mort du plus enragé des insurgés et la débandade des autres.

Les grandes institutions qui ne dépendent pas ou qui ne dépen-

(1) Rapport adressé à leurs correspondans par les directeurs du bulletin international de l'observatoire de Paris.

dent qu'indirectement de l'état ont trouvé dans leurs membres ou dans leurs employés le même zèle pour leurs intérêts. La Banque de France n'a pas échappé à l'intrusion d'un délégué de la commune; elle a eu du moins le double bonheur de tomber entre les mains du plus sage de cette bande, M. Beslay, et d'avoir à sa tête, dans son sous-gouverneur, M. le marquis de Plœuc, un homme intelligent et ferme. En faisant la part du feu, elle a préservé son encaisse et son crédit, et, ce qui n'était pas moins précieux pour elle, elle est restée sous la garde exclusive du bataillon qu'elle avait formé avec ses employés pendant le premier siége. Dès que l'entrée des troupes fut connue, ce bataillon se tint en permanence à la Banque, prêt à repousser toute attaque des fédérés, toute tentative d'occupation, de pillage ou d'incendie. Il y avait là des pères de famille dont les femmes, les enfans, les plus importans intérêts étaient, sur d'autres points de Paris, sans leur protection, exposés à tous les dangers. Ils n'eurent pas un instant de défaillance dans ces trois jours de mortelles angoisses, et ils eurent la satisfaction de remettre intact à la garde de l'armée française le grand établissement financier de France.

Le corps médical et ses auxiliaires bénévoles ou salariés ont déployé un égal courage pour la défense d'intérêts d'un ordre plus élevé. Les hôpitaux et les ambulances devaient, comme tout le reste, subir l'invasion de la commune. Elle n'a pas eu plus de respect pour la société toute privée de secours aux blessés que pour les dépendances de l'assistance publique. Partout où elle a mis la main, elle a porté la désorganisation : elle ne découragea point les hommes dévoués dont elle troublait les services; ils lui cédèrent dans tout ce qui n'était que leurs droits, ils surent défendre contre elle tout ce qui intéressait directement leurs devoirs. Ils veillèrent jusqu'au bout sur leurs malades, et en les sauvant ils sauvèrent, avec les édifices qui les abritaient, les bâtimens voisins. Paris leur doit la conservation du Luxembourg et, bienfait plus inestimable, celle de Notre-Dame.

Il est superflu de rappeler le courage du clergé et des corporations religieuses dans ces lugubres journées. Des épreuves de ce genre sont toujours glorieuses pour l'église. Dans les temps calmes, elle ne se fait que trop d'ennemis par sa tendance à sortir de son domaine; aux époques de persécution, la sagesse avec laquelle elle s'y renferme, le dévoûment sans bornes qu'elle met à le défendre, désarment les préventions les plus obstinées. Sous la commune, elle n'a voulu rien sauver que son trésor spirituel. Les congrégations faisaient elles-mêmes aux envahisseurs les honneurs de leurs maisons qu'ils venaient piller. Les prêtres ne réclamaient, dans les églises occupées et le plus souvent profanées, qu'un coin,

et au besoin un asile souterrain pour célébrer les saints mystères. Ils n'accordaient à la protection de leurs personnes ou plutôt des devoirs attachés à leurs personnes que le port, dans les rues, du costume séculier et la liberté de laisser croître leur barbe. Incarcérés, ils attendaient patiemment la mort que tant d'entre eux n'ont pas évitée. Les plus jeunes avaient soif du martyre. Il y eut à La Roquette, lorsque le massacre des otages avait déjà commencé, un combat de générosité entre un missionnaire de vingt ans et un père de famille, le premier pressant le second de le laisser mourir à sa place en répondant à l'appel de son nom, si celui-ci venait le premier. L'église catholique a eu seule l'occasion de montrer cet héroïsme, parce que seule elle est assez puissante pour porter ombrage aux ennemis de toute foi; mais, si les cultes dissidens n'ont pas partagé ses persécutions, ils se sont honorés en prenant publiquement sa défense.

Il ne faut pas oublier dans cette énumération des titres de gloire de la population honnête de Paris le rôle de la presse. Sauf de honteuses exceptions, ce rôle avait été courageux et digne au lendemain du 18 mars. L'accord qui s'était établi alors entre des journaux de toutes nuances se maintint quant à l'opposition au pouvoir insurrectionnel; mais il y eut, au point de vue du droit pur et des convenances de la situation, de nombreuses et regrettables défaillances. Un certain nombre de journaux, surtout dans la presse républicaine, ne surent pas s'abstenir, non-seulement de critiques inopportunes à l'égard des pouvoirs légaux qui étaient le dernier boulevard de la société menacée, mais de comparaisons imprudentes entre leurs actes et ceux de la commune, qui semblait mise sur la même ligne. Une telle attitude irritait d'autant plus les amis de la légalité, qu'elle était imitée et souvent exagérée par les organes des mêmes opinions en province. Les journalistes de Paris qui commirent cette faute avaient toutefois une excuse qui manquait à leurs confrères des départemens, et dont ne leur tiennent pas assez compte ceux qui n'étaient pas avec eux sur la brèche. Ils jouaient leur liberté et leur vie en combattant la commune dans son antre, et ils affrontaient d'assez grands périls, ils rendaient en même temps d'assez grands services pour se croire le droit de dire la vérité ou ce qui leur semblait la vérité à d'autres pouvoirs que la commune. C'était une erreur, mais il ne faut pas la leur reprocher au point d'être injuste ou ingrat envers leur courage. La faute même qu'ils commettaient n'était pas sans avantages. Les attaques de la presse républicaine étaient particulièrement désagréables aux hommes de l'Hôtel de Ville et à leurs adhérens. Leur tactique était de faire croire qu'ils n'avaient d'adversaires que dans les partis monarchi-

ques. Cette tactique ne pouvait être plus sûrement déjouée que par l'hostilité persistante que leur témoignaient des journaux aussi opposés qu'eux à toute tentative de restauration, aussi peu suspects de partialité pour la majorité royaliste de l'assemblée nationale. Ces journaux se faisaient lire d'une foule de républicains dont le fanatisme inclinait vers l'insurrection; ils les retenaient sur cette pente, moins encore en flétrissant les excès de la commune qu'en mettant à néant les récits mensongers par lesquels elle entretenait les illusions de ses défenseurs. Il ne faudrait pas oublier de tels services, lors même qu'ils auraient été rendus sans péril. Or le péril a toujours été au moins aussi grand pour les organes des opinions républicaines que pour ceux des opinions monarchiques. Les persécutions contre la presse depuis le 18 mars ont été assez capricieuses, et il serait difficile d'expliquer pourquoi certains journaux ont été supprimés dès le début, tandis que d'autres, non moins hostiles, ont vécu jusqu'à la fin de mai: mais ces caprices mêmes d'une tyrannie en démence ont affecté une sorte d'impartialité. S'il y a eu des différences dans les traitemens infligés, elles montrent de quel côté la critique était la plus odieuse; presque tous les journalistes emprisonnés ou menacés d'emprisonnement et le seul journaliste mis à mort appartenaient au parti républicain.

Après les journaux qui pouvaient détourner de sa cause les républicains de Paris, la commune redoutait surtout ceux dont l'influence lui aliénait l'opinion publique à l'étranger. Une de ses plus étranges prétentions était d'être bien avec les peuples et même avec les puissances. Elle avait un « délégué aux relations extérieures » qui annonçait son avénement à l'Europe et au monde. Elle se faisait traduire les journaux étrangers, et les journaux français qui se lisaient le plus au dehors étaient particulièrement l'objet de sa surveillance. Aussi le *Journal des Débats* est un des premiers qu'elle ait supprimés, et la *Revue des Deux Mondes* ne fut pas plus épargnée. On recula longtemps toutefois devant la suppression de la *Revue*. On se flatta d'intimider un recueil dont l'hostilité était d'autant plus désagréable que ses coups, bien que se répétant à des intervalles plus éloignés et gardant un caractère plus général que ceux de la presse quotidienne, portaient plus loin, et laissaient des traces plus profondes. Un de ses rédacteurs, coupable d'avoir témoigné son mépris de la commune dans une étude historique dont elle faisait la conclusion plutôt que le fond, fut amené, en vertu d'un mandat d'arrêt, devant un haut fonctionnaire de « l'ex-préfecture de police. » Des explications qui lui furent données et que lui confirma quelques jours plus tard un intermédiaire officieux, il résultait qu'on ne voulait prendre à son égard qu'une mesure de précaution (tel fut l'euphémisme dont on se servit). On avait saisi ses

papiers, emporté les clés de son cabinet de travail, et on le retenait lui-même prisonnier « en vue du prochain numéro. » On espérait que ce numéro serait sage. La commune acceptait la discussion de ses actes; elle ne supportait pas le mépris de ses droits : c'était détourner ses sujets de l'obéissance qu'ils lui devaient, c'était provoquer à la désertion dans la garde nationale. Peut-être les masses ne lisaient-elles guère la *Revue des Deux Mondes;* mais elle se lisait ailleurs, partout dans les classes éclairées elle faisait le plus grand tort. Un gouvernement régulier ne pouvait se laisser traiter dans le monde entier comme un vil ramas d'insurgés. On voulait bien se contenter, au lieu d'une suppression qui « serait une trop grosse affaire, » de lui donner un avertissement, et, pour en assurer l'effet, on gardait un otage. L'effet ne se produisit pas. La *Revue* ne changea rien au ton à la fois mesuré et ferme de ses appréciations. On se décida alors à la frapper directement, et, pour que l'événement fît moins de bruit, on l'enveloppa dans la suppression en bloc de dix journaux. Le décret est du 19 mai, la commune mourut avant qu'il eût pu recevoir un commencement d'exécution.

L'espoir d'intimider la presse fut une des plus constantes et des plus grossières illusions de la commune. Elle eût voulu donner à son règne l'apparence d'une presse libre. Elle eut d'abord recours aux menaces, puis elle laissa agir « la justice du peuple, » c'est-à-dire l'irruption des gardes nationaux dans les bureaux et dans les imprimeries des journaux mal pensans; elle pratiqua ensuite des suppressions honteuses, pour ainsi dire, qu'elle s'abstint de publier : c'est assez tard que, reconnaissant l'impuissance de ses efforts, elle prit la responsabilité officielle de ses actes de rigueur. Elle n'y gagna rien. Les journaux qu'elle laissait vivre se faisaient un honneur de la traiter avec moins de ménagement, pour qu'on ne crût pas qu'ils achetaient son indulgence; ceux qu'elle condamnait à mort ressuscitaient au bout de quelques jours avec le même format, le même cadre et une opposition non moins vive. Le titre seul était modifié. Telle feuille a eu l'honneur de quatre suppressions successives sous quatre titres différens, elle ne s'arrêta que lorsque la publication de tout nouveau journal fut rigoureusement interdite sous peine d'être déféré à une cour martiale; mais son énergique rédacteur en chef ne s'arrêta pas. Depuis plus d'un mois, il était pourchassé par une police, enfantine dans sa brutalité même, qui ne parvenait à l'atteindre ni dans sa personne, ni dans les articles qu'il envoyait chaque jour à l'imprimerie. Quand il ne put plus se servir de sa plume, il se tint prêt à reprendre son fusil; il fut un des premiers parmi les gardes nationaux qui se rallièrent aux troupes : il était auprès du commandant Durouchoux lorsque celui-ci fut tué, et lui-même fut atteint d'une balle.

Les honnêtes gens qui, pendant ces deux mois de tyrannie, ont donné tant de preuves de patriotisme et de vrai courage sauront-ils garder le fruit de la dure leçon qu'ils ont reçue, et qu'ils ont paru comprendre? Les premiers jours qui ont suivi la délivrance, on ne lisait sur presque tous les visages que la joie de se retrouver sain et sauf, et la colère contre ces bandits à qui le temps seul semblait avoir manqué pour réduire Paris en cendres. Ces deux sentimens dépassaient même toute mesure dans quelques-unes de leurs manifestations, et, de la part d'une population qu'une tache commune semblait encore souiller tout entière, ils pouvaient avoir une apparence de bassesse. Un journal crut pouvoir rappeler avec un douloureux à-propos l'énergique tableau que fait Tacite de l'aspect de Rome après la chute de Vitellius (1). L'attitude est devenue plus réservée et plus digne; est-elle devenue plus sage? Le mouvement électoral a ravivé les vieilles querelles et fait perdre de vue les plaies récentes. On a recommencé à Paris, comme dans toute la France, à se diviser sur des mots et sur des noms propres. C'est notre plus triste manie, et, si nous n'y prenons pas garde, notre signe le plus visible de décadence. Ce n'est pas sans raison qu'on nous a comparés à ces Byzantins qui, dans les heures de répit que leur laissaient les Turcs, revenaient à leurs subtilités théologiques. Quand la guerre civile sévissait autour de Paris, le reste du pays, oubliant qu'il s'agissait de ses intérêts les plus pressans, transformait des élections municipales, où les affaires locales devaient seules être en jeu, en un débat sur des questions de politique transcendante. Il s'agissait de savoir quel est le vrai fondement de la souveraineté, s'il y a une forme de gouvernement supérieure au suffrage universel, si la république doit être acceptée pour sa nécessité présente ou pour sa légitimité absolue. Quiconque n'avait pas une opinion arrêtée sur tous ces points était incapable de prendre part à l'administration de son village ou de sa ville. Les élections complémentaires pour l'assemblée nationale ne pouvaient que faire renaître les mêmes débats. En vain des ruines toujours fumantes nous crient-elles qu'il faut courir au plus pressé, conserver ce qui tient encore pour raffermir ce qui chancelle et relever ce qui est par terre, qu'il est insensé de se quereller sur l'avenir et sur l'absolu quand le présent a besoin de tous nos efforts; en vain un homme que la confiance du pays a placé à la tête de ses affaires nous donne-t-il avec instance le même conseil : toutes les questions qu'il serait urgent de résoudre nous laissent indifférens; nous n'avons à cœur que de discuter les bases d'une constitution dont beaucoup réclament et dont presque tous acceptent l'ajournement. Quand nous laissons un

(1) *Historiarum*, III, 83.

instant reposer les questions de principe, nous soulevons avec aussi peu d'opportunité les questions de personnes; nous nous complaisons dans des débats rétrospectifs sur les fautes qu'a pu commettre il y a quelques mois ou quelques années, parfois même il y a près d'un siècle, tel homme d'état ou tel général, et toutes nos passions sont en jeu dans ce qui ne devrait être qu'une appréciation historique réservée pour les temps calmes. Paris est une ville trop française pour ne pas retomber dans la même manie, les divisions lui sont trop naturelles pour qu'il ne l'exagère pas encore. Ce qui fait à la fois son charme et son malheur, c'est que chacun peut s'y faire une société de son choix assez large pour qu'on s'y renferme sans y étouffer. On n'y a pas comme en province, surtout dans les petites villes et dans les campagnes, des relations forcées avec des hommes de toute condition et de toute éducation; il en résulte que les différentes couches de la population restent sans liens entre elles, sans habitudes communes qui leur permettent de s'entendre et d'agir les unes sur les autres. Même éparpillement pour les nuances d'opinions. Chacune est représentée par un groupe assez nombreux pour se faire illusion sur sa faiblesse, et ne pas sentir le besoin de se rapprocher des groupes les moins distans. De là bien des malentendus qui ont été pour beaucoup dans les folies que nous expions, et qui menacent de nous laisser de nouveaux sujets de repentir. Il s'est fait cependant un progrès sensible. L'accord se réalise aisément dans les réunions électorales sur presque toutes les questions pratiques; il ne menace de se rompre que lorsque surgit tout à coup un de ces mots malencontreux qui ont le privilége de nous faire perdre notre bon sens. Le souvenir de l'abîme d'où nous sortons à peine est le meilleur et peut-être le seul remède à ces accès de déraison : quel plus fort lien que des souffrances endurées en commun et réclamant les mêmes moyens de salut? Dans un de ces nombreux comités qui se sont formés en vue des élections prochaines, on discutait, conformément à la manie française, une déclaration de principes. Un des assistans fit remarquer qu'il y manquait le point le plus essentiel, — le souvenir de la commune. On se récria : à quoi bon une telle mention? La commune est morte. — Eh bien! non, elle n'est pas morte! Elle vit dans les ruines qu'elle a laissées; elle se perpétue dans les idées fausses, dans les passions sauvages qu'elle représentait, et qu'elle n'a pas emportées dans sa chute : ne saurons-nous pas faire durer aussi le seul bien qu'elle ait produit, — ce large parti de l'ordre où elle a fait entrer tous ceux qu'ont révoltés ses excès, et dont la nécessité n'a pas disparu avec elle?

ÉMILE BEAUSSIRE.

RÉCITS D'UN SOLDAT[1]

UNE ARMÉE PRISONNIÈRE.

Au mois de juillet 1870, j'achevais la troisième année de mes études à l'École centrale des arts et manufactures. C'était le moment où la guerre qui allait être déclarée remplissait Paris de tumulte et de bruit. Dans nos théâtres, tout un peuple fouetté par les excitations d'une partie de la presse écoutait debout, en le couvrant d'applaudissemens frénétiques, le refrain terrible de cette *Marseillaise* qui devait nous mener à tant de désastres. Des régimens passaient sur les boulevards, accompagnés par les clameurs de milliers d'oisifs qui croyaient qu'on gagnait des batailles avec des cris. La ritournelle de la chanson des *Girondins* se promenait par les rues, psalmodiée par la voix des gavroches. Cette agitation factice pouvait faire supposer à un observateur inattentif que la grande ville désirait, appelait la guerre; le gouvernement, qui voulait être trompé, s'y trompa.

Un décret appela au service la garde mobile de l'empire, cette même garde mobile que le mauvais vouloir des soldats qui la composaient, ajouté à l'opposition aveugle et tenace de la gauche, semblaient condamner à un éternel repos. En un jour, elle passa du sommeil des cartons à la vie agitée des camps. L'École centrale se

(1) Les pages qu'on va lire sont extraites d'un cahier de notes écrites par un engagé volontaire. Il n'y faut point chercher de graves études sur les causes qui ont amené les désastres sous lesquels notre pays a failli succomber, ni de longues dissertations sur les fautes commises. Non; c'est ici le récit d'un soldat qui raconte simplement ce qu'il a vu, ce qu'il a fait, ce qu'il a senti, au milieu de ces armées s'écroulant dans un abîme. A ce point de vue, ces souvenirs, qui ont au moins le mérite de la sincérité, ont leur intérêt; c'est un nouveau chapitre de l'histoire de cette funeste guerre de 1870 que nous offrons aux lecteurs de la *Revue*.

hâta de fermer ses portes et d'expédier les diplômes à ceux des concurrens désignés par leur numéro d'ordre. Ingénieur civil depuis quelques heures, j'étais soldat, et faisais partie du bataillon de Passy portant le n° 13.

La garde mobile de la Seine n'était pas encore organisée qu'il était facile déjà de reconnaître le mauvais esprit qui l'animait. Elle poussait l'amour de l'indiscipline jusqu'à l'absurde. Qui ne se rappelle encore ces départs bruyans qui remplissaient la rue Lafayette de voitures de toute sorte conduisant à la gare du chemin de fer de l'Est des bataillons composés d'élémens de toute nature? Quelles attitudes! quel tapage! quels cris! A la vue de ces bandes qui partaient en fiacre après boire, il était aisé de pressentir quel triste exemple elles donneraient.

Mon bataillon partit le 6 août pour le camp de Châlons; ce furent, jusqu'à la gare de La Villette, où il s'embarqua, les mêmes cris, les mêmes voitures, les mêmes chants. Des voix enrouées chantaient encore à Château-Thierry. Les chefs de gare ne savaient auquel entendre, les hommes d'équipe étaient dans l'ahurissement. A chaque halte nouvelle, c'était une débandade. Les moblots s'envolaient des voitures et couraient aux buvettes, quelques-uns s'y oubliaient. On faisait à ceux d'entre nous qui avaient conservé leur sang-froid des récits lamentables de ce qui s'était passé la veille et les jours précédens. Un certain nombre de ces enfans de Paris avaient exécuté de véritables razzias dans les buffets, où tout avait disparu, la vaisselle après les comestibles; les plus facétieux emportaient les verres et les assiettes, qu'ils jetaient chemin faisant par la portière des wagons : histoire de faire du bruit et de rire un peu. Des courses impétueuses lançaient les officiers zélés à la poursuite des soldats, qui s'égaraient dans les fermes voisines, trouvant drôle de « cueillir çà et là » des lapins et des poules. On se mettait aux fenêtres pour les voir.

A mon arrivée à Châlons, la gare et les salles d'attente, les cours, les hangars, étaient remplis d'écloppés et de blessés couchés par terre, étendus sur des bancs, s'appuyant aux murs. Là étaient les débris vivans des meurtrières rencontres des premiers jours : dragons, zouaves, chasseurs de Vincennes, turcos, soldats de la ligne, hussards, lanciers, tous hâves, silencieux, mornes, traînant ce qui leur restait de souffle. Point de paille, point d'ambulance, point de médecins. Ils attendaient qu'un convoi les prît. Des centaines de wagons encombraient la voie. Il fallait dix manœuvres pour le passage d'un train. Le personnel de la gare ne dormait plus, était sur les dents.

Au moment où nous allions quitter Paris, nous avions eu la nouvelle de ces défaites, sitôt suivies d'irréparables désastres. Mainte-

nant j'avais sous les yeux le témoignage sanglant et mutilé de ces chocs terribles au-devant desquels on avait couru d'un cœur si léger. Mon ardeur n'en était pas diminuée; mais la pitié me prenait à la gorge à la vue de ces malheureux, dont plusieurs attendaient encore un premier pansement. Quoi! tant de misères et si peu de secours!

Le chemin de fer établi pour le service du camp emmena les mobiles au Petit-Mourmoulon, d'où une première étape les conduisit à leur campement, le sac au dos. Pour un garçon qui la veille encore voyageait à Paris en voiture et n'avait fatigué ses pieds que sur l'asphalte du boulevard, la transition était brusque. Ce ne fut donc pas sans un certain sentiment de bonheur que j'aperçus la tente dans laquelle je devais prendre gîte, moi seizième. L'espace n'était pas immense, et quelques vents coulis, qui avaient, quoique au cœur de l'été, des fraîcheurs de novembre, passaient bien par les fentes de la toile et les interstices laissés au ras du sol; mais il y avait de la paille, et, serrés les uns contre les autres, se servant mutuellement de calorifères, les mobiles, la fatigue aidant, dormirent comme des soldats.

Aux premières lueurs du jour, un coup de canon retentit : c'était le réveil. Comme des abeilles sortent des ruches, des milliers de mobiles s'échappaient des tentes en s'étirant. L'un avait le bras endolori, l'autre la jambe engourdie. Le concert des plaintes commença. L'élément comique s'y mêlait à haute dose; quelques-uns s'étonnèrent qu'on les eût réveillés si tôt, d'autres se plaignirent de n'avoir pas de café à la crème. Au nombre de ces conscrits de quelques jours si méticuleux sur la question du comfortable, j'en avais remarqué un qui la veille au soir avait paru surpris de ne point trouver de souper dressé sous la tente. — A quoi songe-t-on? — s'était-il écrié. Les yeux ouverts, sa surprise devint de l'indignation. Le déjeuner n'arrivait pas. — Si c'est comme cela qu'on nous traite, murmura-t-il, que sera-ce en campagne? — Je ne doutais pas que ce ne fût quelque fils de famille, comte ou marquis, tombé du faubourg Saint-Germain en pleine démocratie. Un camarade discrètement interrogé m'apprit que le gentilhomme inconnu s'essayait la veille encore dans l'art utile de tirer le cordon. C'est au reste une remarque que je n'eus pas seul occasion de faire. Les exigences des mobiles de Paris croissaient en raison inverse des positions qu'ils avaient occupées : tous ceux qui avaient eu les carrefours pour résidence et les mansardes pour domicile poussaient les hauts cris. Le menu du soldat leur paraissait insuffisant; les objets de campement ne venaient pas de chez le bon faiseur.

Le spectacle que présentait le camp de Châlons aux clartés du matin ne manquait ni de grandeur, ni de majesté. Aussi loin que la

vue pouvait s'étendre, les cônes blancs des tentes se profilaient dans la plaine. Leurs longues lignes disparaissaient dans les ondulations du terrain pour reparaître encore dans les profondeurs de l'horizon. Un grouillement d'hommes animait cette ville mouvante dont un poète de l'antiquité aurait dit qu'elle renfermait le printemps de la grande ville : triste printemps qui avait toutes les lassitudes et la sécheresse de l'hiver avant d'avoir donné la moisson de l'été ! Mais, si le camp avait cette grâce imposante que donnent les grandes lignes, il présentait des inconvéniens qui en diminuaient les charmes pittoresques. Des vents terribles en parcouraient la vaste étendue et nous aveuglaient de tourbillons de poussière ; à la chaleur accablante du jour succédaient les froids pénétrans des nuits. Une rosée abondante et glaciale mouillait les tentes, et, si l'on ne respirait pas au coucher du soleil, le matin on grelottait. — Le gouvernement sait bien ce qu'il fait, disaient les mobiles ; nous sommes républicains, il nous tue en détail !

Le premier coup de canon tiré, la vie militaire s'emparait du camp. Les tambours battaient, les clairons sonnaient, et les officiers qui avaient eu cette chance heureuse d'attraper des fusils pour leurs bataillons s'efforçaient d'enseigner à leurs hommes l'exercice qu'ils ne savaient pas. On voyait bon nombre de compagnies où, les fusils à tabatière manquant, on s'exerçait avec des bâtons. Les mobiles qui n'avaient que leur paie vivaient de l'ordinaire du soldat. Quant aux fils de famille, ils se réunissaient au Petit-Mourmoulon, où l'on trouvait un peu de tout, depuis des pâtés de foie gras et du vin de Champagne pour les gourmets jusqu'à des cuvettes pour les délicats.

Je devais une visite au Petit-Mourmoulon ; là régnait le tapage en permanence. Qu'on se figure une longue rue dont les bas côtés offraient une série interminable de cabarets, de guinguettes, d'hôtels garnis, de boutiques louches, de magasins borgnes, de cafés et de restaurans, entre lesquels s'agitait incessamment une cohue de képis et de tuniques, de pantalons rouges et de galons d'or. On y faisait tous les commerces, la traite des montres et l'escompte des lettres de change. Çà et là, on jouait la comédie ; dans d'autres coins, on dansait. Ce Petit-Mourmoulon, qui était dans le camp comme une verrue, n'a pas peu contribué à entretenir et à développer l'indiscipline. On y prenait des leçons de dissipation et d'ivrognerie. On s'entretenait encore à l'ombre de ces établissemens interlopes de l'accueil insolent que les bataillons de Paris avaient fait à un maréchal de France. Des âmes de gavroches s'en faisaient un sujet de gloire. Peut-être aurait-il fallu qu'une main de fer pliât ces caractères qu'on avait élevés dans le culte de l'insubordination ; on

eut le tort de croire que l'indulgence porterait de meilleurs fruits.

Un cœur un peu bien placé et sur lequel pesait le sang répandu à Reischofen devait être bien vite dégoûté de cette platitude et de ces criailleries. Parmi les jeunes gens que j'avais connus à Paris, et qui faisaient comme moi leur apprentissage du métier des armes, beaucoup ne se gênaient pas pour manifester leurs sentimens d'indignation et souffraient de leur inutilité. L'uniforme que je portais devenait lourd à mes épaules. Sur ces entrefaites, j'entendis parler du 3e zouaves, dont les débris ralliaient le camp de Châlons. Le colonel, M. Alfred Bocher, se trouvait parmi les épaves du plus brave des régimens. Je l'avais connu dans mon enfance, mon parti fut pris sur-le-champ. Il ne s'agissait plus que de découvrir le 3e zouaves et son colonel.

Quiconque n'a pas vu le plateau de Châlons peut croire que la découverte d'un régiment est une chose aisée; mais, pour l'atteindre, il faut avoir la patience d'un voyageur qui poursuit une tribu dans les interminables prairies du *Far-West*. C'était au moment où le maréchal de Mac-Mahon, plein d'une incommensurable tristesse, rassemblait l'armée qui devait disparaître à Sedan après avoir combattu à Beaumont. Partout des soldats et des tentes partout : un désert peuplé de bataillons. Déjà se formait ce groupe énorme d'isolés qui allait toujours grossissant. Les défaites des jours précédens élargissaient cette plaie des armées en campagne. Ils formaient un camp dans le camp.

Des tentes d'un régiment de ligne, je passais aux tentes d'un bataillon de chasseurs de Vincennes; je tombais d'un escadron de cuirassiers dans un escadron de hussards; je me perdais entre des batteries dont les canons luisaient au soleil. Si je demandais un renseignement, je n'obtenais que des réponses vagues. Enfin, après trois ou quatre jours de marche dans cette solitude animée par le bruit des clairons, j'arrivai au campement du 3e zouaves. Quelques centaines d'hommes y étaient réunis portant la veste au tambour jaune. Quand il avait quitté l'Afrique, le régiment comptait près de trois mille hommes. Le colonel Bocher était là, assis sur un pliant, entouré de trois ou quatre officiers à qui des bottes de paille servaient de siéges. Je me nommai, et présentai ma requête. — Savez-vous bien ce que vous me demandez? dit-il alors; c'est une longue suite de misères, de fatigues, de souffrances. Tous les soldats les connaissent; mais au 3e zouaves ce sont les compagnons de tous les jours. Mon régiment a une réputation dont il est fier, mais qui lui vaut le dangereux honneur d'être toujours le premier au feu. Si vous cédez à une ardeur juvénile, prenez le temps de réfléchir.

Ma résolution était bien arrêtée, le colonel céda. Il me remit une

carte avec quelques mots écrits à la hâte par lesquels il m'autorisait à faire partie des compagnies actives sans passer par les lenteurs et les ennuis du dépôt, et me congédia. Peu de jours après, j'étais à Paris, où je n'avais plus qu'à m'enrôler et à m'équiper. C'était plus difficile que je ne pensais. Rien n'avait été changé pour rendre plus rapides et plus faciles les engagemens. Aucun tailleur de Paris n'a jamais employé ses ciseaux et ses aiguilles à couper et à coudre des vêtemens de zouave. Quant au tailleur officiel du régiment, il habitait Mostaganem; enfin toutes les difficultés vaincues, ma veste sur le dos et ma feuille de route dans la poche, le 28 août, en qualité de zouave de deuxième classe au 3e régiment, je partis pour Rethel avec un billet qui ne me garantissait le voyage que jusqu'à Reims. Je n'avais d'ailleurs ni fusil, ni cartouches. Tout mon bagage se composait d'un tartan qui renfermait deux chemises de flanelle, trois ou quatre paires de chaussettes de laine et quelques mouchoirs. Ma fortune était cachée dans une ceinture, où, en cherchant bien, on eût trouvé un assez bon nombre de pièces d'or.

A la station de Reims, où l'on n'attendait pas encore le roi Guillaume, tous mes compagnons de route descendirent. Un officier d'artillerie, qui semblait avoir fait cent lieues à travers champs, monta, étendit ses jambes crottées sur les coussins, soupira, se retourna, et se mit à ronfler comme une batterie. Vers deux heures du matin, le convoi s'arrêta à Rethel. Il ne s'agissait plus maintenant que de découvrir le 3e zouaves. Il pleuvait beaucoup, et la ville était encore dans l'épouvante d'une visite qu'elle avait reçue la veille. Quatre uhlans avaient pris Rethel; mais, trop peu nombreux pour garder cette sous-préfecture, ils étaient repartis comme ils étaient arrivés, lentement, au pas. Tout en discutant les chances du retour des quatre uhlans avec l'aubergiste qui m'avait accordé l'hospitalité d'une chambre et d'un lit, j'appris que le 3e zouaves était parti depuis trois jours. Personne ne savait où il était allé. Je voulais à la fois des renseignemens et un fusil. La matinée s'écoula en recherches vaines. Point d'armes à me fournir, aucune information non plus. Sûr enfin que le chemin de fer ne marchait plus, et bien décidé à rejoindre mon régiment, j'obtins d'un loueur une voiture avec laquelle il s'engageait à me faire conduire à Mézières.

Nous n'avions pas fait un demi-kilomètre sur la route de Mézières, que déjà nous rencontrions des groupes de paysans marchant d'un air effaré. Quelques-uns tournaient la tête en pressant le pas. Leur nombre augmentait à mesure que la voiture avançait. Bientôt la route se trouva presque encombrée par les malheureux qui poussaient devant eux leur bétail, et fuyaient en escortant de longues files de charrettes sur lesquelles ils avaient entassé des ustensiles,

quelques provisions et leurs meubles les plus précieux. Les femmes et les enfans, assis sur la paille et le foin, pleuraient et se lamentaient. Je pensai alors aux chants qui avaient salué la nouvelle de la déclaration de guerre, à l'enthousiasme nerveux de Paris, à cette fièvre des premiers jours. J'étais non plus à l'Opéra, mais au milieu de campagnes désolées que leurs habitans abandonnaient. La ruine et l'incendie les balayaient comme un troupeau. L'un de ces fugitifs, que je questionnai au passage, me répondit que les Prussiens arrivaient en grand nombre : ils avaient coupé la route entre Mézières et Rethel, et me conseilla de rebrousser chemin. Cela dit, il reprit sa course.

De sourdes et lointaines détonations prêtaient une éloquence plus sérieuse au discours du paysan : c'était la voix grave du canon qui tonnait dans la direction de Vouziers. Je ne l'avais jamais entendue qu'à Paris pendant les réjouissances des fêtes officielles. Elle empruntait au silence des campagnes et au spectacle de cette route où fuyait une foule en désordre un accent formidable qui faisait passer un frisson dans mes veines. Plus tard je devais me familiariser avec ce bruit. Une ferme brûlait aux environs, et l'on n'avait besoin que de se dresser un peu pour apercevoir derrière les haies les coureurs français et prussiens qui échangeaient des coups de fusil.

A six heures du soir, la voiture atteignit les portes de Mézières. Mon premier soin fut de me rendre à la place où je voulais, comme à Rethel, obtenir tout à la fois un fusil et des renseignemens sur le 3e zouaves; mais le désordre et le trouble que j'avais déjà remarqués à Rethel n'étaient pas moindres à Mézières. Un employé près duquel je parvins à me glisser après de longs efforts me jura sur ses dossiers que personne dans l'administration ne savait où pouvait camper dans ce moment le régiment que je cherchais. Il n'y avait plus qu'à trancher la question du fusil. Mon insistance parut étonner beaucoup l'honnête bureaucrate. Prenant alors un air doux : — Je comprends votre empressement à servir votre pays, reprit-il, c'est pourquoi je vous engage à partir pour Lille.

— Pour Lille! pour Lille en Flandres?

— Oui, monsieur, Lille, département du Nord, où l'on forme un régiment qui sera composé d'élémens divers très bien choisis. Vous y serez admis d'emblée, et là certainement vous trouverez enfin ce fusil qu'on n'a pu vous procurer ni à Rethel, ni à Mézières. D'ailleurs il y a des ordres. — L'entretien était fini; la voix de l'autorité venait de se faire entendre. Pour un volontaire qui avait rêvé de se trouver en face des Prussiens quelques heures après son départ de Paris, elle n'était ni douce, ni consolante. Au lieu de la bataille, le dépôt! L'oreille basse, je poussai devant moi tristement à travers

les rues. Des militaires portant tous les uniformes les encombraient, allant et venant, sortant du cabaret pour entrer chez les marchands de vin. Il y avait comme du désenchantement dans l'air.

A la nuit tombante, un passant m'indiqua la rue que désignait mon billet de logement, et je ne tardai pas à frapper à la modeste porte de la maison où je devais passer la nuit. Une servante, sa chandelle à la main, me conduisit dans une espèce de galetas dont un vieux lit mal équilibré occupait tout le plancher. Ce n'était pas l'heure de faire des réflexions. La fatigue du reste avait la parole, et non plus la délicatesse. Cinq minutes après je dormais tout habillé.

Vers deux heures du matin cependant, une tempête de fanfares éclata. Je sautai sur mes pieds et courus vers le palier. Une servante qui regardait par une lucarne se retourna. — C'est le prince impérial qu'on éveille, me dit-elle. — Les trompettes sonnaient partout le boute-selle pour un départ qui ne devait point avoir de retour. Des cavaliers passaient au galop dans la rue; les escadrons se rangeaient en ordre de marche; un cliquetis d'armes s'éleva mêlé au roulement lointain d'une voiture, puis tout s'éteignit : l'héritier d'un empire s'en allait vers l'abîme!

Le train qui devait partir à six heures de la station de Charleville n'était pas encore formé au moment où j'arrivai. La gare était remplie de soldats fiévreux et fourbus où l'on comptait non moins de traînards que de malades, et que l'administration aux abois versait dans les dépôts du Nord et les divers hôpitaux qui pouvaient disposer de quelques lits encore. Les wagons ne furent pleins qu'à neuf heures. On y entassait les débris de vingt régimens. A neuf heures et demie, la locomotive s'ébranla lourdement. On voyait çà et là des grappes de pantalons garance sur les plates-formes et les marchepieds, ceux-ci debout, ceux-là couchés. De temps à autres, des convois chargés de soldats, de canons et de chevaux saluaient au passage le convoi qui s'éloignait de Mézières. C'était l'armée du général Vinoy, qui allait appuyer l'armée du maréchal Mac-Mahon, et qui devait presque aussitôt battre en retraite et s'enfermer dans Paris. Un de ces convois s'arrêta à la station de Harrison vers deux heures en même temps que celui sur lequel j'étais monté. On causa de wagon à wagon entre cavaliers et fantassins; c'est ainsi que j'appris qu'un détachement du 3e zouaves venait de prendre place dans un train montant, et ne devait pas tarder à passer. Je résolus d'attendre l'arrivée de mes camarades inconnus.

Au bout de quatre heures, le détachement du 3e zouaves parut enfin. D'un bond je m'élançai auprès du lieutenant qui le commandait. — Monsieur? lui dis-je.

— On m'appelle mon lieutenant, répliqua l'officier d'un ton sec;

puis me regardant le sourcil déjà froncé : — Que voulez-vous? et surtout soyez bref.

Je lui exposai ma demande en termes nets et précis. — Montez! dit le lieutenant.

Je pris subitement place dans un wagon où quinze zouaves allongeaient leurs guêtres. Des regards curieux se dirigèrent vers le nouveau-venu, qui mêlait tout à coup sa jeune barbiche au rassemblement farouche de ces moustaches rouges et noires. L'instant était critique : il y avait là un écueil à franchir. Une magnifique pipe que je tirai et que j'offris tour à tour à chacun me gagna le cœur de mes compagnons de route. En signe d'adoption, ils me tutoyèrent spontanément. Vers dix heures du soir, le train s'arrêta à Charleville : le détachement des zouaves quitta les wagons, et vint camper sur une promenade au-dessus de la station. L'influence de la pipe dont le tuyau d'ambre sortait de ma poche me permit l'entrée d'une tente où l'hospitalité la plus cordiale m'accueillit sur un pan de gazon. Mon tartan, que je n'avais pas quitté depuis mon départ de Paris, me servit de matelas et de couverture, et je m'endormis entre camarades. Lorsque par hasard j'entr'ouvrais les yeux, et qu'à la lueur pâle de quelques tisons brûlant çà et là j'apercevais ce pêle-mêle de jambes enfouies dans d'immenses culottes, et de têtes cachées à demi sous le fez rouge, des rires silencieux me prenaient. Je fus réveillé par la rosée qui transperçait mes vêtemens et me glaçait. Les zouaves, qui, dans des attitudes diverses, ronflaient sous la tente, secouèrent leurs oreilles comme des chiens qui viennent de recevoir une ondée, et, sifflant des airs bizarres mêlés de couplets saugrenus, se mirent en devoir de plier les tentes et de faire les sacs pour être prêts à partir au premier signal. Je m'employai avec eux tant bien que mal.

A sept heures et demie, un train prit le détachement, et la locomotive courut sur la voie qui aboutissait à Sedan. Ici le verbe courir doit se prendre dans le sens le plus modeste. Le convoi marchait, parfois même il se traînait. D'une main, le mécanicien, debout sur sa machine, serrait le frein; du regard, il sondait l'horizon. On ne savait pas au juste où étaient les Prussiens, et à toute minute on craignait de trouver la voie coupée. Tout à côté des rails, en contrebas, filait une route sur laquelle passaient en toute hâte des familles de paysans chassées par la peur et le désespoir. Des femmes qui pleuraient portaient des petits enfans. Ces malheureux pressaient la fuite de quelques bestiaux. On entendait le grincement des charrettes toutes chargées de ce qu'ils avaient pu sauver. Des détonations roulaient dans la campagne. On voyait çà et là au-dessus des haies des panaches de fumée blanche; toutes les têtes étaient aux portières. Le convoi allait au-devant de la bataille. Un mélange

d'angoisse et d'impatience m'agitait. En ce moment, un zouave parut sur le marchepied, et avertit ses camarades de la part du lieutenant qu'ils devaient se tenir prêts à tirer. En un clin d'œil, tous les chassepots furent chargés et armés. Le wagon s'en trouva hérissé, et la locomotive prit une allure plus rapide. On n'apercevait au loin que quelques groupes noirs ondulant dans la plaine. Des yeux perçans croyaient y reconnaître le casque à pointe des Prussiens. Tout à coup un obus parti d'un point invisible s'enfonça dans le remblai du chemin de fer; un autre, qui le suivait, écorna l'angle d'un wagon. Le convoi en fut quitte pour la secousse. Les zouaves répondirent à cette agression par quelques coups de fusil tirés dans la direction des masses noires qu'on voyait au loin.

Une heure après, le convoi était en vue de Sedan, et s'arrêtait bientôt à la gare, qui est située à 1 kilomètre à peu près du corps de place. Déjà les bataillons prussiens couronnaient certaines hauteurs voisines. Les promenades qui m'avaient fatigué à Mézières et à Rethel m'attendaient à Sedan. J'avais à peine fait quelques pas dans la ville, qu'un fourrier de zouaves m'engagea, ainsi que plusieurs de mes camarades, à retourner à la gare, où des caisses de fusils étaient arrivées, disait-il. Je m'y rendis en courant. A la gare, point de caisses et point de fusils, mais des amas de pains et des monceaux de sacs remplis de biscuits. Je regardai le fourrier. — Vous n'y comprenez rien, n'est-ce pas? me dit-il en riant : ne me fallait-il pas des hommes de bonne volonté pour enlever ces provisions? M'auriez-vous suivi, si je ne vous avais pas promis des armes?

Il n'y avait rien à répliquer à ce raisonnement. Ployant bientôt sous le poids du sac et portant un pain sous chaque bras, je repris le chemin de Sedan, où mon détachement avait ordre d'attendre sur la place Stanislas. Un ordre vint en effet qui le fit retourner à la porte de Paris, par laquelle il était entré. Une rumeur effroyable remplissait la ville. Des aides-de-camp circulaient, des estafettes passaient portant des dépêches, des groupes se formaient au coin des rues; un homme vint criant qu'on avait remporté une grande victoire. Quelques incrédules hochèrent la tête. Une canonnade furieuse ne cessait pas de retentir dans la direction nord-est de Sedan. On avait le sentiment qu'une partie formidable se jouait de ce côté-là. Toutes les oreilles étaient tendues, tous les cœurs oppressés. Brusquement un sergent me tira de mon repos, et, faisant l'appel des hommes qui n'étaient pas armés, me conduisit avec quelques-uns de mes camarades à la citadelle, où enfin on nous distribua des fusils. Le commandant de place, qui assistait à cette distribution, fit aux zouaves réunis en cercle une courte allocution pour les engager à s'en bravement servir, et au pas gymnastique le

sergent nous ramena à la porte de Paris, où l'on se disposait à recevoir une attaque. Des bourgeois effarés allaient et venaient. Il y avait de grands silences interrompus par de sourdes détonations. Un cortége portait un uhlan à moitié mort couché sur deux fusils. De ces êtres abrutis et vils comme il s'en trouve dans toutes les foules se ruèrent autour de la civière en criant et vociférant. Le visage pâle du blessé ne remua pas; peut-être n'entendait-il plus ces insultes. Sur sa poitrine ensanglantée, et que laissait voir sa chemise entr'ouverte, pendait une plaque de cuir dont la vue m'intrigua beaucoup. Était-ce, comme quelques-uns le supposaient, une espèce de cuirasse destinée à protéger les soldats du roi Guillaume contre les balles des fusils français? Était-ce plus simplement une sorte d'étiquette solide sur laquelle était inscrit le numéro matricule du combattant, avec ceux du régiment, du bataillon et de la compagnie, et qui devait le faire reconnaître en cas de mort?

Le bruit du canon qui grondait toujours ne me permit pas d'approfondir plus longtemps cette question. Un sergent disposait nos hommes le long du mur d'enceinte, de cinq mètres en cinq mètres, en nous recommandant de ne pas tirer sans voir et sans bien viser. Il était à peu près six heures du soir quand je pris possession du poste qui m'avait été assigné. On nous avait prévenus que nous serions relevés à minuit: c'était une faction de six heures pour mes débuts; mais j'avais un bon chassepot à la main, tout battant neuf, et je n'aurais pas troqué mon coin où soufflait la bise contre un fauteuil d'orchestre à l'Opéra. Mes camarades et moi, nous étions tous couchés sur le rempart dans l'herbe et la rosée, observant un silence profond et l'œil au guet. Mon attention était quelquefois distraite par des mouvemens qui se faisaient autour de nous. Deux compagnies de lignards firent abaisser le pont-levis, et filèrent, l'arme sur l'épaule, vers la gare du chemin de fer, où elles allaient prendre une grand'garde. On entendait leurs pas dans l'ombre, et leur masse noire s'effaçait lentement dans une sorte d'ondulation cadencée.

Le froid pénétrant de la nuit se faisait sentir. Mes vêtemens de laine et mon capuchon lui-même s'imbibaient de rosée; des frissons me couraient sur la peau. Dix heures sonnèrent, puis onze. Rien ne bougeait dans la plaine. Mes yeux se fatiguaient à regarder la nuit. Je me serais peut-être endormi sans le froid glacial qui du bout de mes pieds trempés dans l'eau montait jusqu'à mes épaules. A droite et à gauche, les corps inertes de mes compagnons de garde s'allongeaient pesamment dans le gazon terne et détrempé. De temps à autre, des monosyllabes rudes sortaient de leurs lèvres, puis tout rentrait dans le silence. Minuit arriva; toutes les oreilles en comptèrent les douze coups. Mon enthousiasme s'était adouci.

Plusieurs d'entre nous tournèrent la tête du côté par lequel nous étions venus. Rien n'y parut. Quand la demie tinta : — A présent, murmura l'un de mes voisins que l'expérience avait rendu sceptique, ce sera comme ça jusqu'à demain.

Il ne se trompait pas. A six heures du matin, nous étions encore immobiles aux mêmes places. Pour secouer la somnolence qui faisait parfois tomber nos paupières alourdies, nous avions la distraction de quelques alertes. Ainsi par exemple, vers une heure, des mobiles campés dans notre voisinage, entendant marcher, sautèrent sur leurs faisceaux, crièrent aux armes à tue-tête, et commencèrent un feu violent. Les officiers exaspérés couraient partout en criant : Ne tirez pas! ne tirez pas! mais les fusils partaient toujours. Ce beau tapage dura cinq minutes. Il s'agissait tout simplement d'une compagnie de ligne qui rentrait après une reconnaissance. Un malheureux caporal fut victime de cette fausse alerte.

Il y eut encore deux ou trois alertes semblables. La dernière me laissa sans émotion. Vers quatre heures et demie du matin, aux premières lueurs du jour, partit un coup de canon tiré des remparts de Sedan. Ce premier coup de canon marquait le commencement d'une journée qui devait compter parmi les plus irréparables désastres. Bientôt des décharges violentes suivirent cette première détonation. Je regardais, dans l'ombre qui s'éclairait, les rayons rouges de ces coups de feu retentissans. Déjà mon oreille était faite à ce bruit terrible. Appuyé sur le coude, j'en écoutais le grondement, qui ne cessait plus et redoublait d'intensité en se rapprochant. La bataille faisait rage. Cette fois j'y avais ma place marquée d'avance. Vers six heures, on vint relever le détachement qui avait passé la nuit sur le rempart. — C'est le moment de casser une croûte, me dit le sergent, dépêche-toi ; tout à l'heure il va faire chaud.

Je ne me le fis pas dire deux fois, et, prenant ma course du côté de la ville, tout en cherchant une auberge, j'aperçus dans le *Café de la comédie*, sur la place Stanislas, six officiers supérieurs qui jouaient au billard. Ils faisaient des carambolages, et semblaient s'amuser beaucoup, tandis que des boulets prussiens frappaient les murailles voisines. J'avais avalé je ne sais quoi, je ne sais où, en quatre minutes, et retournai, toujours courant, à la porte de Paris, où tout de suite je fus mis de garde avec un autre zouave en dehors du pont-levis. Mon lieutenant, — je ne l'appelais plus monsieur, — nous avait donné pour consigne d'empêcher tout individu de passer le pont et même de se présenter de l'autre côté du fossé. Le bombardement de la ville venait de commencer : les obus sifflaient et tombaient çà et là avec ce bruit strident qu'on n'oublie

jamais. C'était la première fois que je voyais le feu, je n'étais pas complétement rassuré. Mon cœur battait à coups profonds, et malgré moi je serrais la batterie de mon chassepot tout armé d'une main nerveuse. Ceux qui jurent qu'aucune émotion ne les a effleurés dans un tel moment me laissent des doutes sur leur franchise. Peut-être ont-ils plus d'orgueil que de sincérité; peut-être aussi ont-ils cet avantage d'être pétris d'un limon particulier. Quant à moi, sans que la pensée de déserter mon poste me vînt un instant à l'esprit, j'étais en proie à des sensations indéfinissables et complexes où l'inquiétude et la curiosité avaient une égale part.

Les obus broyaient la pierre des murailles, ou fouettaient l'eau des fossés. Les éclats volaient partout. Une pièce de canon placée sur le rempart, un peu à gauche de la porte, répondait aux batteries prussiennes avec une rapidité et une précision qui attirèrent bientôt leur attention de son côté. Une grêle de projectiles mit hors de service quelques artilleurs. Il était clair que les ennemis s'appliquaient à en éteindre le feu. Ils y réussirent bientôt sans mérite aucun. Le pauvre canon se tut de lui-même faute de munitions. L'un des artilleurs qui restaient debout jeta son écouvillon avec rage; un autre se croisa les bras sur la poitrine, quelques-uns se retirèrent lentement, poursuivis par les obus.

Pendant ce duel inégal, j'allais et venais devant mon pont-levis. Les obus et les boulets, qui tout à l'heure arrivaient seuls, étaient maintenant accompagnés d'une pluie de balles qui s'aplatissaient en auréole contre les murailles, ou ricochaient sur le fer des garde-fous avec un pétillement qui agaçait mes oreilles. Nous étions, mon camarade et moi, en sentinelle sur le bord du fossé, comme des cibles vivantes contre lesquelles des Bavarois qui venaient de s'emparer de la gare exerçaient leur adresse. Ils y mettaient une grande activité. Jusqu'alors leur précipitation même nous avait préservés; mais l'un d'eux ne pouvait-il pas rectifier son tir, et atteindre enfin le point de mire offert à leurs coups? Nous n'échangions pas un mot, nos regards parlaient pour nous. Deux ou trois jets de poussière arrachés par des balles à la crête du fossé avaient déjà volé sur mes jambières, lorsque le lieutenant, tout en laissant le pont-levis abaissé, nous fit rentrer sous la voûte à laquelle il donnait accès, et qui s'enfonçait sous le rempart. Un soupir d'allégement, je l'avoue, souleva ma poitrine.

Cela fait, il demanda trente hommes de bonne volonté pour occuper les créneaux au-delà du pont-levis. En ce moment, la route par laquelle il fallait nécessairement passer était balayée par une pluie d'obus et de balles qui en labouraient le sol et les abords. Cinquante zouaves se présentèrent, et les trente premiers s'élancèrent au pas de course. Retenu sous la voûte par la consigne, je les

regardai partir. J'avais le cœur serré : il me semblait qu'aucun d'eux ne pourrait traverser cet ouragan de fer et de plomb; mais déjà leur course furieuse les avait portés aux créneaux. Deux ou trois gisaient par terre; un autre se débattait dans le fossé. A peine accroupis à leur poste d'observation, ils rendaient balle pour balle. On tirait aussi de dessus les remparts, où des compagnies de mobiles étaient alignées; malheureusement tous les coups, dans la précipitation du feu, ne portaient pas sur les Prussiens. Quelques-uns frappaient autour des créneaux; un zouave atteint entre les épaules resta sur place. La fusillade ne faisait plus qu'un long roulement étouffé par les décharges de l'artillerie. Le lieutenant fit sonner la retraite. Il fallait de nouveau passer le pont-levis, où le tourbillon des projectiles s'abattait. Un élan ramena les volontaires qui avaient si bravement fait leur devoir; mais leur groupe vaillant paya sa dîme à la mort. J'en vis tomber trois encore, et le reste disparut sous la voûte : ma gorge était prise comme dans un étau.

Mon tour de servir était venu. Sur un signe du lieutenant, et à l'instant même où les derniers zouaves passaient sur le tablier du pont-levis, je m'élançai avec cinq ou six camarades complétement en dehors et me suspendis aux chaînes du pont qu'il s'agissait de relever. Les Prussiens, qui n'étaient plus tenus en respect, se précipitèrent du côté des palissades, et firent un feu d'enfer. Je ne voyais plus. Autour de cette grappe d'hommes qui pesaient de toutes leurs forces sur les deux chaînes, les balles traçaient un cercle en s'aplatissant contre le mur. Il me semblait que huit ou dix allaient me traverser le corps. Elles ricochaient partout; le choc contre la pierre et le fer ne s'en détachait pas en coups isolés, mais faisait un bruissement continuel. Je m'étonnais de la pesanteur du pont, bien que j'eusse mis à l'épreuve la solidité de mes muscles, et de la lenteur maladroite des chaînes à glisser dans leurs rainures, et cependant cette opération qui me paraissait interminable ne dura pas plus de quinze secondes. Quand les balles trouèrent le lourd bouclier qui fermait la voûte, je me secouai : je n'avais pas une égratignure. Aucun de mes camarades non plus n'avait été touché. — C'est la chance, — murmura un caporal qui s'essuyait le front.

Un de mes voisins me tapa sur l'épaule, et m'engagea à le suivre sur le rempart. — Tu comprends, me dit-il, qu'il n'y a plus rien à faire ici; là-haut, nous verrons tout : ce doit être drôle.

Cette dernière observation me décida. On avait bien là-haut, comme disait le zouave, l'inconvénient des obus qui tombaient çà et là; mais on pouvait aisément se défiler des balles. Je m'étendis sur l'herbe, et me mis à fumer quelques cigarettes, tout en ne perdant aucun détail du spectacle que j'avais sous les yeux. Des nuages de fumée montaient dans l'air : des fermes brûlaient; on distinguait

des ondulations noires parmi les champs. Çà et là, des hommes isolés couraient. Des masses profondes s'avançaient au loin. — Ça, c'est l'infanterie, me dit mon voisin, qui savourait ma pipe... Ces gueux-là en ont des tas. — Il s'interrompit pour m'emprunter une pincée de tabac, et, allongeant le bras dans la direction d'un hameau : — Cette poussière qui roule tout là-bas, c'est des uhlans... Plus on en tue, plus il y en a.

J'étais sur mon rempart comme dans une stalle d'orchestre; mais les drames militaires que j'avais vus au théâtre ne m'avaient donné qu'une médiocre idée du spectacle terrible dont les scènes se déroulaient sous mes yeux : je ne comptais plus les cadavres épars dans les champs. Quelque chose qui se passait à ma gauche me fit tout à coup me relever à demi. Sur un plateau qui s'étend au-dessus de Sedan, et qui fait face à la Belgique, un régiment de cuirassiers lancé au galop exécutait une charge. Les rayons du soleil frappaient leur masse éclatante. Les cuirasses semblaient en flammes : c'était comme une nappe d'éclairs qui courait. On voyait leurs sabres étinceler parmi les casques. L'avalanche des escadrons tombait sur les lignes noires de l'infanterie bavaroise, lorsque les batteries prussiennes aperçurent nos cuirassiers. Soudain le vol des obus qui battait le rempart passa avec un bruit strident au-dessus de nos têtes, et tourbillonna sur le plateau. Je vis des rangs s'ouvrir et des chevaux tomber. Je sentais mon cœur battre à m'étouffer. Il arrive souvent que les émotions n'atteignent pas au niveau de ce qu'on espérait ou redoutait; mais au milieu de ce bruit formidable, en présence de ces fourmilières d'hommes qui marchaient dans le sang, celles qui m'agitaient dépassaient en violence tout ce que j'avais pu supposer.

Pendant toute la matinée, on avait cru dans Sedan que nous étions vainqueurs; c'était moins cependant une croyance qu'un espoir. Quelques officiers essayèrent même de relever le moral des soldats par des récits fantastiques. — Courage, mes enfans, disaient-ils, Bazaine arrive! Hélas! ce ne fut point Bazaine, mais un nouveau Blücher avec 100,000 hommes encore. Vers midi, le bruit se répandit parmi les groupes que l'armée prussienne, augmentée subitement d'un gros renfort de troupes fraîches, avait pris l'offensive, et que les nôtres, fatigués d'une lutte inégale, battaient en retraite. A deux heures à peu près, la débandade commença. Du sommet du rempart, où j'étais toujours placé avec les autres zouaves de mon détachement, j'assistais à cette retraite, qui prenait de minute en minute l'aspect d'une déroute. Les régimens que j'apercevais au loin flottaient indécis. Les rangs étaient confondus; plus d'ordre. Dans cette foule, les projectiles faisaient des trouées. Des bataillons s'effondraient ou s'émiettaient. Je ne perdais pas l'occasion de faire

le coup de feu. Nous tirions à volonté, et nous ménagions nos cartouches. Je me sentais pris de rage à la vue des Prussiens, dont les casques pointus s'avançaient de toutes parts. Il en tombait quelques-uns; mais la masse de leurs tirailleurs affluait toujours. De singulières idées vous traversent l'esprit en ces momens-là. Tout en chargeant et déchargeant mon chassepot avec la sage lenteur d'un homme qui a beaucoup chassé, je me rappelai ces grandes battues de lièvres auxquelles j'avais assisté dans le pays de Bade pendant la saison d'automne. J'y prenais un plaisir extrême; je ne me doutais pas qu'un jour viendrait où ces mêmes coups que j'envoyais à d'innocentes bêtes, je les dirigerais contre des hommes.

Je voyais mes voisins relever la tête par un mouvement vif après chaque coup, et regarder au loin pour voir s'il avait porté. Parfois un rire éclatant témoignait de leur contentement, un juron de leur déconvenue. De malheureux blessés se traînaient le long des haies, usant ce qui leur restait de force pour chercher un abri. Des soldats tombaient lourdement comme des masses, les bras en avant, et ne remuaient plus; d'autres pirouettaient sur eux-mêmes, ou bondissaient comme des chevreuils surpris dans leur course et se débattaient dans l'herbe. Je pus remarquer l'effroyable dose de férocité qui se réveille dans le cœur de l'homme quand il a une arme dans les mains. On a soif de sang humain; on ne pense plus qu'à tuer. Cette férocité qui précipite l'attaque n'a d'égale que la peur qui précipite la fuite. — *Ça mord*, dit à côté de moi un zouave.

Je me demandais ce que pouvait signifier ce verbe, quand j'aperçus un soldat prussien qui, rampant le long d'un talus, cherchait à gagner la palissade que nous venions d'abandonner. De temps en temps il épaulait et tirait. J'attendis un passage où l'ondulation du terrain le forçait à se mettre à découvert. Au moment où il s'y engageait, je fis feu. Il lâcha son fusil et roula dans le creux. — Tu as mordu, me dit le zouave.

J'éprouvai un frémissement profond dans tout mon être; mais l'affaire était trop chaude pour me permettre d'analyser mes sensations. Les projectiles ne cessaient pas d'égratigner la crête du rempart contre lequel nous étions couchés. Il y avait à ma gauche un engagé volontaire qui avait voulu, comme moi, faire partie du 3e zouaves. Je l'avais rencontré dans le wagon pris à Harrison. Le premier obus qui éclata dans son voisinage ne lui fit pas cligner les yeux. Un moment vint où il manqua de cartouches. Un caporal, qui en avait une provision, lui en jeta un paquet : mon jeune voisin se leva sur les genoux pour le ramasser. Sa tête dépassa un instant le niveau du parapet. Je vis tout à coup son visage tomber sur sa main, qui devint rouge : une balle lui était entrée par la nuque et

sortie par la bouche; je m'élançai vers lui. — Il est mordu, reprit mon vieux voisin.

J'avais le cœur un peu lourd. Un mouvement machinal m'avait fait allonger les doigts vers le paquet de cartouches qu'un filet de sang gagnait. J'en mis une partie sur l'herbe autour de moi, et le reste dans mes larges poches. — Tu n'as donc pas de ceinturon? me dit l'homme qui conjuguait si bien le verbe mordre. Et sur ma réponse négative : — Quelle brute! fit-il en haussant les épaules. — Débouclant alors le ceinturon du pauvre mort, froidement il l'ajusta autour de ma taille. Nous continuions à tirailler. — Trente hommes de bonne volonté! cria tout à coup notre lieutenant.

Je fus sur pied aussitôt. La plupart de mes camarades étaient debout. — Il s'agit de retourner aux créneaux et vivement! cria le lieutenant. — Nous partîmes tous en courant. Déjà les chaînes du pont-levis s'abaissaient. Notre élan fut si rapide, que plusieurs d'entre nous se trouvèrent sur le tablier, suspendus dans le vide, avant qu'il eût touché le bord opposé. Arrivés-là, un bond nous porta vers les créneaux. Les Prussiens, embusqués de l'autre côté, nous envoyaient des décharges terribles presque à bout portant. On a la fièvre dans ces momens-là, et la bouche d'un canon ne vous ferait pas peur; mais quelle ne fut pas ma stupéfaction d'apercevoir en arrivant à mon poste que le revers du créneau était habité! Devant moi soufflait un visage rouge que coupait en deux une longue paire de moustaches hérissées. Un casque luisait au sommet de ce visage qui grimaçait. Deux canons de fusil s'abattirent dans l'ouverture du créneau presque en même temps, l'un menaçant l'autre; mais le mien partit le premier. J'entendis un cri étouffé, et le visage rouge disparut. Je ne me risquai pas à regarder de l'autre côté. Les mobiles rangés le long du rempart tiraient toujours, et quelques-unes de leurs balles arrivaient dans le clos où nous restions accroupis; mais les Prussiens nous donnaient trop de besogne pour qu'aucun de nous eût le temps de s'occuper de ce qui se passait derrière lui.

Une violente détonation cependant me fit tourner la tête : c'était le canon dont un premier coup avait attiré l'attention des batteries prussiennes qui envoyait des paquets de mitraille aux maisons voisines pour en déloger les Bavarois. Des cartouches de chassepot lui avaient fourni la poudre et les balles. A la première décharge, les soldats à la veste bleue ou couverts de la lourde capote grise sautèrent comme des rats surpris par une explosion dans leur grenier. Les plus agiles bondissaient par-dessus les murs et les enclos; les plus fins ou les plus timides rampaient çà et là, profitant du moindre pan de muraille, des plis du terrain, des obstacles épars sur la route, pour dissimuler leur présence. D'autres, qui ne voulaient pas recu-

ler, se faisaient un abri de quelque bout de haie ou d'une borne jetée à l'angle d'une maison, et continuaient à tirailler. Prussiens et Français, nous étions tous en embuscade. Je n'avais qu'un petit nombre de cartouches, et je les ménageais. Mes camarades et moi, nous n'échangions que de rares monosyllabes. Les yeux, les oreilles, les pensées, l'âme et le cœur, tout appartenait à la bataille. On voulait tuer, tuer encore, toujours tuer. Du bout du fusil, on cherchait sa proie; on avait des joies subites et des sourires nerveux quand un corps tombait et augmentait la ceinture de cadavres qui bordait la palissade. On m'avait parlé de la fièvre épouvantable que donne la chasse à l'homme : j'en avais l'abominable feu dans les veines.

On ne savait rien de la bataille, dont les bruits retentissaient depuis le matin. Un horizon de fumée nous entourait; mais on comprenait, à la violence des détonations, qu'elle se rapprochait de plus en plus. Nous sentions vaguement que l'armée allait être prise dans Sedan. Elle s'y engouffrait lentement. Autour des remparts, des tourbillons d'hommes s'agitaient pêle-mêle, les cavaliers avec les fantassins. Tout à coup la nouvelle qu'un armistice de vingt-quatre heures venait d'être signé circula avec la rapidité de l'étincelle électrique. Presque aussitôt le drapeau blanc fut arboré sur le rempart. — Voilà le chiffon! me dit un zouave d'Afrique en me poussant du coude. — Tous, nous nous mîmes à le regarder d'un air d'hébêtement. A la furie de la bataille succédait une sorte d'anéantissement. J'essuyai machinalement mon fusil, dont la culasse était noire de poudre, et dont le canon fumait. Mes camarades grondaient entre eux : — Et l'homme aux graines d'épinard de ce matin, où donc est-il? En voilà des généraux qui ne valent pas un caporal! murmura l'un d'eux.

Je me rappelai en effet que dans la matinée un officier supérieur, général ou colonel, je ne sais lequel, qui commandait à la porte de Paris, était passé dans nos rangs, et, relevant la tête d'un air d'importance, prenant une pose fastueuse : — Mes enfans, avait-il dit, vous êtes les zouaves d'Afrique; je m'engage à vous faire passer sur le ventre des Prussiens et à vous ramener à Paris! — Nous n'avions plus à passer sur le ventre de personne, et de soldats nous allions devenir prisonniers.

Les batteries prussiennes continuaient à tirer, tandis que le drapeau blanc continuait à flotter. Mon pauvre détachement, diminué de quelques hommes, descendit le rempart et s'engagea dans la rue de Paris, où, réuni à d'autres compagnies, il forma une haie d'honneur. Les obus éclataient çà et là, faisant voler le plâtre et les briques. Nous avions l'arme au pied. Les plus vieux hochaient la tête. On ne leur avait rien dit, et ils avaient la certitude que c'était fini. Aucun de nous ne savait ce que nous faisions là. Que nous im-

portait du reste? Le vol des obus qui ricochaient sur les pavés ou égratignaient au passage la façade des maisons nous laissait indifférens. Des officiers, des aides-de-camp montaient et descendaient la rue. L'un d'eux se dirigea vers le rempart, et fit appeler le portier-consigne, qui requit une corvée de quelques hommes. — Bien sûr on attend un parlementaire! me dit mon voisin. — Mes regards se portèrent vers la voûte que j'avais si souvent traversée, et où l'on distinguait sur la pierre noire la trace blanche des balles.

Le pont-levis abaissé, les barrières ouvertes, un colonel bavarois accompagné d'un trompette traversa nos rangs. Des officiers français lui faisaient escorte. Tous les yeux le suivaient; il portait le casque et la grande capote grise. C'était un homme grand, maigre et blond. Ses yeux pâles, couleur de faïence, clignotaient sous ses lunettes d'or en nous regardant. Un trompette, qui le suivait d'un pas méthodique, avait une longue figure blafarde sur laquelle deux énormes favoris rouges traçaient un arc de cercle. Il portait une sorte de bonnet à poil et l'uniforme rouge des hussards prussiens. Son rayon visuel, maintenu par la discipline, avait pour objectif les épaules de son colonel. L'attitude de celui-ci offrait un mélange d'insolence et d'embarras. Il avait à peine fait une centaine de pas, lorsqu'un obus, parti des lignes prussiennes, vint tomber à dix mètres de lui. Il eut un tressaillement, et se tournant vers ceux qui l'accompagnaient : — Messieurs, je vous demande mille pardons; c'est une impolitesse que nous faisons là. Nos batteries n'ont certainement pas vu le drapeau blanc... C'est incroyable!

Cette « impolitesse, » comme disait le colonel prussien, avait coûté la vie à deux pauvres diables, et, comme on les emportait sur quatre fusils: — Ah! mille pardons! répéta-t-il tout en continuant sa route. — Un peu moins d'obus et un peu plus de silence eussent mieux fait l'affaire de Sedan. Les projectiles y tombaient toujours, tuant, blessant, effondrant. Le drapeau blanc hissé sur le rempart ne mettait point de terme à l'attaque, et n'empêchait que la défense. Cependant vers six heures du soir le feu se ralentit, et petit à petit il s'éteignit. Un silence morne, plein de bourdonnemens et de rumeurs tristes, s'abattit sur la ville. On nous avait défendu de remonter sur les remparts. Malgré cette interdiction formelle, les soldats s'y pressaient. L'un d'eux, dans une minute d'exaspération, lâcha un coup de fusil. Des hurlemens féroces lui répondirent. Nos officiers accoururent. Un capitaine se dévoua, et, pour éviter une rixe imminente, se rendit auprès d'un colonel prussien qui avait le commandement hors des murs, et lui porta des excuses. Le pont-levis auprès duquel j'avais brûlé mes premières cartouches était resté abaissé. Deux sentinelles françaises se promenaient sous la voûte, et deux sentinelles prussiennes leur faisaient vis-à-vis sur

le revers du fossé. Je ne savais que faire. J'allais de long en large, quelquefois seul, quelquefois avec un camarade. On échangeait quelques mots au passage. La colère faisait tous les frais de l'entretien. Je n'étais plus soutenu par l'ardeur de la lutte. Une immense réaction se faisait, suivie d'un immense accablement. Je tombai par terre plus que je ne m'y couchai, et m'endormis d'un lourd sommeil.

Une clameur horrible me réveilla vers neuf heures. A peine ouverts, mes yeux furent éblouis par la clarté d'un incendie que l'armée prussienne saluait d'un hurrah frénétique. Trois ou quatre maisons flambaient dans la nuit. Enveloppé de mon fidèle tartan, je restai étendu sur le dos, regardant brûler cet incendie qui projetait de grandes lueurs sur le ciel. La voix du canon aurait pu seule me tirer de mon immobilité. Je n'avais pas bien le sentiment de mon existence. Des zouaves dans toutes les attitudes dormaient, ou fumaient la pipe autour de moi. Que de choses s'étaient passées depuis deux jours! Je regardais mes mains noires de poudre. Un bruit sourd et continu me tira de cet anéantissement. Des masses épaisses et sombres marchaient dans l'obscurité de la nuit, et passaient devant moi : c'étaient les débris de l'armée qui avait perdu la bataille suprême. Vaincue et brisée, elle se rangeait autour des remparts. Des régimens de ligne entiers suivaient l'infanterie de marine, qui avait si vaillamment payé la dette du sang. Beaucoup d'entre eux n'avaient même pas donné. Des rumeurs confuses sortaient des rangs. Des mots sans suite nous apprenaient que le maréchal de Mac-Mahon avait été blessé, — quelques-uns le disaient mort, — et que des mains du général Ducrot le commandement avait passé aux mains du général Wimpfen. L'éclair vacillant des baïonnettes reluisait au-dessus des képis. Cette foule énorme marchait d'un pas lourd : elle portait le poids d'une défaite. Une partie de la nuit se passa dans ce tumulte. J'ouvrais et je fermais les yeux tour à tour : des bataillons suivaient des bataillons; je les entrevoyais comme dans un rêve.

Le matin me trouva sur pied. Il y avait dans la ville un encombrement de soldats de toutes armes confusément rassemblés dans les rues et sur les places publiques. Cette multitude, où l'on ne sentait plus les liens de la discipline, bourdonnait partout. Des soldats qui portaient des lambeaux d'uniforme erraient à l'aventure. C'était moins une armée qu'un troupeau. Soudain un mouvement se fit dans cette masse. Une voiture parut attelée à la Daumont. Un homme en tenue de ville s'y faisait voir portant le grand cordon de la Légion d'honneur; un frisson parcourut nos rangs : c'était l'empereur. Il jetait autour de lui ces regards froids que tous les Parisiens connaissent. Il avait le visage fatigué; mais aucun des mus-

cles de ce visage pâle ne remuait. Toute son attention semblait absorbée par une cigarette qu'il roulait entre ses doigts. On devinait mal ce qu'il allait faire. A côté de lui et devant lui, trois généraux échangeaient quelques paroles à demi-voix. La calèche marchait au pas. Il y avait comme de l'épouvante et de la colère autour de cette voiture qui emportait un empire. Un piqueur à la livrée verte la précédait. Derrière venaient des écuyers chamarrés d'or. C'était le même appareil qu'au temps où il allait sur la pelouse de Longchamps assister aux courses du grand prix. Deux mois à peine l'en séparaient. On penchait la tête en avant pour mieux voir Napoléon III et son état-major. Une voix cria : *Vive l'empereur!* une voix unique. Toute cette foule armée et silencieuse avait le vague sentiment d'une catastrophe. Un homme s'élança au-devant des chevaux, et, saisissant par les jambes un cadavre étendu au milieu de la rue, le tira violemment de côté. La calèche passa; j'étouffais. Quand je ne vis plus celui que plus tard on devait appeler l'homme de Sedan, un grand soupir souleva ma poitrine. Celui qui avait dit : L'empire, c'est la paix, disparaissait dans la guerre.

Le spectacle que présentait alors Sedan était navrant. On se figure mal une ville de quelques milliers d'âmes envahie par une armée en déroute. Des soldats endormis gisaient au coin des rues. Plus d'ordres, plus de commandement. Des familles pleuraient devant les portes de leurs maisons visitées par les obus. Il y avait un fourmillement d'hommes partout; ils étaient, comme moi, dans la stupeur de cet épouvantable dénoûment. J'errai à l'aventure dans la ville. Des figures de connaissance m'arrêtaient çà et là. Des exclamations s'échappaient de nos lèvres, puis de grands soupirs. Le bruit commençait à se répandre que l'empereur s'était rendu au quartier-général du roi Guillaume. Les soldats, furieux, ne lui épargnaient par les épithètes. On lui faisait un crime d'être vivant. Les officiers ne le ménageaient pas davantage. On questionnait ceux, — et le nombre en était grand, — qui l'avaient vu passer dans sa calèche à quatre chevaux. L'histoire de la cigarette soulevait des explosions de colère. — Un Bonaparte! disait-on.

Vers deux heures, un caporal de ma compagnie m'avertit que les zouaves qui occupaient la porte de Paris avaient reçu ordre de rallier ce qui restait du régiment, campé sur la gauche de la citadelle en faisant face à la Belgique. J'y trouvai quelques centaines d'hommes sur lesquels la furieuse bataille qu'ils venaient de traverser avait laissé d'épouvantables traces. Quelques-uns accroupis par terre rafistolaient des lambeaux d'uniforme; d'autres pansaient des blessures qu'ils dédaignaient de porter à l'ambulance.

Le lendemain, — je ne l'oublierai jamais, — on afficha partout

la proclamation du général de Wimpfen, qui avait signé la capitulation de la ville et de l'armée. Tous nous étions prisonniers de guerre.

Il n'y eut plus alors ni frein, ni discipline; l'armée était comme affolée. Des groupes énormes s'arrêtaient aux places où l'affiche était collée; il en sortait des imprécations. Ce mot dont on a tant abusé depuis, *trahison!* volait de bouche en bouche. On était livré, vendu! Après avoir été de la chair à canon, le soldat devenait de la chair à monnaie : tant d'hommes, tant d'or. Un bourdonnement terrible remplissait la ville. On ne saluait plus les généraux. Des bandes passaient en vociférant le long des rues, et s'agitaient dans cette enceinte trop étroite pour leur foule. Il y avait çà et là comme des houles faites de cuirassiers, de hussards, d'artilleurs, de dragons, de lignards. L'ivresse s'abattait partout. Un mot ne me sortait pas de la tête : prisonnier! et j'avais fait une campagne de trois jours! Je rencontrai mon commandant : — Eh bien? me dit-il. Je ne trouvai pas une parole à lui répondre. Il me serra la main et passa. Il y avait des visages sur lesquels on lisait un désespoir terrible. On s'accostait, on se quittait, on se reprenait. Le vieux zouave qui m'avait pris en amitié depuis les palissades marchait à côté de moi. Il riait dans sa barbe semée de fils d'argent.—Prisonnier! sais-tu ce que c'est, petit? me disait-il. C'est du pain noir, de l'eau, des casemates, de la terre à remuer, quelquefois des coups... Et pas un brin de tabac à fumer! Des zouaves prisonniers! Les conscrits un jour ne le croiront pas! Ça ne s'était jamais vu. Et dire qu'on m'a fait revenir d'Afrique pour ça! Être pris dans son pays comme un rat dans une souricière quand on a passé par Inkermann et Solferino, c'est drôle tout de même! Ce sont les Arabes qui vont rire! Mon vieux régiment abîmé, les officiers morts, adieu les zouaves du 3e! Toi, tu viens de Paris, ça se voit à ton air; moi, j'arrive d'Oran, et toi et moi nous tomberons en Allemagne!... Est-ce qu'on n'a pas fait ce qu'on a pu, dis? voyons, dis-le pour voir! — Je crus un instant qu'il allait me chercher querelle; il me regardait avec des yeux furibonds. Je me hâtai de le calmer en lui jurant que c'était aussi mon avis. — Alors, vois-tu, c'est la faute des généraux? avoue-le, reprit-il.

Un tapage abominable interrompit notre conversation. C'était l'administration qui donnait à piller les subsistances de l'armée. On courait, on se bousculait, on se battait : c'était une crise aiguë dans le désordre. Je perdis mon vieux zouave dans la foule comme on perd de vue un chevreuil dans une forêt. Des bandes se ruaient autour des caisses de biscuits et des barils de salaisons en poussant des cris formidables. On défonçait à coups de crosse les tonneaux

de vin et d'eau-de-vie. Le liquide coulait dans les rues. Les plus proches en avaient jusqu'aux chevilles. A cent mètres de ce gaspillage hideux, des régimens mouraient de faim. Les repus vendaient le produit de leurs rapines aux affamés. On mettait aux enchères les pains de munition et les pièces de lard. Je me tirai comme je pus de cette cohue qui trébuchait. Après l'indignation, le dégoût.

Ce sommeil de plomb qui m'avait surpris sur l'herbe aux approches de la citadelle m'attendait dans le même campement. Une lassitude extrême m'accablait, une lassitude nerveuse qui venait du cerveau plus que des membres. J'étais littéralement brisé. Au réveil, je devais entrer dans un cauchemar plus terrible. Les régimens reçurent l'ordre de livrer leurs armes. Non, jamais je n'oublierai le spectacle à la fois superbe et lugubre qui frappa mes yeux. Un frémissement parcourut la ville. La mesure était comble; c'était comme le déshonneur infligé à ceux qui restaient des héroïques journées de Spickeren et de Reischofen, de Wissembourg et de Beaumont. Ce fut bientôt un tumulte effroyable. Les vieux soldats d'Afrique faisaient pitié. Ils se demandaient entre eux si c'était bien possible. On en voyait qui pleuraient. Moi-même, — et je n'étais qu'un conscrit, — j'avais des larmes dans les yeux. Ce chassepot que je n'avais guère que depuis trois jours et avec lequel j'avais fait mes premières armes, ce chassepot auquel j'avais adapté, en guise de bretelle, un lambeau de ma ceinture de zouave, et qui sentait encore la poudre, il fallait donc le livrer! Je le pris par le canon, et, le faisant tournoyer au-dessus de ma tête, je le rompis en deux morceaux contre le tronc d'un arbre. Je ne faisais d'ailleurs que ce que faisaient la plupart de mes camarades. C'était partout un grand bruit de coups de crosse contre les murs et les pavés. On n'apercevait que soldats armés de tournevis qui démontaient la culasse mobile de leurs fusils, et en jetaient les débris. Les artilleurs, attelés aux mitrailleuses, en arrachaient à la hâte un boulon, une vis, en brisaient un ressort pour les mettre hors de service. D'autres, fous de rage, silencieusement, enclouaient leurs pièces. C'était dans tout Sedan comme un grand atelier de destruction; les officiers laissaient faire. Les cavaliers jetaient dans la Meuse les sabres et les cuirasses, les casques et les pistolets : on marchait sur des monceaux de débris. Chaque pas arrachait au sol un bruit de métal; c'était la folie du désespoir.

Il fallut enfin que la sinistre promenade commençât. Je revis la porte de Paris et le pont-levis où j'avais fait le coup de feu. La longue cohue des prisonniers arriva devant le petit bourg, au-delà des palissades, d'où nous avions essayé de déloger les Bavarois. Les maisons en étaient criblées de balles, quelques-unes étaient effondrées; mais déjà les corvées prussiennes en avaient retiré les ca-

davres. Des familles tremblaient autour de leurs demeures. Un officier d'état-major à cheval attendait la colonne des pantalons rouges. A mesure que nous passions : — Par ici, messieurs de l'infanterie! Par là, messieurs de la cavalerie! criait-il d'une voix forte. Fantassins et cavaliers s'ébranlaient et se rangeaient à droite et à gauche. Pendant une heure, ces grands troupeaux d'hommes attendirent dans la boue. Cet abattement qui suit les grands désastres les avait saisis. Les plus las se couchaient sur les tas de pierres. La faim l'emporta sur mon marasme, et, tirant de ma poche un biscuit et un morceau de lard cru, j'y mordis à belles dents. Personne autour de moi ne savait où nous allions. Au bout d'une heure, la colonne se remit en marche. La route était détrempée de flaques d'eau dans lesquelles nous entrions jusqu'à mi-jambe. Échelonnés le long de cette route, des pelotons composés d'une vingtaine de soldats prussiens montaient la garde de 50 mètres en 50 mètres. Immobiles, ces soldats nous regardaient passer. Ils portaient devant eux une cartouchière ouverte où nous pouvions voir des cartouches admirablement rangées. Pendant que l'infanterie veillait sur la masse mouvante des prisonniers, des cavaliers, le pistolet au poing, couraient à travers champs, et ramenaient ceux qui s'égaraient. Les coups de plat de sabre pleuvaient. Nous marchions sans ordre, officiers et soldats pêle-mêle. Le respect avait disparu avec la discipline. Les capotes grises ne se gênaient pas pour heurter au passage les manches galonnées d'or. Les cavaliers bousculaient leurs capitaines. C'était l'anarchie sous l'uniforme, la pire de toutes; des rixes s'ensuivaient quelquefois.

A l'extrémité de la route que nous suivions s'ouvrait un pont qui enjambait un canal, et donnait accès dans une sorte d'île formée par une grande courbe de la Meuse, qui dessine un oméga. Les deux pointes de l'oméga sont reliées par ce canal, qui ferme hermétiquement l'île vers laquelle on nous poussait par troupes. Nous étions dans l'île d'Iges, ou presqu'île de Glaires, comme dans une prison. Une rivière lui sert de murailles. Une ceinture d'eau n'est pas un obstacle moins infranchissable souvent qu'une ceinture de briques et de moellons. Il m'a été facile d'en faire l'expérience pendant les quelques jours que j'ai passés dans l'île, tournant autour de mon domaine avec la monotone et patiente régularité des animaux en cage, qui fatiguent le regard par la constance de leur marche inutile.

Les vieux zouaves jetaient un coup d'œil autour d'eux froidement. Les plus jeunes pressaient le pas pour mesurer l'étendue du champ qu'on leur livrait. Une tristesse sombre se peignait sur quelques visages; d'autres, en plus grand nombre, exprimaient

l'abattement. La colère était tombée. — C'est à présent que les taquineries vont commencer, me dit mon voisin.

Le vieux qui m'avait fait un discours la veille vint à moi, et, me frappant sur l'épaule : — Tu dois être content, me dit-il, on arrange tes débuts à toutes les sauces. — Puis se reprenant : — As-tu du tabac? — J'en avais encore une mince provision au fond de mes poches; je lui en offris une pincée. Je compris alors à l'épanouissement de son visage quelle place le tabac tient dans la vie du soldat; une pipe bourrée, c'est l'oubli de toutes les misères. — Tu es un bon garçon, me dit-il en me serrant la main d'une façon à me briser les os. — Je venais de conquérir un ami qui se serait fait tuer pour moi pendant cinq minutes.

La presqu'île de Glaires se compose d'une légère éminence dont les deux versans s'abaissent vers la Meuse; on y découvre un petit village, une assez grande maison d'habitation et un moulin. Au point de jonction de la rivière et du canal, un barrage alimente les écluses de ce moulin; de l'autre côté de la Meuse, de grandes prairies s'étendent jusqu'au pied de collines boisées qui couronnent l'horizon, et que l'armée prussienne occupait encore.

Des officiers prussiens allaient et venaient dans l'île d'un pas méthodique et raide, indiquant à chacun des corps dont se composait cette armée de prisonniers quel emplacement il devait occuper. Point d'hésitation, point d'embarras. Un jeune lieutenant, mince et fluet, pâle et blond, nous servait de guide. Nous nous avancions et nous nous arrêtions sur un signe de sa main; par momens, à ce signe muet il ajoutait un mot. Il tenait un carnet à la main, où je suppose que les vainqueurs dont il répondait étaient classés par numéros d'ordre. Une dernière fois nous fîmes halte sur l'un des versans de l'éminence. D'une voix claire et nous montrant le sol du bout du doigt : — C'est ici, messieurs, nous dit l'officier. — Il était huit heures du soir. Sous nos pieds des touffes d'herbes humides s'étendaient sur un lit de boue. — As-tu choisi ta place? me dit un camarade. — Et d'un air de philosophie gouailleuse : — Si tu veux la moitié de mon lit, prends, ajouta-t-il. — Il venait de se coucher tout de son long par terre; je l'imitai.

Quand j'ouvris les yeux, la rosée et la pluie m'avaient percé jusqu'aux os; je pouvais croire que le tartan qui me servait de couverture était tombé dans la rivière. Je grelottais. Il faisait encore nuit; mais des lueurs ternes qui dessinaient la crête des collines me faisaient comprendre que le jour n'allait pas tarder à paraître. Je me levai, et, pour me réchauffer autant que pour assouvir ma faim, j'allai dans les champs arracher des pommes de terre. J'avais eu beau fouiller dans mes poches, je n'y avais pas trouvé une miette de

biscuit ni une parcelle de lard : je n'avais plus d'autre fournisseur que le hasard. Je n'avais pas fait cinquante pas dans la campagne, que j'aperçus des ombres errant çà et là à l'aventure. Elles se baissaient vers la terre, et se relevaient par mouvemens alternatifs et irréguliers. Je compris que cette même pensée dont j'étais fier avait germé dans l'esprit d'un nombre respectable de soldats. Tous les pieds de pommes de terre avaient été proprement secoués. — Un peu plus loin, il y en aura encore pour tout le monde, si tu te presses, me dit un grenadier. — Je m'écartai. La pluie tombait toujours. A la première clarté du matin, mes yeux ravis reconnurent un troupeau de moutons broutant l'herbe à l'extrémité d'un champ voisin. — Des côtelettes! me cria un camarade qui m'avait suivi. — J'avais déjà pris ma course du côté du berger. C'était un petit vieux grisonnant qui rêvait sous sa limousine, les deux mains sur son bâton. — Combien le mouton? lui dis-je.

— C'est que je ne suis pas le maître, et je ne sais pas si le propriétaire,... me répondit-il en se grattant l'oreille.

— Dis toujours.

— Dame! répliqua-t-il en clignant de l'œil, on pourra croire tout de même que des maraudeurs en ont volé un,... ça s'est vu.

— Certainement.

— Alors c'est quatre francs.

Je lui donnai cent sous, et j'emportai le mouton sur mes épaules. On me vit passer en courant avec ma proie vivante. Le bruit se répandit, comme une traînée de poudre dans les campemens, qu'un troupeau de moutons paissait aux environs. Zouaves et chasseurs d'Afrique se mirent en campagne comme des gens pour qui aucune razzia n'a de mystères. La clientèle du berger augmenta à vue d'œil. Il prit goût à sa spéculation, et, ses prétentions augmentant avec ses scrupules, la bête que j'avais eue pour quatre francs en valait quarante une heure après : le troupeau s'évanouit comme un brouillard.

J'avais bien l'animal, et il n'était pas maigre, l'île me fournissait assez de broussailles pour avoir du feu; mais où trouver du sel ou du poivre? Où découvrir du pain surtout? Recherches, offres brillantes, supplications, rien ne me réussit. Mon compagnon n'avait pas été plus heureux. Il fallut se résigner à s'asseoir autour d'un quartier de mouton accommodé à la diable dans sa graisse. On l'avalait, on ne le mangeait pas. Quelques pommes de terre cuites sous la cendre me consolaient un peu. Nous eûmes du mouton, du même mouton, à dîner et à déjeuner pendant trois jours. La faim seule pouvait combattre l'aversion qu'il m'inspirait. Une heure vint où il n'en resta plus un débris. J'eus l'ingratitude de m'en réjouir. Les tristesses et la sobriété farouche des jours suivans l'ont bien vengé. Pendant le règne du mouton, j'avais eu des instans de

volupté; ils m'étaient offerts par des camarades sous la forme d'un quart de biscuit ou d'un peu de café. Ces magnificences m'éblouissaient. Elles ne durèrent qu'un temps; mais ce qui mettait le comble à mon extase, c'était une cigarette. J'avais usé de ma petite provision de tabac avec la prodigalité d'un fils de famille qui croit que les cantines suivent le soldat dans toutes ses aventures; j'avais compté sans la captivité.

Un matin, errant sur la lisière de mon campement, j'aperçus un groupe de soldats qui gesticulaient avec une animation singulière. Des exclamations sortaient de ce groupe. Je m'approchai, et vis un zouave qui, debout au milieu d'un cercle avide, mettait aux enchères une cigarette dont l'enveloppe de papier contenait un mélange bizarre de poussière de tabac et de mie de pain ramassées avec les ongles au fond des cavités que recélait son large pantalon. On offrait ce qu'on avait, quatre sous, cinq sous, dix sous, quinze sous, non pas pour l'acquérir et en faire sa propriété exclusive, mais pour obtenir le droit précieux d'aspirer un certain nombre de bouffées. On poussait comme dans une salle de vente. Un caporal offrit un franc. Je doublai son enchère, un frémissement parcourut l'auditoire, et, au prix de quarante sous payés comptant, le droit de fumer un tiers de la cigarette, avec le privilége de commencer, me fut adjugé. Les autres adjudicataires se rangèrent autour de moi, et la cigarette mesurée et marquée d'un cercle noir au tiers de sa longueur, dix paires d'yeux suivaient les progrès du feu tandis que je la tenais entre mes lèvres.

Pendant les deux ou trois premiers jours, il y avait eu des heures de pluie et des heures de soleil. On employait celles-ci à sécher l'insupportable humidité occasionnée par celles-la; mais un matin le ciel parut tout noir, et la pluie se mit à tomber avec une persistance et une régularité qui pouvaient aisément faire croire qu'elle tomberait toujours. Vers le soir, mouillé comme une éponge qui aurait fait une chute dans une rivière, on me recueillit dans une tente. Sept ou huit soldats se pressaient dans un espace où trois ou quatre auraient peut-être pu s'étendre. J'étais en outre arrivé le dernier, et je dus m'allonger au bas bout de la tente. Après une heure de sommeil, de larges gouttes d'eau froide qui s'aplatissaient sur mon visage me réveillèrent. Un sergent que mes mouvemens tracassaient ouvrit les paupières nonchalamment. — Ça, me dit-il, c'est la pluie. — Merci, répliquai-je, et, prenant une autre posture, je me fis un rempart de mon capuchon. Au bout d'une autre heure, j'éprouvai vaguement la sensation d'un homme qu'on plongerait brusquement dans un bain froid. Il me semblait qu'un robinet invisible versait avec obstination un torrent d'eau glacée autour de mon corps. Un frisson acheva de me réveiller. Le rêve ne m'avait pas trompé : j'é-

tais dans une mare. L'eau clapotait le long de mes épaules et de mes jambes. Je sautai sur mes genoux. Le sergent qui déjà m'avait parlé risqua un coup d'œil de mon côté, et m'aperçut dans ma baignoire. — Ça, reprit-il, c'est les rigoles. — Je n'en pouvais douter. La pluie avait rempli les rigoles creusées autour de la tente et au bord desquelles je me trouvais. Elles débordaient sur moi.

Il était dix heures, je ruisselais. Autour de moi, on ronflait. J'abandonnai la tente et achevai ma nuit en promenades. C'est dans ces momens-là que l'on devine la douceur des occupations qui vous paraissaient fatigantes autrefois. — Je revoyais en esprit la petite chambre voisine de la rue de Turenne, la cheminée flambante, la tasse de thé, la table auprès desquelles j'avais passé des heures à la clarté d'une lampe placée entre des livres. — Et j'avais pu me plaindre du travail nocturne !

Le jour arriva. La pluie continuait à tomber avec la même abondance et la même tranquillité. Les rives de la Meuse s'enveloppaient d'un rideau de brume. Les Prussiens avaient commencé une sorte de distribution sommaire; elle se composait d'un demi-biscuit par homme et pour deux jours. On y courait cependant. C'était une distraction encore plus qu'un soulagement. Malheur à qui laissait traîner un morceau de cette maigre pitance! On avait pour boisson l'eau de la rivière, à laquelle on allait par troupes remplir ses bidons. Ce régime et cette température faisaient des vides parmi les prisonniers; qui tombait malade était perdu. Un cas de fièvre était un cas de mort. Point de médecins et point de médicamens. On avait la terre pour dormir et un quart de biscuit pour ne pas mourir de faim. J'avais fait la connaissance d'un chasseur d'Afrique, engagé volontaire comme moi. C'était un garçon qui avait le visage d'une jeune fille, et avec cela vif comme un oiseau et brave comme un chien de berger. Rien n'avait de prise sur ce caractère robuste, ni la fatigue, ni les mésaventures. A chaque nouvelle épreuve, il secouait ses épaules comme un terre-neuve qui sort de l'eau. Didier ne tarissait pas en histoires incroyables. J'ai toujours pensé que ma nouvelle connaissance était de cette famille de Parisiens qui, leur patrimoine croqué, s'arrangent d'un sabre pour avoir un cheval. Il était porté pour la croix. Un jour il m'offrit son quart de biscuit. — Et toi? lui dis-je.

— Je n'ai pas faim.

Et comme j'hésitais : — Un de ces jours tu me rendras un gigot, si tu trouves encore un mouton, reprit-il en riant.

Il me tendit la main, et s'éloigna. Je remarquai qu'il avait les yeux tristes. Le souvenir de ces yeux me poursuivit tout le soir. Le lendemain, errant sur un chemin, j'avisai quatre soldats qui por-

taient un mort sur une civière. — Sais-tu qui passe là? me dit un sergent de ma compagnie.

— Non.

— C'est ton chasseur.

Je courus vers la civière : c'était Didier en effet. — On savait chez nous qu'il était perdu, me dit l'un des cavaliers qui le portaient. — Je me mis à marcher derrière lui, les yeux gros de larmes.

On ne pouvait sortir sans rencontrer un de ces cortéges sinistres. Ordinairement le cadavre était couché sur un brancard fait de deux morceaux de bois reliés par deux traverses. Quelquefois encore quatre soldats le prenaient par les jambes et les bras, et le jetaient dans une fosse creusée à la hâte et recouverte bien vite de quelques pelletées de terre. Deux ou trois camarades suivaient le corps. Le lendemain, on n'y pensait plus... C'était comme une grande loterie.

Les heures dans cette pluie et cette inaction étaient longues et lourdes. On en perdait le plus qu'on pouvait en promenades çà et là. Les bords de la Meuse nous attiraient. On ne pouvait faire une centaine de pas sur la rive sans voir descendant au fil de l'eau des cadavres d'hommes et de chevaux. On en rencontrait d'autres échoués dans des touffes d'herbe, là un chasseur de Vincennes, là un uhlan. Tous les corps des deux armées y avaient laissé quelques-uns de leurs représentans. On y faisait un cours d'uniformes *in anima vili*. Il y avait des heures, quand il ne pleuvait pas, où je ne pouvais m'arracher à ce lugubre spectacle. Je regardais les cadavres que le cours du flot emportait lentement, ou qui restaient pris entre les joncs dans des attitudes terribles. Il en était parmi eux qui, vivans au mois de juillet, avaient peut-être chanté *le Rhin allemand* sur les boulevards de Paris. Leur agonie s'était terminée dans la vase. La première fois que je m'étais avancé du côté du moulin, j'avais vu sur le barrage, accrochés parmi les pierres, les corps de deux soldats, un Français et un Prussien, que le remous des eaux balançait. Ce mouvement vague, qui faisait par intervalles rouler leurs têtes et leurs bras, leur prêtait un semblant de vie qui avait quelque chose d'effrayant. Ils y étaient encore quatre jours après. Des oiseaux voletaient au-dessus du barrage. Le soir, aux lueurs incertaines qui tombaient d'un ciel gris, ces formes vagues qu'on voyait flotter sur la rivière prenaient des aspects étranges. L'imagination y avait sa part; mais le spectacle dans sa réalité crue avait par lui-même un caractère épouvantable.

Je me rappelle qu'un matin, en allant remplir mon bidon dans un pli du rivage où jusqu'alors le hasard ne m'avait pas conduit, un de mes camarades me poussa le coude : — Regarde, me dit-il. — Je levai les yeux et aperçus sur un îlot de sable, à quelques mè-

tres du rivage, le corps d'un cuirassier dont la tête disparaissait à demi sous un lit de longues herbes. Ses jambes, chaussées de lourdes bottes, et son corps, sur lequel étincelait la cuirasse, saillaient hors de l'eau. Sa main gantée reposait sur la vase et s'était nouée autour d'une touffe de glaïeuls. Deux ou trois corbeaux battaient de l'aile autour de l'îlot : on pouvait croire à l'attitude du pauvre cuirassier que la mort l'avait surpris là. Il avait le visage déchiqueté. L'image de ce cuirassier me poursuivit longtemps. Quand je portai à mes lèvres le bidon rempli de l'eau puisée dans l'anse qui l'abritait, ma main le laissa retomber sans pouvoir en avaler une gorgée.

Il n'était pas rare de rencontrer dans nos promenades des groupes de soldats accroupis autour du cadavre d'un cheval qu'ils avaient tiré de la rivière, et sur lequel ils taillaient des lanières de chair avec leurs couteaux. Quelquefois ils grondaient comme des dogues qu'on dérange dans leur immonde repas. Je n'avais jamais voulu de cette chair nauséabonde; mais la faim me tourmentait. On a vite fini de broyer entre ses dents le quart d'un biscuit, si dur qu'il soit; on ne découvrait presque plus de pommes de terre, tant des mains par milliers en avaient retourné les champs. Un jour que je serrais ma ceinture après avoir vainement fouillé vingt sillons : — Écoute, me dit un camarade avec lequel j'avais partagé quelques lambeaux de mon mouton, il y a le moulin.

— Je le connais; j'ai même rôdé par là hier encore. Ni poules, ni canards, rien.

— Pas sûr; moi, j'ai l'œil.

Et mon Marseillais porta le doigt à l'organe dont il parlait avec ce geste expressif que connaissent tous ceux qui ont traversé la Canebière. C'était un garçon avisé, qui avait le flair d'un chien de chasse pour la nourriture. — Explique-toi, repris-je.

— Eh bien! s'il n'y a plus de volailles au moulin, le meunier a encore quelque chose.

— De la farine! m'écriai-je avec joie, du pain peut-être!

— Non, mais du son; viens voir.

Mon enthousiasme s'était refroidi, cependant je suivis le camarade. — Et il y en aura pour moi, n'est-ce pas? car ça se paie, me dit-il en courant. — Je lui répondis par un signe de tête affirmatif, et nous arrivâmes au moulin. Il y avait déjà queue. — Voilà ce que je craignais! s'écria mon Marseillais avec un accent désespéré rendu plus vif par le dépit.

Le meunier vendait à tout venant muni de pièces blanches le son de son moulin, qu'il débitait parcimonieusement par petites portions. La livre de son coûtait quarante-quatre sous, et, pour en avoir, il fallait attendre deux ou trois heures. Ma livre de son payée, je l'emportai et la délayai dans une gamelle pleine d'eau... J'avais

ainsi deux services à mon menu, un quart de biscuit sec et une écuelle de son mouillé.

Cette existence, irritée par la misère, commençait à me peser lourdement. Rien ne me faisait prévoir qu'elle dût bientôt prendre fin. Des officiers auxquels on avait d'abord remis la garde des prisonniers, la surveillance était passée aux sous-officiers : ils avaient la charge des distributions, qui n'arrivaient plus intactes aux soldats. Le grand découragement amenait un grand désordre. Chacun tirait à soi. Qui pouvait voler la part d'un camarade la gardait. Il y avait des querelles pour un biscuit perdu. Quelques généraux faisaient ce qu'ils pouvaient pour améliorer le sort de leurs soldats, le général Ducrot entre autres, qui jusqu'au bout mit tout en œuvre pour leur venir en aide; mais l'autorité allemande faisait la sourde oreille à leurs réclamations. On périssait dans la fange. A ces privations, qui avaient le caractère d'une torture, s'ajoutaient des spectacles qui me faisaient monter le rouge au front. Des officiers prussiens visitaient l'île à toute heure et sans façon, avec des airs d'arrogance, pour les besoins de leur remonte personnelle, faisaient descendre les officiers français de leurs montures et s'en emparaient avec la selle et les harnais. Je voyais mes malheureux compatriotes mordre leurs lèvres et mâcher leurs moustaches. Quelques-uns devenaient tout blancs. L'un d'eux, mit la main à sa ceinture, et demanda à celui qui le dépouillait s'il ne voulait pas aussi sa montre. — *Ich vorstche nicht* (je ne comprends pas), — répondit le Prussien, qui savait parfaitement le français.

Il y a des choses qu'il faut avoir vues pour y croire. On a le cœur serré quand on y songe. Un de ces Prussiens armés d'éperons qui parcouraient l'île rencontra un jour un officier français qui passait à cheval, et l'invita à descendre. Un prisonnier n'a presque plus le caractère d'un homme. L'officier obéit. Le Prussien se mit en selle, et, après avoir fait marcher, trotter, galoper le cheval, inclinant la tête d'un air froid : — C'est bien, monsieur, je le garde. — Aucune résistance n'était possible. Il fallait se soumettre à tout; mais on avait la mort dans l'âme. Je commençai sérieusement à penser à une évasion. Malheureusement il était plus facile d'y songer que de l'exécuter. Un seul pont jeté sur le canal donnait accès dans l'île. Ce pont était gardé par deux pièces de canon mises en batterie, la gueule tournée vers nos campemens. On savait qu'ils étaient chargés. Un poste nombreux veillait tout autour, les armes prêtes. De ce côté-là, rien à espérer; de l'autre côté de la Meuse, courbée en arc de cercle, des pelotons de soldats bivouaquaient de distance en distance, et dans l'intervalle de ces bivouacs, séparés les uns des autres par un espace de cinq cents mètres à peu près, se promenaient, le fusil sur l'épaule, deux ou trois sentinelles qui

ne perdaient pas notre île de vue. Quand la nuit venait, on doublait le nombre de ces sentinelles. Des détonations qui me réveillaient pendant mon sommeil ou troublaient mes promenades sous la pluie nocturne, et dont je comprenais la sinistre signification, m'indiquaient suffisamment que ces sentinelles faisaient bonne garde.

Une nuit cependant, n'y tenant plus, et redoutant de trouver en Allemagne des îles plus tristes encore, je me décidai à tenter l'aventure. Je me dirigeai donc vers la Meuse. Le ciel était sombre, la rive déserte. De l'autre côté de l'eau, on voyait les feux de bivouac allumés. Malgré l'obscurité qui étendait un voile gris sur le fleuve, on distinguait à la surface claire des eaux des formes incertaines qui flottaient mollement. Elles s'effaçaient et reparaissaient. J'hésitai un instant, puis enfin, me déshabillant de la tête aux pieds et ne gardant qu'un caleçon, j'entrai dans la Meuse; j'avais déjà de l'eau jusqu'à mi-corps, et la pente du sol où je marchais m'indiquait que j'allais bientôt perdre pied, lorsqu'une masse noire passa lentement devant moi, et m'effleura la poitrine, contre laquelle je la sentis fléchir et s'enfoncer. Un horrible frisson me parcourut le corps : cette perspective de nager au milieu d'un fleuve noir qui m'offrait des cadavres pour compagnons de route me fit trembler. Je venais d'être saisi d'une peur nerveuse, d'une peur irrésistible, et, reculant malgré moi, les yeux sur cette masse indécise qui s'en allait à la dérive, à demi paralysé, je regagnai le bord, où je m'assis.

Le lendemain, au plein jour, je retournai à l'endroit même où j'avais tenté le passage de la Meuse. A quelques pas de la rive, où l'on distinguait encore l'empreinte de mes pieds nus, en aval, sur un banc de vase tapissé de quelques joncs, le corps d'un jeune turco, que je n'y avais pas vu la veille en inspectant les lieux, était échoué, le visage dans l'eau qui le découvrait et le recouvrait à demi dans son balancement doux. Ses deux mains, étendues en avant, plongeaient dans la vase. On me raconta qu'il avait essayé de s'évader dans la soirée, et que les sentinelles prussiennes l'avaient fusillé. Atteint de deux ou trois balles, il n'avait pas eu la force de regagner le bord. Peut-être était-ce là ce corps qui m'avait effleuré au moment où j'allais me jeter en plein fleuve; peut-être encore ai-je dû la vie à ce pauvre mort. Je renonçai à ma première idée de demander à la Meuse des moyens d'évasion, sans renoncer toutefois à mon projet : il ne s'agissait que de trouver une occasion meilleure.

Si la Meuse charriait des cadavres huit jours encore après la bataille, notre île vomissait des morts : on en comptait par centaines. C'était comme une épidémie. L'autorité prussienne finit par s'inquiéter de cet état de choses. La contagion pouvait gagner l'armée victorieuse comme elle décimait l'armée vaincue. — Tu sais, me

dit un jour l'un de mes compagnons de tente, les trains de plaisir pour la Prusse vont commencer bientôt! — Le lendemain en effet, on faisait évacuer les malades. J'en vis partir qui se traînaient à peine! Le tour des officiers devait venir après celui des malades. Chacun d'eux avait le droit d'emmener un ordonnance. Ce fut pour moi comme un trait de lumière, et je courus auprès du commandant H... pour obtenir la faveur insigne d'être promu aux fonctions de brosseur. Il accueillit favorablement ma demande, et me présenta à un capitaine. J'arrivai à propos; ce poste de confiance était sollicité par un grand nombre de candidats, et quelques-uns avaient des titres peut-être plus sérieux à faire valoir que les miens. Je l'emportai cependant, grâce à l'appui du commandant. J'en donnai la nouvelle à mes camarades de lit sous cette tente dans laquelle il pleuvait tant. — Brosseur déjà! s'écria le plus vieux de la bande.

Dans la soirée, on m'avertit de me tenir prêt à la première heure du jour. Je comptai sur la pluie pour m'empêcher de dormir; elle ne trompa point mon espérance, et le 10 septembre, au matin, je pris le chemin du pont, après une dernière visite au moulin. Les deux pièces de canon étaient à leur place, les Prussiens sous les armes. La troupe de ceux qui devaient former un nouveau convoi s'y rassemblait. Il avait été décidé que les officiers, à partir du grade de capitaine inclusivement, monteraient dans des espèces de chariots garnis de planches. Les lieutenans et les sous-lieutenans, avec les ordonnances, devaient marcher à pied.

Un colonel prussien qui était en surveillance à l'entrée du pont donna un ordre, un aide-de-camp cria : En route! et la colonne se mit en mouvement. Le pont franchi, nous suivîmes pour rentrer à Sedan le même chemin que nous avions pris pour en sortir. La colonne s'y arrêta un instant. Une pièce de monnaie à la main, et profitant de cette halte, je me présentai devant la boutique d'un boulanger, à la porte duquel s'allongeait une queue de prisonniers. Des soldats prussiens se mêlaient à cette foule. L'un d'eux ne se gênait pas pour bousculer ses voisins. On se récria. Il était brutal, il devint insolent. La discussion entre gens que la faim talonne dégénère bien vite en querelle. Au moment où la querelle prenait les proportions d'une rixe, un officier intervint. Il s'enquit de ce qui se passait. Les prisonniers déclarèrent d'une commune voix, et c'était vrai, que le Prussien avait voulu se faire servir avant son tour, et qu'il s'était jeté à travers les rangs comme un furieux, frappant et cognant. — L'officier donna l'ordre au soldat de se retirer. Celui-ci avait bu quelques verres d'eau-de-vie, un de trop peut-être. Il s'écria qu'il ne céderait pas, et qu'il aurait son pain parce qu'il le voulait. Sans répondre, l'officier prit à sa ceinture un revolver, l'arma, et froidement cassa la tête au soldat. Il tomba comme une masse.

Aucun des camarades du mort ne remua; je commençai à comprendre ce que c'était que la discipline prussienne.

Rentrés à Sedan par la porte de Paris, nous en sortîmes par la porte de Balan. Cette ville, que j'avais vue encombrée de troupes françaises, était alors occupée par une garnison de soldats de la landwehr. Des malades et des blessés se traînaient ici et là. Les habitans nous regardaient passer d'un air morne. Quand ils pensaient n'être pas vus par nos gardiens, quelques-uns d'entre eux s'approchaient de nous pour nous donner du pain ou des morceaux de viande, aumône de la ruine à la misère. Notre colonne, composée de huit cents hommes à peu près, comptait des officiers de toutes armes. La cavalerie et l'artillerie y avaient un grand nombre de représentans. Leurs uniformes ne les eussent-ils pas désignés, on les aurait reconnus à la pesanteur de leur marche, alourdie par leurs grosses bottes et la basane de leurs pantalons. C'était au tour des fantassins de payer en sourires les railleries des cavaliers; mais qui pensait à sourire en ce moment-là? Il ne restait plus trace de la vieille gaîté gauloise. Ce sentiment qu'on était prisonnier écrasait tout. Des officiers qui portaient la médaille de Crimée et d'Italie essuyaient des larmes furtivement. Il semblait que cette troupe dont la file s'allongeait sur la route portât le deuil de cent années de victoires effacées en un jour par un désastre. Nous avions pour escorte deux forts pelotons d'infanterie prussienne portant le casque à pointe, et qui marchaient l'un en tête de la colonne, l'autre en queue. Et sur les bas côtés de la route, la flanquant de deux mètres en deux mètres, des sentinelles nous accompagnaient, le fusil chargé sur l'épaule. On nous avait prévenus qu'à la moindre alerte elles avaient ordre de faire feu. Des uhlans, le pistolet au poing, faisaient la navette, et passaient au grand trot de l'avant-garde à l'arrière-garde de la colonne, bousculant tout.

La route était défoncée, les chariots cahotaient dans les ornières. Nous marchions dans la boue. On ne voyait partout que chaumières brûlées, arbres abattus, champs ravagés. C'est ainsi que nous arrivâmes à Bazeilles. Qui a vu ce spectacle ne l'oubliera jamais. Il semblait qu'une trombe se fût jetée sur le village. Tout y était par terre. Un amoncellement de toitures effondrées et de murailles tombées au ras du sol, des débris de meubles calcinés, des poutrelles rompues, des charrettes en morceaux, des charrues et des herses brisées par le milieu, des lambeaux de volets et de portes pendant sur leurs gonds, des carcasses d'animaux atteints par les balles et surpris par le feu, les jardins en ruine avec leurs treilles et leurs pommiers noircis, partout les traces de l'incendie. On marchait sur des éclats d'obus. Il y avait çà et là sur des pans de mur de larges

taches d'un brun noirâtre. Une main sanglante avait appliqué l'empreinte de ses cinq doigts sur un enduit de plâtre; des lambeaux de vêtement restaient accrochés entre les haies; sur un buisson, on apercevait deux petits bas d'enfant qu'on y avait mis sécher. Sur la façade d'une maison labourée par un paquet de mitraille, l'appui d'une fenêtre à laquelle il ne restait pas une vitre supportait deux jolis pots de fleurs en faïence bleue. Quelques malheureux se promenaient parmi ces décombres. Il s'en dégageait une odeur affreuse de cadavres en putréfaction. Des fragmens d'armes jonchaient le sol. C'était navrant, horrible, hideux. Le village était comme éventré. Une famille vêtue de loques s'était blottie sous un appentis : elle nous regardait passer avec des frémissemens effarés. Peut-être cherchait-elle son foyer; son malheur dépassait le nôtre : des soldats lui jetèrent des morceaux de biscuit.

Bazeilles traversé, notre marche continua. On ne pouvait ni s'arrêter, ni se reposer. Chaque étape était marquée d'avance avec un temps déterminé pour les parcourir. Nous étions partis de Sedan à onze heures un quart, et nous arrivions à Stenay à huit heures du soir, après une halte d'une demi-heure. Une surprise heureuse m'attendait à Stenay. L'officier à qui je servais d'ordonnance, et qui poussait la bonté jusqu'à me traiter en ami plus qu'en soldat, voulut bien me présenter à un ancien capitaine de zouaves qui avait obtenu du préfet prussien l'autorisation de loger les camarades du 3e régiment, auquel il avait appartenu. Une place me fut offerte à la table hospitalière autour de laquelle M. D... les reçut. Je m'empressai d'accepter. Quelle faim! Jamais soupe fumante, jamais bœuf bouilli ne dégagèrent aromes plus savoureux; mes narines les aspiraient non moins que mes lèvres. Il y avait huit ou dix jours à peu près qu'une bouchée de nourriture honnête ne les avait traversées. On parlait beaucoup à mes côtés, et les récits s'entrecroisaient avec les questions; je n'entendais rien, je mangeais. On ne sait pas quel vide peuvent creuser dans l'estomac d'un volontaire, majeur depuis un an à peine, l'abus du son délayé dans l'eau pure, et trente-deux kilomètres avalés d'une traite! Rien ne le comble; M. D... riait de mon appétit. La nappe enlevée et le café pris, il me permit de m'étendre sur le tapis d'une chambre à coucher. Les lits, les canapés, les matelas, appartenaient naturellement aux officiers. A peine étendu, je dormis les poings fermés. Une inquiétude me restait : pourrais-je me lever le lendemain matin? Il y avait là un problème que l'expérience seule pouvait résoudre.

A sept heures, le bruit qu'on faisait dans la maison me réveilla. J'essayai de me dresser. Ce ne fut pas sans une certaine difficulté que j'y parvins. Mon officier m'encourageait du geste et de la voix.

— La courbature, ce n'est rien, quoiqu'il me semble avoir fait une ample provision de rhumatismes du côté de Glaires; mais c'est le pied qui ne va plus! lui dis-je. — C'était vrai. Il faut avoir été chasseur ou soldat pour savoir ce que c'est qu'une plaie au talon, à la cheville, au cou-de-pied. Mieux vaudrait avoir un bras cassé, ou une balle dans l'épaule. Comme disent les marins, on est atteint dans ses œuvres vives. L'aspect d'une table servie me rendit un peu de force; lorsqu'on se réunit pour le départ, je demandai la permission d'emporter les morceaux de pain qu'on oubliait. Laisser du pain sur une table quand la veille encore j'aurais été chercher un quart de biscuit en rampant sur le ventre! On me l'accorda, et j'en remplis mes poches. Bien m'en prit. A neuf heures précises, on se remit en route. Toujours les mêmes ornières, toujours les mêmes cailloux, toujours la même boue! Pendant le premier kilomètre, ce fut terrible. Je me traînais, mais enfin le pied s'échauffa, et je retrouvai en partie l'élasticité de mon pas.

Les misères de cette épouvantable route devaient presque me faire oublier les misères de mon séjour dans l'île que j'avais maudite. Vers midi, la colonne, qui marchait avec des ondulations de serpent, présentait un spectacle lamentable. On trébuchait, on tombait. Les traînards se laissaient aller sur les tas de pierres. Quelques-uns peut-être manquaient d'énergie, beaucoup manquaient de force. Tous les prisonniers n'avaient pas rencontré à Stenay des capitaines comme les zouaves du 3e régiment. Le besoin faisait dans la colonne autant de ravages que la fatigue. Les retardataires s'en détachaient comme les feuilles mortes d'un arbre que le vent secoue. Ces malheureux étendus par terre, les gardiens accouraient, et les frappaient à coups de crosse. Un coup, deux coups, trois coups, jusqu'à ce qu'ils fussent remis sur pied. Autant de coups qu'il en fallait, et, si les coups de crosse ne suffisaient pas, les coups de baïonnette venaient après. La peau fendue, la chair déchirée, on se relevait; mais l'épuisement était quelquefois plus fort que la douleur. Quelques-uns de ceux qui s'étaient relevés retombaient bientôt. Les coups et les menaces ne pouvaient plus rien sur ces corps inertes, la colonne avec son escorte de sentinelles continuait sa marche. On laissait au peloton prussien qui la suivait le soin de balayer la route. — Elle a ordre de ne rien laisser traîner, me disait un chasseur d'Afrique qui enfonçait ses éperons dans la boue auprès de moi. — On m'a raconté que ces malheureux, étendus dans les fossés ou sur les talus du chemin, étaient impitoyablement fusillés par ce dernier peloton, à qui incombait la terrible et suprême police de la colonne. Je n'ose pas affirmer le fait dans sa sanglante brutalité. Traitait-on en déserteurs les prisonniers qui restaient en arrière, et la

discipline impitoyable que l'armée prussienne applique aux vaincus après l'avoir subie elle-même l'engageait-elle à ne voir dans l'épuisement qu'un prétexte? Je l'ignore; mais ce que je sais bien, c'est que jamais aux étapes prochaines je n'ai revu aucun de ceux qui tombaient, et que des chariots pouvaient recueillir.

Nous étions partis à neuf heures. Après la halte d'une demi-heure qu'on nous accorda vers midi, j'eus quelque peine à me mettre debout. L'un de mes pieds, le pied gauche, avait la pesanteur du plomb. Il me devenait impossible de conserver ma bottine, qui me blessait et m'occasionnait à chaque pas d'intolérables souffrances. Je jetais des regards d'envie sur les talus gazonnés du chemin. Les animaux avaient le droit de s'y reposer. Je voyais au milieu des champs des bœufs étendus dans l'herbe, et il me fallait marcher encore, marcher toujours; n'en pouvant plus, je tombai sur un tas de pierres et retirai ma chaussure. Les soldats prussiens, chaussés de bottes excellentes, me regardaient faire, tout prêts à mettre le doigt sur la gachette de leur fusil, si j'avais fait un pas dans les prés voisins. L'heure n'en était pas venue, car je n'avais pas renoncé à mon projet d'évasion. Je ne faisais qu'y songer au contraire, et cette pensée me donnait du cœur. Un sentiment d'amour-propre aussi me soutenait. D'autres, qui ne souffraient pas moins que moi, ne marchaient-ils pas?

Vers la tombée du jour, nous arrivions à Damvilliers. Ces chaumières qui nous indiquaient que le moment de la halte était venu me parurent superbes; je faisais mon choix en esprit, caressant de l'œil les plus comfortables, lorsqu'on nous dirigea vers l'église, tous en masse. La porte s'ouvrit toute grande, on nous y poussa, et la porte se referma : nous venions de trouver le gîte que nous destinait la discipline prussienne. Il y avait là dans la nef et le chœur huit cents hommes à peu près. Il pleuvait depuis quarante-huit heures avec des intermittences de rafales et d'averses; il eût fallu un feu de forge pour sécher nos vêtemens. Les poches de mon vaste pantalon étaient pleines d'eau; quand j'y plongeais les mains, il me semblait qu'elles entraient dans le bassin d'une fontaine. Je ruisselais, et nous étions huit cents comme cela, moins des hommes que des gouttières. — Tant pis! dit un zouave, je lâche mon robinet. — Il défit sa veste, son gilet, son pantalon, et les tordit comme on fait d'une serviette. Le mot avait fait rire; l'action parut sage, on l'imita. En un instant, le sol de l'église fut comme une mare; c'était là de dans que nous devions nous coucher. Chacun chercha la place où il devait être à peu près le moins mal. Toutes se valaient pour l'incommodité : des dalles de pierre froides pour matelas, des bancs de bois pour oreillers. Le pauvre curé de cette malheu-

reuse église nous prit en pitié. Grâce à lui, nous eûmes un peu de pain et quelques boisseaux de pommes de terre. Il allait et venait parmi nous, les lèvres pleines de bonnes paroles et nous consolant de son mieux. Une vive clarté pénétra tout à coup dans l'église; c'était le bois du bon curé qui brûlait. Français et Prussiens pêle-mêle fraternisaient autour de ce feu, alimenté par de nombreuses bourrées : nous trouvions pour une heure des camarades parmi nos ennemis; mais au moment même où les soldats prussiens traitaient de leur mieux les pauvres hères qu'ils surveillaient, si un officier survenait, le camarade redevenait soudain le geôlier, et pour un mot il passait des amitiés aux coups de plat de sabre.

Je m'étais accroupi devant le feu, auquel je présentais tour à tour mes jambes et mon dos. Des buées sortaient de mes vêtemens de laine alourdis par l'eau du ciel; mais la pluie mouillait de nouveau ce que le feu avait séché. Cet exercice pouvait durer toute la nuit. Un instant, il me sembla que le calorique l'emportait sur l'humidité; j'en profitai pour rentrer dans l'église et y choisir un gîte. Deux bancs en firent les frais, et, la fatigue aidant, je m'endormis. Un frisson me réveilla. Le jour filtrait par les ouvertures ogivales où quelque débris de vitrail restait encore. Un engourdissement général paralysait mes membres. Les deux jambes surtout avaient la raideur du bois. J'abaissais lentement un regard mélancolique sur mon pied. Était-ce bien celui que je possédais la veille? Il eût suffi aux ambitions d'un géant. Il était énorme, enflé, tuméfié. Il fallait cependant le poser par terre. On devait partir à huit heures un quart. Et comment ferai-je, si un apprentissage n'habituait pas mon malheureux pied aux tortures de la marche? Je touchai les dalles timidement par le talon, et par de lentes progressions j'arrivai à le poser à plat. Le pied posé, il fallait se lever; levé, il fallait se mouvoir. Au premier effort que je tentai, j'eus comme un éblouissement. Tout mon corps plia. Pour me donner du cœur, je pensai aux coups de crosse et aux coups de baïonnette que l'escorte prussienne tenait en réserve pour les traînards. J'avais encore dans les oreilles le sinistre retentissement de certaines détonations dont la signification pouvait m'être facilement donnée! Debout au premier signal, je me mis à marcher. Une sueur froide mouilla subitement la paume de mes mains. Il fallait continuer cependant : j'avançai avec la conviction qu'une balle me jetterait bientôt dans un fossé.

Mais le mouvement, la terreur peut-être, et aussi cette séve de jeunesse qui fait des miracles, rendirent un peu de jeu à mes muscles; les kilomètres succédaient aux kilomètres, et je ne tombais pas. La fièvre me soutenait. Le mouvement machinal qui me poussait en avant ne laissait à ma pensée aucune liberté. Les paysages

que nous traversions m'apparaissaient au travers d'un voile gris. Je me rappelle que des paysans, émus de compassion sur le passage de cette colonne qui se traînait avec des cassures intermittentes et des mouvemens d'animal blessé, venaient quelquefois sur les bords de la route placer à notre portée des vases pleins d'eau et des écuelles de lait. Si l'un des prisonniers, harcelé par la fatigue et la soif, s'approchait, les soldats prussiens renversaient les écuelles et les vases d'un coup de pied, ou bien les officiers du bout de leurs bottes se chargeaient de cette besogne féroce, et si le vase de terre se brisait en morceaux, si l'écuelle de fer-blanc rebondissait de place en place, un rire éclatant ouvrait leurs moustaches.

Vers trois heures, — je m'en souviendrai toujours, — en traversant un pauvre village, j'avisai un paysan qui, debout sur le seuil de sa porte, découpait en petits morceaux une robuste miche de de pain. Il en offrait aux misérables qui passaient. J'espérais profiter de cette aumône; mais au moment où je m'écartai de la route, la main tendue, le soldat prussien qui me suivait leva la crosse de son fusil, et la laissa retomber sur mes reins avec une telle violence que du coup je me trouvai par terre, étendu sur la face. Cette secousse et cette chute me donnèrent la mesure de mon accablement. Je me relevai les mains remplies de boue sans penser même à me rebiffer; je crois même que je ne tournai pas la tête pour voir qui m'avait frappé. Il y a des heures écrasantes où de l'homme il ne reste plus que l'animal : cet aplatissement de tout mon être me valut de n'être pas fusillé au coin d'un mur.

Il était sept heures à peu près quand j'aperçus le clocher d'Étain, où nous devions passer la nuit. Je n'allais plus. Deux ou trois fois, pris d'une lassitude sans nom, j'avais failli me laisser choir sur un tas de pierres; mais j'entendais derrière moi le pas lourd de mon gardien, et une âpre volonté de vivre me poussait en avant. La colonne entière arrêtée dans la grande rue, le chef du détachement fit ranger les officiers devant lui, et d'une voix glapissante : — Messieurs les officiers donnent leur parole de se trouver demain à neuf heures et demie sur la place du marché? — Personne ne répondit. — A demain donc, messieurs, reprit-il, et il s'éloigna.

Les officiers se séparèrent, cherchant un asile au hasard. Il n'avait pas été question des simples ordonnances. Le soin de trouver un gîte nous regardait. Dans l'état où m'avait mis cette dernière étape, la question de la distance l'emportait sur toutes les autres. Mes yeux interrogeaient les maisons pour y découvrir la branche de pin symbolique ou l'enseigne d'une auberge, lorsqu'une main douce me tira par la manche de ma veste. Un jeune garçon qui rougissait était devant moi. — N'êtes-vous pas du 3e zouaves? me

dit-il. Et sur ma réponse affirmative : — Ma mère a un frère au régiment, reprit-il; elle serait bien heureuse, si les officiers qui sont ici voulaient bien accepter l'hospitalité chez elle. C'est de bon cœur qu'elle la leur offre.

Je me mis à héler un camarade, et, mon capitaine étant prévenu, sept officiers de zouaves et cinq officiers d'artillerie se réunirent chez Mme L... Les ordonnances suivaient les officiers, si bien qu'il y avait vingt-quatre personnes dans la maison. C'était beaucoup, et déjà quelques-uns d'entre nous battaient en retraite; mais Mme L... avait un cœur de mère. Elle se mit devant la porte, et déclara nettement qu'aucun de nous ne sortirait. L'excellente femme! Aucun de nous ne se fit prier, et je donnai l'exemple en me dirigeant vers le grenier cahin-caha. C'était non pas une botte de paille qui m'y attendait, mais un matelas, un vrai matelas, le premier que j'apercevais depuis mon départ de Paris. Aucun produit de l'industrie ne pouvait me paraître plus beau en un tel moment. Je m'étendis sur la toile rebondissante avec délices et tirai de ma poche cette pipe qui déjà si souvent avait été ma suprême consolation. La fumée s'envolait et le sommeil venait, je crois, quand la porte du grenier tourna sur ses vieux gonds rouillés. — Vous n'avez besoin de rien, messieurs?

Ainsi parlait une jeune fille, qui venait de la part de la maîtresse de la maison. Elle avait seize ou dix-sept ans, le sourire aimable, le regard doux, un air de candeur qui inspirait le respect. Chacun se leva un peu lentement. Ses yeux nous interrogeaient. — Mademoiselle, dis-je alors, si vous pouviez me procurer des bandes de toile, vous me rendriez un grand service.

Je venais de poser mon pied malade sur le bord du matelas. Elle joignit les mains, et d'un air de pitié : — Je vais appeler ma mère, reprit-elle, elle vous fera un pansement.

Elle disparut avec la légèreté d'un oiseau, et deux minutes après Mme L... était auprès de moi, portant à la main un paquet de linge. — C'est donc vous qui êtes blessé? me dit-elle en s'agenouillant sur le matelas.

Elle essuya une larme du bout de ses doigts. Tout en parlant, elle roulait des bandes autour de mon pied. Je l'aurais embrassée de bon cœur. — Vous n'avez pas dîné? reprit-elle doucement.

Je secouai la tête. — Eh bien! descendez avec moi, la table est assez grande pour vous recevoir tous.

Le pansement était achevé. J'en éprouvai un soulagement subit. Que bénies soient les mains qui m'ont touché! La souffrance éteinte, les choses m'apparurent sous un aspect moins triste. Il y avait encore du bon dans la vie. L'appétit se réveilla, et avec cet appétit la

volonté de m'évader. — Dînons d'abord, me dis-je, après quoi je songerai à mon projet.

Je dormis tout d'un trait jusqu'au matin. Les yeux ouverts, entouré de mes camarades qui ronflaient ou s'étiraient, je m'assis sur mon séant, et me mis à réfléchir. Je me sentais dispos et en belle humeur. Où et quand trouverais-je une occasion meilleure pour m'évader? La surveillance semblait s'être détendue; j'avais dans ma ceinture assez d'or pour être assuré que le concours de quelque habitant du pays ne me manquerait pas. — Ce sera pour aujourd'hui, me dis-je.

La chose bien résolue, je descendis de mon grenier. Les officiers s'étaient réunis dans la salle à manger pour faire leurs adieux à la maîtresse du logis; je me coulai de ce côté. Mme L... avait les yeux rouges. Sa fille et son fils se tenaient à ses côtés. On était fort ému de part et d'autre. Savait-on si on se reverrait jamais? Un officier qui frottait sa moustache grisonnante donna le premier le signal du départ. — Merci, madame, et adieu! cria-t-il. — Chacun fila vers la porte. Au moment de les suivre, je sentis une petite main qui pressait la mienne. C'était la jeune fille qui, de la part de sa mère, m'offrait un petit paquet de bandes. Je les serrai dans ma poche, et me trouvai dans la rue sans oser regarder derrière moi. Il était neuf heures, et l'on devait partir à neuf heures et demie. Il fallait se hâter. Je pris au hasard à travers le bourg. Au bout d'un quart d'heure, tandis que de tous côtés on allait et venait, j'avisai un paysan qui comptait des sous devant une porte. Il avait l'air bonhomme et paraissait solide; j'allai droit à lui, et la bouche à son oreille : — Si vous voulez me conduire en Belgique, il y a deux cents francs pour vous. — Tout en parlant, j'avais mis sous ses yeux une main où brillaient dix pièces d'or. Le paysan se gratta le menton, fit tomber ses sous dans une bourse de cuir, me regarda du coin de l'œil, puis, voyant que personne ne l'observait : — Venez, me dit-il brusquement.

Je le suivis. Il marchait d'un air tranquille, et sifflait entre ses dents. Chemin faisant à travers des ruelles qui me semblaient interminables, nous rencontrions des soldats prussiens qui me regardaient; mais il n'était pas neuf heures et demie encore, et aucun d'eux ne songea à m'arrêter. Le cœur me battait à m'étouffer. Une femme vint qui se mit à causer avec mon guide; je l'aurais étranglée; il ralentit son pas, puis la congédia, et reprit sa course le long des ruelles. Où me menait-il donc? Il entra enfin dans une maison petite et pauvre, et me pria de monter dans le grenier. — Et vous n'en bougerez que quand vous me verrez.

En un clin d'œil, j'atteignis le sommet de l'escalier, et me jetai

dans le trou noir qu'il appelait un grenier. J'attendis là quinze minutes qui me parurent longues comme des nuits sans sommeil. J'écoutai, l'oreille collée aux fentes des murailles. Un bruit sourd remplissait Étain; il me semblait qu'un corps de troupe était en marche. Ne s'apercevrait-on pas de mon absence? La porte s'ouvrit, et mon paysan parut. — Il est temps, me dit-il en jetant par terre un paquet qu'il avait sous le bras. — Je me dépouillai de mon uniforme, veste, large pantalon, ceinture, calotte. Je dus même me séparer de mon fidèle tartan. En un tour de main, j'endossai un costume d'ouvrier besoigneux; rien n'y manquait, ni le pantalon de toile bleue, ni le gilet, ni la blouse usée aux coudes et blanchie aux coutures, ni même la casquette de peau de loutre râpée où l'on cherchait vainement vestige de poils. Mes pieds disparaissaient dans de gros sabots. Mon guide avait vidé deux ou trois bouteilles pour augmenter son courage : il en restait quelque chose, dont sa marche se ressentait; mais la finesse de l'esprit campagnard surnageait. — Et les moustaches? et la barbiche? me dit-il.

Une paire de mauvais ciseaux m'aida à faire tomber de mon visage cet ornement qui pouvait réveiller l'attention, et je quittai le grenier. — La pipe et le bâton à présent, reprit mon homme. — J'achetai une pipe de terre que je bourrai de caporal, et me munis d'un fort bâton qu'un cordonnet de cuir attachait à mon poignet. — Maintenant en route sans avoir l'air de rien! ajouta-t-il.

Une chose cependant m'inquiétait. Dans la ferveur de mon zèle et pour me donner l'apparence enviée d'un vieux zouave, au moment de mon départ de Paris, je m'étais fait raser cette partie du crâne qui touche au front. Les cheveux recommençaient à pousser un peu, mais pas assez pour cacher la différence de niveau. J'enfonçai donc ma casquette, dont je rabattis la visière éraillée sur mes sourcils, me jurant bien de ne saluer personne, le général de Moltke vînt-il à passer devant moi à la tête de son état-major. Les plus étranges idées me traversaient l'esprit. Il me semblait que tout le monde me reconnaissait, ceux même qui ne m'avaient jamais vu. Quiconque me regardait n'allait-il pas s'écrier : C'est un zouave, un fugitif? J'évitai de rencontrer les yeux des passans. La vue des Prussiens que je croisais dans les ruelles d'Étain me donnait le frisson. L'un d'eux n'allait-il pas me mettre la main au collet? Par exemple j'étais décidé à me faire tuer sur place. Je m'efforçais d'imiter de mon mieux la tournure et la marche pesante de mon guide. — Ça, me disais-je, Étain est donc grand comme une ville? Nous marchions à peine depuis cinq minutes, et il me semblait que j'avais parcouru déjà deux ou trois kilomètres de maisons.

La dernière m'apparut enfin; un soupir saluait déjà ma sortie

d'Étain, lorsque sur la route se dessina la silhouette d'une sentinelle allemande qui se promenait de long en large. Mon compagnon me jeta un coup d'œil expressif; fusillé ou libre, la question se posait nettement. Encore trente pas, et nous étions devant la sentinelle, dont la promenade barrait le chemin. Je ne songeai même plus à fumer. Toutes les facultés de mon esprit étaient tendues vers un but unique : avoir la démarche, le visage, le geste d'un paysan. Le Prussien n'allait-il pas deviner le zouave sous la blouse et croiser baïonnette, et, si je faisais un mouvement, se gênerait-il pour me casser la tête d'un coup de fusil? Les battemens de mon cœur me faisaient mal. Mon compagnon sifflait toujours; je l'admirai. Comment faisait-il? Enfin nous approchons, lui sifflant, moi traînant mes lourds sabots dans la boue et balançant mes épaules : nous voilà juste en face du soldat; il nous regarde et continue sa marche; nous passons lentement, d'un pas égal et pesant. Il ne m'arrête pas, il se tait. Il m'a donc pris pour un vrai paysan? Quel triomphe! Le reste ne me paraît plus rien. La respiration me revient; le paysan cligne de l'œil, et, comme il me voit rire : — Ah! ce n'est pas fini! me dit-il.

En effet, ce n'était pas fini : je voyageais en pays conquis; mais les détails de cette fuite qui a laissé tant de souvenirs dans mon esprit et m'a fait connaître toutes les angoisses de la plus cruelle incertitude, je n'en parlerai pas. Elle m'a promené à travers plaines et bois, de village en village, de ferme en ferme, tantôt à la suite d'un braconnier, tantôt derrière un garde-chasse, tremblant à chaque pas, et croyant voir toujours dans la verdure des champs luire le casque des dragons ou la lance effilée des uhlans. Combien de hasards qui pouvaient m'arrêter en route! Je ne respirai à l'aise qu'à l'heure bénie où la frontière belge fut enfin franchie, et encore là avais-je à craindre les questions et les patrouilles qui pouvaient avoir pour conséquence de me faire interner au camp de Beverloo. Un moment vint où un convoi me prit à Bruxelles et me ramena en France : j'étais libre. La nuit était venue. Je voyais par les fenêtres les campagnes de mon pays. Je comprenais à présent la valeur profonde et douce de ce mot cher aux soldats : je le revoyais, mon pays, et une émotion indéfinissable me pénétrait. A deux heures du matin, le convoi entrait à Paris. Il faut avoir passé par ces dures anxiétés pour savoir ce que la vue des longues rangées de maisons et des longues files des becs de gaz entre lesquelles on a vécu peut remuer le cœur; on étouffe.

C'était le 14 septembre. Deux ou trois jours après, Paris était investi; le siége allait commencer.

AMÉDÉE ACHARD.

LES

EXPLORATIONS SOUS-MARINES

On the Temperature and animal life of the deep sea, by W. B. Carpenter, proceedings of the Royal Institution, vol. IV.

L'océan est un monde à côté du nôtre : il nous touche par ses bords, nous voguons à sa surface; en réalité, nous avons ignoré jusqu'ici ce que dérobent ses profondeurs. Là où le regard et l'effort le plus obstiné ne servent de rien, l'esprit doit replier son aile ou prendre celle de la rêverie. C'est ce qu'avait fait autrefois Platon, dont la pensée nous arrêtera un instant à cause de la beauté idéale dont il a su la revêtir. Le contraste n'en sera que plus vif avec les procédés méthodiques de la science moderne, que nous aborderons ensuite. Le philosophe fait dire à Socrate que la terre consiste en une réunion de cavités immenses, aux parois escarpées et inaccessibles, placées à des niveaux différens et remplies de fluides, les uns plus lourds, les autres moins denses et par conséquent superficiels. L'air, plus léger que l'eau, mais moins subtil que l'éther, tiendrait le milieu entre ces fluides; les hommes y seraient plongés sans communication possible avec le monde supérieur, c'est-à-dire avec la surface terrestre véritable. Dans ces hautes régions, des êtres plus parfaits que nous vivraient au sein de l'éther lumineux. Selon Platon, de pareils êtres voient s'étendre à leurs pieds l'atmosphère, comme nous les vagues de l'océan, sans se douter qu'il existe au-dessous d'eux des hommes, des animaux et des plantes. Si nous pouvions monter plus haut que les oiseaux, jusqu'aux dernières limites de l'atmosphère, nous apercevrions sur nos têtes cet autre univers, aux yeux duquel nous sommes une mer aérienne semblable à celle que for-

ment les eaux. Dans ce rêve de Platon, les poissons représentent les oiseaux de l'atmosphère océanique; ils s'élèvent seulement davantage et se laissent voir à nous. Au-dessous d'eux s'épaississent les couches de l'élément liquide. A travers ces couches, les astres passent, voilés, mais encore visibles; ils répandent une lueur affaiblie et verdâtre qui éclaire sans doute des êtres adaptés à cette demi-obscurité, et qui nous ignorent, comme nous ignorons ceux que l'éther enveloppe de son essence.

Sous cette forme poétique affectionnée par Platon, et qui touche à l'allégorie mystique sans se dégager complétement de la réalité, on retrouve des idées que la vue de la mer impose nécessairement à l'âme humaine. Ces idées sont doubles, ou plutôt elles résultent de l'association de deux séries d'images contraires réunies au sein du même élément. Lorsque l'œil glisse sur l'onde calme et bleue, ou demeure fixé sur les myriades d'êtres que renferment les eaux; lorsque l'on admire ces algues colorées, flottantes comme des chevelures, découpées en banderoles, en filamens délicats, et au milieu d'elles les poissons errans, les crustacés qui rôdent, les mollusques, les radiaires, les zoophytes immobiles, attendant l'arrivée de la vague qui les vivifie; lorsque la vague elle-même s'avance aussi pure que le cristal, et que, malgré son bruit, elle balance à peine ces êtres qu'elle protége et qu'elle nourrit, la mer apparaît comme l'image de la fécondité. La vie, représentée par Vénus aphrodite, sort réellement de son écume; la mer bienfaisante épanche des trésors et baigne ses plages pour y faire surabonder la joie et le mouvement. Rien de plus gracieux sous le ciel; cependant est-ce là véritablement la mer? n'est-ce pas plutôt un aspect qu'elle emprunte à la terre? Cette lisière étroite, tour à tour envahie par le flot et délaissée par lui, ce n'est encore ni la profonde mer, ni l'élément terrible; mais, si la plage se resserre sous des bords à pic, si la nuit se fait, si les mugissemens de la vague soulevée retentissent, et surtout si la pensée humaine se plonge dans les gouffres béans, la mer se révèle alors sous un aspect bien différent du premier, et l'on peut dire le seul réel. L'homme, en lutte avec ce milieu formidable auquel il a dû se confier, mais qu'il ne maîtrisera jamais, a senti dès l'origine son infirmité et son ignorance en face de la mer. Il a cherché de bonne heure des expressions énergiques pour rendre sa pensée. Chez les Hébreux, la mer, c'était l'abîme, quelque chose d'insondable, de vague et d'obscur. Dans la langue des Aryens, l'idée de la mer se confond avec celle du désert morne que rien ne termine. Pour Homère, la mer est l'élément stérile (1) que la charrue n'a jamais sillonné. Chez les latins, c'est le *vastum mare*, la mer im-

(1) ἁλὸς ἀτρύγετος.

mense, l'image de l'infini et de la solitude, que les femmes troyennes considèrent en pleurant :

. . . . . Cunctæque profundum
Pontum adspectabant flentes. . . . . .

En effet, quoi de plus triste que cet entassement d'eaux accumulées sur d'autres eaux? Tout ce qui charme ici-bas, la lumière et le son, s'efface rapidement à mesure que l'on s'enfonce dans l'océan. « Les teintes d'azur de la surface, dit un auteur récent, font bientôt place à une lumière douce et uniforme, on pénètre par degrés dans un crépuscule rougeâtre et terne; les couleurs se fondent, s'assombrissent, et l'on arrive finalement à la nuit (1). » Quelle que soit la limpidité exceptionnelle de certaines mers, on convient généralement qu'à 300 mètres environ l'obscurité est complète. De tout temps, les hommes ont cependant essayé d'aborder ces ténèbres, poussés soit par le lucre, soit par esprit d'audace. Le métier de plongeur est un de ceux qui exigent le plus d'adresse et entraînent le plus de dangers; la cloche à plongeur permet cependant de séjourner assez longtemps sur un point donné du fond des eaux. De nos jours, on a inventé le *scaphandre*, sorte de vêtement imperméable qui laisse la liberté des mouvemens, tandis que les yeux perçoivent la lumière à travers des verres solidement enchâssés dans un masque, et que l'air est transmis au moyen d'un tube. Toutes ces manœuvres, efficaces lorsqu'il s'agit d'accomplir certains travaux d'exploration et de sauvetage, témoignent certainement de la hardiesse de l'homme; mais ce n'est point par elles que nous apprendrons quelque chose sur le monde qui se cache au fond de la mer. Rien n'autorise à supposer que l'homme réussisse jamais à s'y introduire, seulement il a su employer des procédés indirects pour y parvenir; la sonde et la drague ne sont que des mains prolongées obéissant à l'impulsion qu'on leur imprime. Intelligemment dirigées, elles vont glaner des renseignemens, recueillir des objets vivans ou inanimés, et nous instruisent sur l'état de ces régions inaccessibles. Tous les navires se servent de la sonde pour savoir sur quelle nature de fond ils se trouvent; mais à côté de cet usage journalier il en est un autre auquel cet instrument a été plus rarement appliqué d'une façon suivie et sur une grande échelle, c'est à la recherche du monde sous-marin. Ce monde, comme le nôtre, possède des conditions de climat et de température, des particularités physiques et biologiques. Les lois qui le gouvernent à ces divers points de vue méritent d'autant plus notre attention qu'il s'agit d'un milieu très différent du nôtre. Nous ne saurions avoir la pensée de résumer tout ce qui a été fait dans ces derniers temps pour

(1) *Le Monde de la Mer*, par M. Alfred Frédol.

éclaircir cet ordre de questions, ce serait une tâche impossible; mais, en racontant simplement les résultats obtenus chez un peuple voisin à la suite de deux expéditions dont le but unique a été d'explorer l'océan, nous montrerons sans peine l'immense portée scientifique d'une pareille entreprise, et la fécondité des premières découvertes nous paraîtra un gage assuré de celles qui suivront inévitablement, si l'on persévère dans la même voie.

I.

Il est généralement admis que le fond de la mer est conformé comme la surface terrestre, qu'il renferme des plaines, des vallées, des montagnes, des lieux unis et plats, d'autres escarpés et accidentés. Cette notion ne saurait être contestée; seulement, pour rester dans le vrai, il convient de tenir compte des différences, qui sont énormes, et font qu'en définitive le sol terrestre et le sol sous-marin se ressemblent fort peu. En effet, l'air est un gaz dont la densité est très faible, la pression à peine sensible, comparée à celle de l'eau. Par lui-même, l'air n'agit sur la superficie solide qu'en soulevant et en accumulant les matières pulvérulentes; il attaque encore certaines roches à l'aide d'une action tantôt purement physique, tantôt hygrométrique et chimique. L'air contient de l'eau à l'état de vapeur et la fait se résoudre en pluie; c'est par ce dernier phénomène surtout que l'atmosphère agit sur la surface et entraîne finalement jusqu'à la mer les matériaux meubles soit en nature, soit tenus en dissolution. Ainsi dans ce mouvement le sol terrestre perd les particules que l'eau lui arrache, tandis que la mer les reçoit pour ne les rendre jamais. Il faut en excepter les dunes qu'elle entasse sur certaines plages; en revanche, elle en ronge beaucoup d'autres. Il faut aussi tenir compte des soulèvemens qui mettent à sec certaines portions du sol marin; mais le contraire se présente également, puisque des espaces de la surface terrestre peuvent s'affaisser et disparaître sous le niveau de l'océan.

Tout va donc à la mer. Les résidus charriés par les eaux courantes se répandent dans la masse océanique, qui en opère la distribution; de là des formations sédimentaires très diverses : ici des vases marneuses, là des sables ou des galets, plus loin des argiles. La ténuité de ces matières influe sur le mode de distribution. Les plus grossières se répandent non loin des côtes, tandis que les plus fines, entraînées par les courans, s'étendent plus loin et se déposent dans les parties profondes de chaque bassin. Ces dépôts ne sont pas les seuls; ils se combinent plus ou moins et dans des proportions qui varient singulièrement avec deux autres. — C'est d'abord celui des substances dissoutes, qui s'opère généralement

au sein des eaux calmes et soumises à une haute pression. Ces sortes de dépôts sont souvent très faibles, la continuité seule leur donne de l'importance à la longue; mais ils peuvent se mêler aux autres matières organiques ou inorganiques, et servent alors à les cimenter et à les convertir en une véritable roche. A côté de ces dépôts chimiques, il faut enfin placer ceux qui sont formés des dépouilles accumulées de divers êtres marins, mollusques, échinodermes, coraux, spongiaires, microphytes et microzoaires, et qui donnent lieu à des bancs, à des lits, à des vases, soit exclusivement composés de pareils débris, soit mélangés de particules d'une autre nature.

On doit à M. Delesse de curieux détails sur l'état actuel des fonds de mer de l'ancien continent (1). La Caspienne est en parfait rapport avec l'orographie de ses côtes; profonde dans sa partie méridionale, où la vase seule se dépose, elle est encombrée de sable et tend même à se combler dans la direction du nord, où le Volga charrie incessamment des matériaux empruntés au terrain des steppes, facilement désagrégeable. Il en est de même de la Mer-Noire, où les dépôts sableux s'accumulent au nord-ouest sous l'influence du Danube et d'autres fleuves, tandis que la partie profonde vers le sud-est en est presque entièrement dépourvue. Les bancs coquilliers dans les deux mers forment des îlots disposés de préférence sur les fonds de sable à égale distance des embouchures et des grandes profondeurs.

Dans la Méditerranée, les régions profondes sont situées à l'est vers la Syrie, à l'ouest entre l'Espagne, l'Afrique et l'Italie; la vase couvre partout le fond des bassins, tandis que le sable s'étend comme une ceinture le long des rivages, disparaissant lorsque les bords deviennent escarpés, s'accumulant au pied des plages basses et à portée des embouchures. L'argile se montre sur d'autres points; elle abonde dans l'Archipel, près de Malte, le long des côtes de l'Italie et de l'Espagne, les dépôts de mollusques y sont rares. En continuant cet examen, nous verrions le sable, la vase et l'argile se partager la Baltique, mer peu profonde et faiblement salée; une bande de sable entoure aussi la péninsule ibérique du côté de l'Océan, elle y fait place ensuite à une vase où l'élément calcaire domine d'autant plus que la profondeur est plus grande, et cette profondeur s'accroît avec rapidité.

Ces notions et bien d'autres que l'on multiplierait aisément prouvent que le sol sous-marin est placé sous l'influence directe des

(1) Les précieux documens réunis par M. Delesse, après dix années de recherches, donneront lieu à un grand ouvrage actuellement en voie de publication, et qui sera le résumé le plus complet de toutes les notions relatives à la *lithologie* des mers, ainsi qu'aux lois qui président à la distribution des diverses zones d'animaux et de plantes.

courans et des actions de toute sorte qui y entraînent les détritus arrachés au sol terrestre. Les argiles d'une part, les sables de l'autre, sont les plus abondantes de ces matières; les hauts-fonds, les bassins circonscrits, les golfes et les plages sont les parties les plus sujettes à les retenir et à s'encombrer. Peu à peu, à mesure que l'on gagne la haute mer, on ne rencontre plus qu'une vase fine provenant des particules les plus divisées, tantôt inconsistante, tantôt mêlée de résidus organiques, tantôt consolidée par un ciment calcaire dont le temps accroît la ténacité; mais, en même temps que la profondeur augmente, les notions deviennent moins précises, les tentatives d'exploration plus difficiles, les études plus rares, et nous touchons par cela même au vif de la question que nous voulons traiter. Avant de l'aborder directement, il faut dire quelques mots sur le rôle géologique attribué aux mers; on saisira mieux l'importance des découvertes que l'on espère réaliser.

Les dépôts si variés dont nous venons de parler doivent nécessairement constituer à la longue une succession de lits accumulés, et cette superposition ne cessera de se produire tant que les couches ainsi formées n'auront pas été mises à sec, c'est-à-dire reportées à un niveau supérieur à celui des eaux de l'océan par un effet des mouvemens lents ou brusques de l'écorce du globe. Ainsi *exondés*, les dépôts prennent le nom de *terrains;* ils renferment naturellement les dépouilles des êtres contemporains, et ce sont eux qui fournissent aux géologues la plupart des documens sur lesquels ils s'appuient pour reconstituer le passé. Les différences si grandes que l'on observe maintenant entre les dépôts côtiers et ceux des parties profondes se retrouvent lorsque l'on examine les formations dues aux anciens bassins maritimes. C'est ainsi que de grands amas sableux et calcaréo-marneux, mêlés de coquilles brisées par la lame et connus sous le nom de *molasse*, ont jadis encombré un étroit chenal de l'océan *miocène* qui suivait la vallée du Rhône, puis celle de l'Isère, et traversait la grande plaine suisse pour aller rejoindre la vallée actuelle du Danube. Ce canal tertiaire représentait une sorte d'Adriatique, plus longue et plus sinueuse que celle qui baigne Venise, et partageait obliquement l'Europe de l'embouchure du Rhône à celle du Danube. C'était là une mer peu profonde, et le sable s'y déposait avec abondance, comme fait maintenant l'argile dans l'Adriatique. Au contraire, nous verrons se confirmer plus loin l'idée, souvent exprimée par les géologues, que la craie, cette vase uniquement composée des dépouilles calcaires d'animaux marins, a dû se former dans un bassin maritime calme et profond, protégé contre tout apport de matière détritique entraînée du rivage.

Les mers, pas plus que les surfaces continentales, ne sont à l'abri

des perturbations qui agitent l'écorce terrestre; sous l'impulsion des forces intérieures, elles occupent, délaissent ou envahissent de nouveau les régions dont le niveau relatif s'élève ou s'abaisse. Soumises à l'influence des fleuves, attaquant elles-mêmes les rochers qui les bordent partout où viennent se briser leurs vagues, elles reçoivent, elles tamisent, elles remanient, et coordonnent en lits, en assises, en bancs plus ou moins réguliers, les débris abandonnés à leur action; mais ces dépôts diminuent à mesure que s'affaiblit la cause qui les engendre, le calme croît avec la profondeur. Au sein de ces régions où la pensée même a de la peine à se transporter, la vie s'agite pourtant. Inconsciente d'elle-même, poussée par je ne sais quel instinct, obscure et trouble comme un rêve inachevé, elle possède encore des êtres en qui se manifestent ses pulsations; elle sait encore remuer, se nourrir et se multiplier. Cantonnée dans des espaces en apparence inaccessibles, elle a réussi à les occuper. Dante, achevant de parcourir les cercles infernaux, rencontre dans les derniers des âmes dont la vie est si précaire que la mort elle-même se distingue à peine d'une semblable existence; les deux termes contradictoires par excellence finissent par se confondre en un état indécis qui n'est réellement ni tout l'un, ni tout l'autre. — Telles sont à peu près ces régions sous-marines, où, au sein d'une profonde obscurité, aucune influence venue du dehors ne s'exerce, sinon d'une manière sourde et avec une lenteur excessive. A la surface du sol ou même dans les régions aquatiques exposées à la lumière, toutes les productions de la vie se contiennent mutuellement; mieux encore, elles profitent des moindres perturbations pour réagir les unes sur les autres, elles s'amoindrissent ou se multiplient tour à tour. Aussi tout varie d'âge en âge sur le globe; que ce soit l'homme ou le cours seul du temps qui se mette à l'œuvre, l'aspect du sol, celui de la nature animée, celui de la végétation et de tous les êtres qui tirent leur nourriture des plantes, rien de tout cela ne demeure stable. Les formes se succèdent, les instincts se modifient, les combinaisons passent, et plus il s'agit d'êtres élevés en perfection, plus ces révolutions sont rapides et complètes. C'est une loi à laquelle toute vie est soumise, en même temps que tous les êtres sont forcément solidaires entre eux; mais au fond de la mer immense, au milieu d'animaux la plupart immobiles, d'où viendrait le changement, tant que le liquide ambiant reste le même? Les altérations qui peuvent atteindre ses propriétés ne sauraient être que partielles et limitées; les organismes auxquels s'en ferait sentir le contre-coup n'en seraient d'ailleurs affectés que dans une faible mesure, à raison même de leur infériorité. Parmi les motifs qui poussent les savans à sonder le fond des mers, il faut ranger l'espoir d'y retrouver les derniers survivans de plusieurs

des types marins dont les couches du globe conservent l'empreinte. C'est là un aiguillon ajouté à l'attrait des explorations sous-marines dont nous allons exposer les résultats en ayant soin, avant de parler des êtres eux-mêmes, de nous attacher aux particularités physiques des lieux qu'ils habitent.

II.

La plupart des marines des nations civilisées ont exécuté systématiquement des sondages multipliés, dans la double intention de vérifier la profondeur des eaux et la nature du fond dans une zone comprise entre la plage et la haute mer; mais c'est surtout lors du relevé des côtes de l'Union américaine dans le golfe du Mexique, et par les opérations de la marine suédoise le long des plages scandinaves, que la science a pu apprécier le parti qu'elle pouvait tirer des travaux de ce genre en les utilisant à son profit exclusif. Une semblable pensée devait trouver de l'écho en Angleterre, où ce qui concerne la mer a toujours le don de passionner les esprits. En effet, une première expédition, celle du *Lightning*, fut organisée en 1868 et envoyée dans la mer d'Écosse; elle n'obtint qu'un demi-succès et fut surtout contrariée par le temps; mais elle inspira une seconde tentative pour la réussite de laquelle rien ne fut épargné, ni de la part des savans qui s'y associèrent, ni de celle des marins qui firent les derniers efforts pour atteindre à des résultats décisifs.

Cette deuxième expédition, qui ne sera probablement pas la dernière, a eu lieu durant l'été de 1869; elle était placée sous la direction du capitaine Calver, commandant le *Porcupine* de la marine royale, et fut divisée en trois parties, qui ont été autant de croisières scientifiques. La première, partie de Gallway, port situé sur la côte occidentale d'Irlande, et terminée à Belfast, au nord-est de la même île, au commencement de juillet, fut dirigée d'abord vers le sud-ouest, ensuite vers l'ouest et enfin au nord-ouest jusqu'au banc de Rockall. La deuxième croisière eut pour objet l'exploration de l'extrémité septentrionale du golfe de Biscaye, à 250 milles environ à l'ouest d'Ushant; la troisième et la plus importante, commencée au milieu d'août et prolongée jusqu'à la mi-septembre, acheva l'œuvre précédemment ébauchée par le *Lightning* en complétant ses recherches dans la zone maritime comprise entre le nord de l'Écosse et les Féroe. Un temps magnifique favorisa jusqu'au bout cette dernière course, qui doit avant tout fixer notre attention, tant les faits qu'elle permit de constater furent nombreux et décisifs, en sorte que par eux nous aurons bientôt la clé de tout le reste.

La région maritime qui commence avec les Orcades et se prolonge jusqu'à l'entrée du large canal séparant l'Islande de la Norvége

sert pour ainsi dire de vestibule à l'Océan-Arctique, dont elle subit directement l'influence; mais une influence opposée, celle du *gulf-stream*, vaste courant d'eau chaude, le plus puissant de ceux qui partent de l'équateur, s'y fait sentir également, de manière qu'à l'entrée du canal islando-norvégien le chaud et le froid, l'humidité tiède et l'humidité glacée, les brumes épaisses et les tourmentes de neige, les vagues venues de la ligne et les glaces arrivées du pôle, les vents du sud et les vents du nord, se livrent d'épouvantables combats, comme dans une arène toujours ouverte. On sera surpris des effets que des phénomènes aussi grandioses engendrent au sein des eaux; à la surface et dans l'atmosphère, ils ne sont pas moins saisissans, et tous les voyageurs en ont été vivement frappés. Un ciel bas et lourd, drapé d'un rideau de brumes flottantes, déchiré par des orages, ruisselant de pluies, battu par des tourmentes, — des archipels aux massifs hardiment découpés, aux roches abruptes, aux pentes noires plaquées d'une verdure métallique, mais sans arbres, sans chaleur, quelque chose de neutre, de profondément triste, un aspect partout désolé : tel est le fond du tableau et l'impression qui se dégage de la vue des Orcades, des Shetland et des Féroe. Cette impression, les habitans mêmes la portent sur leur visage : elle s'explique, si l'on précise certaines particularités.

Le climat accuse une moyenne annuelle d'environ 7°,5 (1); il est doux en hiver, puisque la moyenne de cette saison dépasse 3 degrés (3°,61 pour les Féroe); mais les étés y sont sans chaleur, les brumes, les orages, les tourmentes, occupent les trois quarts de l'année, et découvrent rarement le soleil. Les vents du sud et ceux du sud-ouest répondent à ceux du nord-ouest, et la lutte se prolonge presque sans aucune trêve; les marées y sont formidables : les tournans ou *swelchin* et les *roust* font bouillonner les flots et tourbillonner les navires. Sur les terres, le spectacle est singulier : malgré l'absence de froids rigoureux, malgré l'humidité constante de l'atmosphère, malgré l'incomparable verdure des pentes gazonnées, l'agriculture est chétive, les légumes sont rares et maigres, les fruits presque nuls. Aucun arbre, pas même le bouleau, n'y est indigène, et ce n'est qu'avec des soins infinis que l'on élève à l'abri des murs le sorbier des oiseleurs et le frêne. Le pin de Norvége lui-même, dit M. Martins, n'a jamais vécu plus d'un an aux Shetland; le chêne et le hêtre périssent encore plus vite. Cette nature, si peu féconde par défaut de chaleur, ne manque cependant ni de charme, ni de caractère. Partout ruissellent du haut des pentes rapides, à travers les tapis d'émeraude qui les recouvrent, d'innombrables

(1) Orcades, 7°,71; — Shetland, 7°,07; — Féroe, 7°,31. — Ces chiffres sont extraits des *Voyages en Scandinavie, en Laponie et au Spitzberg, de la corvette la Recherche. — Géographie physique*, par M. Martins, t. II, p. 553 et suiv.

filets d'argent, intarissables comme les pluies qui les alimentent, des sources limpides s'épanchent de tous côtés et vont se réunir dans le fond des vallées, occupées par des lacs poissonneux et de vastes tourbières. Ces tourbières, ressources précieuses dans un pays dépourvu de bois, recèlent le secret des anciens âges; les troncs de très grands arbres y abondent, et démontrent que le climat de ces îles n'a pas toujours été aussi défavorable à la végétation forestière. D'ailleurs d'innombrables troupes d'oiseaux, la plupart aquatiques, couvrent les roches de la plage, tandis que le hareng, la morue, le maquereau, les phoques et même les baleines peuplent la mer. La vie animale trouve dans ces régions, où languit l'autre règne, des conditions assez favorables; il est vrai qu'il n'existe pas dans toute l'Europe de climat dont les écarts soient moins prononcés. La température de la surface océanique se maintient partout sans variations bien sensibles à 52° F. (1) (11° c.). Une élévation si constante aurait lieu de surprendre à une aussi faible distance des glaces polaires, si la cause n'en était pas maintenant bien connue. C'est vainement que pour trouver une explication on a été jusqu'à invoquer l'action des feux souterrains; le *gulf-stream* donne la clé du phénomène. C'est lui qui pousse sur les côtes de ces îles des fruits et des bois flottés venus des parties chaudes de l'Amérique. Les produits des Antilles se mêlent ainsi aux grandes algues des mers du nord, *fucus et laminaires*, que le mouvement des flots rejette sur la plage, et que les habitans recueillent sous le nom de *varech* et de *goëmon* pour en retirer de la soude par la combustion.

Le *gulf-stream* a été récemment l'objet d'une série de recherches spéciales, exécutées sous la direction du docteur A.-D. Bache, par le *coast-survey* ou commission chargée du relevé général des côtes de l'Union américaine (2). Parti des régions équatoriales et dirigé d'abord vers l'ouest, le *gulf-stream* pénètre ensuite dans la mer du Mexique, où il continue à s'échauffer. Il en sort en longeant la Floride et rentre dans l'Atlantique; il remonte alors vers le nord en marchant parallèlement à la côte américaine, dont il ne commence à s'écarter qu'à la hauteur du New-Jersey, pour se détourner du côté de l'est; mais, depuis le détroit de la Floride, où il se trouve resserré entre cette presqu'île et l'archipel de Bahama, jus-

(1) Le thermomètre de Fahrenheit, dont se servent les Anglais, s'écarte totalemen de notre thermomètre centigrade; il a été gradué d'après des bases différentes. Le point correspondant à la glace fondante équivaut au 32e degré de Fahrenheit; c'est le 0 degré de l'échelle centigrade. Nous avons eu soin, en mentionnant les degrés Fahrenheit, de les convertir en degrés centigrades et de placer ceux-ci entre parenthèses.

(2) Les résultats en ont été consignés dans l'immense travail hydrographique intitulé *United States coast-survey Report*, 1860. — Plusieurs mémoires importans de MM. de Pourtalès et Louis Agassiz se rapportent au même sujet.

qu'au 36e parallèle, le *gulf-stream* est loin de présenter la même étendue. Large seulement de 64 kilomètres à son entrée dans l'Atlantique, il se déploie en avançant vers le nord; il mesure déjà 241 kilomètres à la hauteur de Charleston, plus loin il dépasse 500 kilomètres et s'élargit encore. Le *gulf-stream* est divisé en plusieurs zones ou courans partiels dont la température diffère sensiblement, ou plutôt il est entremêlé de parties chaudes et froides qui forment autant de couches distinctes, chacune ayant une température propre. Un courant d'eau froide parti de la baie de Baffin et coulant du nord au sud sépare le *gulf-stream* de la côte américaine; les deux courans opposés se touchent par les bords. La séparation est si bien tranchée, que cette limite a reçu le nom de *cold-wall* ou paroi froide. Le courant d'eau froide s'élargit peu à peu comme le *gulf-stream;* mais, tandis que celui-ci s'épanche à la surface, l'autre gagne les profondeurs. Le *gulf-stream* conserve longtemps une température remarquablement élevée. A la hauteur de Sandy-Hook, à 400 ou 600 kilomètres du littoral, cette température est de 23° à 27° c. Elle se maintient entre 18° et 22° c., jusqu'à une profondeur d'environ 200 mètres. A une moindre distance des côtes, entre 200 et 300 kilomètres, la chaleur est moindre à une profondeur correspondante; elle ne dépasse guère 18° c. à la surface, 10 ou 11 au-dessous de 50 mètres, et elle tombe brusquement à 2, 3 et 4, si l'on descend au-dessous de 600 mètres, parce qu'à ce niveau on atteint le courant froid répandu au-dessous de l'autre.

Le *gulf-stream*, avons-nous dit, se détourne à l'est vers le 36e degré parallèle; il traverse alors de nouveau l'Atlantique, toujours plus diffus, perdant insensiblement de sa chaleur à mesure qu'il s'éloigne de son foyer, mais gagnant en surface. C'est ainsi qu'il atteint les côtes occidentales de l'Europe, où, après avoir attiédi les parages de la Bretagne, au sud-ouest de l'Angleterre et de l'Irlande, il pénètre dans la mer d'Écosse, et finit par baigner l'Islande et la Norvége. Ses dernières effluves se font sentir jusque dans l'extrême nord, à l'île de l'Ours et au Spitzberg, avant de se perdre tout à fait. L'élévation et l'uniformité constante de la température à la surface de l'Atlantique seraient donc un effet direct du *gulf-stream;* mais il semblerait ressortir de l'ensemble des observations faites sur divers points de cet océan, que le *gulf-stream* lui-même, au lieu de constituer un phénomène isolé et d'une nature spéciale, ne serait qu'un accident plus marqué du mouvement général portant les eaux des pôles vers l'équateur, et celles de l'équateur vers les pôles. Admettons comme vrai cet échange, dont nous discuterons les preuves : deux faits d'une parfaite évidence en résulteront nécessairement. En premier lieu, les eaux froides des mers polaires, en s'avançant vers le tropique, finiront, à raison de leur poids spé-

cifique, par gagner le fond et s'y accumuler, tandis que, par une marche opposée, les eaux tièdes, plus légères, occuperont naturellement la surface; cette disposition relative est forcée. Le second fait n'est pas moins explicite : la disposition géographique des continens et des îles exercera sur le phénomène une influence directe, tantôt en opposant une barrière au double courant, tantôt en lui livrant un libre cours. Les deux hémisphères présentent sous ce rapport de prodigieuses différences : l'Océan-Antarctique s'étend partout sans obstacle; il envoie ses eaux et ses glaces vers le tropique du Capricorne sans que rien entrave ce mouvement. L'extrémité méridionale, amincie en pointe, de l'Amérique et de l'Afrique, l'Asie, située presque entièrement en-deçà de la ligne par rapport à nous, bornent seules cette action, à laquelle la mer des Indes, l'Atlantique et le Pacifique ouvrent leur large sein. Nul courant limité et rapide ne pourrait se former dans de pareilles conditions; le *gulf-stream* ne marche et ne se maintient que par suite des barrières continentales qu'il rencontre, il obéit ainsi à la fois à l'impulsion générale, qui le pousse vers le nord, et à la direction particulière qui lui est imprimée par l'orographie des côtes. Si le *gulf-stream*, après son entrée dans le golfe du Mexique, y rencontrait une mer ouverte au lieu d'une ligne de côtes fermées de toutes parts, s'il n'était pas pressé au nord-ouest par le courant du Mississipi à son embouchure, au sud par les grandes Antilles, qui l'obligent de se détourner et d'aboutir au détroit de la Floride, si l'on faisait disparaître tous ces obstacles qui le maintiennent dans une direction déterminée, il s'épancherait au sein de la masse océanique; mais, tout en s'effaçant comme courant particulier, les effets auxquels il donne lieu, et qui dépendent d'une cause générale, n'en subsisteraient pas moins, bien qu'il fût peut-être plus difficile d'en apprécier l'intensité.

Les eaux arctiques ne peuvent s'écouler librement vers le sud, comme celles de l'autre pôle. L'océan glacial du nord constitue un bassin intérieur presque entièrement fermé, sauf par le détroit de Behring, par les passes qui mènent dans la baie de Baffin et par la large ouverture qui sépare le Groënland de la Scandinavie, et dont le Spitzberg occupe la partie nord, tandis que l'Islande et les Féroe en occupent l'entrée méridionale. Or, cette ouverture étant de beaucoup la plus large et la plus profonde, on conçoit que presque toute la masse des eaux arctiques suive ce chemin pour pénétrer dans l'Atlantique et se diriger de là vers le sud. En réalité, le détroit de Behring est presque fermé. La baie de Baffin donne lieu au courant particulier dont nous avons parlé, la plus grande partie des eaux froides n'éprouve aucun obstacle dans sa marche entre le Groënland et l'Islande; mais entre l'Islande et les Féroe les hauts-

fonds s'élèvent presque partout, et forment une terrasse sous-marine de l'Écosse aux Shetland et des Shetland en Scandinavie. La profondeur sur ces points ne dépasse nulle part 300 brasses. Or, comme les eaux tièdes occupent nécessairement la surface, il ne reste aux eaux froides qu'un étroit conduit, situé au sud-est de l'Islande, qui soit assez profond pour leur livrer passage. Ainsi la mer d'Écosse, où le *Lightning* et le *Porcupine* ont successivement relevé la température à divers niveaux, constitue un champ d'exploration des mieux choisis. Située aux abords immédiats de la mer polaire, elle n'en reçoit pourtant les eaux que dans une proportion limitée et dans des conditions d'orographie sous-marine qui permettent de déterminer parfaitement la marche, le mode d'action de ces eaux et leur situation vis-à-vis de celles qui viennent du sud.

Ces eaux, si distinctes par le milieu qu'elles constituent et les animaux qu'elles renferment, se rencontrent au sein de la mer d'Écosse, comme dans une zone frontière, au moment où, sorties également de leur domaine respectif, elles s'engagent dans des régions entièrement séparées de celles dont elles sont originaires. Mises en contact, elles coulent sans se mêler que très imparfaitement; le rôle en diffère autant que la destinée. A la surface et plus encore un peu au-dessous, jusqu'à 70 ou 80 brasses, l'influence des eaux méridionales est évidente : la température se maintient à 11° c. (52° F.) presque sans variations, ou du moins les variations sont faibles, inconstantes, explicables soit par les vents, soit par l'influence des rayons solaires. Le degré de température de cette couche superficielle est bien supérieur à celui de l'isotherme de la latitude où on l'observe. Vers le 59e degré latitude, l'eau à 400 brasses de profondeur s'est montrée plus froide de 1°,3 c. seulement que dans la partie septentrionale du golfe de Biscaye, sous une latitude plus méridionale de 10 degrés et sur un point où la température de la surface marque 18°,2 c. (62°,7 F.). Il est impossible de ne pas attribuer à l'influence des eaux venues du midi cette surélévation qu'aucune autre cause ne vient expliquer. Le *gulf-stream* même ne saurait en être à *lui seul* la raison déterminante; sans doute il ne fait que se combiner avec la masse des eaux amenées du tropique, masse énorme, tiède jusqu'à une profondeur considérable, dont la chaleur se dissipe peu à peu à mesure que sa marche vers le nord entraîne un mélange inévitable avec les eaux polaires. Malgré ce mélange partiel, les deux courans ont été parfaitement observés lors de l'expédition du *Porcupine*. Les divers sondages ont prouvé qu'il existait dans ces parages deux zones juxtaposées, deux régions sous-marines distinctes, l'une froide, l'autre tiède. Ce qui arrive là ressemble en quelque sorte à ce qui se passe sur la terre lorsque des courans atmosphériques uniformes et constans, les uns chauds, les autres froids, soufflent à travers

certaines régions contiguës et soumises par eux à des influencés contraires. Que de contrastes ne sortent pas d'une pareille disposition! Les cantons situés sur le revers méridional des grandes chaînes, comparés aux pays placés au pied des pentes septentrionales, en fourniraient au besoin de nombreux exemples; mais les profondes différences inhérentes aux milieux respectifs interdisent de pousser plus loin l'assimilation. Ce sont bien cependant deux climats sous-marins dont on a constaté l'existence dans le canal situé entre l'Écosse et les Féroe, deux climats résultant de deux courans contigus. Des sondages pratiqués par le *Porcupine* en trente-six stations différentes, concordant avec quinze observations analogues dues à l'expédition du *Lightning*, ont permis de les déterminer aussi sûrement que si on y avait pénétré. La masse chaude coule à l'ouest-sud-ouest, la masse froide à l'est-nord-est du canal. A mesure que l'on s'écarte de la surface, les deux zones se prononcent graduellement; elles sont d'abord peu marquées, mais le contraste ne tarde pas à se manifester.

Dans la zone chaude, l'abaissement de la température s'opère insensiblement; à 200 brasses, les eaux marquent 8°,2 c. (47° F.); à 400 brasses et jusqu'à 500 ou 600, elles accusent encore un minimum de 7°,5 c. (46° F.). A cette profondeur, le sol de la zone chaude se compose exclusivement de vase à *globigérines*, c'est-à-dire de petits animaux de la classe des *foraminifères*. A 767 brasses, point qui marque la plus grande profondeur qui ait été atteinte dans cette zone, le thermomètre se maintenait encore à 5°,2 c. (41° F.), et cette température n'était inférieure que d'un demi-degré à celle que l'on a constatée à la même profondeur dans le nord du golfe de Biscaye. On le voit, la zone chaude se distingue surtout par une égalité relative très prononcée dans la température de la masse. Très nettement caractérisée entre 150 et 400 brasses, elle l'est déjà moins entre 500 et 700, et, ce que l'on pouvait prévoir, les parties les plus froides sont en même temps les plus basses. Cependant, même à ce minimum de puissance calorique, le contraste est encore bien marqué avec la zone froide, puisque la température de celle-ci, au-dessous de 200 brasses, s'abaisse rapidement jusqu'à 0° c. (32° F.), et descend même encore plus bas, jusqu'à — 1°, 3 c. (29° F.) entre 300 et 640 brasses. Cette dernière profondeur est la plus grande où l'on soit parvenu dans la zone froide sur un point situé entre les Féroe et les Shetland. Du reste les deux zones s'étendent parallèlement dans le milieu du canal des Féroe. Une assez faible distance, réduite parfois à 20 milles, les sépare; mais la transition de l'une à l'autre peut être encore plus rapide et pour ainsi dire instantanée lorsque le niveau du fond change brusquement. Il ne faut pas oublier en effet (ce doit être pour nous un fil conducteur)

que la moindre densité des eaux tièdes les amène toujours au-dessus, tandis que la masse des froides tend à descendre. C'est ainsi que, près du bord méridional du canal, la température du fond marquait 9°,2 c. (48°,7 F.) à 190 brasses, tandis que 6 milles plus loin, la profondeur s'étant accrue subitement jusqu'à 445 brasses, la température se trouvait réduite à — 1°,1 c. Dans le premier cas, le haut-fond constituait évidemment une digue infranchissable pour le courant froid, tandis que dans le second le sol sous-marin, en s'abaissant, lui fournissait un passage. La nature même du fond de la région froide est un indice de la provenance polaire de ses eaux; la vase à *globigérines* disparaît, et à sa place on observe un sable quartzeux d'origine volcanique dont les particules ont été amenées de l'île Jean-Mayen ou du Spitzberg.

En avançant vers le nord, on voit la couche tiède superficielle perdre graduellement de son épaisseur, pendant que la masse froide augmente de puissance aux dépens de la première; plus voisine de sa source, elle occupe un plus grand espace vertical. Dans la direction opposée au contraire, elle tend à se laisser recouvrir par la masse chaude venant de l'équateur. Les eaux froides versées dans le canal des Féroe se joignent à celles qui partent du Groënland et de la baie de Baffin; toutes affectent la même marche, gagnent le fond et s'y accumulent de telle façon, qu'à l'inverse de ce qui se produit au sein de l'atmosphère, le froid envahit les régions profondes de l'océan, comme il règne sur les hauteurs qui hérissent les surfaces continentales.

Les sondages du *Porcupine* dans la partie orientale de l'Atlantique du nord ont renversé l'opinion, souvent émise par les hydrographes, qu'au-dessous d'une certaine profondeur l'eau de la mer gardait une température invariable de 3°,8 c. (39° F.). Ce degré marque effectivement le point de la plus grande densité de l'eau; celle-ci, comme chacun sait, se dilate insensiblement à partir de ce point jusqu'à celui de la congélation, où elle diminue en densité, tandis qu'elle augmente en volume par un brusque mouvement de dilatation. Le calme absolu qui règne dans les profondeurs, la composition chimique de l'eau de mer, et mieux encore l'énorme pression des couches supérieures, expliquent suffisamment comment l'eau peut demeurer liquide à un degré inférieur à celui de la congélation. A la faveur de certaines circonstances, on a vu l'eau pure se refroidir jusqu'à — 5° c. sans se solidifier, et un froid de — 2° à — 3° c. est presque toujours nécessaire pour glacer l'eau de mer. Au fond de la mer, les particules froides s'accumulent parce que le poids les entraîne; nulle cause ne saurait diminuer ce froid de la région inférieure, une fois établi, puisque les molécules relativement chaudes se tiennent toujours au-dessus des autres, et que celles

qui s'attiédiraient parmi les froides iraient immédiatement rejoindre les premières. L'ensemble seul pourrait être réchauffé à la longue et de proche en proche; mais il faudrait pour cela que la source d'où provient la masse froide cessât d'être alimentée, ou ne le fût que d'une façon insuffisante. Or, loin d'en être ainsi, les influences équatoriale et polaire se balancent, si la dernière ne l'emporte pas.

D'un grand nombre de sondages exécutés par le *Porcupine* dans trente-sept stations différentes et sur des points très divers de l'Atlantique, depuis le 47e degré latitude jusqu'au 55e, comprenant un total de quatre-vingt-quatre observations, il résulte en effet que la température, à partir de la couche immédiatement inférieure à la surface, s'abaisse régulièrement sans cesser de décroître jusqu'aux profondeurs les plus grandes que l'on ait pu atteindre. Vers 500 brasses (900 mètres), le thermomètre marque une température à peu près uniforme de 8° c. (47° F.); à 750 brasses (1,350 mètres), il descend à 5° c. (42° F.); à 1,000 brasses (1,800 mètres), il arrive à 3°, 3 c. (38° F.); à 2,000 brasses enfin, la température du fond se trouve réduite à 2°, 2 c., c'est-à-dire qu'elle excède de très peu le point de congélation. D'autres sondages, entre autres ceux qui ont été récemment exécutés par le commandant Schimmo et le lieutenant Johnson dans le même Océan-Atlantique, révèlent des faits absolument semblables, et amènent en définitive à conclure que toute la partie profonde de cet océan est occupée par une masse à peu près glacée.

Cette masse est certainement entretenue par les courans polaires; mais, si l'on en considère la puissance et surtout l'immense extension en superficie, il est permis de se demander avec M. W. Carpenter si l'Océan-Arctique, fermé comme il est, sauf dans une direction, peut fournir à lui seul une quantité d'eau suffisante pour refroidir tout le fond de l'Atlantique. L'influence combinée des deux pôles paraît ici de la plus grande probabilité en ce qui touche notre hémisphère. Rien ne limite, nous l'avons dit, l'action des eaux antarctiques, qui s'avancent jusqu'à la ligne et dépassent même le tropique du Cancer. Cette action devient visible, si l'on tient compte des sondages de sir J. Ross, dans son expédition aux mers australes, et surtout des opérations du même genre exécutées dernièrement par le vaisseau de la marine britannique l'*Hydra* dans la mer des Indes, entre Aden et Bombay. La couche froide a été retrouvée au fond de cette mer, et elle accusait absolument la même température que dans le nord de l'Atlantiqne, 2°,5 c. (36°,5 F.), température supérieure de très peu à la glace fondante. Le continent asiatique opposant ici une barrière insurmontable aux courans arctiques, c'est à l'influence seule du pôle austral que l'existence de la couche froide doit être rapportée, et cette influence s'étend sans doute au-

delà des deux tropiques, jusque dans la partie boréale de notre hémisphère.

Il existe donc au sein des mers une vaste et double circulation dont l'activité ne se ralentit jamais. L'échange est perpétuel entre les pôles et l'équateur, et les courans grands et petits ne sont en réalité que les accidens du mouvement qui agite sans trêve le vaste océan. Ce n'est pas en vain, si l'on y regarde de près, ce n'est pas sans but déterminé que les flots succèdent aux flots. Partis du pôle, ils s'acheminent les uns après les autres, perdant la lumière de ces pâles régions, gagnant peu à peu le fond des abîmes. Ils s'y perdent enfin; ils vont à la nuit, comme nous à la mort. Pendant que les vagues tièdes, venues des régions aimées du soleil, suivies dans leur course par une foule d'êtres vivans, étincellent et bruissent en plein soleil, les ondes froides s'enfoncent, comme celles du Léthé, dans le pays des ombres; mais, semblables en tout à celles du Léthé, une fois ensevelies, elles pourront renaître un jour à la vie et à la lumière.

III.

Dans ce milieu obscur, froid, éternellement calme, des êtres demeurent confinés, puisque la vie s'est répandue jusque dans de telles profondeurs. Vainement la réalité de leur existence a été longtemps et obstinément niée : d'heureuses découvertes, dont les plus anciennes paraissent dues aux célèbres navigateurs anglais sir John et sir James Ross, ont renversé de nos jours l'opinion scientifique qui transformait en un vaste désert le sol sous-marin au-dessous de 400 à 500 mètres à partir de la superficie; mais on peut dire que les draguages du *Lightning* et du *Porcupine*, en confirmant ces premières observations, ont amené des résultats qui nous initient aux plus intimes secrets de la vie océanique. Précisons d'abord à cet égard certaines généralités.

La distribution des êtres marins comme la distribution des animaux et des plantes terrestres en zones successives de la base au sommet des montagnes paraît frappante au premier abord. Les espèces s'arrêtent à divers niveaux à mesure qu'elles rencontrent la limite que le froid oppose à chacune d'elles : les plus capables de lui résister s'élèvent plus que les autres, les dernières finissent par disparaître vers 6,000 mètres dans les régions les plus favorisées. Au sein de la mer, des zones biologiques se succèdent aussi dans un ordre régulier et constant, mais, on peut le dire, en sens inverse, puisque la profondeur joue le rôle de l'altitude, et, comme celle-ci, amène le froid. Les êtres marins qui persistent au-des-

sous d'un niveau déterminé peuvent être justement comparés aux espèces qui remontent jusqu'au voisinage des neiges permanentes; mais dans ce rapprochement il faut aussi tenir compte de différences qui sont trop marquées pour n'en pas altérer l'exactitude. Si le froid des hautes cimes arrête à la fin les animaux et les plantes, le froid du fond des mers est toujours assez modéré pour ne constituer qu'un obstacle relatif; les effets de la pression et de la rareté des gaz qui servent à la respiration n'ont rien d'insurmontable pour les animaux inférieurs, tandis que le défaut absolu de lumière affecte seulement l'un des deux règnes. De là des conséquences qui altèrent la vérité du parallèle qu'il serait si naturel d'établir entre les zones alpines et celles de la mer.

Quoi qu'il en soit, lorsque l'on quitte la plage pour s'enfoncer peu à peu dans l'océan, on observe effectivement plusieurs zones caractérisées chacune par des êtres spéciaux. Immédiatement après la zone littorale, que la marée occupe et délaisse tour à tour, vient celle des *plantes marines*, que peuplent également des algues, des poissons, des crustacés, des mollusques. La zone suivante, celle des *corallines*, aussi riche en animaux, comprend déjà moins de plantes; elle descend jusqu'à 50 mètres. Au-dessous d'elle s'étend jusqu'à 200 mètres une quatrième zone, celle des *coraux des mers profondes*.

Déjà rares à 50 mètres, les algues se montrent encore exceptionnellement au-dessous de ce niveau. Une algue richement colorée en vert (*Udotea vitifolia*) a été retirée aux Canaries d'un fond de 75 mètres par M. Bory de Saint-Vincent, et d'autres espèces plus ou moins brillantes ont été recueillies par MM. Péron et Maugé à 170 mètres. Le varec turbiné (*Sargassum turbinatum*) existerait même, d'après M. Bory, jusqu'à 225 mètres; il est difficile que des algues puissent se maintenir au-dessous de cette limite. Ces plantes, sous le rapport de la couleur dont elles sont revêtues, se partagent en trois groupes : celles qui sont rouges, teintées de rose ou violacées, vivent dans des eaux transparentes, à portée de la lumière, — les vertes flottent encore plus près de la surface, — les brunes, les olivâtres et les noires s'enfoncent davantage au sein de l'abîme; mais aucune algue, selon le témoignage de M. Wallich, ne s'avance au-delà de 300 à 350 mètres. Les seules *diatomées*, qui sont à peine des végétaux, accumulent jusqu'à 700, peut-être jusqu'à 900 mètres, leurs enveloppes siliceuses; mais nous touchons par elles aux *protophytes*, c'est-à-dire à des organismes ambigus dont la véritable nature ne sera peut-être jamais fixée, tant leur structure simple les rapproche des derniers termes de la série animale. D'ailleurs il est même douteux que les diatomées puissent vivre à de

telles profondeurs, où leurs dépouilles seulement se trouvent peut-être entraînées. C'est entre 300 et 400 mètres, surtout aux abords des estuaires et sous l'influence de certains courans, qu'elles se multiplient de façon à composer à elles seules des bancs entiers. Il convient d'ajouter ici une remarque due à MM. Ed. Forbes et Loven et confirmée par M. Wallich; elle est relative à l'extension en profondeur des êtres organisés, plus grande dans les mers reculées vers le nord que dans celles du midi. Non-seulement les zones successives à partir du rivage se prolongent beaucoup plus loin au sein des eaux sur les plages du Labrador et du Groënland, mais le développement de la vie ne s'y manifeste qu'à un niveau bien inférieur à celui où il atteint son maximum dans les régions plus méridionales. Les algues en particulier ne se multiplient qu'à la profondeur où elles commencent à diminuer sous d'autres latitudes. On peut fournir une explication satisfaisante de ce phénomène : en effet, s'il est vrai que beaucoup d'êtres marins paraissent indifférens à l'abaissement de la température, ou fréquentent de préférence les eaux froides, presque tous cependant périssent au contact immédiat de la glace. Or la couche superficielle des mers polaires est tellement modifiée par les eaux douces, qui s'y déversent en abondance, surtout le long des fiords et des estuaires, dans les baies et les passes où se pressent les glaces flottantes, qu'elles accusent un degré de salure très faible, ou même nul. Les eaux douces, à cause de leur moindre densité relative, tendent à se maintenir à la surface ou ne se mélangent qu'imparfaitement avec la couche des eaux salées inférieures. Dès lors on conçoit très bien que les divers organismes désertent une zone non-seulement dépourvue des principes chimiques qui constituent l'eau de mer ordinaire, mais qui par cela même est sujette à se congeler plus rapidement, — double inconvénient que ces êtres évitent en se tenant à un niveau plus bas. L'admirable limpidité des eaux polaires, souvent remarquée des voyageurs, permet à la lumière affaiblie de ces régions de faire encore sentir son influence entre 27 et 182 mètres aux puissantes laminaires qui revêtent les fonds de véritables forêts sous-marines.

Quelle que soit la limite exacte où il s'arrête, le règne végétal cesse bien avant l'autre. On rencontre encore certains poissons à 900 et jusqu'à 1,100 mètres. Ces animaux sont sans contredit les plus élevés en organisation de tous les êtres sous-marins, puisque les phoques et les cétacés sont obligés de venir respirer à la surface; ce sont eux par conséquent que les effets de la pression devraient affecter davantage. M. d'Archiac affirme effectivement, d'après des expériences récentes, l'impossibilité où seraient les poissons de supporter sans périr une pression égale à celle qui existe à 3,620 mètres

de profondeur; mais, s'il est à peu près certain que les poissons disparaissent bien avant cette limite extrême, les mollusques, les radiaires, les éponges et une foule d'organismes inférieurs persistent même au-dessous sans éprouver aucune gêne. La pression énorme supportée par ces animaux, et qui équivaut à plus de 400 atmosphères par pouce carré pour une profondeur inférieure à 4,000 mètres, reste malgré tout un grand sujet d'étonnement, puisque l'homme résiste à peine, sous la cloche à plongeur, à un accroissement de pression de 2 ou 3 atmosphères; il faut se souvenir toutefois qu'il n'en est pas des organismes inférieurs comme des vertébrés terrestres, de l'homme en particulier. Leur corps ne renferme pas des gaz et des liquides de densité inégale. Un liquide homogène les imbibe, leur porte l'air dissous, et établit un parfait équilibre entre le fluide ambiant et le fluide circulant. On conçoit par là l'innocuité d'une pression énorme relativement à nos organes, construits pour la vie aérienne, mais sans inconvénient pour des êtres appropriés au milieu aquatique dans lequel ils demeurent plongés. La vive coloration de beaucoup de ces êtres constitue une autre sorte d'énigme qui excitait ici même, il y a quelques mois, la surprise d'un savant naturaliste (1).

Les êtres les plus curieux des eaux profondes, parce qu'ils semblent y avoir été oubliés et comme perdus, sont ceux qui se rattachent directement à des types dont on ne soupçonnait pas même l'existence, parce qu'ils passaient pour éteints. Retirés au fond des solitudes sous-marines, ces types, grâce à un isolement relatif, ont pu survivre à tous les événemens. Il en est ainsi de la famille des *crinoïdes* ou *encrines*, qui constituent un des types les plus singulièrs de tout le règne animal. Tout ce que l'imagination peut rêver de plus gracieux et de plus paradoxal par l'association des deux règnes se trouve ici réalisé comme à plaisir : une tige longue, mince, flexible, articulée, attachée au sol par une base fixe, mais susceptible de balancement et surmontée d'une couronne de rameaux contractiles, disposés en étoile autour d'une cavité qui contient la bouche et les viscères, telle est la plante animée et fleurie que l'on a comparée à un lis vivant (2), et qui peuplait de ses colonies innombrables le fond des mers primitives. Les crinoïdes, expression transitoire d'un monde encore voisin de son berceau, ont disparu peu à peu devant des types plus jeunes et plus parfaits, dont aucun cependant ne les surpasse en élégance. Aux derniers représentans de ce groupe, aujourd'hui très rares et dispersés çà

(1) Voyez *la Vie dans les profondeurs de la mer*, par M. Émile Blanchard, dans la *Revue* du 15 janvier.

(2) Κρινὸν.

et là de la mer des Antilles à l'Océan-Pacifique et jusque le long des côtes de Norvége, les draguages du *Porcupine* ont ajouté une nouvelle espèce qui se rattache à la tribu jurassique des *apiocriniens,* et séjourne au-dessous de 2,400 brasses (4,320 mètres). Les fonds bas et froids se sont encore trouvés habités par un spongiaire dont l'axe, ferme à l'intérieur, mou et coloré en vert pâle à l'extérieur, se divise dans le haut en plusieurs branches comme un arbuste. Il est singulier qu'une espèce à peu près semblable ait été découverte par M. le comte Pourtalès dans le golfe du Mexique, et fournisse une nouvelle preuve de la diffusion des êtres au fond de l'océan, où les conditions tendent partout à s'égaliser.

Mais comment s'arrêter à considérer un à un les habitans, si divers, si mêlés, si singulièrement associés, qui couvrent les régions sous-marines? Les pages succéderaient aux pages, les questions surgiraient à l'envi, tant le passé et le présent se coudoient au sein de ces populations, que tantôt des courans, tantôt des conditions de milieu, ou des natures de fonds variées comme leurs aptitudes, ou bien encore des révolutions dont le secret est à jamais perdu, ont entraînées sur les points où on les observe. Plus tard, l'homme, avec son ardente curiosité, qui sait à l'aiguillon qui la presse ajouter encore la patience des générations et l'emploi d'une méthode sûre, débrouillera ces populations confuses, saisira leur caractère, et, déchiffrant leur histoire, remontera par elle à des événemens dont l'antiquité est incalculable. La liaison intime des phénomènes actuels et des phénomènes anciens éclate à chaque exploration nouvelle. C'est l'espoir de percer les voiles du temps passé qui a constamment soutenu les efforts des Agassiz, des Pourtalès, des Carpenter, dirigé leurs sondages à travers le *gulf-stream* et l'Atlantique, et ce qu'on n'avait fait qu'entrevoir jusqu'ici s'est trouvé subitement éclairé.

L'océan par le fait est un livre au moyen duquel la plupart des questions géologiques peuvent être commentées avec fruit. Les terrains et les couches que nous étudions avec tant de labeur se sont formés au fond des mers d'autrefois, souvent sous de hauts niveaux, et par conséquent ce n'est pas uniquement par l'observation des zones côtières, ni même des petits bassins, que l'on apprendra comment ont vécu les êtres dont les dépouilles nous ont été transmises. C'est à ce point de vue surtout que doit être appréciée l'importance des *foraminifères* ou *rhizopodes,* qui sont les êtres les plus nombreux des régions inférieures, sauf sur les points où la température s'abaisse jusqu'à se rapprocher du point de congélation, et qui y foisonnent de manière à composer à eux seuls une sorte de boue vivante. On a souvent décrit ces petits êtres,

rangés parmi les *protozoaires*, c'est-à-dire à l'extrême base de l'animalité. Il suffira de rappeler ici qu'ils ne possèdent ni ouverture extérieure, ni aucun viscère, qu'ils sont formés d'une masse homogène ayant la consistance d'une gelée semi-fluide et que l'on nomme *sarcode*. Leur corps, réduit aux élémens les plus simples, ne possède d'autre organe que des prolongemens ciliaires ou *pseudopodes*, qui servent à entretenir le mouvement et la vie. Ces filamens, transparens comme du verre, passent par les ouvertures dont est criblé le tégument calcaire ou siliceux que ces animaux sécrètent, soit à la façon des coquilles de mollusques, soit par l'agglutination des particules sableuses au moyen d'une humeur visqueuse. La diversité, l'abondance, la petitesse de ces animaux, sont extrêmes, et leurs dépouilles s'accumulent partout au fond des mers. Leur polymorphie est si grande qu'il est impossible chez eux d'arrêter les limites des genres et des espèces, si toutefois il en existe; il semblerait que dans ce groupe les caractères, devenus plus mobiles, perdent leur importance relative et opèrent des transitions tellement multiples qu'elles échappent à l'analyse. Le rôle des foraminifères, si saillant dans l'ordre actuel, où leurs dépouilles existent par myriades dans le sable des mers, a été plus considérable encore dans le passé du globe. Des formations entières, comme celles du *coral-rag*, du grès vert et surtout de la craie, dont la blancheur tranche de si loin au flanc déchiré des buttes de la Champagne, sont dues aux accumulations de ces animaux. Presque toujours invisibles à l'œil nu, les coquilles des foraminifères sont d'une finesse et d'une transparence excessives. Les plus petites échappent à la destruction par leur faible dimension; placées sur le porte-objet du microscope, elles étalent leurs formes élégantes, indéfiniment variées, et les ciselures de leur surface. Quelquefois le même type se répète à satiété, de façon que la vase entière ne soit qu'un assemblage d'individus pareils amoncelés sans terme. D'autres coquilles, relativement plus grandes, mesurent 2 à 3 millimètres de longueur; les géans du groupe excèdent parfois un diamètre de 2 à 4 centimètres; la plupart sont fossiles, comme les *goniolines* et les *nummulites*. Celles-ci sont tellement répandues qu'elles ont donné leur nom à une formation dont la puissance est énorme, puisque à partir des Pyrénées et des Alpes on la suit jusqu'en Orient et en Égypte, pour la retrouver plus loin dans le fond de l'Asie, en Chine et sur les contre-forts de l'Himalaya. Les trois principales pyramides ont été taillées dans une roche pétrie de nummulites. A l'époque où ces foraminifères se sont ainsi multipliés dans une proportion infinie, un océan s'étendait sur la plus grande partie de l'ancien continent et leur ouvrait son large sein; c'était

l'océan *éocène*, et avant l'océan *éocène* celui de la *craie* avait occupé à peu près les mêmes régions : il avait aussi renfermé des populations innombrables de foraminifères, mais d'un aspect et dans des conditions bien différentes, puisque les roches nummulitiques affectent des teintes variées et surtout le gris jaunâtre, tandis que les vases à foraminifères qui ont donné lieu à la craie étaient d'un blanc laiteux dont rien n'altère la pureté. Avant d'avoir eu la pensée de soumettre la craie à l'examen microscopique, on se perdait en conjectures touchant l'origine et la vraie nature de cette substance à la fois pulvérulente et onctueuse au toucher, susceptible pourtant d'acquérir une certaine cohésion, parfois d'être taillée et polie; comment les débris triturés des coraux et des mollusques seulement avaient-ils pu subir l'action des vagues en mouvement, être réduits à l'état de résidus impalpables et devenir une bouillie homogène sans qu'aucun élément étranger fût venu s'y mêler? Ces singularités et bien d'autres sont tombées dès que l'étude des foraminifères actuels, inaugurée par M. Alcide d'Orbigny, eût conduit à les retrouver dans les anciens dépôts. Dès lors plus d'étonnement à concevoir sur le mode de formation de la craie, engendrée autrefois sous des eaux calmes et profondes et due au développement d'une multitude de foraminifères, surtout de *globigérines*. Ce dernier genre, dont la coquille est formée, ainsi que l'annonce le mot lui-même, de plusieurs loges sphériques, vit encore dans les mers actuelles; mais on était loin de supposer, avant les dernières découvertes, que l'on retrouverait de nos jours la craie elle-même en voie de dépôt, et accompagnée des mêmes formes animales qui la caractérisaient autrefois.

Les boues à globigérines qui occupent une grande partie du fond de l'Atlantique, et paraissent en relation avec le *gulf-stream*, ne diffèrent en rien de la craie. C'est la même nature de sédiment et aussi la même apparence, celle d'une bouillie laiteuse, comparée par M. W. King à de la laitance de poisson. Ces boues ont été retirées en grande abondance, en même temps que des mollusques, des échinides et des radiaires très ressemblans aux espèces fossiles de la craie, d'une profondeur de 767 brasses. La liaison paraît tellement évidente à M. W. Carpenter, qu'il n'hésite pas à reconnaître dans les espèces des boues à globigérines la descendance directe de celles de la craie. Selon lui, à l'émersion des anciens dépôts crétacés européens aurait sans doute correspondu l'affaissement d'une partie de l'Atlantique, et les mêmes animaux n'auraient eu qu'à se réfugier dans le nouveau bassin pour y continuer leur existence et y demeurer associés à peu près dans les mêmes proportions. Aux yeux des géologues, et ce sont maintenant les plus nombreux, pour

qui la continuité des phénomènes de la vie est une vérité incontestable, pour tous ceux en un mot qui repoussent et les destructions en masse et les rénovations subites et générales, les conclusions de M. W. Carpenter paraîtront ne pas manquer de vraisemblance, bien qu'il y ait selon nous quelque chose de trop absolu dans la manière dont l'auteur les a énoncées. Les *polycistinés* ou *radiolés*, sortes de foraminifères à test siliceux, ne jouent pas un moindre rôle que les foraminifères proprement dits. Leur coquille présente des prolongemens épineux qui leur donnent un aspect singulier; leur petitesse est extrême; ils constituent des bancs entiers dans les mers froides des deux hémisphères, et se retrouvent jusque dans la Méditerranée. Les *diatomées*, végétaux microscopiques unicellulaires, pourvus d'un tégument siliceux, rigide, à deux valves plates et exactement conniventes, peuplent aussi le sol sous-marin de leurs dépouilles. On a retiré des diatomées de grandes profondeurs dans les parages du Kamtschatka; elles foisonnent dans les mers australes, sur le parcours du *gulf-stream* et dans la Baltique. L'inaltérabilité de leur tégument assure partout leur conservation. On a vu cependant que les diatomées ne s'enfonçaient pas au-dessous d'un certain niveau; plus bas, leurs dépouilles peuvent être entraînées, sans que pour cela on doive conclure que ces organismes aient vécu sur place. Les sondages du *Porcupine* ont constaté l'absence ou du moins l'extrême rareté des diatomées au milieu des boues à globigérines. M. Wallich a prétendu que les diatomées qui persistaient au-delà de 900 mètres de profondeur affectaient une structure moléculaire différente de celle des individus soumis à l'influence de la lumière; s'il en était ainsi, ces végétaux, les plus inférieurs de tous, chez qui l'on remarque même des mouvemens, cesseraient d'agir à la façon des plantes, et participaient de la nature animale. C'est là une opinion singulière qui n'a pas été assez nettement formulée pour qu'on l'adopte sans nouvel examen; mais, dans tous les cas, elle n'est pas en désaccord avec la rareté croissante et l'existence de plus en plus difficile des végétaux, même les plus imparfaits, lorsque l'on pénètre dans les grandes profondeurs. Il est certain que les animaux persistent seuls dans les basses régions; cependant, comme les deux règnes, partout ailleurs en contact, remplissent des fonctions inverses et se suppléent par un échange incessant des élémens de nutrition et de respiration, il est naturel de rechercher avec M. W. Carpenter comment se comportent à ces deux points de vue les animaux des mers profondes entièrement livrés à eux-mêmes.

Le rôle des végétaux, dans l'économie générale du monde organique, consiste d'une part à élaborer la matière brute, puisée direc-

tement dans l'eau absorbée par eux, d'autre part à décomposer l'acide carbonique pour en fixer le carbone et en rejeter l'oxygène. Cette dernière opération n'a lieu que sous l'influence de la lumière; elle s'arrête quand celle-ci est absente, elle se ralentit à mesure que celle-ci s'affaiblit; elle est de plus nécessaire pour produire la *chlorophylle*, c'est-à-dire la matière généralement verte, plus rarement rouge, qui colore les plantes. La cellulose et le glycose, les matières sucrées et amylacées, huileuses, résineuses, gommeuses et albuminoïdes, les parties succulentes des végétaux, les tissus, sécrétions et tégumens de toute sorte, sont le résultat des opérations que nous venons d'indiquer, et ces substances constituent une nourriture toute préparée (1), destinée à l'alimentation de l'autre règne. Les animaux en effet ne puisent pas dans le régime inorganique les substances dont ils se nourrissent; leurs alimens sont empruntés soit au règne végétal, soit à leur propre règne. Les végétaux ne se mangent pas, les animaux au contraire se dévorent entre eux lorsque leur régime n'est pas exclusivement végétal. Dans les deux cas, la vie animale ne s'entretient qu'aux dépens mêmes de la vie, loi fatale et universelle, bien qu'elle demeure incompréhensible.

Les animaux respirent comme les plantes, mais, au lieu de fixer le carbone, ils le brûlent en s'emparant de l'oxygène de l'air, et ils exhalent l'acide carbonique et l'azote. L'opération est donc inverse de celle qu'accomplissent les végétaux, et ceux-ci fournissent aux animaux non-seulement des élémens nutritifs, mais encore de l'oxygène. Cette harmonieuse combinaison cesse au fond de la mer; sans plantes, plus de phytophages; l'alimentation devient forcément animale. Bien que la plupart des êtres des basses régions soient dans l'impossibilité de poursuivre une proie vivante, la multitude des protozoaires procure aux grandes espèces un aliment assuré. Le flot marin fourmille tellement d'organismes inférieurs qu'en baignant les animaux d'un rang un peu plus élevé, il leur dispense une nourriture abondante, puisée à une source vraiment intarissable.

La question se réduit en définitive à savoir comment se nourrit le *protozoaire* dès qu'il paraît établi que les végétaux d'un degré correspondant ou *protophytes* n'habitent pas près de lui. On s'est demandé d'abord s'il ne pouvait se faire que le protozoaire eût la propriété d'élaborer directement la matière brute pour la transformer en albumine, de même qu'il exsude le calcaire et la silice dont

(1) Ce sont des composés, les uns *ternaires* ou à trois élémens (carbone, oxygène, hydrogène), les autres *quaternaires*, ou plus compliqués encore, l'azote se joignant aux premiers élémens, soit seul, soit accompagné de soufre et de phosphore. Ils diffèrent beaucoup plus par les propriétés physiques que par la proportion atomique de leurs élémens, qui varie assez peu chez les composés d'une même classe.

il forme sa coquille; mais on peut répondre avec M. W. Carpenter que le calcaire et la silice existent à l'état de dissolution dans l'eau qui pénètre le protozoaire, et que celui-ci ne fait que retenir ces substances et les déposer au dehors, tandis que, pour produire de toutes pièces une substance albumineuse ou simplement protoplasmique, il faut nécessairement une décomposition chimique suivie d'une recomposition d'une nature spéciale, et jusqu'ici aucun fait n'autorise à croire que cette opération soit possible en dehors de l'influence de la lumière, c'est-à-dire autrement qu'à la façon des végétaux. Si donc il était concevable, ce qui n'est pas démontré, que les protozoaires les plus imparfaits fussent parfois susceptibles d'élaborer directement des composés organiques, ils deviendraient par cela même de véritables végétaux, et dès lors se trouveraient soumis aux lois qui gouvernent cette partie du domaine de la vie. Ici heureusement les recherches de l'expédition anglaise laissent entrevoir une solution qui dissipe presque entièrement les obscurités de la question. Déjà M. Wallich, et plus tard le professeur Wyville Thompson, s'étaient attachés à démontrer qu'au sein de la mer il n'y avait, à proprement parler, ni putréfaction, ni destruction immédiate des corps abandonnés par la vie. Imbibés par l'eau, qui fait partout équilibre, leur désagrégation s'opère d'une façon insensible. Chez eux, point de fermens propres à dissoudre la trame élémentaire; l'eau pénètre et remplit les moindres interstices : c'est elle qui reçoit et qui garde la matière organique, délayée et diffluente, mais encore atomiquement combinée, susceptible par conséquent de nourrir les êtres vivans chez qui elle est introduite. Une dilution de ce genre se trouve en voie de formation perpétuelle au sein de la mer; elle résulte du résidu flottant de tous les organismes aquatiques, de ceux que charrient les fleuves et particulièrement de ceux de la zone littorale, si richement peuplée dans un espace continu dont la largeur est évaluée à plus d'un mille. L'analyse des eaux de l'Atlantique, puisées à des hauteurs différentes, a permis d'y constater la présence d'une proportion sensible de matière organique fortement azotée jusqu'au-delà de 1,300 mètres. C'est sans doute à l'aide de cette dilution que se nourrissent les protozoaires. Ces animaux, sans ouverture buccale ni cavité intérieure régulière, retiennent par imbibition les principes tout formés contenus dans l'eau qui les baigne, de même qu'ils sécrètent au dehors le test calcaire ou siliceux de leur coquille.

Il ne suffit pas aux animaux sous-marins de pouvoir se nourrir, il leur faut encore respirer, et l'on comprend difficilement au premier abord d'où peut leur arriver l'oxygène dont ils ne sauraient se passer. Il est vrai que la respiration des animaux inférieurs est peu

active, une faible proportion d'oxygène leur suffit; mais d'autre part l'acide carbonique constamment exhalé par eux devrait à la longue, en s'accumulant, leur rendre l'entretien de la vie impossible. Les sondages du *Porcupine* et l'analyse des gaz que renferment les eaux de l'Atlantique ont effectivement démontré que la proportion de l'oxygène était d'autant moindre que l'on descendait plus bas dans la mer; la quantité d'azote diminue également, tandis que celle de l'acide carbonique augmente de plus en plus. La proportion de ce dernier gaz, inférieure à la surface à celle de l'oxygène, la dépasse dans la zone intermédiaire, et à 800 ou 900 brasses le changement est tel, que la quantité d'acide carbonique égale presque la somme de l'oxygène et de l'azote réunis. L'oxygène ne compte plus alors que pour moins d'un cinquième dans l'ensemble (1). L'acide carbonique, ainsi qu'on pouvait le présumer, abonde toujours plus dans l'eau des fonds, surtout de ceux où la vie se trouve richement représentée, que dans les zones purement aquatiques, fussent-elles situées plus profondément. Il est certain que l'acide carbonique, à force d'être exhalé, étoufferait la vie sous-marine, si, par un double mouvement, ce gaz ne remontait peu à peu à la surface, tandis que les courans et l'impulsion générale des flots, dont nous avons tracé la marche, amènent sans cesse des eaux saturées d'oxygène qui renouvellent la précieuse provision. C'est donc en définitive à l'agitation des eaux superficielles qu'est due l'introduction incessante de l'oxygène au fond de la mer. Les vagues, en se soulevant et faisant bouillonner leurs flots, contribuent puissamment à l'aération des eaux, et ces eaux, en suivant l'impulsion qui les entraîne vers les profondeurs, vont ensuite vivifier les êtres qui y restent plongés.

Telle est la solution plausible et le dernier mot d'un état de choses dont l'existence ne se comprend qu'à peine au premier abord. L'air et la nourriture se trouvent par le fait libéralement dispensés à des populations que leur extrême éloignement avait jusqu'ici soustraites à notre attention. Les animaux que nous venons de signaler n'offrent pourtant rien d'étrange, de tout à fait spécial dans leur structure, ni dans leur forme. La plupart diffèrent peu de ceux-là mêmes qui fréquentent nos côtes; d'autres, il est vrai, sont des types d'une époque antérieure disparus ou devenus très rares partout ailleurs, et qui semblent avoir cherché un refuge au fond des mers. Tous ces êtres, si singulièrement associés, les uns venus de l'extrême nord, les autres remontés du midi, ou

(1) La proportion sur 100 parties est la suivante : oxygène, 17,2; — azote, 34,5; — acide carbonique, 48,3.

se rattachant au passé le plus reculé, aucune loi générale bien précise n'a dirigé leur marche ni présidé à leur distribution; nulle finalité déterminée ne les gouverne. Dans des temps très divers et à travers bien des événemens, ils ont rencontré des conditions d'existence supportables, et s'y sont adaptés. Malgré l'absence de la lumière, malgré la pression, malgré la distance où ils se trouvent de l'atmosphère, ils pouvaient vivre, et ils ont vécu. Cette vie si bornée et si sombre est d'ailleurs celle de tous les animaux inférieurs. Chez eux, l'instinct est tellement court qu'il se confond avec l'irritabilité, et se limite aux seuls actes indispensables. L'équilibre de l'ensemble, dans ces sortes de catégories, se maintient par la mise en jeu des seules forces nécessairement inhérentes à tout ce qui est organisé, sans que les individualités y concourent par aucune volition personnelle de nature à distinguer chacune d'elles en particulier. Dans les profondeurs, aucun être n'est conscient de ce qui se passe près de lui; parqués dans un monde clos, tous se dévorent sans même parvenir à se connaître ou à s'apercevoir. C'est là pourtant un des plus vastes domaines que la vie ait su conquérir; elle y a poussé de fortes racines : aucune perturbation, à moins d'être totale, ne saurait l'en chasser. Les siècles passent, les périodes se succèdent et renouvellent la surface; mais le fond des mers persiste dans son isolement. Tout au plus reçoit-il par intervalles de nouveaux colons ou des voyageurs égarés. L'abîme ne cesse jamais d'étendre sur lui son impénétrable linceul, sous lequel toute lueur s'éteint, tout bruit s'amortit : l'existence à ce prix n'est plus, il faut le dire, qu'un secret perdu dans le silence et dans la nuit.

GASTON DE SAPORTA.

L'EXPOSITION INTERNATIONALE

DE LONDRES

Une grande exposition internationale a été inaugurée à Londres le 1er mai 1871. Tandis que l'Europe, attentive au bruit du canon, suivait d'un œil inquiet la marche des opérations militaires, un appel fait aux producteurs de tous les pays du monde conviait l'armée du travail à une lutte moins bruyante, mais plus décisive peut-être pour l'avenir des nations. Dans ces combats pacifiques de l'art et de l'industrie, ce n'est plus la discipline qui assure le succès, c'est l'initiative individuelle; ce n'est plus la force matérielle des peuples qui est en jeu, c'est leur force productrice, et les promesses que donne la victoire ne reposent plus sur les chances éphémères d'un traité : elles ont pour gage la source vivifiante de toute richesse, l'intelligence dans le travail.

Les événemens qui viennent de s'accomplir en Europe ont tellement absorbé l'activité publique, ils ont apporté dans les fortunes privées une telle perturbation, qu'on avait pu croire un moment à l'abstention des nations belligérantes, ce qui aurait ôté à l'exposition toute sa signification internationale. On devait craindre surtout que la France, préoccupée de ses récens désastres et tout entière aux difficultés de sa réorganisation intérieure, ne fût pas en mesure d'être représentée. Elle l'a été pourtant malgré quelques retards, et le triomphe éclatant dont nous avons été témoins peut être regardé comme un des faits les plus imprévus de cette époque si féconde en événemens extraordinaires. Il faut dire que, si la situation politique rendait notre position très défavorable vis-à-vis des autres nations, cet inconvénient était racheté par la nature toute spéciale de l'exposition, où la grande fabrication n'a pas été appelée, et qui

est entièrement consacrée aux produits du goût et de l'imagination, pour lesquels la France a depuis longtemps une suprématie incontestée.

On s'abuserait beaucoup, si on pensait trouver à Londres l'équivalent de notre grande exposition de 1867; d'ailleurs le système adopté par les Anglais est tout à fait différent de celui qui a prévalu chez nous : il n'en est pas moins intéressant à étudier, puisque les modifications qu'ils ont apportées au nôtre étaient, suivant eux, dictées par l'expérience du passé. A Paris, les produits de tous les genres ont été appelés à figurer ensemble pendant un laps de temps déterminé dans des constructions provisoires dont il ne reste plus de trace aujourd'hui. Le vaste édifice élevé à Londres sur les plans du colonel Scott présente au contraire un caractère définitif, il est destiné à recevoir en permanence une exposition internationale; mais ce n'est pas comme la nôtre une exposition universelle, et, si toutes les nations sont appelées à y prendre part à la fois, les différentes catégories de produits n'y pourront être admises que l'une après l'autre. Pendant le temps qui s'écoule chez nous entre deux expositions universelles, l'Angleterre aura vu passer successivement et à tour de rôle toutes les formes du travail humain.

Les beaux-arts ont été appelés les premiers, ainsi que les industries qui s'y rattachent directement, et, comme ils suffisaient à remplir presque toute la place, la poterie et les tissus de laine forment à eux seuls la part de l'industrie proprement dite. L'exposition des poteries est elle-même divisée en deux parties, et la plus importante est celle qui se rattache aux beaux-arts par l'aspect décoratif. Une longue galerie de machines en mouvement montre les divers systèmes adoptés pour la fabrication des tissus de laine, et le jardin qui l'accompagne renferme les animaux qui produisent les matières premières. On voit là des lamas, des chèvres du Thibet et de la vallée de Cachemire, des moutons mérinos prêtés par la Société zoologique de Londres; mais, si intéressante que soit cette section pour les hommes spéciaux, elle ne forme qu'un accessoire dans l'exposition, où les beaux-arts trônent en souverains. Ainsi constituée, l'exposition va durer jusqu'à l'hiver, et au printemps prochain elle fera sa réouverture avec des produits différens.

Avant d'entrer dans l'examen des salles, nous devons signaler une innovation due à l'initiative du commissaire français, M. Du Sommerard, parce qu'elle nous semble d'une grande importance pour l'intérêt de nos producteurs. La commission française, trouvant que la disposition adoptée pour le classement des ouvrages serait défavorable à nos exposans, a demandé et obtenu dans le local de l'exposition la concession d'un terrain sur lequel la France a fait con-

struire à ses frais une annexe qui fait partie du bâtiment principal, et qui est destinée comme lui à une exposition permanente. Cette annexe comprend plusieurs galeries importantes, où nos exposans se trouvent chez eux, classent leurs produits eux-mêmes, et ne relèvent que de la commission française.

L'ensemble des bâtimens forme un vaste parallélogramme, dont les portiques entourent les jardins de la *Société royale d'horticulture*, situés tout près du parc de Kensington. La galerie qui se trouve en entrant à gauche est tout entière occupée par les ouvrages anglais; celle de l'autre côté est consacrée aux produits des nations étrangères, et se trouve reliée à l'annexe française, qui est placée tout à fait à droite. L'Angleterre étant ici chez elle, il convient de commencer par une visite à sa galerie notre promenade à travers l'exposition.

I.

L'école anglaise est complétement isolée en Europe, et ne procède que d'elle-même. Holbein et Van Dick, malgré leur séjour prolongé en Angleterre, n'ont formé dans ce pays aucun artiste capable de perpétuer leurs doctrines, et Hogarth est considéré à juste titre comme le père de la peinture anglaise. C'est du moins le premier qui soit véritablement anglais par la tournure de son esprit et de son talent. Reynolds, Gainsborough, Lawrence, David Vilkie, Turner, Constable, ont montré après lui une autre face du génie national; mais hors de l'Angleterre ces artistes ne sont guère connus que de nom, et leurs œuvres, comme celles des peintres qui sont aujourd'hui en réputation, semblent incrustées dans le pays. Les Anglais sont le peuple qui achète le plus de tableaux des anciennes écoles; mais parmi les maîtres contemporains ils semblent n'apprécier absolument que leurs artistes nationaux, qui écoulent leurs produits dans la mère-patrie, et gardent leur manière de voir avec un soin jaloux, dédaignant d'échanger leurs idées contre celles qui ont cours sur le continent. Il en résulte que l'étranger qui débarque en Angleterre éprouve toujours un certain étonnement en se trouvant en face des tableaux anglais.

La peinture monumentale n'existe pas en Angleterre. Le culte protestant n'admettant pas la peinture dans les églises, les tendances vers le grand style religieux sont incapables d'y prendre un développement quelconque. Ajoutez à cela que le puritanisme anglican s'accommoderait assez mal de sujets empruntés à la mythologie, et que les traditions classiques, en art comme en littérature, n'ont jamais réussi à s'acclimater dans un pays aussi jaloux de sa per-

sonnalité en toute chose. La peinture de genre est le véritable domaine de l'art anglais : au fond de tout tableau, vous trouvez une anecdote, une scène susceptible d'être racontée, et c'est la grande préoccupation du peintre anglais, qui sacrifie volontiers les qualités purement pittoresques à l'esprit de la narration, au piquant de l'idée qu'il s'efforce de traduire par son pinceau.

Cette tendance, qui donne à l'art un but spécial et autre que lui-même, existe dans la peinture anglaise depuis Hogarth, le représentant le plus décidé des doctrines que nous signalons, et qu'il a fait prévaloir dans son pays. Avant de faire des tableaux, Hogarth avait été graveur sur métaux, et son goût pour le dessin se manifestait dès son enfance, comme chez tous les artistes doués d'une véritable vocation. Un jour, étant apprenti, il fut témoin dans un cabaret d'une rixe entre deux ivrognes : les combattans ruisselaient de sang, et rien ne pouvait arrêter leur fureur. L'enfant était trop petit pour oser intervenir, et pleurer n'eût servi de rien. Il prit un crayon, et dessina la scène qu'il avait vue; puis, content de ce qu'il avait fait, il alla montrer son ouvrage à ses camarades, disant avec une conviction entraînante que, si on pouvait afficher son dessin dans tous les cabarets du monde, personne ne voudrait plus se laisser aller à l'ivrognerie. Depuis, on l'entendait sans cesse répéter : *Je serai utile, je serai utile.* Sa vocation était décidée, et, quand on étudie son œuvre comme artiste, on voit qu'il n'a jamais dévié un seul instant de la voie qu'il s'était tracée dès son enfance.

Voulant stigmatiser tous les vices et traduire tous les ridicules, Hogarth ne reculait pas devant la laideur, et l'expression chez lui touchait à la caricature. L'école anglaise contemporaine a modifié ce point de départ dans une certaine mesure. Il y a en Angleterre un genre de beauté placide, particulière aux femmes de ce pays, et que les peintres sont très jaloux de n'altérer en aucune façon. L'art, voulant à la fois chercher l'expression, qui fait le fond des doctrines esthétiques en Angleterre, et maintenir chez la femme la quiétude des traits, est tombé dans un compromis bizarre : chez les hommes, la contraction du visage est souvent poussée jusqu'à la grimace, tandis que les femmes sont dépourvues de toute expression, et semblent même complétement inanimées. Non-seulement les peintres donnent aux femmes un visage insignifiant, mais ils reproduisent le même type uniformément; c'est comme un cliché qu'on retrouve dans tous les tableaux anglais. Ce type n'est ni la beauté sculpturale de l'antiquité, ni la physionomie vive et sémillante que nos peintres français ont traduite avec tant de charme. Il représente non pas une femme, mais une jeune fille de quatorze à dix-huit ans, une *young lady* au teint frais, au petit nez droit, aux

grands yeux veloutés, qui ne traduit aucune passion, qui à peine a l'air d'une personne vivante.

Ce contraste entre les hommes, dont le geste est habituellement très prononcé, et les femmes, qui semblent ne participer en rien à la scène, est certainement un des défauts les plus choquans de l'école anglaise contemporaine. Je n'en voudrais pour preuve que le tableau, très estimable d'ailleurs, d'un artiste qui jouit ici d'une réputation méritée, M. Horsley. Le sujet, qui est intitulé *Perdu et retrouvé*, est une scène de l'enfant prodigue arrangée avec les costumes modernes. Le coupable, accroupi dans un coin et assailli déjà par les caresses turbulentes du chien de la maison, veut cacher son visage avec ses guenilles, et n'ose regarder en face son vieux père, qui s'élance vers lui les bras ouverts. L'émotion de ces deux personnages est exprimée avec une rare puissance, et serait vraiment communicative, si le vieillard n'était entouré d'une demi-douzaine de jeunes filles, toutes du même âge, toutes également jolies, qui viennent distraire l'esprit par l'insignifiance absolue de leurs physionomies. Ces inutiles comparses sont assurément les sœurs du malheureux enfant que son père reçoit avec tant d'effusion; mais, si elles pensent à quelque chose, c'est peut-être aux petits gâteaux qu'elles prendront avec le thé : ce n'est à coup sûr ni à leur père, affolé de bonheur, ni à leur frère, écrasé sous le poids de sa honte.

La même observation peut s'appliquer à M. Faed, qui est certainement le meilleur peintre de genre que possède aujourd'hui l'Angleterre, celui qui se préoccupe le plus du charme et de la vérité du ton. Voici une scène de deuil : près du lit d'une morte est assis un ouvrier aux traits énergiques, dont les yeux, fixés sur celle qu'il a perdue, laissent échapper de grosses larmes. Deux petits enfans joufflus jouent à ses pieds sans songer à ce qui cause l'abattement profond de leur père. Voilà un contraste naturel, et qui, loin de nuire à l'expression du tableau, contribue à l'accentuer davantage; mais quelles sont ces jeunes filles qui ont l'âge, le teint et la physionomie réglementaires? Elles ne sont pas de la famille, car elles seraient plus émues; ce ne sont pas non plus des voisines, elles montreraient au moins de la curiosité. Hélas! ce ne sont que des modèles choisis pour leurs grands yeux, leur nez droit et la fraîcheur de leur teint. Le tableau cependant est peint d'une façon tout à fait remarquable, et M. Faed possède une *maëstria* d'exécution qui le place bien au-dessus de ses confrères. Ces qualités lui sont personnelles, et les défauts qu'on lui reproche sont ceux de l'école à laquelle il appartient.

Nous ne pourrions, sans tomber toujours dans les mêmes redites, nous arrêter longtemps sur les tableaux de l'exposition britannique;

cependant il est impossible de passer sous silence un peintre dont les œuvres ont été popularisées en France par la gravure, et qui occupe une place à part dans l'art européen, M. Ed. Landseer. Tout le monde connaît ses chiens dont la physionomie exprime des sentimens humains, ses cerfs qui brament au bord des marais, ses chevreuils qui courent dans les rochers, ses chevaux si fiers montés par de nobles châtelaines. La facture maigre et épinglée de ses tableaux déroute quelquefois ceux qui ne les connaissaient que par la gravure. Il y reste toujours pourtant un incontestable mérite d'invention et de tournure; seulement l'élégance est son domaine à peu près exclusif, et malheureusement le sujet qu'il a choisi cette année, *Van Amburg dans la cage de ses bêtes féroces*, aurait exigé des qualités que ne comporte pas le tempérament de l'artiste. Le tigre royal, le lion, la panthère, sont peints avec une touche délicatement caressée et dans un ton vitreux et transparent qui les fait paraître en verre. Évidemment, si le dompteur leur donnait un coup de sa baguette, il risquerait fort de les casser.

L'Angleterre avait autrefois une excellente école de paysagistes, et des artistes dont nous sommes fiers leur ont beaucoup emprunté, notamment à Constable. Aujourd'hui les paysagistes anglais ont une crudité dans les teintes et une sécheresse dans les formes qui viennent chagriner l'œil d'une manière désagréable, et, à part les *Vues de montagnes* de M. P. Graham et les *Intérieurs de ville* de M. Roberts, il y a bien peu de tableaux qui méritent d'être cités. La grande peinture, avons-nous dit, n'existe pas en Angleterre; il faut néanmoins faire exception pour une très bonne figure de femme grecque que M. Leighton intitule *Électre au tombeau d'Agamemnon*, et pour *Macready dans le Werner de Byron*, par M. Maclise, tableau d'un ton terreux et lourd, mais bien composé et savamment dessiné. Dans les portraits, nous signalerons seulement celui de trois jeunes filles, par M. Millais, ouvrage tout à fait hors ligne dans l'école anglaise contemporaine, et où l'on regrette seulement l'inconcevable négligence avec laquelle les mains sont traitées.

La peinture à l'eau occupe une place très importante dans l'exposition britannique, et de l'autre côté du détroit elle est considérée comme une manifestation particulière de l'art national. L'aquarelle est enseignée dans les écoles avant la peinture à l'huile, et, si les Anglais reconnaissent quelquefois que les tableaux des autres pays peuvent lutter avec les leurs, ils ajoutent aussitôt que, pour la peinture à l'eau, ils n'ont de rivaux nulle part. Nous ne contesterons aucunement la très grande habileté de leurs artistes dans la pratique de l'aquarelle; mais, ne voyant là un procédé qui ne

diffère d'un autre que par le maniement de l'outil, et l'art étant à nos yeux une question d'intelligence et de sentiment beaucoup plus qu'une question d'adresse, nous n'entrerons pas dans l'examen des aquarelles exposées, qui présentent comme invention, dessin et comme couleur, les mêmes qualités et les mêmes défauts que les tableaux à l'huile. Qu'on nous permette une seule observation à propos de l'exécution, puisqu'il s'agit ici de questions purement techniques. Le charme de l'aquarelle vient surtout de la légèreté de la touche et de la spontanéité de l'improvisation : comparée à un tableau terminé, elle doit être comme une terre cuite comparée à un marbre. Si le travail est minutieusement et péniblement traité, si les empâtemens de gouache y sont multipliés pour simuler les touches accrochées de la peinture à l'huile, si partout s'y révèle la prétention de ressembler à un tableau fait par d'autres procédés, l'aquarelle n'a plus sa raison d'être : c'est ce qui arrive en Angleterre. Cela dit, nous n'avons que des éloges à donner à MM. Topham, Tailer, Tidey, pour l'habileté dont ils ont fait preuve.

La peinture allemande contemporaine est à peu près concentrée dans deux foyers, Dusseldorf et Munich. Située non loin de la Belgique et très près de la Hollande, la ville de Dusseldorf appartient par son art aux Pays-Bas, et n'a d'allemand que le langage. Les artistes de Dusseldorf, qui ont la prétention de constituer une école en Europe, sont des disciples de l'ancienne école hollandaise, à laquelle ils ont le tort de ne pas emprunter ce qui en fait le charme principal : la couleur et l'effet. Il est vrai qu'ils n'ont pas, comme les maîtres auxquels ils se rattachent, ce penchant à la laideur qui chez les Hollandais est racheté par tant de qualités éminentes; mais il leur manque la puissance et l'originalité. Malgré la maigreur de leur exécution, quelques artistes, notamment MM. Knauss et Meyerheim, ont conquis chez nous une légitime réputation; mais ceux-là n'ont pas exposé à Londres, et la Prusse, dont l'unique foyer de peinture est à Dusseldorf, n'est représentée que par un très petit nombre d'ouvrages qui ne s'élèvent pas au-dessus du médiocre.

La Bavière est la seule province du nouvel empire où l'art soit parvenu quelquefois à s'acclimater. Les villes d'Augsbourg et Nuremberg ont eu leur part dans le grand mouvement de la renaissance, et dans la première moitié de ce siècle Munich est devenu un centre d'activité sous l'impulsion du roi Louis. Dès que cette impulsion cessa, les artistes qui avaient élevé ou décoré les édifices publics étant devenus vieux et n'étant pas remplacés, l'opinion devint indifférente à ce qu'elle avait acclamé, et le mouvement, après avoir perdu son importance, s'arrêta tout à coup. Aujourd'hui il y a

comme autrefois beaucoup de peintres à Munich; il n'y a pas d'art marqué d'un cachet propre. Les peintres d'histoire ne songent qu'à imiter, les uns M. Gallait, les autres M. Couture; les paysagistes font du faux Corot, quelques-uns se mettent même à la remorque de M. Courbet, et l'exposition internationale de Munich en 1869 a prouvé que de l'autre côté du Rhin on était exclusivement préoccupé de ce qui se faisait de ce côté-ci. Cette pseudo-peinture française est quelquefois habilement traitée; mais, alors même qu'elle a su choisir ses modèles, elle a pour nous l'inconvénient de rappeler des notes déjà connues et de donner encore une fois raison au fameux axiome de Michel-Ange : « celui qui marche après un autre est sûr de ne pas arriver le premier. »

Les tableaux de la Bavière sont un peu plus nombreux que ceux de la Prusse; seulement il est impossible d'y signaler rien de saillant. L'insignifiance absolue de la salle où est l'exposition allemande est à peine relevée par quelques tableaux envoyés par des artistes appartenant à diverses nationalités; la plupart ont déjà figuré à nos expositions de Paris. Ainsi nous retrouvons ici l'*Union de Lublin en 1569*, vaste toile d'un peintre polonais, M. Mattejko, que le public parisien a pu apprécier au dernier salon; — la *Visite aux grands parens* d'un Norvégien, M. Tidemand, charmante peinture d'un sentiment fin et délicat, — d'excellens chevaux d'un Hongrois, M. Schreyer, et une scène de la guerre religieuse des Pays-Bas par M. Pauwels, peintre belge qui réside à Weimar.

L'Italie n'est pas beaucoup plus brillante que l'Allemagne dans ses résultats; cependant elle accuse un effort, elle montre une tendance que nous n'aimons pas beaucoup, mais qui lui appartient. Les peintres et surtout les sculpteurs italiens sont de la plus extrême habileté; ils se jouent des plus grandes difficultés techniques, et semblent préoccupés plutôt de faire des tours d'adresse avec la brosse ou le ciseau que de traduire une pensée ou une impression de la nature. Ils reprennent la tradition de leur pays dans sa période de décadence, au lieu de remonter aux principes de l'école dans son mouvement ascendant; ils se font les continuateurs de Bernin plutôt que de Donatello. Leur exécution néanmoins est très séduisante, et, si la route qu'ils suivent ne peut les mener très loin, elle peut encore leur assurer une très grande vogue.

Toutes les fois qu'une lutte s'établit sur le terrain de l'art ou de l'industrie, on est sûr de trouver la Belgique au premier rang. Ce vaillant petit peuple occupe donc ici une place considérable, et l'importance de ses envois vient de la qualité plus encore que de la quantité, qui pourtant l'emporte de beaucoup sur celle des envois réunis de l'Allemagne et de l'Italie. Henri Leys est mort, MM. Gal-

lait et Wilhems n'ont pas exposé; mais de nouveaux artistes viennent combler les lacunes laissées par les absens. Ainsi M. Wauters, un très jeune homme, s'annonce comme un peintre d'histoire nourri d'études sérieuses et plein d'originalité. M. Portaëls n'en est pas à ses débuts, mais *les Bohémiennes* qu'il a envoyées sont peut-être son chef-d'œuvre. Ce n'est pourtant point vers la grande peinture que les artistes belges sont entraînés aujourd'hui, et le genre qui prévaut est plutôt une sorte de *réalisme élégant* qui fuit les vulgarités de la rue, et s'attache à traduire les habitudes de la classe aisée. MM. A. Stevens et Baugniet sont les représentans les plus fins et les plus délicats de ce genre de peinture, si généralement goûté. Les scènes de la vie champêtre sont un peu abandonnées; mais elles ont encore un brillant interprète dans M. Dillens, qui rend les tableaux rustiques de la Zélande et ses étranges costumes avec un esprit et une gaîté charmante. Les chiens de M. J. Stevens, les vaches de Mme Collard, les moutons dans la neige de M. Verlat sont également des ouvrages qui font le plus grand honneur à la peinture belge, et qui ont déjà obtenu en France le plus légitime succès.

II.

Au moment où l'exposition allait être ouverte au public, Paris était au pouvoir de l'insurrection, et les commissaires français, ne recevant pas les caisses de nos exposans, avaient tout lieu de craindre que leurs salles ne fussent absolument vides pour le jour de l'inauguration. Pour éviter l'effet déplorable que n'eût pas manqué de produire l'absence d'ouvrages français, M. Du Sommerard eut l'heureuse idée de s'adresser aux principaux amateurs anglais pour leur emprunter ce qu'ils pouvaient avoir de tableaux ou d'objets d'art appartenant à l'école française. Ils ont répondu à cet appel avec un louable empressement, dont M. Gladstone a donné l'exemple. Un point important était déjà gagné : nos murs ne seraient pas vides. Des tableaux de Greuze, David, Delaroche, quelques toiles des peintres français qui ont maintenant du succès en Angleterre, arrivèrent de plusieurs côtés. Un marchand de tableaux qui possède à Londres une maison importante, M. Durand Ruel, envoya des œuvres remarquables de nos artistes contemporains.

Ce premier essai d'exposition présentait une tournure assurément très respectable; mais il aurait eu pour l'étranger l'inconvénient très grave de montrer beaucoup de tableaux déjà anciens, portant le nom d'artistes morts, et de ne pas offrir en assez grande quantité des ouvrages dont l'exécution tout à fait récente fût de

nature à établir nettement notre position actuelle dans les arts. Par un bonheur inespéré, les caisses des véritables exposans arrivèrent de Paris pendant le règne de la commune, qui ne mit aucun obstacle à leur départ. Dès lors tout changea de face; on ne garda des artistes morts que quelques ouvrages hors ligne, qui forment comme une brillante introduction à l'art contemporain, et donnent à notre exposition un intérêt de plus sans lui ôter son caractère d'actualité.

Nous n'avons pas à nous étendre sur les tableaux dont le public parisien a déjà pu apprécier la valeur, et c'est seulement pour signaler leur présence que nous citons quelques toiles célèbres, telles que le *Marat dans sa baignoire* de Louis David, le *Triomphe de Bonaparte, premier consul*, de Prud'hon, *l'Iliade et l'Odyssée*, études pour l'*Apothéose d'Homère* d'Ingres, la *Marguerite* et le *Soldat convalescent* de Ary Scheffer, la *Sainte Cécile* et la *Marie-Antoinette* de Paul Delaroche, *l'Amende honorable*, *les Convulsionnaires de Tanger*, *le Mirabeau* d'Eugène Delacroix, des animaux de Troyon, des paysages de Théodore Rousseau, etc. Parmi les ouvrages de fraîche date envoyés par nos exposans, un grand nombre a déjà figuré à nos dernières expositions. Le *Dernier jour de Corinthe* de M. Tony Robert-Fleury, *la Vérité* de M. Lefebvre, le *Saint Vincent de Paul* de M. Bonnat, *le Maréchal de Saxe* et *Après la bataille* par M. L. Brown, *la Solitude* par M. Cabanel, *le Peintre* par M. Meissonier, *l'Idylle* et l'*Apollon et Mydas* par M. Levy, les *Dames de Saint-Cyr jouant Athalie* par M. Caraud, plusieurs toiles importantes de MM. Corot, Daubigny, Millet, Ch. Jacque, Ribot, Vollon, etc., retrouvent à Londres les applaudissemens qui déjà les ont accueillis à Paris; mais dans cette exposition, où la supériorité de nos artistes apparaît d'une manière éclatante, la foule fixe surtout son attention sur un jeune peintre dont la mort héroïque sous les murs de Paris a vivement ému l'opinion publique pendant le siége, Henri Regnault, le fils du savant directeur de la manufacture de Sèvres.

Tout le monde se rappelle l'étrange et saisissant *Portrait du général Prim*, que l'artiste montre tête nue et caracolant sur son cheval noir au milieu des bataillons qui défilent en l'acclamant. L'autre toile de Regnault, intitulée *une Exécution dans l'Alhambra*, dénote les mêmes tendances que la *Salomé*. C'est la dernière œuvre de l'artiste; elle porte la date de 1870, et fut terminée peu de jours avant le siége de Paris. C'est un tableau capital, qui n'a pas été vu en France, et qui, sous tous les rapports, mérite que nous nous y arrêtions un moment. En principe, nous croyons que la mission de l'art est de traduire les sentimens les plus nobles dont l'huma-

nité puisse s'enorgueillir, en même temps qu'une perpétuelle aspiration vers cette beauté parfaite et absolue que les Grecs regardaient comme la forme visible du bien ; mais, en dehors de cette glorieuse tradition, pour laquelle nous avouons hautement nos sympathies, on doit être disposé à faire la part de toutes les hardiesses et de tous les points de vue, pourvu qu'ils portent le cachet d'une individualité fortement prononcée.

M. Regnault est un disciple attardé du romantisme de 1830. Ce n'est pas en étudiant les chefs-d'œuvre du Vatican qu'il a développé son talent, c'est en méditant les *Orientales* de Victor Hugo. Son *Exécution dans l'Alhambra*, au lieu de présenter cette harmonie d'impressions que le Poussin regardait comme la première loi de la peinture, montre un contraste cherché entre l'horreur d'un drame sinistre et la gaîté charmante du lieu où il se passe. Sur les marches blanches d'un escalier qui aboutit à une salle splendidement décorée, l'exécuteur est debout. Sa peau bronzée se détache en sombre sur le vêtement d'un rose tendre qui recouvre sa poitrine, en laissant nus les bras et les épaules. Sa tête, d'un type africain très prononcé, est légèrement tournée de côté, tandis qu'il essuie avec une tranquillité nonchalante la lame d'un grand sabre encore tout dégouttant de sang. A ses pieds est le corps décapité de sa victime, dont la tête, ayant rebondi, est venue tomber au bas du tableau tout contre le cadre. L'action a dû être instantanée, et le froid de la mort n'a pas encore glacé ce visage, qui semble tourner ses yeux fiers et crisper encore ses lèvres courroucées. La conception de ce drame, où le bourreau est inconscient et la victime inconnue, est répulsive bien plutôt qu'émouvante, et c'est surtout par la magie de la couleur que l'artiste a voulu nous captiver. Le dôme de la salle réfléchit une lumière frisante qui se joue sur les lignes de mosaïque, les murs, les piliers, les arcades, et s'accroche aux pendentifs, aux stalactites, aux ornemens tout brillans d'or et de couleurs resplendissantes. Cet éclat de l'aspect, qui donne à la scène une gaîté intempestive, déplace et annule l'intérêt dramatique. L'œil ne peut impunément recevoir une impression diamétralement opposée à celle que le cœur doit ressentir. Le Titien a su trouver dans sa *Mise au tombeau* une couleur en harmonie avec le sujet, et tous les grands peintres se sont efforcés de mettre le langage du ton aussi bien que le langage de la forme dans un rapport intime avec la pensée du tableau. Henri Regnault, au lieu de chercher les notes qui conviennent à l'idée, se préoccupe d'abord des notes, l'idée n'étant pour lui qu'un prétexte pour les faire valoir. Ce sang rouge qui s'échappe à flots du cadavre décapité et se répand sur les marches de marbre blanc lui a paru d'un beau ton;

il en a fait la clé de voûte de son tableau, comme il avait fait pour la chevelure noire de sa *Salomé*, et il est parti de là pour donner toutes les ressources d'une palette étincelante, pour associer dans une brillante vision toutes les richesses colorantes du kaléidoscope. Le principe est faux, mais l'artiste a déployé une puissance vraiment extraordinaire. Sa merveilleuse habileté impose l'admiration, et, quand la raison est choquée, l'œil demeure fasciné sous les séductions de la couleur.

Le tableau de Regnault n'est pas le seul dans l'exposition française qui soit totalement inconnu dans notre pays. Un artiste qui ne fait à nos salons que de bien rares apparitions, M. Jules Dupré, est représenté à Londres par une vingtaine de tableaux dont plusieurs sont de premier ordre. Mlle Rosa Bonheur, qui depuis longtemps ne travaille plus que pour l'Angleterre, apparaît aussi avec plusieurs ouvrages inédits. L'exposition de peinture, dans son ensemble, montre l'école française incomplétement représentée, puisque beaucoup d'artistes éminens ont manqué à l'appel, mais suffisamment représentée pour nous assurer le premier rang. Les statues donnent à notre supériorité un caractère encore plus décisif. Nous ne pouvons cependant entrer dans la description des œuvres dejà connues de MM. Carpeaux, Moreau, Delaplanche, Frison, Cordier, Pollet, Fremiet, etc. Sous le rapport de la sculpture, la lutte avec les autres pays est vraiment par trop inégale : l'Angleterre et l'Allemagne n'ont rien, l'Italie a d'habiles praticiens, la France seule a des sculpteurs.

III.

L'art proprement dit ne figure pas seul à l'exposition internationale de Londres : il est escorté de ces charmantes industries qui dérivent des mêmes principes et lui empruntent souvent ses modèles. La céramique surtout est représentée par des envois nombreux. L'annexe française renferme en ce genre des produits très remarquables, et parmi nos exposans, M. Deck, selon son habitude, présente la part la plus fournie et la plus intéressante. Les sujets de genre, les chasses, les vases et les plats dont le dessin s'inspire du style arabe, chinois, japonais, persan, forment un ensemble aussi éblouissant que varié pour la richesse des teintes et le charme des ornemens décoratifs. L'effort sérieux et soutenu de nos céramistes a fait faire depuis quelques années d'immenses progrès à cette intéressante industrie; mais les Anglais, qui nous suivent pas à pas, sont arrivés à surprendre les procédés de nos fabricans, quel-

quefois même à égaler leurs produits. Ils sont d'ailleurs peu scrupuleux, et nous empruntent volontiers nos plus jolis motifs de décoration : nous en avons reconnu un bon nombre où ils n'ont eu pour ainsi dire que la peine de copier. Au surplus les fabriques anglaises recherchent beaucoup les Français, et c'est en grande partie à nos artistes et à nos ouvriers fixés en Angleterre qu'elles doivent les progrès qu'on leur a vu accomplir dans ces derniers temps. C'est ainsi qu'en examinant les produits de la fameuse maison Minton on est frappé de l'élégance des figures qui décorent quelques vases, et de la similitude qu'elles présentent par le style avec celles que fait habituellement M. Solon Millès ; mais nous avons appris bientôt que cet artiste avait récemment quitté la manufacture de Sèvres pour venir en Angleterre, où il a mis son talent au service de M. Minton.

La fabrique de Wedgwood, qui est aujourd'hui une des plus importantes de l'Angleterre, continue à suivre la voie qui a fait autrefois son succès. La fameuse pièce connue sous le nom de *vase de Portland*, qui est une des richesses du British Museum, et qui paraît remonter à la belle époque romaine, a servi de type à ce genre de décor qui consiste en petites figures blanches se détachant en relief sur un vase d'un ton opaque et uniforme, généralement noir ou bleu. Ces sujets classiques, presque toujours empruntés aux camées, représentent des divinités, des muses, des amours encadrés dans des guirlandes, accompagnés de masques, de têtes de bélier. L'élégance des figures et la délicatesse du travail leur prêtent un grand charme quand on les examine de près; néanmoins l'ensemble est souvent un peu froid, et la forme générale des vases n'est pas toujours heureuse. On voudrait moins de monotonie dans la conception, et il semble que le même talent pourrait être dépensé sans qu'il soit nécessaire d'adopter un cliché uniforme.

La maison Wedgwood fait aussi des vases imités de la poterie grecque ou étrusque : on a employé pour cela quelques-unes des compositions de Flaxman, dont le style archaïque est très bien approprié à ce genre de représentations; mais l'ornementation, qui est empruntée à des vases anciens, est exécutée avec une symétrie et une régularité si absolues qu'elle semble faite à la mécanique. C'est ce qui empêche l'illusion d'être complète, car, si la symétrie des ornemens est un des principes de l'art grec, les ouvriers mettaient toujours dans l'exécution une certaine liberté qui éloignait la froideur.

Les vases de style classique ne sont pas les seuls qui sortent de cette fabrique, et un artiste français, M. Lessore, qui travaille pour la maison Wedgwood, s'est créé un genre absolument nouveau qui

semble d'autant plus étrange ici, qu'il n'a aucun rapport avec ce qui se fait habituellement en Angleterre. Ce sont de petites figures de fantaisie, de petites scènes rustiques, qui ne sont qu'indiquées, mais avec infiniment d'esprit, et dont la couleur toute conventionnelle est toujours très bien conçue comme harmonie décorative.

Un magnifique escalier en faïence, exposé par MM. Simpson, et les riches collections des manufactures royales de porcelaine de Worcester, forment, avec les objets précédemment cités, la portion la plus remarquable de la céramique anglaise. Dans la même galerie, il faut signaler aussi les porcelaines danoises, parmi lesquelles une fort belle reproduction de l'*Hébé* de Torwaldsen; le Danemark a envoyé également de nombreuses imitations des poteries étrusques. L'Allemagne, l'Italie, le Portugal et les États-Unis ont quelques produits qui attirent peu l'attention; mais les porcelaines japonaises, qui occupent la salle du milieu, sont de la plus grande beauté. Seulement elles figurent ici comme spécimens d'un autre temps, et n'appartiennent point à l'art contemporain. Des terres cuites plus communes occupent la galerie extérieure, sous les arcades du *Jardin royal d'horticulture*. On y remarque une fontaine en terre cuite et quelques échantillons pour la décoration architectonique qui font le plus grand honneur à M. Doulton.

La verrerie n'occupe pas une place aussi importante que la céramique dans l'exposition internationale de Londres; il est probable qu'une autre année elle y figurera d'une manière plus spéciale. Aujourd'hui nous devons signaler seulement les magnifiques verreries émaillées de M. Brocard, qui s'est surpassé lui-même. C'est encore l'Orient, surtout l'ornementation arabe, qui a fourni le type des dessins décoratifs qui ornent ses coupes et ses plats de verre, ses lampes de mosquée et tous ses riches produits, où la fantaisie a plus de part que l'utilité. Le succès que M. Brocard obtient à Londres dépasse encore celui qu'il avait eu à la dernière exposition que l'*Union centrale des beaux-arts appliqués à l'industrie* avait organisée aux Champs-Élysées.

L'industrie du bronze tient à la métallurgie par les matières premières et par les procédés de fonte; mais elle touche à la sculpture, comme l'orfévrerie, par le goût et le choix des ornemens. Dans toutes les grandes villes de l'Europe, le travail du bronze forme une industrie importante; à Paris, il constitue un art véritable, supérieurement représenté à l'exposition de Londres par les envois de M. Barbedienne. Nos meilleurs artistes sont continuellement chargés de fournir à cette maison des modèles excellens que des ouvriers artistes exécutent avec une merveilleuse habileté. Des œuvres originales figurent à côté des reproductions de ce que l'art

de tous les temps a produit de plus célèbre, et on peut ainsi comparer les chefs-d'œuvre de l'art contemporain avec ceux que nous a légués le passé. Félicitons d'abord M. Barbedienne d'avoir fait exécuter en grand cette magnifique statue d'Auguste qui a été trouvée récemment à Rome, et qui n'est connue en France que par les photographies. Le bronze est admirablement venu, et nous serions heureux de le voir figurer dans nos collections publiques. Nous ne nous arrêterons pas sur les reproductions de statues connues, telles que *la Baigneuse* de Falconnet, le *Napoléon* de M. Vela, *le jeune Chanteur* de M. Dubois, et sur plusieurs pièces dans le genre Louis XVI, qui sont d'un goût charmant.

Un petit meuble de style persan attire plus particulièrement notre attention. On sait l'attrait que l'Orient exerce depuis quelques années sur nos ornemanistes. L'art décoratif de l'Asie est, pour tous ceux qui s'occupent des industries de luxe, l'objet d'incessantes études. Il pourrait y avoir là un danger, si nos dessinateurs abdiquaient leur personnalité pour se livrer à une simple imitation de créations étrangères à leur génie propre; mais ce n'est nullement une copie servile. Le cabinet persan exposé par M. Barbedienne est une œuvre vraiment française et contemporaine; seulement l'artiste s'est laissé guider par les principes des Orientaux, qui dans l'art décoratif peuvent être considérés comme des maîtres. Des fleurs identiques, courant sur des fonds différens et s'enlaçant les unes dans les autres, produisent les contrastes les plus heureux entre la symétrie des formes répétées et la variété des teintes multiples.

La Perse, l'Inde, la Chine, le Japon, sont des mines inépuisables pour notre industrie, et on se rappelle les heureuses applications que M. Christofle a faites du style japonais dans plusieurs pièces d'orfévrerie. La place réservée dans l'annexe française à MM. Christofle, Froment-Meurice et Veyrat montre assez l'importance qu'ils attachent à leur exposition. Par malheur, les derniers événemens ont apporté du retard dans leurs envois, qui n'ont pu figurer au début de l'exposition; mais ils n'ont pas à craindre la concurrence ou la rivalité des exposans étrangers. L'Allemagne, dont l'infériorité notoire avait été constatée aux dernières expositions, a jugé plus prudent de ne pas soumettre ses œuvres à une nouvelle appréciation du public, et l'Angleterre, qui n'a envoyé qu'un petit nombre de pièces, aurait aussi bien fait de s'abstenir. L'orfévrerie anglaise a un défaut capital, c'est de n'être pas de l'orfévrerie. De petits jockeys avec leurs chevaux, des sauvages avec des plumes sur la tête, des Saxons ou des Normands avec leurs carquois ou leurs lances, peuvent, selon la manière dont ils sont traités, former des

statuettes plus ou moins agréables, et ces statuettes peuvent être en argent comme en toute autre matière. L'orfévrerie a des lois spéciales, et les Anglais ne paraissent pas soupçonner qu'il existe un rapport intime et nécessaire entre une figure et les ornemens qui l'accompagnent, que le métal peut être travaillé de façon à présenter des surfaces mates et des surfaces polies, et que le contraste qui en résulte n'est pas une chose indifférente, qu'une ciselerie sur une partie plate doit être exécutée tout autrement que si elle a l'importance d'un relief, etc. L'invention des pièces est souvent bizarre, et l'exécution est presque toujours lourde et dénuée de charme. Parfois pourtant on voit dans les vitrines un vase ou un bouclier reproduit par les procédés de l'électrotypie, et on est frappé par la belle tournure de ces ouvrages, qui jurent avec le reste; mais, quand on s'approche pour voir de qui sont ces chefs-d'œuvre de l'orfévrerie anglaise, on y trouve le nom de Vechte ou de Morel-Ladeuil, deux artistes français qui ont apporté le concours de leur talent à l'industrie d'un autre pays.

L'art n'a pas de patrie, et, quand on est devant un chef-d'œuvre, on n'a pas besoin pour en jouir de savoir à quelle nationalité appartient l'artiste qui l'a conçu. Cependant on ne peut se défendre d'un légitime orgueil en voyant l'éclatante supériorité des hommes de son pays dans les travaux qui honorent l'esprit humain. Cet orgueil, nous l'avons éprouvé dans l'exposition internationale de Londres, non-seulement par le jugement que nous portions nous-même sur les ouvrages de nos compatriotes, mais aussi par les comptes-rendus de la presse anglaise, qui ne sont pas suspects de partialité à notre égard. Notre victoire dans la lutte du travail nous semblait comme un adoucissement à nos désastres, et, en parlant avec nos exposans de leurs projets et de leurs espérances, nous admirions la vitalité de ce peuple qui ne connaît pas le découragement parce qu'il a foi dans le travail.

René Ménard.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

30 juin 1871.

Maintenant que la guerre étrangère est finie et que la guerre civile est apaisée, maintenant que ce grand et noble blessé qui s'appelle la France se relève du double champ de bataille où l'a traîné un instant son mauvais destin, il n'y a plus de temps à perdre, il n'y a plus qu'une politique possible, salutaire, efficace, la politique du recueillement et de la réparation par le travail. Jusqu'ici, la France ne s'appartenait point en quelque sorte à elle-même, elle avait encore le fer dans sa blessure. La paix définitive avec l'Allemagne ne date que du mois dernier, la défaite de l'insurrection parisienne ne date que de quelques jours. Tant qu'on n'en avait pas fini, soit par les négociations, soit par les armes, avec l'ennemi extérieur et l'ennemi intérieur, si bien d'accord pour tirer parti de nos désastres, l'intérêt unique et tristement émouvant était là. Il fallait avant tout arracher le pays à l'odieuse et sanglante fatalité qui semblait le menacer jusque dans son existence. Aujourd'hui cette fatalité est heureusement vaincue, et il n'y a pas même le prétexte de cette poignante incertitude qui tenait tout en suspens.

Encore une fois le génie de la France se dégage des mortelles étreintes où l'on prétendait l'étouffer. La place est libre pour les hommes de bonne volonté. Diplomates et soldats ont fait leur œuvre, maintenant c'est l'œuvre pratique et patiente qui commence, la régénération par le travail moral comme par le travail matériel. Ce n'est plus le moment des vaines paroles, des fantaisies d'opposition ou de dissidence; c'est le moment de l'action, et d'une action de tous les jours, de toutes les heures. Il faut donc se mettre sans plus tarder à ce travail nécessaire et ne point oublier que tout se tient dans cette résurrection du pays, devenue notre mot d'ordre, que le prodigieux succès de l'emprunt d'aujourd'hui ne serait qu'un bonheur éphémère, si les élections partielles qui vont se faire demain pour compléter l'assemblée devaient être une

cause d'affaiblissement ou de confusion politique, que ces élections elles-mêmes, fussent-elles les meilleures du monde, ne seraient qu'un incident sans valeur, si on ne se servait de cette force nouvelle pour accomplir toutes les réformes dont l'instinct public pressent la nécessité. Voilà bien souvent déjà qu'on nous répète dans des discussions parlementaires qu'il ne faut pas se laisser aller aux illusions. Évidemment nous sommes payés pour nous défendre des illusions, si tant est que nous puissions jamais arriver à nous en préserver, et M. Thiers avait spirituellement raison lorsque l'autre jour, à propos des finances et du crédit, il disait à l'assemblée, séduite par sa parole : « Il faudra que nous soyons bien sages, que nous n'aimions pas trop à nous reprocher les uns aux autres de vouloir telle chose ici, de vouloir telle autre chose là, que nous tâchions d'oublier ce que nous pourrons vouloir plus tard, et qu'aujourd'hui nous ne parlions que de ce que nous pouvons légitimement vouloir, de ce sur quoi nous sommes d'accord... Vous me comprenez, messieurs. Si nous avons cette sagesse, oh! alors je suis convaincu qu'on sera bien heureux d'avoir de la rente française à 5 1/2, 5 1/4, peut-être 5... » La rente à 5 pour 100, c'est le rétablissement de la France, c'est le symbole chiffré de l'œuvre à poursuivre aujourd'hui. Est-ce impossible? Non, certes ce n'est point impossible; mais, pour que le succès de cette œuvre de rénovation nationale soit assuré, il faut que tout le monde s'y prête, le gouvernement, l'assemblée, aussi bien que le public; il faut oser mesurer sans parti-pris la force et la faiblesse d'une situation où il y a toutes les ressources à côté de toutes les difficultés et de tous les périls. Cette sagesse dont parlait M. Thiers, elle consiste à écarter les périls, à vaincre les difficultés et à dégager les ressources d'une nation qui n'a jamais mieux montré ce qu'il y a toujours en elle de vitalité qu'aux heures des grandes épreuves qu'elle a si souvent traversées dans son histoire.

Une chose est frappante aujourd'hui en effet. Certes cette année qui s'achève maintenant aura été pour la France l'année la plus désastreuse, la plus cruelle qu'elle ait peut-être jamais connue. Tout ce qui peut atteindre un pays dans son orgueil, dans sa puissance, dans sa fortune, nous l'avons supporté depuis le 6 juillet 1870, date réelle de la funeste déclaration de guerre qui nous a conduits là où nous sommes. L'ennemi s'est répandu comme un torrent sur notre sol et nous a infligé toutes les misères de l'invasion. Les séditions, complices de l'ennemi extérieur, ont laissé la ruine et l'incendie dans la capitale de la France. Bref, nous sortons de l'effroyable crise avec une indemnité de 5 milliards à payer, avec deux provinces de moins, notre prestige national diminué, notre capitale flétrie par les malfaiteurs et les incendiaires, nos champs ravagés, notre industrie et notre commerce momentanément suspendus, toutes nos ressources dilapidées et gaspillées par la cupidité ou l'inex-

périence. Est-ce assez de malheurs? Et pourtant, qu'on regarde de près, cette France qui vient de passer par de telles épreuves semble depuis trois mois n'attendre qu'un rayon favorable, un signal pour se relever et se reprendre à la vie. Non, ce pays broyé, victimé par les factions aussi bien que par l'étranger, ce pays n'est ni aussi abattu, ni aussi épuisé, ni même aussi décomposé qu'on le dirait.

Ce qu'il y a au contraire de curieux et de rassurant, c'est que, dans cette confusion provoquée par une guerre terrible et une insurrection sans exemple, on distingue tous les élémens d'une société vivace. Les défaillances, les corruptions, les révoltes, sont à la surface; au fond, il y a la séve d'une nation et toutes les ressources éparses d'une régénération possible. A coup sûr, dans cette série de lamentables événemens, l'armée a été particulièrement éprouvée et même, si l'on veut, démoralisée. C'est à ce point qu'on a pu se demander en certaines heures si le nerf de notre puissance militaire n'était pas irrémédiablement atteint, et cependant voyez avec quelle rapidité s'est refaite cette armée qui a été chargée de reconquérir Paris, comme elle a vite retrouvé son esprit militaire, ses habitudes de fidélité et d'obéissance, sa discipline! Il a suffi de lui montrer le drapeau, de lui donner un but et de lui rendre des chefs qui ont regagné sa confiance par leur habileté comme par leur attentive sollicitude. A ne juger que sur l'apparence et d'après les agitations de certaines villes, la France d'aujourd'hui serait la nation la plus ingouvernable, la plus prompte à glisser dans l'anarchie. Allez un peu plus au fond des choses, vous trouverez un pays susceptible et mobile sans doute, mais aussi le plus maniable, pour peu qu'on veuille ou qu'on sache le diriger et le gouverner. Les instincts d'ordre survivent à travers tout, et en définitive, dans cette masse nationale que ne représentent ni les journaux agitateurs, ni les clubs incendiaires, qui n'aspire qu'à vivre d'une vie laborieuse et tranquille sous la république comme sous la monarchie, dans cette masse il y a certainement assez d'intelligence et de raison pour qu'une société qui porte en elle-même cette force intime ne soit point perdue. Politiquement donc, en dépit de tristes et dangereux symptômes, la France n'est point aussi malade que le disent ses détracteurs, et la meilleure preuve, c'est qu'elle a échappé à une crise que bien peu de nations aujourd'hui traverseraient sans y périr. A un autre point de vue, dans l'ordre matériel, la France a souffert sans contredit, l'industrie et le commerce ont été paralysés, le travail a été interrompu, l'agriculture a été cruellement éprouvée. On n'a qu'à lire un rapport récemment soumis à l'assemblée par un représentant, M. de Montlaur, sur les ruines que l'invasion et la guerre ont laissées dans certaines contrées. C'est un bulletin navrant; il y a des zones qui comptent parmi les plus riches et qui offrent à peine aujourd'hui quelques traces de culture, où il n'y a plus de grains, ni pour la nourriture des habitans,

ni pour les semences. A travers ces misères trop réelles, ne sent-on pas cependant une activité qui ne demande qu'à renaître et à se développer avec une nouvelle énergie? La facilité avec laquelle l'emprunt de 2 milliards vient d'être souscrit en quelques heures sans sortir de France, cette facilité ne prouve-t-elle pas ce qu'il y a encore dans notre pays d'intarissable richesse? Oui, sans doute, il y a en France tous les élémens d'une rénovation nationale, élémens politiques, moraux, matériels, militaires : il y a de plus la bonne volonté, stimulée par un instinct d'orgueil patriotique; mais voilà la vérité : ce qui manque, c'est la cohésion, la direction, c'est la force organique qui seule peut féconder ces élémens pour en faire sortir une grandeur nouvelle, et c'est ici précisément que commence le rôle de tous ceux qui sont les guides et les éclaireurs du pays, qui ont une action initiatrice, assemblée, gouvernement, organes indépendans de l'opinion, les uns et les autres soutenus par un public intéressé lui-même au succès de cette entreprise commune de reconstitution nationale.

L'assemblée que nous avons aujourd'hui et qui sera complétée demain par cent vingt élections, cette assemblée, nous le savons bien, a le sentiment de la situation et des devoirs que lui créent les circonstances. D'abord elle ne doute pas d'elle-même, et c'est ce qui fait certainement une partie de sa force; mais ce n'est pas là sa seule qualité. La vérité est que, dans les pénibles épreuves qu'elle a été obligée de traverser et de surmonter, l'assemblée nationale a montré jusqu'ici autant de patriotisme que de modération, et, à vrai dire, elle est même plus libérale que beaucoup de ceux qui lui font la guerre pour les inclinations monarchiques qu'ils lui supposent. Ce libéralisme, elle vient de le montrer par la faveur avec laquelle elle a tout récemment accueilli à une première lecture, et malgré une certaine hésitation du ministre de l'intérieur, un projet qui ne tend à rien de moins qu'à constituer dans chaque département, à côté du préfet, une délégation élective et permanente du conseil-général. Dès qu'il s'agit de décentralisation, l'assemblée n'hésite pas; la décentralisation est son idée fixe, ou, si l'on aime mieux, son idée préférée, et ce qu'il faut bien ajouter aussi pour son honneur, c'est qu'elle n'hésite pas davantage toutes les fois qu'elle est placée en présence d'un intérêt véritablement patriotique. Assurément cette assemblée de Versailles a fait déjà bien des choses utiles, et elle en fera encore, nous n'en doutons pas; elle poursuit dans l'ombre de ses commissions des travaux qui touchent à tous les points de la législation administrative; elle a commencé notamment sur nos désastres militaires, sur les marchés passés pendant la guerre, sur l'insurrection de Paris, un ensemble d'enquêtes qui seront d'autant plus fructueuses que l'esprit de parti s'y montrera moins, qui jetteront sans doute sur

les événemens de cette dernière année un jour aussi étrange qu'instructif, si on en juge par les premières découvertes signalées par l'éloquence indignée de M. le duc d'Audiffret-Pasquier en pleine tribune. Tant que l'assemblée se livre à cette investigation sévère, elle ne fait point incontestablement un travail inutile; au nom de la souveraineté nationale qu'elle représente, elle fait œuvre de moralité publique, elle prépare des documens qui serviront à éclaircir bien des mystères.

Le malheur de cette assemblée, c'est qu'on peut dire d'elle ce qu'on dit du pays : il y a une multitude de bons élémens et peu de cohésion, beaucoup de bonnes volontés dispersées et un esprit politique sujet à de singulières intermittences. Cette chambre de Versailles se sent partagée, elle n'est pas sûre d'elle-même, voilà la vérité, et elle se laisse aller à l'entraînement des impressions et des incidens. Il y a surtout un point où certaines fractions de la chambre perdent tout à fait leur sang-froid, c'est lorsqu'il s'agit du 4 septembre et de la république. Le 4 septembre, il appartient à l'histoire, à cette enquête qui se poursuit, et le discours parfaitement habile, quoiqu'un peu étendu et un peu personnel, récemment prononcé par le général Trochu, sera une page à consulter sur cette dernière journée de l'empire, aussi bien que sur le siége de Paris. Quant aux conséquences politiques du 4 septembre, quant à l'avenir indéterminé en face duquel la révolution de 1870 a laissé le pays, ce serait tout au moins une marque de prudence de ne point y revenir sans cesse, puisque, par un pacte renouvelé plus d'une fois, il a été convenu qu'on ne devait pas s'en occuper pour le moment, que tout demeurait réservé. Pourquoi dès lors raviver perpétuellement des questions qui ne font que diviser les esprits et provoquer l'assemblée à rompre une trêve devenue une garantie de paix publique? Mais non, ce n'est point l'affaire de M. Baze, ni de M. Dahirel, deux terribles Jupiters de la politique. M. Baze éprouve le besoin de sortir de son repos solennel de questeur, et de marquer son importance en proposant à l'assemblée de déclarer qu'elle ne se séparera pas avant d'avoir voté une multitude de choses, qu'elle durera au moins deux ans. Il reste à savoir si M. Baze prétend enlever à l'assemblée le droit de se dissoudre elle-même avant deux ans au cas où elle le jugerait convenable; s'il n'enlève pas ce droit aux représentans, cela revient à dire que l'assemblée peut ne pas se dissoudre, mais qu'elle peut aussi se dissoudre, ce qui éclaircit tout à fait la situation, et lui donne manifestement un caractère particulier de stabilité! Quant à M. Dahirel, le cas était plus grave. M. Dahirel demandait tout simplement qu'on nommât à jour fixe une commission qui serait chargée d'élucider au plus vite la question du gouvernement définitif de la France. La chose était même si pressée, qu'il n'y avait pas moyen d'attendre les élections du 2 juillet pour nommer la commission. M. Dahirel

poussait l'attention pour ses futurs collègues jusqu'à vouloir leur présenter une besogne toute faite. Voilà ce qui s'appelle travailler à la stabilité et pratiquer l'art de perdre son temps. L'assemblée, il est vrai, n'a pas paru goûter ces propositions merveilleuses, et elle ferait bien mieux encore d'écarter une bonne fois toutes ces questions ou ces motions irritantes, toutes ces discussions pleines de sous-entendus périlleux et d'arrière-pensées, pour se consacrer uniquement et résolûment à cette œuvre de réorganisation publique qui suffirait certes à son zèle et à ses efforts. C'est ainsi qu'à l'heure où nous sommes elle peut agir utilement pour le pays, et qu'elle peut même s'assurer deux ans d'existence, si elle le veut. Elle sera d'autant plus forte sur le terrain national et pratique où elle se sera établie, qu'elle aura écarté d'une main plus ferme tout ce qui peut prolonger, aigrir les divisions en rallumant le conflit des partis.

Le gouvernement lui-même, au surplus, a une grande et directe responsabilité dans le développement de cette politique de transaction qu'il personnifie au pouvoir. Il ne suffit pas qu'il vienne de temps à autre mettre la paix entre les partis en les rappelant tous également au respect de la trêve sur laquelle repose la situation actuelle. C'est là sans doute une victoire qu'il gagne périodiquement, qui est due à l'ascendant légitime du chef du pouvoir exécutif, mais qui resterait à peu près stérile, si le gouvernement n'aidait l'assemblée à pratiquer cette politique en la pratiquant pour son propre compte. Puisqu'il est admis que le moment de l'action sérieuse est venu, qu'on doit s'occuper, non de la république ou de la monarchie, mais de la réorganisation nationale, il y a manifestement trois ou quatre questions essentielles sur lesquelles doivent se concentrer tous les efforts. Ainsi, avant tout, la réorganisation de nos forces militaires est une de ces questions. Ceci ne diminue en aucune façon le mérite de ce qui a été fait depuis trois mois pour reconstituer l'armée qui a remporté la victoire de Paris, et qui hier encore, dans la revue passée au bois de Boulogne, recevait de la population tout entière un accueil digne de son dévoûment et de ses services. M. Thiers, par son infatigable habileté et par sa prévoyance, a rallié et remis en état ces bataillons, ces régimens que des officiers intrépides ont conduits au feu, et dont l'illustre chef, le maréchal de Mac-Mahon, avec une simplicité dont il ne s'est jamais départi, pouvait serrer virilement la main de celui qui l'a aidé à vaincre. Il a fait face merveilleusement à une difficulté de circonstance, et il n'est pas au bout, puisqu'il a encore l'immense obligation de régler tant de situations, dignes d'intérêt, créées par la dernière guerre. Cela fait, il y a toujours la vraie question, celle de la réorganisation définitive de notre armée et des conditions de recrutement de cette armée. Que même aujourd'hui, après tant de dé-

ceptions et sous le poids de tant de charges accablantes, notre état militaire doive rester conforme à la grandeur de la France, on peut se fier là-dessus à M. Thiers, qui n'a point caché d'ailleurs qu'il ne fallait songer à aucune économie sur le budget de la guerre; mais sur quelles bases sera fondé cet état? Il est certain que le principe du service obligatoire pour tous s'impose invinciblement désormais; il est unanimement admis dans la commission de l'assemblée, il est accepté par les généraux, par M. Thiers lui-même, qui, au premier moment, avait paru garder quelque doute et considérer comme suffisante la loi organique de 1832. Ce qu'il y a de plus évident, c'est que cette nécessité du service obligatoire, elle nous est jetée en quelque sorte à la tête par les événemens, par l'immensité d'un désastre dû en partie à l'insuffisance de nos moyens militaires. Dans quelle mesure et avec quels tempéramens ce principe sera-t-il appliqué? Comment se combinera-t-il avec ce qui peut et doit survivre de cette loi de 1832, qui a été jusqu'ici la charte de l'armée, et qui en effet a suffi tant qu'on n'avait pas à combattre plus d'un million d'hommes? De quelle façon réglera-t-on toutes ces questions de la durée du service actif, de la répartition des contingens, de l'organisation des réserves? Ceci est l'affaire de l'habile collaborateur que M. Thiers s'est donné comme ministre de la guerre, du général de Cissey, et un peu aussi sans doute de M. le ministre des finances. Pour nous, ce que nous voyons, ce n'est pas seulement l'intérêt militaire, bien qu'il soit grand; c'est aussi et surtout l'intérêt moral, social, c'est la nation tout entière sans distinction passant sous les armes, s'initiant par le service et par le dévoûment à la religion du drapeau, s'assouplissant aux devoirs sévères du patriotisme, contractant les habitudes de la discipline. On s'est assez moqué de la discipline, à ce qu'il paraît, et on en revient après en avoir porté la peine; les avocats du radicalisme font eux-mêmes amende honorable. On sait ce qu'il en coûte de détruire l'esprit militaire, de se fier pour la défense du pays à cette *belle* institution de la garde nationale, qui, pour quelques services honorables que personne ne conteste, a été si souvent la plus ferme espérance de toutes les séditions. La nation armée, oui, mais la nation disciplinée sous les armes, voilà ce qu'il faut. L'heure est venue d'accomplir cette décisive et salutaire réforme qui peut refaire la France. Jusqu'ici, en présence des nécessités militaires du moment et des devoirs d'une répression gigantesque, il était difficile, on le conçoit, d'aborder de front une telle question. Désormais il n'y a plus de raison d'attendre. Le général de Cissey peut marcher, il sera suivi et appuyé. C'est la part du ministre de la guerre, et elle est assez belle, dans le programme de la régénération nationale.

Il ne faut pas que le pays puisse hésiter au moment d'entrer dans

cette voie. Et, de son côté, le ministre de l'instruction publique s'est-il mis à l'œuvre en homme persuadé que tout est à faire aussi dans le domaine qu'il gouverne? M. Jules Simon a dû s'en préoccuper; il n'avait pas, quant à lui, à reprendre Paris, et il n'était pas retenu par toutes les considérations, par tous les détails d'une transition toujours difficile. Il n'avait qu'à montrer qu'un esprit nouveau devait animer désormais l'éducation publique à tous les degrés. Nous avons lu sans doute dans ces derniers mois quelques circulaires honnêtement pensées et fort élégamment écrites. Le ministre de l'instruction publique a même publié tout récemment, si nous ne nous trompons, une note assez attendrie sur la situation faite aux professeurs de Paris par les événemens que nous traversons depuis un an. Rien de mieux assurément, rien de plus légitime et de plus convenable que la sollicitude de l'administration pour les intérêts matériels des professeurs; mais enfin, et les professeurs eux-mêmes ne sont pas les derniers à le reconnaître, il y a des heures où il ne s'agit pas précisément de cela, où un homme qui a dans ses mains une part de pouvoir est tenu de faire sentir autrement son action. Nous parlions de la vertu du service obligatoire pour discipliner la nation; en réalité, c'est dans les écoles de tout genre, dans l'éducation publique à tous les degrés que doit se préparer désormais cette initiation aux mœurs sévères de la vie disciplinée, et pour cela on n'a pas besoin de lois nouvelles, de réformes organiques de l'enseignement. Ces réformes et ces lois viendront à leur heure; elles seront certainement votées sans aucun esprit méticuleux par l'assemblée. Jusque-là, il y a une œuvre toute simple, toute pratique et qui n'est pas moins pressante, c'est de faire comprendre aux maîtres de toute sorte, aux directeurs de l'éducation publique, l'importance du rôle qu'ils ont à remplir, c'est de faire rentrer la discipline là où elle n'est plus par malheur depuis longtemps et de ramener au devoir ceux qui s'en écartent, c'est enfin d'imprimer à l'enseignement tout entier, par une impulsion de tous les jours, une direction conforme aux nécessités nouvelles du pays. M. Jules Simon, nous devons le supposer, n'a point négligé cette partie de sa mission. Nous apprendrons sûrement un de ces jours tout ce qu'il a fait déjà, dans la mesure de ses pouvoirs, pour commencer à relever l'éducation nationale, car enfin il est bien clair que, pour rester un bon ministre de l'instruction publique, il ne suffirait pas d'être caressant pour tout le monde, même pour ceux qu'on frappe, ou de se précipiter avec enthousiasme sur les pas de M. Thiers descendant de la tribune après un de ces discours par lesquels l'illustre chef du pouvoir exécutif gagne des batailles pour son cabinet.

Ah! si M. Thiers avait le temps de s'occuper de l'instruction publique! mais il n'a pas le temps, il a sur les bras la politique générale, la di-

plomatie, la guerre, les finances, et, soyons de bon compte, il y réussit assez bien pour qu'on ne lui en demande pas davantage, pour qu'on le dispense même au besoin de remplacer M. Jules Simon, ou de songer à écrire de petites lettres à ceux qui le flattent sans le servir. Quand nous parlons des batailles gagnées par M. Thiers, il n'y en a point en vérité d'égale à celle qu'il vient de remporter, ayant M. Pouyer-Quertier pour lieutenant, dans l'affaire du dernier emprunt. Voilà un succès qui n'est pas seulement financier, qui a aussi un caractère très politique et qui est de nature peut-être à faire réfléchir M. de Bismarck. La souscription était à peine ouverte, qu'elle a pu être close; un jour a suffi. Paris seul a donné 500 millions de plus qu'on ne demandait; avec la province, la France a dépassé de 1 milliard 1/2 le chiffre de la souscription; avec l'étranger, on atteint et on dépasse les 5 milliards de l'indemnité due à la Prusse. Le crédit français est donc encore une puissance qui défie les extorsions et les violences, et M. Pouyer-Quertier a pu porter avec un modeste orgueil ce bulletin victorieux à l'assemblée. Que l'intérêt nécessairement un peu élevé qui a été attaché à l'emprunt ait dû attirer les capitaux, cela ne peut être douteux; mais ce succès presque prodigieux dans les circonstances actuelles, ce succès a évidemment une autre signification. Ce n'est pas seulement l'éclatante confirmation de ce mot dit récemment en Angleterre, que « les Français croient à la France; » c'est le prix de cette sagesse dont M. Thiers parlait l'autre jour en la pratiquant lui-même, et aussi de cette habile sincérité avec laquelle le chef du pouvoir exécutif a fait l'histoire de nos finances. M. Thiers, avec ce bon sens et cette clarté qui donnent du charme même aux chiffres, M. Thiers a eu le mérite de porter la lumière dans cette chose mystérieuse qui s'appelait depuis quelques mois la situation financière de la France. Où en étions-nous après cette guerre qui a tout à la fois diminué nos ressources et si étrangement grossi nos dépenses? Quelle était la mesure de nos déficits et de nos charges? Comment pouvions-nous résoudre ce double problème de nous libérer d'une colossale indemnité et de rétablir un certain équilibre dans nos budgets bouleversés? M. Thiers a fait de la politique et des finances dans son discours, il a mis les résultats à côté des causes; il n'a rien dissimulé de nos pertes, de nos embarras pas plus que des ressources qui nous restent. Bref, c'est le bilan complet d'une situation exposé par un homme qui sent qu'il ne parle pas seulement pour la France, qu'il parle en même temps pour l'Europe, — qu'il ne s'adresse pas seulement au monde financier, qu'il s'adresse aussi au monde politique, inquiet de ce qu'on peut encore attendre d'un pays soumis à de telles épreuves. Le succès a répondu à sa courageuse franchise; la France, cette France exténuée, épuisée par les réquisitions et par tous les excès de la guerre, lui a donné

assez de milliards pour inspirer à M. de Bismarck la crainte de n'avoir pas assez fait pour réduire sa victime à l'impuissance.

Fort bien, nous sommes maintenant en mesure d'acquitter nos premières dettes entre les mains de notre terrible créancier, et de laisser à la France le temps de respirer avant de faire au crédit un appel nouveau ou de chercher tout autre moyen de libération. Le premier pas est donc franchi heureusement. Il ne faudrait pas cependant s'aveugler. Quel que soit le succès de l'emprunt qui vient d'être réalisé, il n'est pas moins vrai que notre situation reste, selon le mot si juste de M. Thiers, non pas désastreuse, mais laborieuse, difficile, et c'est là justement qu'une vraie politique financière devient une des nécessités, un des élémens de la réorganisation nationale qu'on veut poursuivre. Au fond, en quoi consiste ce bilan si parfaitement exposé par M. Thiers? Il comprend d'un côté les déficits de 1870 et 1871 résultant soit de la diminution inévitable des recettes, soit de l'aggravation des dépenses, et d'un autre côté les moyens de toute sorte à l'aide desquels on a fait face aux difficultés. 1870 a laissé un déficit de 645 millions, 1871 a un déficit de 986 millions. On a paré à ces découverts avec des avances de la Banque qui se sont élevées au chiffre considérable de 1,300 millions, avec un emprunt contracté à Londres par la délégation de Tours et dont le capital est de 250 millions, quoique l'état n'ait touché que 200 millions. A cela il faut joindre l'emprunt qui vient d'être fait et ceux qu'il faudra nécessairement faire encore pour acquitter l'indemnité prussienne. Au total, quand on arrive au bout de ce défilé, quand on sort de cet épais fourré de chiffres, on se trouve pour 1872 en présence d'un budget sur lequel s'accumulent fatalement toutes les charges de cette malheureuse année, et qui peut d'autant moins y suffire avec ses ressources normales qu'il se trouve diminué du revenu des provinces cédées à l'Allemagne.

Le déficit qui résulte de tout cela, il se résume dans un chiffre : c'est une somme de 556 millions à trouver, voilà le dernier mot. Il est vrai que dans ce chiffre tout est compris, même l'intétêt des trois derniers milliards de l'indemnité, et qu'il y a aussi 200 millions d'amortissement. Il est vrai encore que cette somme peut être atténuée par les économies qu'on pourra faire dans le budget; mais M. Thiers n'évalue pas les économies possibles au-delà de 120 millions, et cela se comprend bien dès que le budget de la guerre, au lieu d'être diminué, devrait être plutôt augmenté. Même après les économies prévues par M. Thiers, il resterait toujours 436 millions à trouver. — 436 millions, ce n'est point évidemment au-dessus des forces d'un pays tel que la France; le problème est de savoir comment on prélèvera cette somme sur la fortune publique. M. Pouyer-Quertier répond à la question par un système de

taxes ou de surtaxes sur l'enregistrement et le timbre, sur les boissons, sur les sucres et le café, sur les cartes à jouer, sur les allumettes, et enfin par un droit d'entrée de 20 pour 100 sur les matières premières, notamment sur les matières textiles. Le trait distinctif du système de M. Pouyer-Quertier, on le voit suffisamment, c'est le droit sur les matières premières, c'est-à-dire en d'autres termes un retour au régime de la protection commerciale. Si c'est absolument nécessaire, si on ne trouve rien de mieux, il faudra bien se résigner; mais c'est là précisément ce qu'il s'agit de savoir, si on ne peut trouver rien de mieux, si le système de M. Pouyer-Quertier est aussi efficace qu'il le croit, d'autant plus que la perception du droit nouveau sur les matières premières doit être nécessairement différée jusqu'à ce que des négociations aient pu permettre d'établir sur les produits étrangers des surtaxes équivalentes à la somme des droits nouveaux qui grèveront nos produits manufacturés. C'est le rapport même de M. Pouyer-Quertier qui le dit. Quoi qu'il en soit, voilà la lutte engagée sur le terrain économique. Pour tous, le but est le même : il s'agit du rétablissement définitif de notre crédit par l'équilibre de nos budgets, et dans leurs discussions les plus vives, dans leurs recherches comme dans leurs transactions, les pouvoirs publics, l'assemblée, le gouvernement, ne peuvent oublier qu'avec la réorganisation militaire, avec l'instruction publique, les finances sont un des moyens les plus efficaces pour rendre au pays l'indépendance de son action. Qu'on fasse de la bonne politique, qu'on ouvre la carrière au génie productif du pays, et la France ne se plaindra pas d'avoir à payer les frais de sa résurrection, elle portera son fardeau, selon le mot de M. Thiers, en nation courageuse et laborieuse.

Oui, il faut faire de la bonne politique, cela est bien certain, c'est une vieille vérité toujours nouvelle; mais pour cela l'assemblée et le gouvernement ne suffisent pas encore. Il faut que le pays lui-même se pénètre du sentiment des nécessités nouvelles qui s'imposent à lui; s'il veut de la sécurité, il faut qu'il aide à la créer et qu'il sache la garantir, et, puisqu'il est investi du plus large droit de suffrage, il faut bien qu'il se dise que de l'usage qu'il fera de ce droit dépend son avenir. Par malheur, il manque encore en France la première condition de tout état libre, le plus simple sentiment de la loi. Il y a chez tous les hommes un véritable déchaînement de fantaisies individuelles, un besoin effréné de faire ce qu'on n'a pas le droit de faire. Sans ce triste penchant, que de questions seraient naturellement résolues, que de progrès se réaliseraient sans effort, que de fautes souvent désastreuses seraient aussi évitées! Nous faisions cette réflexion l'autre jour en présence de cette discussion intéressante qui a eu lieu dans l'assemblée au sujet des attributions des conseils-généraux et de la création des com-

missions permanentes auprès des préfets. A quoi tiennent les scrupules de bien des esprits politiques qui désirent autant que d'autres l'extension des libertés locales? Ces scrupules tiennent simplement à une chose qui s'est vue plus d'une fois, c'est que beaucoup de ces commissions, à l'exemple de bon nombre de conseils municipaux, seraient peut-être bientôt tentées de sortir de leurs attributions légales et de se transformer à la première occasion en pouvoirs politiques. Certes on a aujourd'hui à Lyon un saisissant exemple de ce dangereux esprit. Voilà une des premières villes de France, une ville opulente, industrieuse, et qui se trouve tout à coup au seuil de la banqueroute, si bien qu'un des députés du Rhône, qui est lui-même membre du conseil municipal de Lyon, M. Ducarre, vient de pousser le cri d'alarme en déclinant avec indignation la responsabilité d'une telle mésaventure. A quoi cela tient-il? C'est que depuis un an il se trouve à Lyon un conseil municipal supprimant des contributions sans en avoir le droit, établissant de nouveaux impôts que personne ne veut payer, désorganisant tout de sa propre autorité. Et le résultat, le voici : pendant que les municipaux de Lyon venaient plaider la cause de la commune de Paris auprès du gouvernement de Versailles, ils marchaient à une banqueroute dont l'intervention de l'état pourra seule peut-être les préserver.

La vérité est que malheureusement en France il y a encore une inexpérience singulière de la vie publique, et rien ne le prouve mieux que les préliminaires des élections qui vont se faire demain pour compléter l'assemblée nationale. Ce qui sortira de ce scrutin, il serait en vérité difficile de le dire. Cette grande manifestation publique se fait en quelque sorte à tâtons, et cependant ces élections ont évidemment une importance exceptionnelle, puisqu'elles peuvent modifier la majorité de l'assemblée, exercer une véritable influence sur la direction de la politique; elles ont surtout de la gravité à Paris, où, pour la première fois depuis la défaite de la commune, la population est appelée à dire son mot, et c'est peut-être à Paris qu'il y a eu le plus de difficulté, qu'on a eu le plus de peine à former des comités, à s'entendre. A coup sûr, s'il y eut jamais un moment où il fût naturel et facile de s'entendre, c'est le moment où nous sommes. Le programme est tout simple. La république existe sous l'unique réserve des droits de la souveraineté nationale; elle est gouvernée par M. Thiers, qui, après avoir délivré Paris de la plus immonde usurpation et après avoir rendu la paix à la France, se fait un honneur de présider à la réorganisation du pays. N'est-ce pas là un programme net et franc, de nature à rallier tous les esprits sincères? Pas du tout, il faut encore se diviser, il faut opposer les comités aux comités, l'*union républicaine* à l'*union parisienne,* et tout cela pour mettre quelques candidats à la place d'autres candidats, pour ajouter à la confu-

sion. Pendant ce temps, le radicalisme se remet à l'œuvre et arrive avec sa liste, où sont inscrits un certain nombre de fauteurs de la commune à côté de quelques autres qui n'auraient pas demandé mieux que de la voir triompher. M. Gambetta a le singulier honneur de figurer dans cette galerie de candidats de la commune, et M. Victor Hugo a aussi sa place dans cette glorieuse élite à côté d'un ancien restaurateur. Le mélange est complet. Que M. Hugo donne fraternellement la main à ceux qui ont abattu la colonne et qui ont mis le feu à Paris, ce ne sera pas après tout beaucoup plus extraordinaire que la lettre qu'il écrivait, il y a quelques semaines, pour offrir un asile aux fugitifs de la commune. Nous serions un peu plus surpris que M. Gambetta, s'il a quelque souci de son avenir, acceptât de rentrer à l'assemblée par cette porte. Qu'il développe son programme politique comme il vient de le faire à Bordeaux, qu'il atteste ses convictions républicaines, rien de mieux; mais, franchement, laisser traîner son nom sur une liste fabriquée dans l'ombre par quelques séides honteux de cette commune dont il a lui-même stigmatisé les crimes, ce ne serait ni de l'orgueil, ni même le fait d'un homme sérieux. Au point où en sont les choses aujourd'hui, il faut choisir; il faut être avec la république légale, avec la France ou avec les usurpateurs qui ont expiré dans le sang et le feu. Le discours de Bordeaux place M. Gambetta dans la première catégorie; l'inscription de son nom sur la liste qu'on fait courir le placerait dans la seconde : c'est à lui de se prononcer et de dissiper cette équivoque. Quoi qu'il en soit, et sans oublier les étranges surprises que Paris nous a ménagées plus d'une fois, cette liste a vraisemblablement peu de chances à l'heure où nous sommes, elle en a sans doute aussi peu que M. Haussmann, qui a eu, lui aussi, quelque velléité de se présenter comme candidat à ses anciens administrés. Elle doit échouer, cette liste, devant le bon sens de la population parisienne, et ce sera fort heureux pour la république d'abord. Qu'on se souvienne de l'étrange effet produit par les élections parisiennes du 8 février! La république en a souffert plus qu'on ne croit, et s'est trouvée compromise auprès de bien des esprits. Que serait-ce donc si au lendemain des exploits de la commune, dont quelques-uns des députés du 8 février ont été les héros, les élections du 2 juillet avaient le même caractère? Mais c'est surtout Paris qui se frapperait lui-même, et qui paierait les frais de sa fantaisie électorale. Il trancherait du coup la question de la capitale, et ce n'est pas de quelques jours qu'il verrait revenir les pouvoirs publics, ou qu'il se réconcilierait avec la province. Non, nous n'en sommes plus là, les mauvais rêves sont passés; c'est le moment du bon sens, de la raison, du patriotisme, et Paris voudra prouver sans doute qu'il doit avoir sa part, la première comme autrefois, dans l'œuvre de la reconstitution nationale. Il sera demain au vote comme il a été hier à l'emprunt.

CH. DE MAZADE.

ESSAIS ET NOTICES.

LES LIBERTÉS COMMUNALES.

L'Administration provinciale et communale en France et en Europe, par M. A. Hesse, membre du conseil-général de la Somme; in-8°. Paris, Baudry, 1870.

Voici un livre qui a la bonne fortune de venir à propos, et qui en même temps a le mérite de n'avoir pas été fait pour l'actualité. Il répond à nos besoins du jour sans porter la marque de nos passions ou de nos impatiences. M. Hesse, à la veille de nos désastres et de nos agitations, l'esprit et le cœur encore calmes, a étudié les institutions communales et provinciales des différens peuples de l'Europe; il en a fait un tableau exact et une comparaison impartiale. Lorsqu'il écrivait, il ne pensait sans doute pas que son livre nous deviendrait si tôt utile à consulter. Il ne s'agit d'ailleurs ici ni d'utopies, ni de rêves. Il est clair que l'auteur n'a pas écrit pour ceux qui prétendraient créer de toutes pièces une constitution idéale. Il ne s'adresse qu'à ces esprits droits et sains qui croient à l'expérience, qui veulent étudier les questions avant de les résoudre, qui tiennent enfin à savoir ce qui est avant de rêver ce qui doit être. Il n'imagine pas, il décrit; il est un simple rapporteur, et ne vise qu'à être exact. Il n'a pas de système, pas de doctrine; à peine laisse-t-il voir des préférences. Modestement, froidement, il expose des faits. Il est rare qu'il parle en son nom propre. Son livre n'est presque qu'un recueil de textes officiels. Il nous place au milieu des constitutions de tous les peuples, et il nous dit : regardez, comparez et profitez. *Et nunc erudimini.*

Il ne faut pas nous contenter de formules vagues. Si nous voulons connaître l'administration française, M. Hesse nous la fait voir par le menu, ses lois et ses règlemens à la main. Il nous montre ce que c'est qu'un préfet, un maire, un conseil municipal, un conseil-général. Il énumère tout ce qui est subordonné au préfet : la police, les prisons, l'assistance publique, la bienfaisance, l'enseignement, les routes, les archives, les musées et le reste. Il compte combien il y a de catégories de fonctionnaires et d'employés qui sont à la nomination du préfet, et il en trouve quarante et une, depuis les médecins des eaux thermales jusqu'aux maîtres d'école. Toute l'administration est dans ses mains. A la vérité, le préfet a devant lui, du moins pendant quelques jours chaque année, un conseil-général qui est élu par la population, et qui repré-

sente les intérêts du département. Ce conseil *entend* le compte-rendu annuel du préfet, vote les contributions *facultatives*, statue sur toutes les dépenses *qui ne sont pas obligatoires*, donne son avis toutes les fois qu'il lui est demandé, et peut même énoncer des opinions et des vœux. En France, la règle est que le département soit administré par un homme nécessairement étranger au département, et qui ne représente que le pouvoir central. Le conseil électif a le contrôle; il n'a dans aucune mesure l'administration. La commune, à l'image du département, est administrée par le maire sous le contrôle d'un conseil électif. Il est vrai que le maire, à l'opposé du préfet, est nécessairement un homme de la commune, qu'il lui appartient, qu'il en représente les intérêts; d'ailleurs la première condition pour être maire est d'avoir obtenu les suffrages de la population. Vous croiriez d'après cela que la commune s'administre elle-même par l'organe de son maire; il n'en est pas ainsi, car le maire est subordonné au préfet : ses actes ne sont valables que s'ils sont revêtus de l'autorisation préfectorale. Toutes les délibérations du conseil municipal sont soumises au préfet, et ne valent que par son approbation. Ainsi le représentant du pouvoir central administre indirectement chaque commune. Il n'est pas d'affaires d'intérêt local où il ne mette la main. Ce qui n'est pas fait par lui a du moins besoin d'être autorisé par lui. Tel est le système de nos institutions administratives.

Sortons de France et parcourons l'Europe, c'est tout autre chose. On ne peut manquer d'être frappé du peu de soin que les autres peuples mettent à nous ressembler. Nous croyons volontiers qu'ils ont les yeux sur nous, et qu'ils nous portent envie. Nous pensons de très bonne foi que nous avons initié le monde à la liberté, que tout ce qu'on en rencontre dans l'Europe date de 1789, et a été semé par la France; c'est là une opinion dont nous ferons sagement de nous défaire. En matière de liberté, les autres peuples ne nous empruntent rien, et cela pourrait bien tenir à ce qu'ils en possèdent plus que nous. M. Hesse nous fait passer en revue toutes leurs institutions politiques ou administratives, et il nous fait voir dans quelle mesure chacun d'eux se gouverne lui-même et fait lui-même ses affaires.

En Angleterre, la forme est la monarchie, le fond est la liberté. Ne regardez que les apparences : vous trouvez dans chaque comté un shérif qui est nommé par la reine, et vous remarquez que la police, la perception des impôts, le soin des routes, même les élections des députés, sont dans les mains de ce représentant du pouvoir central. Vous ne voyez d'ailleurs rien qui ressemble à nos conseils-généraux; le comté n'a aucune assemblée élective. Vous trouvez bien au-dessous ou à côté du shérif des juges de paix qui sont à la fois des juges et des administrateurs, et qui, réunis en sessions trimestrielles, votent les taxes, nom-

ment les fonctionnaires inférieurs, et statuent sur tout ce qui concerne les intérêts du comté; mais ces juges de paix sont nommés par la reine. Il semble donc que le comté soit régi par les agens du souverain, et que l'administration anglaise soit la plus centralisée et la plus despotique qu'on puisse imaginer. C'est que l'Angleterre est le pays du monde où les apparences répondent le moins à la réalité. Ces shérifs et ces juges de paix, quoiqu'ils tiennent leurs fonctions d'un brevet de la reine, sont fort loin d'être les agens dociles du pouvoir central. L'Angleterre a trouvé le secret d'avoir des fonctionnaires indépendans, et ce secret consiste à ne pas les rétribuer. La plupart des fonctions administratives sont gratuites, et c'est assez pour que la centralisation excessive et l'oppression soient impossibles. Comme les shérifs et les juges de paix ne reçoivent pas de traitement, il faut nécessairement les choisir parmi les habitans du comté, et parmi ceux à qui leur fortune assure le loisir et l'indépendance. Ils sont nommés par la reine, et officiellement ils ne sont que ses représentans; mais ils se trouvent être en même temps les propriétaires les plus riches, ou les hommes les plus en vue et les plus considérés du comté : ils tiennent au sol non-seulement par le domicile, mais encore par les intérêts et par l'affection. Ils sont non pas les hommes du souverain, mais les hommes du comté. Quand vous les voyez réunis dans leurs sessions, vous avez sous les yeux pour ainsi dire le comté lui-même dans ce qu'il a de plus notable, de plus intelligent, de plus influent, et, quand on dit qu'ils administrent le comté, cela signifie que par leur organe le comté s'administre lui-même.

Les villes anglaises ont des conseils municipaux, et les villages ont des assemblées de paroisse. Ces conseils et ces assemblées statuent souverainement sur toutes les affaires d'intérêt local, fixent leurs taxes, règlent leurs dépenses, tracent leurs routes, entretiennent leurs établissemens de charité, sans avoir même besoin de l'approbation du gouvernement central. Ce sont de petites républiques. A première vue, on croirait que la démocratie y règne avec ses agitations et ses ignorances; il n'en est rien. Contre les dangers de la démocratie, l'Angleterre a un palladium : c'est la taxe des pauvres. Cette institution lui est utile, non pas en ce qu'elle lui permet de satisfaire quelque peu et d'endormir les appétits du pauvre, mais en ce qu'elle est un admirable prétexte pour écarter de la gestion des intérêts communaux ceux qui y porteraient le trouble. En effet, pour être membre de la paroisse, *parishioner*, il ne suffit pas d'y être domicilié; il faut encore être inscrit parmi ceux qui paient la taxe des pauvres. Voilà d'un seul coup tous les assistés, tous les exempts d'impôts, tous les inconnus et les nomades, qui se trouvent exclus du suffrage. Quoi de plus naturel? L'objet principal de ces assemblées est de répartir les secours, de fixer le chiffre des

taxes, de régler l'emploi de l'argent; le bon sens des Anglais ne comprendrait pas qu'on pût délibérer sur des contributions sans être un contribuable. Ajoutons que, dans cette Angleterre qui est en tout l'opposé de la France, on ne voit pas que les assemblées paroissiales et municipales aient seulement la pensée de s'occuper de la politique générale du pays; c'est peut-être pour cela que le gouvernement ne pense pas non plus à se mêler des affaires locales. A chacun sa sphère et son indépendance, comme à chacun sa responsabilité (1).

La Prusse est sans nul doute un des pays de l'Europe où la centralisation et la réglementation fleurissent avec le plus d'éclat. Elles n'y étouffent pourtant pas la liberté autant qu'on pourrait le croire. Il est vrai que la province prussienne, comme le département français, est toujours administrée par un homme qui lui est étranger, et qui est un fonctionnaire du pouvoir central; mais à côté de lui il y a une diète provinciale. Celle-ci est composée, à la façon d'autrefois, de trois ordres distincts, qui sont la noblesse, la population des villes et la population rurale. Cette sorte de représentation, qui aujourd'hui ne manque pas de paraître fort étrange à des Français, a du moins un mérite, c'est de représenter exactement la population telle qu'elle est, c'est-à-dire avec ses faces diverses, ses inégalités, ses divergences d'intérêts. En France, le système d'élections semble avoir été arrangé tout exprès pour qu'il n'y ait jamais qu'un seul intérêt ou l'intérêt d'une seule classe qui soit représenté. Les Allemands veulent qu'une diète provinciale soit l'image exacte de la population d'une province, qu'elle en renferme tous les élémens, qu'elle en contienne tous les intérêts, tous les besoins, toutes les idées. Quelle confusion! direz-vous. Bien au contraire, ces diètes provinciales délibèrent avec calme, et ne perdent pas de temps à d'inutiles disputes. C'est notre manie d'unité et d'uniformité qui enfante l'agitation, parce que dans notre système il se trouve infailliblement quelques intérêts qui sont sacrifiés et opprimés. Dans les diètes prussiennes, tous les intérêts sont en présence; égaux en force, il faut bien qu'ils se respectent mutuellement: par nécessité ou par sagesse, ils se mettent d'accord et vivent en harmonie.

Ces diètes ont des attributions un peu plus étendues que nos conseils-généraux. Elles votent les impôts; elles règlent les dépenses, elles délibèrent même sur les projets de loi qui intéressent la province, et ont ainsi quelque part dans le pouvoir législatif. Dans une foule de cas, elles prennent des arrêtés, comme si elles étaient des corps souverains, et le gouverneur doit exécuter leurs décisions. Parmi les actes impor-

(1) Le mécanisme, aussi sage que libéral, des paroisses anglaises a été d'ailleurs déjà exposé ici d'une manière très complète par M. Paul Leroy-Beaulieu. Voyez la *Revue* du 15 mai 1871.

tans dont l'honneur revient à ces diètes, il n'en est pas de plus fameux que celui qui en 1812 créa la *landwehr*. La première idée de ce système militaire vient non pas du gouvernement prussien, mais des états provinciaux de la Prusse, et l'on peut voir par cet exemple que l'indépendance provinciale n'est pas un danger pour l'unité et ne paralyse pas le patriotisme. Elle fut une ressource précieuse dans ces jours de crise où le pouvoir central s'effaçait et se cachait dans l'humiliation; la Prusse lui a dû son salut.

La commune prussienne a plus d'indépendance encore que n'en a la province. Elle forme un petit état libre; elle élit son conseil communal, qui nomme le maire et l'adjoint. Ce conseil se réunit sans qu'il soit nécessaire que l'autorité l'ait convoqué. Il vote son budget, nomme les employés communaux, et a la direction souveraine de ses écoles, de ses établissemens de bienfaisance, de sa police. Sauf certains cas prévus, il n'a pas besoin de solliciter l'approbation de l'autorité. Ses actes ne peuvent être annulés que s'ils sont contraires aux lois. Ces communes prussiennes, qui jouissent de tant d'indépendance, ne paraissent pas en faire un mauvais usage. Maîtresses d'elles-mêmes et exemptes de tutelle, elles s'entendent assez bien à gérer leurs intérêts. Elles administrent sagement leurs propriétés et règlent avec bon sens leurs affaires. La liberté communale, loin d'être un embarras en Prusse, est un gage de sécurité, de prospérité et d'ordre public. C'est peut-être elle aussi qui fait supporter la monarchie. Supposez cette monarchie prussienne aux allures si raides s'immisçant dans toutes les affaires locales, il n'y a pas de race d'hommes qui la pourrait tolérer; mais elle borne son action aux affaires d'intérêt général, elle ne pèse pas sur les intérêts locaux, elle laisse la plus grande partie de l'existence humaine à l'abri de sa réglementation et de son despotisme : il n'en faut pas davantage pour qu'on se résigne à elle, pour qu'on la laisse vivre, qu'on la respecte. En France, tous les mécontentemens et tous les désirs d'innovation se portent en un seul faisceau contre le pouvoir central, et le renversent tous les quinze ou vingt ans; en Prusse, une grande partie des mécontentemens comme des affections, des rancunes comme des espérances, reste dans le cercle étroit de la commune ou de la province, et il n'en arrive qu'une faible partie, même aux jours de crise, jusqu'au pouvoir central.

La Russie est, dans l'opinion générale des Français, le type le plus achevé du despotisme. Nous nous représentons le tsar comme un maître omnipotent qui tient dans ses mains la liberté, la fortune, la vie de chacun de ses sujets, et nous plaignons ce troupeau d'esclaves que nous nous figurons courbés devant lui. Lisons le chapitre, trop court peut-être, que M. Hesse a consacré à la Russie, et nous ne serons plus tout

à fait aussi enclins à prendre les Russes en pitié. Il est vrai qu'aucune constitution, aucune charte, aucun texte écrit ne borne l'autorité du tsar; mais il existe un ensemble de libertés individuelles et publiques qui, pour n'être pas tracées sur un papier, n'en ont pas moins de vigueur pour la défense des intérêts des populations. Ces intérêts sont surtout garantis par les institutions provinciales et communales. En Russie, le despotisme est en haut, la liberté en bas. La monarchie se dresse, seule et incontestée, au-dessus du pays; mais la liberté circule dans tout le corps social. Les affaires de l'état sont dans les mains du tsar, mais les populations sont maîtresses de leurs affaires locales. Chaque province est régie par un gouverneur militaire et un gouverneur civil, qui sont nommés par l'empereur. A côté d'eux est une assemblée élue par la province : elle contrôle leurs actes, elle répartit les contributions, elle exerce enfin presque toutes les attributions de nos conseils-généraux; de plus qu'eux, elle prend part à l'administration, elle nomme la plupart des fonctionnaires et des juges, elle a enfin en certains cas le droit de prendre des arrêtés, et dans l'intervalle de ses sessions elle laisse derrière elle une commission permanente qui est chargée de faire exécuter ses décisions. Quant à la commune, elle a plus d'indépendance encore. Prenons un village russe, regardons ces paysans qui naguère encore étaient des serfs, et qui aujourd'hui même n'ont pas un droit de propriété complétement reconnu : ces hommes forment cependant une communauté libre (1). Ils nomment au scrutin direct leur maire et leur adjoint, leur percepteur et même leur juge, car la Russie, qui nous apparaît comme le pays de l'arbitraire, offre au contraire cette singularité, que les juges à tous les degrés et bon nombre d'administrateurs y sont élus par la population.

Il est vrai que la commune russe ne s'occupe jamais de la politique générale du pays, et ne peut même faire entendre aucun vœu qui s'y rapporte; mais il en est ainsi des paroisses anglaises et des communes prussiennes. Partout où la liberté communale existe, elle est soumise à cette condition. Si elle y manquait, elle tomberait d'elle-même, car il faut bien noter ce point, que l'essence de la liberté communale est d'être nécessairement indifférente aux formes de gouvernement et aux théories politiques. Cette liberté-là s'applique non à des principes, mais à des intérêts. Elle n'est et ne doit être qu'une sauvegarde pour les intérêts individuels ou communaux. C'est parce qu'on la comprend ainsi dans tout le reste de l'Europe qu'elle y peut vivre sous les régimes les plus divers; c'est parce que nous la comprenons autrement en France qu'elle ne peut s'établir sous aucun régime.

(1) Il y a cependant de grandes réserves à faire sur cette institution en Russie. Voyez à ce sujet l'excellente étude de notre regretté Cailliotte, *État social de la Russie depuis l'abolition du servage*, dans la *Revue* du 1er avril.

Il y a encore une autre raison qui fait que nous ne devons pas beaucoup espérer la voir fleurir dans notre pays. Cette indépendance du comté anglais, de la commune prussienne, de la commune russe, ne date pas d'aujourd'hui; elle n'a pas été créée par une révolution populaire ou par un décret du souverain. Elle est ancienne, elle vient du moyen âge, elle a ses racines dans un passé lointain. C'est une vieille institution que le présent respecte, et qu'il garde parce qu'elle est bonne. Autrefois nous possédions les mêmes libertés, nous avions des états provinciaux qui n'étaient pas sans analogie avec les assemblées prussiennes; il fut un temps où nos communes urbaines et nos villages eux-mêmes avaient leurs assemblées, leurs élections, leurs délibérations sur tous leurs intérêts. Tout ce passé a péri. L'ancienne monarchie a cru que ces libertés locales lui étaient une gêne, et elle les a brisées; puis la révolution est venue qui a fait table rase du peu qui en restait. Les relèvera-t-on jamais? On en peut douter. Cette sorte de liberté est celle qui s'improvise le moins. Elle a besoin de beaucoup de calme, et surtout de beaucoup de temps; il lui faut de vieilles traditions et de vieilles habitudes. Or le sentiment qui domine chez nous est précisément la haine du passé; nous ne voulons avoir ni habitudes, ni traditions. Vous ferez des lois en faveur des communes, vous ne ressusciterez pas la vie communale. Vous décréterez la liberté, vous n'obtiendrez pas qu'on la pratique. Les affections et les inclinaisons des hommes ne vont plus de ce côté-là. C'est vers le gouvernement central que se portent tous les efforts comme toutes les convoitises. Départemens et communes ne sont et ne seront jamais pour nous que des expressions géographiques. La décentralisation et la liberté sont choses dont nous parlons beaucoup, mais que nous ne comprenons plus. Elles sont comme ces vieilles beautés classiques qui ne peuvent plus être goûtées que par les délicats. Tant de révolutions que nous avons traversées ont troublé notre intelligence; à chacune d'elles, comme aux épines des buissons, nous avons laissé quelque chose de notre bon sens et de notre rectitude d'esprit, et aujourd'hui je ne sais trop si notre population n'a pas perdu jusqu'à la notion même de la vraie liberté.

FUSTEL DE COULANGES.

C. BULOZ.

u-
du
ne
u-
du
lle
ne.
ro-
us-
ux-
sur
que
la
re-
elle
ur-
les
la
ous
vie
n la
de
les
sont
La
oup,
eau-
cats.
atel-
vons
t, et
à la